

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

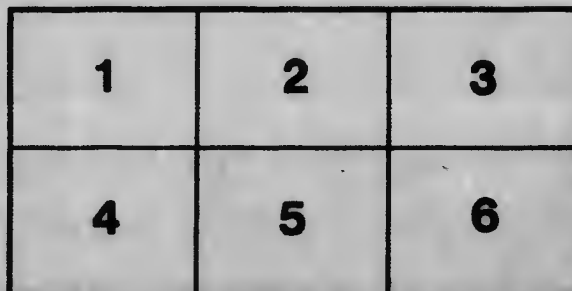
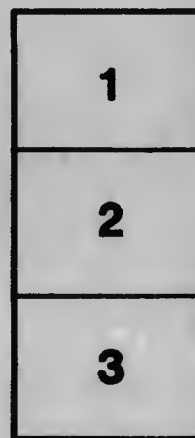
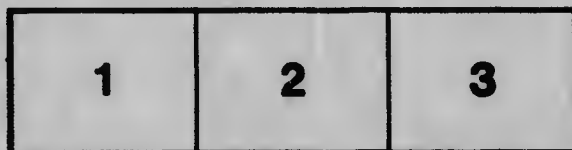
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

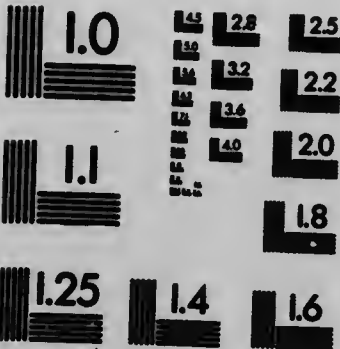
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5889 - Fax

Les Voyages
de
Samuel de Champlain
ou Canada

1605-1629

20

ca



LES VOYAGES

— DE —

Samuel de Champlain

AU CANADA

De 1603 à 1618

EDITION POPULAIRE

QUEBEC, 1908.

Des presses de la Compagnie-VIGIE.

FC 332

n 3

1708

C. 2

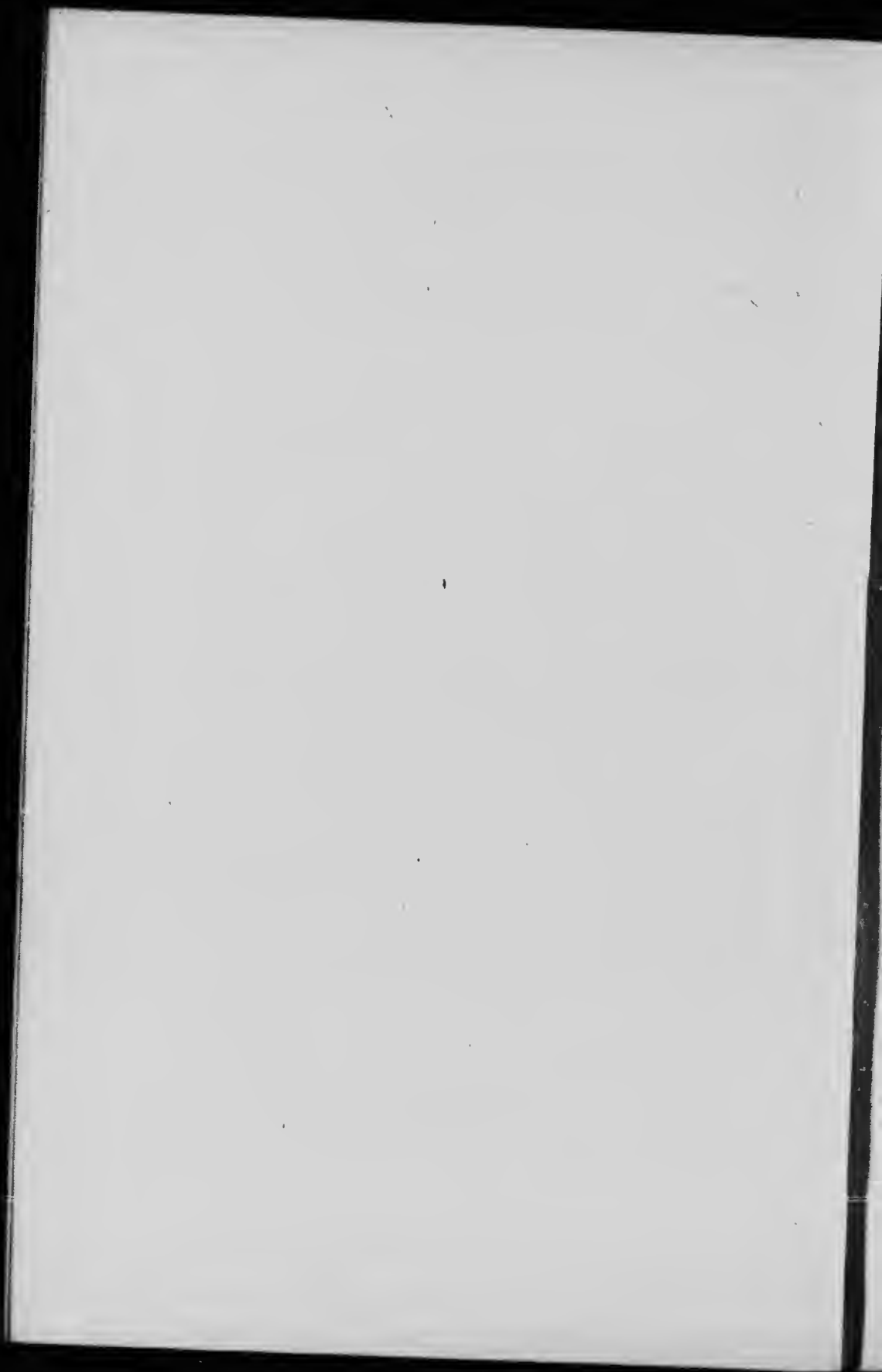
PREFACE

L'édition populaire des VOYAGES DE CHAMPLAIN AU CANADA vient à son heure.

Les fêtes du tricentenaire de Québec ont inspiré le désir de bien connaître son fondateur. Il n'y a qu'un moyen d'obtenir cette connaissance intime de l'homme et de son œuvre : c'est de lire et d'étudier la relation qu'il a faite lui-même de ses travaux.

En mettant cette relation sous les yeux du public, nous le prévenons que nous avons substitué l'orthographe contemporaine à celle qui était en usage il y a trois siècles, et que nous avons pris d'assez nombreuses libertés avec le texte même de l'auteur, modifiant et retranchant quelquefois pour éviter des répétitions, mais ne nous permettant jamais d'altérer sa pensée, pour laquelle nous avons le plus religieux respect.

Cet essai de vulgarisation de l'œuvre littéraire de Champlain le fera peut-être admirer et aimer davantage. Un style sans prétention, beaucoup d'ingénuité et de franchise, un naturel besoin de servir Dieu et la France, un cœur généreux, un esprit droit, un sens profond de la justice et de l'humanité, de l'initiative, du courage, de la fermeté, de la persévérance, de la sincérité : voilà les qualités solides de Champlain, telles qu'elles nous apparaissent dans ses écrits, et que nous les proposons à l'imitation des Canadiens.



1^{er} Voyage du sieur de Champlain

Fait en la Nouvelle-France en l'an 1603

Les mœurs, façon de vivre, mariages, guerres, et habitations des Sauvages du Canada.—De la découverte de plus de 450 lieues dans le pays des Sauvages.—Quels peuples y habitent; des animaux qui s'y trouvent; rivières, lacs, îles, terres, arbres et fruits—De la côte d'Acadie, des terres découvertes, et de plusieurs mines qui y sont, selon le rapport des Sauvages.

CHAPITRE I.

Nous partîmes de Honfleur le 15 de mars 1603. Ce dit jour, nous relâchames à la rade du Havre de Grâce, pour n'avoir pas le vent favorable.

Le dimanche suivant, le 16, nous mîmes à la voile pour faire notre route. Le 17, nous eûmes une vue d'Aurigny et Guernesey. Le 18, nous eûmes la connaissance de la côte de la Bretagne. Le 21 au matin, nous rencontrons 7 vaisseaux flamands, qui, à notre avis, venaient des Indes.

Le 30 du dit mois, jour de Pâques, nous fûmes contrariés d'une grande tourmente, vent et foudre qui dura 17 jours et durant ce temps nous eûmes peu d'avancement. Le 15 avril, le temps s'adoucit, et la mer plus belle qu'elle n'avait été depuis notre départ. Le 28 du dit mois, nous rencontrâmes une glace fort haute et qui avait bien 8 lieues de long

et une infinité d'autres moindres, qui fut l'occasion que nous ne pûmes passer ; et à l'estime du pilote nous étions à environ 120 lieues du Canada, nous étions par les 45^o 2-3 et nous vîmes trouver passage par les 44.

Le 2 mai, nous entrâmes sur le banc à une heure du jour.

Le 6 du dit mois, nous étions si proches de terre que nous entendions la mer battre à la côte; mais nous ne pûmes la reconnaître à cause de la brume dont ces dites côtes sont sujettes, qui nous obligea à rentrer en mer haute de quelques lieues jusqu'au lendemain matin, alors que nous eûmes connaissance de terre, qui était le cap Ste-Marie.

Le 12, nous fûmes surpris d'un grand coup de vent, qui dura deux jours. Le 15, nous eûmes connaissance des îles de St-Pierre. Le 18, nous mîmes à la voile et eûmes connaissance des îles de St-Paul, et cap St-Laurent.

Ce dit jour nous rencontrâmes une grande glace qui avait bien 8 lieues de long. Le 20, nous eûmes connaissance d'une île qui a quelque 30 lieues de long et qui s'appelle Anticosti, qui est l'entrée de la rivière de Canada (Fleuve St-Laurent). Le lendemain nous eûmes connaissance de Gachepé (Gaspé) terre fort haute, et commençâmes à entrer dans la dite rivière de Canada, en rangeant la bande du sud jusqu'à Matane où il y a du dit Gaspé, soixante-cinq lieues. Du dit Matane, nous vîmes prendre connaissance du Bic et de là à Tadoussac distance de 15 lieues. Toutes ces terres sont fort hautes, stériles, n'apportent aucune commodité.

Le 24 du dit mois, nous vîmes mouiller l'ancre devant Tadoussac et le 26 nous entrâmes dans le dit port qui est fait comme une anse, à l'entrée de la rivière du Saguenay, où il y a un courant d'eau et

une marée fort étrange pour sa vitesse et profondeur où quelquefois il vient des vents impétueux, lesquels amènent avec eux de grandes froidures.

Le dit port de Tadoussac est petit, il y a près du port un petit étang renfermé de montagnes couvertes de bois. A l'entrée du dit port il y a deux pointes; l'une du côté de l'ouest appelée la pointe St-Mathieu et l'autre du côté du sud-est qui se nomme la pointe de tous les Diables (aujourd'hui pointe aux vaches), il y a près d'une lieue de l'une à l'autre pointe qui s'assèchent à basse mer.

CHAPITRE II.

Bonne réception faite aux Français par le grand Sagamo des Sauvages du Canada, leurs festins et danses, la guerre qu'ils ont avec les Iroquois, la façon et de quoi sont faits leurs canots et cabanes; avec la description de la pointe St-Mathieu.

Le 27 du dit mois, nous fûmes trouver les sauvages à la pointe de St-Mathieu, qui est à une lieue de Tadoussac, avec les deux sauvages que mena le sieur du Pont, pour faire le rapport de ce qu'ils avaient vu en France, et de la bonne réception que leur avait faite le Roi. Nous fûmes à la cabane de leur grand Sagamo (grand chef) qui s'appelle Anadabijou, où nous le trouvâmes faisant tabagie (festin) avec une centaine de ses compagnons, lequel nous reçut fort bien, et nous fit asseoir près de lui, et tous les sauvages en cercle. L'un des sauvages que nous avions emmené commença sa harangue de la bonne réception que leur avait faite le Roi, et du

bon traitement qu'ils avaient reçu en France, et qu'ils s'assurassent que la dite Majesté leur voulait du bien, et désirait peupler leur terre et faire paix avec leurs ennemis (les Iroquois), ou leur envoyer des forces pour les vaincre; en leur contant aussi les beaux châteaux, palais et maisons qu'ils avaient vus et notre façon de vivre. Après avoir achevé sa harangue le grand Sagamo commença à prendre du petun et à en offrir au sieur du Pont-Gravé et à moi, et à quelques autres Sagamos qui étaient près de lui. Ayant bien pétuné, il dit : qu'ils devaient être bien contents d'avoir Sa Majesté pour grand ami. Ils répondirent tous d'une voix : Ho! Ho! Ho! qui veut dire oui. Continuant, il dit qu'il était fort aise que la dite Majesté peuplât leur terre, et fit la guerre à leurs ennemis; qu'il n'y avait nation au monde à qui ils voulussent plus de bien qu'aux Français. Enfin, il leur fit entendre à tous, le bien et l'utilité qu'ils pourraient recevoir de la dite Majesté. Après qu'il eut fini sa harangue, nous sortîmes de la cabane et eux continuèrent leur tabagie qu'ils font avec des chairs d'origanal, qui est comme bœuf, d'ours, de loups marins et castors, qui sont les viandes les plus ordinaires qu'ils ont, et du gibier en quantité. Ils avaient 8 ou 10 chaudières pleines de viande, au milieu de la dite cabane, et étaient éloignées les unes des autres quelques six pas, et chacune à son feu. Ils sont assis des deux côtés, avec chacun son écuelle d'écorce d'arbre; et lorsque la viande est cuite, il y en a un qui fait les partages à chacun, et ils mangent fort salement; car, quand ils ont les mains grasses ils frottent à leurs cheveux ou bien aux poils de leurs chiens qu'ils ont en grande quantité pour la chasse. Attendant que leur viande fut cuite, il y en eut un qui se leva, et prit un chien, et l'on alla sauter autour des dites chaudières d'un bout de la

cabane à l'autre. Etant devant le grand Sagamo, il jeta son chien à terre de force, et puis d'une voix ils s'écrièrent : Ho! Ho! Ho! ce qu'ayant fait, s'en alla s'asseoir à sa place. A l'instant un autre se leva et fit le semblable, continuant toujours jusqu'à ce que la viande fut cuite. Or, après avoir achevé leur tabagie, ils commencèrent à danser, en prenant les têtes de leurs ennemis, qui leur pendaient par derrière, en signe de réjouissance. Il y en a un ou deux qui chantent en s'accordant de leurs mains qu'ils frappent sur leurs genoux; puis ils s'arrêtent quelquefois en s'écriant : Ho! Ho! Ho! et recommencent à danser, soufflant fort comme hors d'haleine. Ils faisaient cette réjouissance pour la victoire par eux obtenue sur les Iroquois, dont ils avaient tué quelque cent, auxquels ils coupèrent les têtes qu'ils avaient avec eux pour leurs cérémonies.

Ils étaient 3 nations quand ils furent à la guerre, les Etchemins, Algoomequins et Montagnais, au nombre de 1,000 qui allèrent faire la guerre aux dits Iroquois qu'ils rencontrèrent à l'entrée de la rivière de Sorel, et en assommèrent une centaine.

La guerre qu'ils font n'est que par surprise; car autrement ils auraient peur et craignent trop les dits Iroquois, qui sont en plus grand nombre que les Montagnais, Etchemins et Algoomequins.

Le 28^e jour du dit mois, ils vinrent cabaner au dit port de Tadoussac, où était notre vaisseau. A la pointe du jour, leur grand Sagamo sortit de la cabane allant autour des autres cabanes et criant à haute voix, qu'ils eussent à déloger pour aller à Tadoussac où étaient leurs bons amis. Aussitôt chacun défit sa cabane en moins de rien et le dit grand capitaine le premier, commença à prendre son canot et le porter à la mer, où il embarqua sa femme et ses enfants, et quantité de fourrures, et se mirent ainsi

près de 200 canots, qui vont étrangement ; car encore que notre chaloupe fut bien armée, ils allaient plus vite que nous. Il n'y a que 2 personnes aux rames, l'homme et la femme. Leurs canots ont 8 à 9 pieds de long, et large de 1 pas $\frac{1}{2}$ par le milieu et vont toujours en amoindrissant par les 2 bouts. Ils sont fort sujets à tourner, car ils sont faits d'écorce de bouleau, renforcis par dedans de petits cercles de bois proprement faits, et sont si légers qu'un homme en porte aisément un et chaque canot peut porter la pesanteur d'une pipe. Quand ils veulent traverser la terre, pour aller à quelque rivière où ils ont affaire, ils les portent avec eux.

Leurs cabanes sont bonnes, faites comme des tentes, couvertes d'écorces d'arbres, et laissant le haut ouvert comme d'un pied d'où le jour leur vient, et font plusieurs feux droit au milieu de leur cabane, où ils sont quelquefois dix ménages ensemble. Ils couchent sur des peaux, les uns parmi les autres, les chiens avec eux.

Ils étaient au nombre de 1,000 personnes, tant hommes, que femmes et enfants. Le lieu de la pointe de St-Mathieu, où ils étaient premièrement cabanés, est assez plaisant. Ils étaient au bord d'un petit côteau plein d'arbres, de sapins et de cyprès. A la dite pointe, il y a une petite place unie, qui découvre de fort loin ; et au-dessus du dit côteau est une terre unie, couverte d'arbres ; la terre est fort sablonneuse, et il y a de bons pâturages.

Tout le reste ce ne sont que montagnes de rochers fort mauvais. La mer bat autour du dit côteau.

CHAPITRE III.

Les réjouissances que font les Sauvages après qu'ils ont eu victoire sur leurs ennemis; leurs humeurs, endurent la faim, sont malicieux; leurs croyances et fausses opinions, parlent au diable, leurs habits, et comme ils vont sur la neige; avec la manière de leur mariage et de l'enterrement de leurs morts.

Le 9 de juin, les sauvages commencèrent à se réjouir tous ensemble et faire leur tabagie comme j'ai dit ci-dessus, et danser, pour la dite victoire qu'ils avaient obtenue contre leurs ennemis. Or, après avoir fait bonne chère, les Algommequins, une des 3 nations, sortirent de leurs cabanes, et se retirèrent à part dans une place publique, firent ranger toutes leurs femmes et filles les unes près des autres, et eux se mirent derrière, chantant tous ensemble. Après avoir achevé leurs chants, ils dirent tous d'une voix, Ho! Ho! Ho! ; et puis recommencent à chanter et danser en levant un pied et puis l'autre, en frappant contre terre.

Or en faisant cette danse, le Sagamo des Algommequins était assis devant les femmes et les filles, au milieu de deux bâtons où étaient pendues les têtes de leurs ennemis; quelquefois il se levait, et s'en allait haranguant et disant aux Montagnais et Etchemins: "Voyez comme nous nous réjouissons de la victoire que nous avons obtenue sur nos ennemis; il faut que vous en fassiez autant, afin que nous soyons contents." Puis, tous ensemble disaient: Ho! Ho! Ho!

Retourné en sa place, le grand Sagamo avec tous ses compagnons prirent chacun un présent

qu'ils allèrent donner aux Algoumequins. Après, la danse cessa, et les Algoumequins, hommes et femmes, emportèrent leurs présents dans leurs cabanes. Ils firent encore mettre 2 hommes des plus dispos de chaque nation, qu'ils firent courir, et le plus vite arrivé eut un présent.

Tous ces peuples sont d'une humeur assez joyeuse; ils rient le plus souvent; toutefois ils parlent fort posément, comme se voulant bien faire entendre, et s'arrêtent aussitôt, en songeant un grand espace de temps, puis reprennent leur discours. Ils usent bien souvent de cette façon de faire dans leurs harangues au conseil, où il n'y a que les anciens; les femmes et enfants n'y assistent point.

Tous ces peuples pâtissent tant quelquefois qu'ils sont presque contraints de se manger les uns les autres, car les animaux et gibiers de quoi ils vivent se retirent aux pays plus chauds à cause des froids et neiges.

Ce sont la plus part gens sans loi, selon que j'ai pu voir et m'informer du grand Sagamo, lequel me dit qu'ils croyaient qu'il y avait un Dieu, qui a créé toutes choses. Et lors je lui dis: "Puisqu'ils croyaient en un seul Dieu, comment est-ce qu'il les avait mis au monde et d'où ils étaient venus?" Il me répondit: "Après que Dieu eût fait toutes choses il prit quantité de flèches, et les mit en terre; d'où il sortit hommes et femmes qui ont multiplié au monde jusqu'à présent, et sont venus de cette façon." Je lui répondis que ce qu'il disait était faux; mais que véritablement il y avait un seul Dieu, qui avait créé toutes choses en la terre et aux cieux. Voyant toutes ces choses si parfaites sans qu'il y eut personne qui gouverna en ce bas monde, il prit du limon de la terre, et en créa Adam notre premier père. L'homme Adam dormait, Dieu lui prit une côte et en

forma Eve, qu'il lui donna pour compagne, et que c'était la vérité, qu'eux et nous, étions venus de cette façon, et non de flèches. Il me dit qu'il admettait plutôt ce que je disais que ce qu'il me disait. Je lui demandai aussi s'ils ne croyaient point qu'il y eut autre qu'un seul Dieu. Il me dit que leur croyance était qu'il y avait un Dieu, un Fils, une Mère et le Soleil, néanmoins que Dieu était pardessus tous, mais que le Fils était bon, et le Soleil, à cause du bien qu'ils recevaient; mais la mère ne valait rien et les mangeait, et que le Père n'était pas trop bon. Je lui remontrai son erreur selon notre foi, en quoi il ajouta quelque peu de créance. Je lui demandai, s'il n'avait point vu ou entendu dire par ses ancêtres que Dieu fût venu au monde. Il me dit qu'il ne l'avait point vu; mais qu'anciennement il y eut cinq hommes qui s'en allèrent vers le soleil couchant, qui rencontrèrent Dieu, qui leur demanda: "Où allez-vous?" Ils dirent: "Nous allons chercher notre vie." Dieu leur répondit: "Vous la trouverez ici." Ils passèrent sans faire état de ce que Dieu leur avait dit; lequel prit une pierre et en toucha deux qui furent transformés en pierre, et dit de rechef aux 3 autres: "Où allez-vous?" Et ils répondirent comme à la première fois; et Dieu leur dit de rechef: "Ne passez plus outre; vous la trouverez ici." Et voyant qu'il ne leur venait rien ils passèrent outre; et Dieu prit 2 bâtons, et il en toucha les 2 premiers, qui furent transformés en bâtons, et le cinquième s'arrêta, ne voulant plus passer outre. Et Dieu lui demanda de rechef: "Où vas-tu?" "Je viens chercher ma vie." "Demeure, et tu la trouveras." Il demeura, et Dieu lui donna de la viande, et en mangea. Après avoir fait bonne chère, il retourna avec les autres sauvages, et leur raconta tout ce que dessus.

Il me dit aussi qu'une autre fois il y avait un homme qui avait quantité de tabac, et que Dieu vint à cet homme, et lui demanda où était son pétunoir (pipe); l'homme prit son pétunoir et le donna à Dieu, qui pétuna beaucoup. Après avoir bien pétuné Dieu rompit le dit pétunoir en plusieurs pièces, et l'homme lui demanda: "Pourquoi as-tu rompu mon pétunoir? Tu vois bien que je n'en ai point d'autre." Et Dieu en prit un qu'il avait, et le lui donna, lui disant: "En voilà un que je te donne, porte-le à ton grand Sagamo; qu'il le garde, et s'il le garde bien il ne manquera pas de choses quelconques, ni tous ses compagnons." Le dit homme prit le pétunoir, qu'il donna à son grand Sagamo; lequel tandis qu'il l'eut, les sauvages ne manquèrent de rien; mais depuis, le dit Sagamo avait perdu ce pétunoir, qui est l'occasion de la grande famine qu'ils ont quelquefois parmi eux. Je lui demandai s'il croyait tout cela; il me dit que oui et que c'était vérité. Or je crois que voilà pourquoi ils disent que Dieu n'est pas trop bon. Mais je lui répliquai et lui dis: "Que Dieu était tout bon, et que sans doute c'était le diable qui s'était montré à ces hommes-là, et que s'ils croyaient comme nous en Dieu, ils ne manqueraient pas de ce qu'ils avaient besoin; que le soleil qu'ils voyaient, la lune et les étoiles, avaient été créés par ce grand Dieu, qui, par sa bonté, nous avait envoyé son fils, lequel conçu du St-Esprit, prit chair humaine dans le sein virginal de la Vierge Marie, ayant été 33 ans sur la terre, faisant une infinité de miracles, ressuscitant les morts, guérissant les malades, chassant les diables, illuminant les aveugles, enseignant aux hommes la volonté de Dieu son Père pour le servir, honorer et adorer, a répandu son sang et a souffert passion et mort pour nous et pour nos péchés, et racheté le genre humain, ayant été enseveli, est res-

suscité, descendu aux enfers, et monté au ciel, où il est assis à la droite de son Père. Que c'était là la croyance de tous les chrétiens qui croient au Père, au Fils et au St-Esprit, qui ne sont pourtant 3 dieux, mais un même et seul Dieu, et une trinité en laquelle il n'y a point de plus tôt ni d'après, rien de plus grand ni de plus petit; que la Vierge Marie, mère du Fils de Dieu, et tous les hommes et femmes qui ont vécu en ce monde faisant les commandements de Dieu ont fait des miracles et sont saints au ciel en son paradis, prient tous pour nous cette grande Majesté Divine de nous pardonner nos fautes et nos péchés que nous faisons contre sa loi et ses commandements. Et ainsi, par les prières des saints au ciel et par nos prières que nous faisons à la Divine Majesté, il nous donne ce dont nous avons besoin, et le diable n'a nulle puissance sur nous, et ne peut faire de mal; que s'ils avaient cette croyance, ils seraient comme nous, que le diable ne leur pourrait plus faire de mal et qu'ils ne manqueraient jamais de ce dont ils avaient besoin.

Alors le dit Sagamo me dit qu'il admettait ce que je disais. Je lui demandai de quelle cérémonie ils usaient, pour prier Dieu? Il me dit qu'ils n'avaient point de cérémonies et que chacun priaient en son cœur comme il voulait. Voilà pourquoi je crois qu'il n'y a aucune loi parmi eux, ne savent pas ce que c'est que prier et adorer Dieu, et vivent la plupart comme bêtes brutes, et je crois que promptement ils seraient bons chrétiens, si l'on habitait leur terre; ce qu'ils désirent pour la plupart.

Ils ont parmi eux quelques sauvages qu'ils appellent Pilotoua (sorcier) qui parlent au diable visiblement; et leur dit ce qu'il faut qu'ils fassent tant pour la guerre que pour autres choses et s'il leur commandait d'aller tuer un Français ou un autre de

leur nation, ils obéiraient aussitôt à son commandement.

Ils croient aussi que tous les songes qu'ils font sont véritables; et il y en a beaucoup qui disent avoir vu et songé choses qui adviennent ou adviendront. Mais, pour en parler avec vérité, ce sont visions du diable, qui les trompe et séduit.

Tous ces peuples, ce sont gens bien proportionnés de leur corps, sans aucune difformité; ils sont dispos et les femmes bien formées, remplies et potelées, de couleur basanée, pour la quantité de certaine peinture dont ils se frottent, qui les fait devenir olivâtres. Ils sont habillés de peaux; une partie de leur corps est couverte, et l'autre partie découverte. Mais l'hiver ils remédient à tout, car ils sont habillés de bonnes fourrures, comme d'original, loutre, castors, ours-marins, cerfs et biches qu'ils ont en quantité. Quand les neiges sont grandes, ils ont des raquettes qu'ils attachent à leurs pieds et vont ainsi dans les neiges sans enfoncer; car autrement ils ne pourraient chasser, ni aller en beaucoup de lieux.

Ils ont aussi une forme de mariage, qui est que quand une fille est en l'âge de quatorze ou quinze ans, elle aura plusieurs serviteurs et amis; puis au bout de quelques cinq ou six ans, elle prendra lequel il lui plaira pour son mari, et vivront ainsi ensemble jusqu'à la fin de leur vie, si ce n'est qu'après avoir été quelque temps ensemble, ils n'ont d'enfants, l'homme pourra se démarier et prendre autre femme.

Quand un homme ou une femme meurt, ils font une fosse, où ils mettent tout le bien qu'ils auront, comme chaudrons, fourrures, haches, arcs et flèches, robes et autres choses; et puis ils mettent le corps dans une fosse, et le couvrent de terre, où ils mettent quantité de grosses pièces de bois dessus, et un bois debout qu'ils peignent en rouge par le haut. Ils

croient à l'immortalité des âmes et ils disent qu'ils vont se réjouir en d'autres pays avec leurs parents et amis, quand ils sont morts.

CHAPITRE IV.

Rivière du Saguenay et son origine.

Le 11 de juin je fus à quelques douze ou quinze lieues dans le Saguenay, qui est une belle rivière et d'une profondeur incroyable; car je crois, selon que j'ai entendu lire, qu'elle vient d'un lieu fort haut, d'où il descend un torrent d'une grande impétuosité; mais l'eau qui en procède n'est point capable de faire un tel fleuve qui néanmoins ne tient que depuis le torrent jusqu'au port de Tadoussac, qui est l'entrée de la dite rivière du Saguenay.

Les sauvages me dirent qu'ayant passé un saut, d'où vient ce torrent d'eau, ils passent huit autres sauts, et puis vont une journée sans en trouver aucun, puis passent dix autres sauts, et viennent dans un lac (lac St-Jean) où ils sont deux jours à repasser; et chaque jour ils peuvent faire 12 à 15 lieues. Au bout du lac, il y a des peuples qui sont cabanés (la nation du Porc-Epic ou des Kakouchaki) puis on entre dans 3 autres rivières, il y a deux ou trois manières de lacs, d'où prend la source du Saguenay, de laquelle source jusqu'au dit port de Tadoussac il y a 10 journées de leurs canots. Au bord des dites rivières, il y a quantité de cabanes, où il vient d'autres nations du côté du Nord, troquer avec les Montagnais, des peaux de castor et de martre, avec d'autres marchandises que donnent les vaisseaux Français aux dits Montagnais. Les dits

sauvages du Nord disent qu'ils voient une mer qui est salée. Je tiens que si cela est, que c'est quelque golfe de cette mer qui dégorge par la partie du Nord dans les terres; et de vérité il ne peut être autre chose. Voilà ce que j'ai appris de la rivière du Saguenay.

CHAPITRE V.

Départ de Tadoussac pour aller au Saut, la description des îles du Lièvre, aux Coudres, d'Orléans et de plusieurs autres îles et de notre arrivée à Québec.

Le mercredi, 18 de juin, nous partîmes de Tadoussac, pour aller au Saut St-Louis. Nous passâmes près de l'île aux Lièvres. De là, nous rangeâmes la côte du Nord jusqu'à une pointe qui avance à la mer et qui se trouve à une lieue de l'île aux Coudres qui a environ 2 lieues de large et est unie, s'amoin-drissant par les 2 bouts, au bout de l'ouest il y a des prairies (aujourd'hui, les Prairies). Il y a force ardoise, et la terre est un peu granuleuse; au bout de l'île, il y a un rocher qui avance à la mer environ une demi-lieue, elle est distante de l'île aux Lièvres de 12 lieues.

Le jeudi suivant, nous vîmes mouiller l'ancre à une anse dangereuse du côté du Nord, où il y a quelques prairies et une petite rivière où les sauvages cabanent quelquefois. Ce dit jour, rangeant la dite côte du Nord jusqu'à un lieu où nous relâchâmes pour les vents qui nous étaient contraires, où il y avait force rochers et lieux forts dangereux, nous fûmes là 3 jours.

Toute cette côte n'est que montagnes au Nord et au Sud, la plupart ressemblant à celle du Saguenay.

Le 22, nous partîmes pour aller à l'île d'Orléans qui est à une lieue de la terre du Nord. Le côté de la terre du Sud est bas. Il fait dangereux de passer du côté du Nord, à cause des bancs de sable et rochers qui sont entre l'île et la grande terre.

Au bout de la dite île j'ai vu un torrent d'eau (le saut Montmorency) qui descendait d'une grande montagne, et dessus la dite montagne est terre unie et plaisante à voir.

Nous vîmes mouiller l'ancre à Québec qui est un détroit de la dite rivière du Canada. Il y a à ce détroit du côté du Nord, une montagne assez haute, qui va en s'abaissant des deux côtés; tout le reste est pays uni et beau, où il y a de bonnes terres pleines d'arbres comme chênes, cyprès, bouleaux, sapins et trembles, et autres arbres fruitiers sauvages et vignes, ce qui fait qu'à mon opinion, si elles étaient cultivées, elles seraient bonnes comme les nôtres.

Il y a, le long de la côte du dit Québec, des diamants dans des rochers d'ardoise, qui sont meilleurs que ceux d'Alençon.

CHAPITRE VI.

De la pointe Ste-Croix, de la rivière de Batiscan ; des rivières, rochers, îles, terres, arbres, fruits, vignes et beaux pays qui sont depuis Québec jusqu'à 3 Rivières.

Le lundi 23 du dit mois, nous partîmes de Québec. Le pays est de plus en plus beau, ce sont toutes terres basses, avec fort peu de rochers.

La côte du Nord est remplie de rochers et bancs de sable; il faut prendre le côté du Sud, comme d'une

demi-lieue de terre. Il y a quelques petites rivières qui ne sont point navigables, si ce n'est pour les canots des sauvages, auxquelles il y a quantité de sauts. Nous vinmes mouiller l'ancre jusqu'à Ste-Croix. Le pays est beau et uni, et les terres meilleures que j'eusse vues, avec quantité de bois, mais fort peu de sapins et cyprès. Il s'y trouve en quantité des vignes, poires, noisettes, cerises, groseilles rouges et vertes, et de certaines petites racines de la grosseur d'une petite noix ressemblant au goût comme truffes, qui sont très bonnes rôties et bouillies. Toute cette terre est noire sans aucuns rochers, sinon qu'il y a quantité d'ardoise; elle est fort tendre, et si elle était bien cultivée, elle serait de bon rapport.

Du côté du Nord, il y a un rivière qui s'appelle Batiscan, qui va fort avant en terre, par où les Aloumequins viennent; et une autre du même côté, à trois lieues de Ste-Croix sur le chemin de Québec, qui est celle où fut Jacques-Cartier au commencement de la découverte qu'il en fit. La dite rivière est plaisante, et va assez avant dans les terres. Tout ce côté du Nord est fort uni et agréable.

Le 24 du dit mois, nous partîmes de Ste-Croix, où nous retardâmes une marée et demie, pour le lendemain pouvoir passer de jour, à cause de la grande quantité de rochers qui sont au travers de la dite rivière. A demi-flot on peut passer librement avec sonde à la main. La mer y croît près de trois brasses et demie.

Plus nous allions en avant, et plus le pays est beau.

Nous fîmes mouiller l'ancre à quelques cinq lieues et demie à la bande du Nord. Le mercredi suivant nous partîmes de ce dit lieu, qui est pays plus plat que celui de devant, plein de grande quantité d'arbres, comme à Ste-Croix. Nous passâmes près

d'une petite île, qui était remplie de vignes, et vîmes mouiller à la bande du Sud, près d'un petit côteau; mais, étant dessus, ce sont terres unies. Il y a une autre petite île, à 3 lieues de Ste-Croix, proche de la terre du Sud.

Nous partîmes le jeudi suivant et passâmes près d'une petite île, qui est proche de la bande du Nord, où je fus à quelques six petites rivières, dont il y en a deux qui peuvent porter bateau assez avant, et une autre (rivière Ste-Anne) qui a environ 300 pas de large; à son entrée il y a quelques îles; elle va fort avant dans les terres, et est plus creuse que toutes les autres.

Passant plus outre, nous rencontrâmes une île qui s'appelle Saint-Eloi et une autre petite île, laquelle est tout proche de la terre du Nord. Toute cette côte du Nord est assez bonne; l'on y peut aller librement, néanmoins la sonde à la main, pour éviter certaines pointes. Toute cette côte que nous rangeâmes est sable mouvant; mais, entrant quelque peu dans les bois, la terre est bonne.

Le vendredi suivant, nous partîmes de cette île, côtoyant toujours la bande du Nord tout proche terre, qui est basse et pleine de tous bons arbres, et en quantité, jusque aux Trois-Rivières, où il commence d'y avoir température de temps quelque peu dissemblable à celui de Ste-Croix, d'autant que les arbres y sont plus avancés qu'en aucun lieu que j'eusse encore vu. Des Trois-Rivières jusque à Ste-Croix, il y a quinze lieues. En cette rivière (St-Maurice) il y a 6 îles; 3 petites et les autres de 500 à 600 pas de long, fort plaisantes, et fertiles. Il y en a une au milieu de la rivière, elle est élevée du côté du Sud et va quelque peu en baissant du côté du Nord. Une habitation en ce lieu, serait un bien pour la liberté de quelques nations, qui n'osent venir par

là à cause des Iroquois qui tiennent toute la rivière de Canada bordée; mais étant habitée, on pourrait rendre les Iroquois et autres sauvages amis, ou, à tout le moins, sous la faveur de la dite habitation, les dits sauvages viendraient librement sans crainte et danger, d'autant que le dit lieu des Trois-Rivières est un passage.

Nous entrâmes environ une lieue dans la dite rivière, avec un esquif, nous fûmes pour voir plus avant; mais nous ne fûmes pas plus d'une lieue que nous rencontrâmes un saut d'eau fort étroit, comme de douze pas, et nous ne pûmes passer plus outre.

CHAPITRE VII.

Largeur, longueur et profondeur d'un lac, et des rivières qui entrent dedans, des îles qui y sont, quelles terres on voit dans le pays, de la rivière des Iroquois et de la forteresse des sauvages qui leur font la guerre.

Le samedi suivant, nous partîmes des Trois-Rivières, et vîmes mouiller l'ancre à un lac, où il y a 4 lieues.

Le lendemain, 29 de juin, nous entrâmes dans le lac (St-Pierre) qui a 15 lieues de long et 7 ou 8 de large. A son entrée du côté du Sud il y a une rivière qui est assez grande, et continuant du même côté, il y a une autre petite rivière qui sort d'un autre petit lac. Du côté du Nord, la terre paraît fort haute, on voit jusqu'à quelque 20 lieues; mais peu à peu les montagnes viennent en diminuant vers l'ouest comme pays plat. Les sauvages disent que ces terres sont mauvaises. Le dit lac a quelque 3 brasses d'eau par où nous passâmes qui fut presque au milieu, et vîn-

mes mouiller l'ancre environ 2 lieues dans la rivière qui va en haut, à l'entrée de laquelle il y a 30 petites îles (îles de Sorel). Selon ce que j'ai pu voir, les unes sont de deux lieues, d'autres d'une lieue et demie, et quelques-unes moindres, lesquelles sont remplies de quantité de noyers, qui ne sont guère différents des nôtres, et je crois que les noix en sont bonnes en leur saison. J'en vis en quantité sous les arbres, qui étaient de deux façons, les unes petites et les autres longues comme d'un pouce; mais elles étaient pourries. Il y a aussi quantité de vignes sur le bord des dites îles, mais quand les eaux sont grandes, la plupart d'icelles sont couvertes d'eau. Et ce pays est encore meilleur qu'aucun autre que j'eusse vu.

Le dernier de juin, nous en partîmes et vîmes passer à l'entrée de la rivière des Iroquois (rivière Chambly) où étaient cabanés et fortifiés les sauvages, qui leur allaient faire la guerre. Leur forteresse est faite de quantité de bâtons fort pressés les uns contre les autres, laquelle vient joindre d'un côté sur le bord de la grande rivière des Iroquois, et leurs canots arrangés les uns contre les autres sur le bord pour pouvoir promptement fuir si d'aventure ils sont surpris par les Iroquois; car leur forteresse est couverte d'écorces de chênes et ne leur sert que pour avoir le temps de s'embarquer.

Nous fîmes dans la rivière des Iroquois quelque 5 ou 6 lieues et ne pûmes passer outre à cause du grand cours d'eau qui descend. Voyant ne pouvoir avancer davantage nous prîmes notre esquif, pour voir si le courant était plus adouci; mais, allant à quelque 2 lieues, il était encore plus fort, et ne pûmes avancer plus avant. Toute cette rivière est large de 300 à 400 pas. Nous y vîmes cinq îles, une desquelles contient une lieue qui est la plus proche,

les autres sont fort petites. Toutes ces terres sont couvertes d'arbres, et terres basses comme celles que j'avais vues auparavant.

Les sauvages disent qu'à quelque 15 lieues d'où nous avons été, il y a un saut (le rapide de Chambly) qui vient de fort haut, où ils portent leur canot pour le passer environ un quart de lieue et entrent dans un lac, (lac Champlain) où à l'entrée il y a 3 îles. Il peut contenir quarante ou quarante-cinq lieues de long, et 25 de large, dans lequel descendent quelques rivières portant canots assez avant. Puis, venant à la fin du dit lac, il y a un autre saut, et rentrent dans un autre lac (lac George) au bout duquel sont cabanés les Iroquois. Ils disent aussi qu'il y a une rivière (l'Hudson) qui va rendre à la côte de la Floride, d'où il peut y avoir du dit dernier lac quelques 100 ou 140 lieues. Tout le pays des Iroquois est quelque peu montagneux, néanmoins pays très bon, tempéré, sans beaucoup d'hiver, que fort peu.

CHAPITRE VIII.

Arrivée au saut, sa description et ce qu'on y voit de remarquable, avec le rapport des sauvages de la fin de la grande rivière.

Partant de la rivière des Iroquois, nous fûmes mouiller l'ancre à 3 lieues de là, à la bande du Nord.

Le 1er juillet nous côtoyâmes la bande du Nord qui est bonne terre à cultiver.

Je me mis dans un canot à la bande du Sud, où je vis quantité d'îles, où se trouve quantité de fraises, framboises, groseilles et beaucoup d'autres fruits. Il y a aussi plusieurs bêtes sauvages comme

originaux, cerfs, biches, daims, ours et beaucoup d'autres sortes qui sont bons à manger et dont se nourrissent les sauvages.

Nous passâmes contre une île qui est fort agréable, et contient quelques quatre lieues de long et environ une demi-lieue de large. Je vis à la bande du Sud deux hautes montagnes, qui paraissaient à quelque 20 lieues dans les terres; les sauvages me dirent que c'était le premier saut de la rivière des Iroquois.

Le mercredi suivant, nous partîmes de ce lieu et fîmes 5 ou 6 lieues. Nous vîmes quantité d'îles; la terre y est fort basse. Le jour suivant, nous fîmes quelques lieues, et passâmes par quantité d'autres îles qui sont très bonnes et plaisantes pour la quantité des prairies qu'il y a, tant du côté de terre ferme que des autres îles, et tous les bois y sont fort petits, au regard de ceux que nous avons passés.

Enfin nous arrivâmes ce dit jour à l'entrée du saut, avec vent en poupe, et rencontrâmes une île (île Ste-Hélène) qui est presque au milieu de la dite entrée, laquelle contient un quart de lieue de long, et passâmes à la bande du Sud de la dite île, où il n'y avait que de 3 à 4 pieds d'eau. Du commencement de la susdite île qui est au milieu, l'eau commence à venir de grande force; bien que nous eussions le vent fort bon nous ne pûmes pas beaucoup avancer; toutefois nous passâmes la dite île qui est à l'entrée du dit saut, mais nous vîmes mouiller l'ancre à la bande du Nord, contre une petite île. Nous appareillâmes aussitôt notre esquif, que l'on avait fait exprès pour passer le dit saut, dans lequel nous entrâmes, le dit sieur de Pont-gravé et moi, avec quelques autres sauvages que nous avions amenés pour nous montrer le chemin. Partant de notre barque, nous ne fîmes pas à 300 pas, qu'il nous fallut descendre, et quelques matelots se mettre à l'eau pour

passer notre esquif. Le canot des sauvages passait aisément.

Il y a deux grandes îles : une du côté du Nord, laquelle contient quelques quinze lieues de long, et presque autant de large, commence à quelques douze lieues dans la rivière de Canada, allant vers la rivière des Iroquois et vient tomber par-delà le saut ; l'île qui est à la bande du Sud a quelques quatre lieues de long et une demi-lieue de large (île Perrot).

Il y a proche du dit saut une montagne qui découvre assez loin dans les dites terres (Mont-Royal).

Venant à approcher du dit saut avec notre petit esquif et le canot, je vous assure que jamais je n'ai vu un torrent d'eau déborder avec une telle impétuosité bien qu'il ne soit pas beaucoup haut, n'étant en d'aucuns lieux que d'une brasse ou de deux, et au plus de trois. Il descend comme de degré en degré, et se fait un bouillonnement étrange de la force et raideur que va l'eau en traversant le dit saut, qui peut contenir une lieue. Nous fîmes par terre dans les bois, pour en voir la fin, où il y a une lieue, et où l'on ne voit plus de rochers ni de sauts ; mais l'eau y va si vite, que c'est un courant de 4 lieues dont on ne peut s'imaginer la vitesse. Après ce saut, il y en a 10 autres, la plupart difficiles à passer.

Tout ce pays du côté du saut que nous traversâmes par terre, est bois fort clair où l'on peut aisément passer avec armes.

Ne pouvant faire davantage nous nous en retournâmes à notre barque. Les sauvages nous dirent que passé le 1er saut que nous aurons vu ils faisaient 5 ou 6 lieues dans la rivière. Il y a une autre rivière qui va au pays des Algoûmequins qui sont à 60 lieues et puis passent 5 sauts, lesquels peuvent contenir du premier au dernier 8 lieues. Puis ils viennent dans

un lac et passent dans une rivière, font quelques lieues et rentrent dans un autre lac au bout duquel ils passent 5 autres sauts et puis encore quelques lacs et arrivent à un grand lac (lac Huron) où en été le soleil se couche au nord du dit lac, et en hiver se couche comme au milieu.

CHAPITRE IX.

Retour à Tadoussac, avec le rapport de plusieurs sauvages touchant le commencement de la Grande rivière de Canada, du nombre des sauts et lacs qu'elle traverse.

Nous partîmes du dit saut le 4 juin et revînmes ce dit jour à la rivière des Iroquois. Le 6 nous partîmes et vînmes mouiller l'ancre au lac. Le 7 nous fîmes mouiller l'ancre aux 3 Rivières. Le 8 nous fîmes à Québec, et le lendemain au bout de l'île d'Orléans, où les sauvages vinrent à nous.

Les sauvages nous dirent que passé le saut que nous avions vu il y a une rivière qui est en la bande du Nord, continuant le chemin dans la dite grande rivière, ils passent un saut, puis 5 autres sauts, puis entrent dans une rivière qui est comme manière de lac, puis passent encore quelques sauts et entrent dans un lac qui contient 150 lieues de long. Un peu plus loin à la bande du sud du dit lac il y a une autre rivière (Chouagen, ou Oswego) qui va aux Iroquois, puis venant à la fin du dit lac, ils rencontrent un autre saut, de là ils entrent dans un autre lac aussi grand que le premier. Ils n'ont été que fort peu dans ce dernier, et ont ouï dire qu'à la fin du dit lac, il y a une mer dont ils n'ont vu la fin, l'eau n'y est point salée et n'y gèle point.

Ce dit jour, nous fûmes proches de l'île aux Coudres. Le 10 nous vîmes près de l'île aux Lièvres où il vint d'autres sauvages en notre barque, entre lesquels il y avait un jeune homme Algoomequin, qui avait fort voyagé dans le dit lac, il nous dit que passé le dit saut que nous avons vu, qu'à quelques deux ou trois lieues, il y a une rivière qui va aux Algoomequins, où ils sont cabanés; et qu' allant en la dite grande rivière, il y a 5 sauts. Puis viennent dans un lac qui peut contenir quelque 15 lieues. Puis passent 5 autres sauts. De là ils entrent dans un grandissime lac et avançant dedans le lac il y a une île qui est fort grande, où, au-delà, l'eau est salubre; mais que passant quelque cent lieues plus avant, l'eau est mauvaise et du tout salée. Qu'il y a un saut qui peut contenir une lieue de large, d'où il descend un grandissime courant d'eau dans le dit lac (les chutes Niagara) que passé ce saut on ne voit plus de terre ni d'un côté ni de l'autre, sinon une mer si grande qu'ils n'en ont point vu la fin, ni ouï dire qu'aucun l'ait vue. Que le soleil se couche à main droite du dit lac, et qu'à son entrée il y a une rivière qui va aux Algoomequins et l'autre aux Iroquois, par où ils se font la guerre. Que la terre des Iroquois est montagneuse, moins fertile et aussi celle des Algoomequins.

Je leur demandai s'ils n'avaient pas connaissance de quelques mines. Ils nous dirent qu'il y a une nation qu'on appelle les Bons Iroquois qui disent qu'il y a une mine de franc cuivre au Nord. Que si on voulait y aller, ils y mèneraient ceux qui seraient désignés.

Le vendredi, 11 de juillet, nous fûmes de retour à Tadoussac.

CHAPITRE X.

De Tadoussac à l'île Percée—Baie des Moluës—Île Bonaventure—Baie des Chaleurs—Rivières, lacs et pays où se trouvent plusieurs sortes de mines.

Arrivés à Tadoussac, nous partîmes pour Gaspé. Le 13 août nous rencontrâmes une troupe de sauvages qui étaient cabanés du côté du Sud presque au milieu du chemin de Tadoussac à Gaspé. Leur sagamo s'appelle Armouchides, qui est tenu pour l'un des plus avisés et hardis qui soient entre les sauvages. Ils s'en allaient à Tadoussac pour troquer des flèches, contre des castors et martres des autres sauvages.

Le 14 du dit mois, nous arrivâmes à Gaspé qui est dans une baie comme une lieue et demie du côté du Nord; laquelle baie contient quelques sept ou huit lieues de long, et à son entrée quatre lieues de large. Il y a une rivière qui va quelques trente lieues dans les terres; puis nous vîmes une autre baie que l'on appelle la baie des Moluës, laquelle peut tenir quelques trois lieues de long, autant de large à son entrée. De là l'on vient à l'île Percée qui est comme un rocher fort haut, où il y a un trou par où les bateaux peuvent passer de haute mer; et de basse mer on peut aller de la grande terre à la dite île qui n'en est qu'à 4 ou 500 pas.

Puis il y a une autre île, comme au sud-est de l'île Percée environ une lieue, qui s'appelle l'île de Bonaventure et peut tenir de long une demi-lieue. Tous ces dits lieux de Gaspé, baie des Moluës, île Percée, sont les lieux où il se fait la pêche du poisson sec et vert.

Passant l'île Percée, il y a une baie qui s'ap-

pelle la Baie des Chaleurs et les sauvages disent qu'ils vont de la dite baie à Misamichi (Miramichi).

Continuant la dite côte, on range quantité de rivières et on vient à un lieu qui s'appelle Souricoua (Chédiac) où le sieur Privert a été pour découvrir une mine de cuivre. Les sauvages vont avec leurs canots dans cette rivière deux ou trois jours; puis ils traversent quelques 2 ou 3 lieues de terre jusqu'à la dite mine qui est sur le bord de la mer du côté sud. Continuant la dite côte on rencontre une île et un cap (Cap Breton) où les Souriquois hivernent. Les sauvages disent qu'en la dite baie des Chaleurs il y a une rivière qui a quelque 20 lieues dans les terres, où au bout est un lac (Métapédiac) qui s'assèche en été, et dans lequel ils trouvent un métal qui ressemble à l'argent; et qu'en un autre lieu proche du dit lac, il y a une mine de cuivre.

Voilà ce que j'ai appris des dits sauvages.

CHAPITRE XI.

Retour de l'île Percée à Tadoussac, avec la description des anses, ports, rivières, îles, rochers, et baies qui sont le long de la côte du Nord.

Nous partîmes de l'île Percée le 19 du dit mois pour Tadoussac et fûmes contrariés par des grands vents, ne voulant relâcher en pensant gagner du chemin, nous fûmes à la côte du Nord, le 28 de juillet, mouiller l'ancre à une anse qui est fort mauvaise à cause des rochers qu'il y a.

Le lendemain nous partîmes et vîmes à une plage où il y a un bon port et une petite rivière, où

il y a 3 îles (les îles de Jérémie). Puis allant à Esquemin (les Escoumins) nous rencontrâmes deux petites îles basses et un petit rocher.

Nous vîmes de là à Tadoussac, le 3 d'août. Toutes les terres ci-dessus sont basses à la côte, ni plaisantes ni fertiles.

CHAPITRE XII.

Les cérémonies que font les sauvages avant que d'aller à la guerre—Des sauvages Almouchicois et de leur monstrueuse forme—Discours du sieur de Privert de St-Malo sur la découverte de la côte d'Arcadie; mines, et fertilité du pays.

Arrivant à Tadoussac, nous trouvâmes les sauvages que nous avions rencontrés à la rivière des Iroquois, qui avaient fait rencontre au premier lac de 3 canots iroquois, lesquels se battirent contre dix autres des Montagnais, et apportèrent les têtes des Iroquois à Tadoussac, et il n'y eut qu'un Montagnais de blessé au bras, lequel songeant quelque chose il fallait que les dix autres le missent à exécution pour le rendre content, croyant aussi que sa plaie s'en porterait mieux. Si ce dit sauvage meurt, ses parents vengeront sa mort soit sur leur nation, ou sur d'autres, ou bien il faut que les capitaines fassent des présents aux parents du défunt, afin qu'ils soient contents, ou autrement, comme j'ai dit, ils useraient de vengeance, qui est une grande méchanceté entre eux.

Avant que les Montagnais partissent pour la guerre, ils s'assemblèrent avec leurs riches habits de fourrures, castors et autres peaux et cordons de dif-

férentes couleurs sur une place publique. Il y avait au devant d'eux un sagamo nommé Begourat, qui les menait à la guerre, ils étaient les uns derrière les autres, avec arcs, flèches, massues et rondelles de quoi ils se parent pour se battre; et allaient sautant les uns après les autres, en faisant plusieurs gestes de leur corps. Après ils commencèrent à danser puis firent leur tabagie. Après ces cérémonies, les sauvages s'en allèrent à la guerre contre les Iroquois.

Le 16 d'août nous partîmes de Tadoussac, et le 18 nous arrivâmes à l'île Percée, où nous trouvâmes le sieur Privert de St-Malo, qui venait de la mine où il avait été avec beaucoup de peine, pour la crainte que les sauvages avaient de faire rencontre de leurs ennemis, qui sont les Armouchiquois, peuples fort dispos et déterminés, et qui sont aux meilleures terres de toute l'Arcadie, aussi les Souriquois les craignent fort. Mais avec l'assurance que le sieur Privert leur donna, il les mena jusqu'à la dite mine où les sauvages le guidèrent. Il dit qu'il y avait quantité de cuivre comme il nous en a montré. Trois lieues plus loin il y a une montagne qui est d'une peinture noire. Puis, à 6 lieues plus loin il y a une île où se trouve un métal qui est brun et en le coupant blanc, leur ayant montré de l'argent, ils dirent que c'était semblable et qu'ils le trouvent dans la terre, à un pied ou deux.

Ils disent aussi qu'il y a d'autres mines mais qu'ils n'osent y aller sans des Français pour faire la guerre à leurs ennemis, qui les tiennent en leur possession.

Tout ce pays est beau et plat, et il y a de toutes les sortes d'arbres que nous avons vus en allant au premier saut de la grande rivière de Canada, fort peu de sapins et de cyprès.

Voilà ce que j'ai appris du dit sieur Privert.

CHAPITRE XIII.

D'un monstre épouvantable que les sauvages appellent Gougou, et de notre bref et heureux retour en France.

Il y a encore une chose étrange, digne d'être racontée, que plusieurs sauvages m'ont assuré être vraie : c'est que, proche de la Baie des Chaleurs, tirant au Sud, est une île où fait résidence un monstre épouvantable que les sauvages appellent Gougou, et m'ont dit qu'il avait la forme d'une femme, mais fort effroyable, et d'une telle grandeur, qu'ils me disaient que le bout des mats de notre vaisseau ne lui fût pas venu jusqu'à la ceinture tant ils le peignent grand, et que souvent il a dévoré et dévore beaucoup de sauvages ; lesquels il met dans une grande poche quand il les peut attraper, et puis les mange et ceux qui avaient évité le péril de cette malheureuse bête disaient que sa poche était si grande qu'il aurait pu y mettre notre vaisseau.

Ce monstre fait des bruits horribles dans cette île que les sauvages appellent le Gougou, et quand ils en parlent ce n'est qu'avec une peur si étrange qu'il ne se peut dire plus, et plusieurs m'ont assuré l'avoir vu. Le sieur de Prevert m'a dit qu'il était passé si proche de la demeure de cette effroyable bête, que lui et tous ceux de son vaisseau entendaient les sifflements étranges du bruit qu'elle faisait, et que les sauvages qu'il avait avec lui, lui dirent que c'était la même bête, et avaient une telle peur qu'ils se cachaient de toute part, craignant qu'elle fût venue à eux pour les emporter ; ce qui me fait croire ce qu'ils disent, c'est que tous les sauvages en général la craignent et en parlent si étrangement, que si je mettais tout ce qu'ils en disent, l'on le tiendrait

pour fable; mais je crois que c'est la résidence de quelque diable qui les tourmente de la façon.

Avant de partir de Tadousac pour retourner en France, un des sagamos des Montagnais nommé Bégourat, donna son fils au sieur du Pont, pour l'amener en France, et lui fut fort recommandé par le grand sagamo Anadabijou, le priant de le bien traiter et de lui faire voir ce que les deux autres sauvages que nous avions ramenés avaient vu. Nous leur demandâmes une femme des Iroquois qu'ils voulaient manger, laquelle ils nous donnèrent et l'avons aussi amenée avec le dit sauvage. Le sieur de Prevert a aussi amené 4 sauvages; un homme qui est de la côte d'Arcadie, une femme et deux enfants des Canadiens.

Le 24 d'août, nous partîmes de Gaspé, le vaisseau du sieur de Prevert et le nôtre. Le 5 septembre nous entrâmes sur le banc où se fait la pêche, et le 20 du dit mois nous arrivâmes par la grâce de Dieu, avec contentement d'un chacun, au port du Havre-de-Grâce.

1604

CHAPITRE Ier

Plusieurs voyages qui n'ont pas réussi.—Résolution des Français à cet effet—Entreprise du sieur de Mons.—Nouvelle commission pour continuer son entreprise.

En 1496, le roi d'Angleterre envoya Jean Chabot et Sébastien son fils, à la recherche d'un passage par le Nord, pour se rendre en Chine. Dans le même temps, le roi de Portugal y envoya Gaspard Cortercal. En 1534 et 1535 Jacques-Cartier partit au nom du roi François Ier. Six ans après le sieur de Roberval envoya Jean Alphonse, Saintongeois, plus au nord le long de la côte du Labrador. En 1576, 1577 et 1578, Martin Forbicher fit 3 voyages. Sept ans après Hunfrey Gilbert partit avec cinq navires, et alla se perdre sur l'île de Sable, où demeurèrent 3 de ses vaisseaux. En la même année et les 2 suivantes Jean Davis fit 3 voyages pour le même sujet. Et depuis, le capitaine Georges en fit un en 1590.

Tant de voyages inutiles ont fait résoudre les Français, en ces dernières années, à essayer de faire une demeure arrêtée de ce que nous appelons la Nouvelle France. Ce qui avait engagé le marquis de la Roche en l'an 1598 de prendre commission du roi pour habiter la dite terre. A cet effet il déchargea des hommes et munitions en l'île de Sable; mais les conditions à lui accordées par Sa Majesté lui ayant été déniées, il fut contraint d'abandonner son entreprise et laisser là ses gens. Un an après le capitaine Chauvin en prit une autre pour y conduire d'autres hommes; et peu après étant aussi révoquée, il ne pour suivit pas davantage.

Après ceux-ci, le sieur de Mons voulut tenter une chose désespérée, et en demanda commission à Sa Majesté. Il proposa à Sa Majesté un moyen pour supporter l'entreprise sans rien retirer des deniers royaux, savoir : de lui octroyer uniquement la traite des pelleteries. Ce qui lui fut accordé. Il se mit en grande dépense, et mena avec lui bon nombre d'hommes de diverses conditions, et y fit bâtir des logements nécessaires pour ses gens; laquelle dépense il fit pendant 3 ans, après lesquels, par l'importunité de certains marchands Basques et Bretons, ce qui lui avait été octroyé fut révoqué par le conseil, au grand préjudice du sieur de Mons : lequel par telle révocation fut contraint d'abandonner tout.

Mais comme il avait fait rapport au roi de la fertilité de la terre, et moi du moyen de trouver le passage de la Chine, sans les incommodités des glaces du Nord, ni les ardeurs de la zone torride, Sa Majesté commanda au sieur de Mons de faire nouvel équipage et renvoyer des hommes pour continuer ce qu'il avait commencé. Il le fit et pour ôter aux envieux l'ombrage qu'il leur avait apporté, il changea de lieu et vint au milieu des terres où il est plus facile de planter la foi chrétienne, que le long des rives de la mer, et ainsi faire que le Roi en puisse tirer un profit inestimable.

CHAPITRE II.

L'île de Sable—Cap Breton—De la Hève—Port-au-Mouton—Cap Nègre—L'île aux Cormorans—Cap Fourchu—L'île Longue—Baie Ste-Marie Port Ste-Marguerite et choses remarquables le long de cette côte.

Le sieur de Mons amassa environ 120 artisans qu'il fit embarquer en deux vaisseaux; l'un du port de 120 tonneaux dans lequel commandait le sieur de Pont-gravé, et l'autre de 150, où il se mit avec plusieurs gentilhommes.

Le 7 avril 1604, nous partîmes du Hâvre-de-Grâce, et Pont-gravé le 10, avec rendez-vous à Canso. Mais comme nous fûmes en pleine mer, le sieur de Mons prit sa route vers le port-au-Mouton, à cause qu'il est plus au midi et aussi plus commode pour aborder.

Le 1er de mai nous eûmes connaissance de l'île de Sable. Cette île est éloignée du cap Breton de 30 lieues environ et grande d'environ 15 lieues, il y a un petit lac. La terre est sablonneuse et ce ne sont que taillis et herbages où paissent des bœufs et des vaches que les Portugais y portèrent il y a plus de 60 ans, et qui servirent beaucoup aux gens du marquis de la Roche qui, en plusieurs années qu'ils y séjournèrent, prirent grande quantité de fort beaux renards noirs.

Par ordonnance de la cour du parlement de Rouen il y fut envoyé un vaisseau pour quérir les gens laissés là par le marquis de la Roche.

Le 8 du même mois nous eûmes connaissance du cap de la Hève.

Le 12 de mai, nous entrâmes dans un autre port à 5 lieues du cap de la Hève, où nous primes un vaisseau qui faisait traite des pelleteries. Le chef s'appelait Rossignol, dont le nom en demeura au port.

Le 13 nous arrivâmes au port au Mouton, qui est à 7 lieues de celui du Rossignol.

Aussitôt débarqués chacun commença à faire des cabanes selon sa fantaisie, sur une pointe à l'entrée du port, auprès de deux étangs d'eau douce.

Le sieur de Mons en même temps dépêcha une chaloupe dans laquelle il envoya avec des lettres un des nôtres, guidé par quelques sauvages, le long de la côte d'Acadie, chercher Pont-gravé. Il le trouva à la baie de Toutes-îles fort en peine de nous et lui présenta ses lettres. Aussitôt qu'il les eut lues, il s'en retourna à son navire à Canso, où il saisit quelques vaisseaux Basques qui faisaient la traite malgré la défense de Sa Majesté et envoya les chefs au sieur de Mons, lequel me donna la charge d'aller reconnaître la côte pour trouver un port pour la sûreté de notre vaisseau.

Je partis du port au Mouton le 19 de mai, dans une barque de huit tonneaux, accompagné du sieur Ralleau, son secrétaire, et de 10 hommes. Les côtes que je vis jusque là sont fort basses, couvertes de bois et remplies de gibier. Allant plus loin, nous fûmes passer la nuit à la baie du Sable (baie de Barrington) où nous pûmes mouiller sans crainte de danger.

Le lendemain nous allâmes au cap de Sable, qui est fort dangereux, il est à 2 lieues de la baie du Sable. De là nous fûmes à l'île aux Cormorans et à l'île Longue, puis à la grande baie Française (baie de Fundy) ainsi nommée par le sieur de Mons.

L'île Longue a 6 lieues de long et environ une lieue de large. Toute la côte est bordée de rochers dangereux.

Après l'île Longue nous fîmes 2 lieues au nord-est et trouvâmes une anse où les vaisseaux peuvent ancrer en sûreté. En ce lieu il y a une mine d'argent.

très bonne, selon le rapport du maître mineur Simon, qui était avec moi, plus loin nous trouvâmes une mine de fer. De l'autre côté de la baie, les terres sont basses et bonnes, où il y a un fort bon port, et en son entrée un banc par où il faut passer. J'ai nommé ce port, port Ste-Marguerite.

Après avoir connu le plus particulièrement qu'il me fut possible les côtes, ports et havres, je m'en retournai au passage de l'île Longue et continuant notre voyage, nous fûmes surpris d'un grand coup de vent qui nous contraignit d'échouer notre barque à la côte, où nous courûmes risque de la perdre; ce qui nous eût mis en une extrême peine. La tourmente finie nous nous remîmes en mer et le lendemain arrivâmes au port au Mouton, où le sieur de Mons nous attendait de jour en jour. Je lui fis narration de tout notre voyage et où nos vaisseaux pouvaient aller en sûreté.

Le lendemain, le sieur de Mons fit lever les ancres pour aller à la baie Ste-Marie, lieu reconnu propre pour notre vaisseau. Nous passâmes proche du cap de Sable et des îles aux Loups-marins, où le sieur de Mons se délibéra d'aller en chaloupe accompagné du sieur de Poitrincourt et de plusieurs autres gentilhommes en intention d'aller en l'île aux Tangueux, où nous avions auparavant tué quantité d'oiseaux à coups de bâton. Etant un peu loin de notre navire, il fut hors de notre puissance de la gagner et nous fûmes contraints de relâcher en un petit îlot pour passer la nuit. Le lendemain nous fûmes au cap Fourchu. Rangeant la côte, nous fûmes trouver notre vaisseau qui était en la baie Ste-Marie. Nos gens furent fort en peine de nous l'espace de deux jours, mais quand ils nous virent en lieu de sûreté, cela leur donna grande réjouissance.

Deux ou trois jours après notre arrivée, un de nos prêtres, appelé messire Aubry, de la ville de Paris, s'égara dans un bois en allant chercher son épée qu'il avait oubliée et fut 17 jours sans autre nourriture que quelques herbes et de petits fruits, gros comme des groseilles, qui viennent rampant sur la terre. Etant faible et débile, sans espérance de nous revoir jamais, il se trouva du côté de la baie Française, ainsi nommée par le sieur de Mons, proche de l'île Longue, où il n'en pouvait plus, quand une de nos chaloupes allant à la pêche l'aperçut et l'alla quérir. Le sieur de Mons l'avait fait chercher, tant par les siens que par des sauvages du pays qui coururent tout le bois et n'en apportèrent aucune nouvelle. On le vit revenir en la chaloupe au grand contentement de chacun, et il fut un long temps à se remettre en son premier état.

CHAPITRE III.

*Port-Royal—L'île Haute—Du port aux Mines—
Baie Française—Rivière St-Jean—L'île Man-
thane—De la rivière des Etchemins—De l'île de
Ste-Croix.*

A quelques jours de là le sieur de Mons se délibéra d'aller découvrir les côtes de la baie Française : et pour cet effet partit du vaisseau le 16 de juin et passâmes par le détroit de l'île Longue. Continuant nous entrâmes dans un beau et grand port, qui pourrait contenir 2,000 vaisseaux en sûreté. L'entrée est large de 800 pas, puis on entre dedans un port qui a deux lieues de long et une de large, que j'ai nommé Port Royal, où descendent trois rivières,

dont une assez grande, ayant un quart de lieue de large à son entrée, où il y a une île, laquelle peut contenir une demi-lieue de circuit. Nous fûmes 14 ou 15 lieues où la mer monte, et ne va pas beaucoup plus avant dans les terres pour porter bateaux. Dans le port il y a une autre île, distante de la première de deux lieues.

Après avoir reconnu ce port, nous partîmes pour aller plus avant dans la baie Française, et voir si nous ne trouverions pas la mine de cuivre qui avait été découverte l'année précédente. Mettant le cap au nord-est nous traversâmes une partie de la baie et passâmes par une île (île Haute) qui en est à une lieue, laquelle contient autant de circuit, et haute de 40 à 45 toises, entourée de gros rochers, excepté en un endroit qui est en talus, au pied duquel il y a un étang d'eau salée qui vient par dessous une pointe de cailloux. Le dessus de l'île est plat, couvert d'arbres, avec une fort belle source d'eau. En ce lieu il y a une mine de cuivre. De là nous fûmes à un port qui est à une lieue et demie où nous jugeâmes qu'était la mine de cuivre découverte par le sieur Prevert. Pour entrer dans ce port il faut reconnaître une batture de sable qui est à l'entrée. En quelques endroits le fond est vaseux et ablonneux, et les vaisseaux y peuvent échouer. Nous mîmes pied à terre pour voir si nous découvririons la mine du sieur Prevert, mais nous ne reconnûmes nulle apparence de la description du port tel qu'il nous l'avait figuré.

Aussi n'y avait-il pas été, mais bien deux ou trois des siens, guidés par les sauvages. Toutefois, nous trouvâmes en ce port deux mines de cuivre non en nature, mais par apparence, selon le rapport du mineur qui les jugea très bonnes.

Le 20 de juin nous partîmes du port aux Mines pour chercher un lieu propre à faire une demeure

arrêtée afin de ne point perdre de temps.

Etant arrivés à une rivière grande et profonde, nous l'appelâmes rivière St-Jean, parceque nous y arrivâmes ce jour-là. Cette rivière est dangereuse si on ne reconnaît bien certaines pointes et rochers qui sont des deux côtés. Nous ne la reconnûmes pas plus avant ; toutefois, Ralleau, le secrétaire du sieur de Mons, y fut quelque temps après trouver un sauvage appelé Secondon, chef de la dite rivière, lequel nous rapporta qu'elle était belle, grande et spacieuse. Les habitants du pays vont par cette rivière jusqu'à Tadoussac qui est dans la grande rivière de Saint-Laurent.

De la rivière St-Jean, nous fûmes à quatre fles, en l'une desquelles nous mîmes pied à terre et y trouvâmes grande quantité d'oiseaux appelés Margos, dont nous prîmes force petits, qui sont bons comme pigeonneaux. Le sieur de Poitricourt s'y pensa égarer. Mais enfin il revint à notre barque. Plus à l'ouest il y a d'autres fles dont une contenant six lieues, appelée Menane par les sauvages. Des fles aux Margos nous fûmes à une rivière qui s'appelle la rivière des Etchemins (rivière Ste-Croix) et passâmes par grande quantité d'fles. Faisant l'ouest nord-ouest nous entrâmes dans une rivière où nous trouvâmes deux fles dont l'une, au milieu, peut avoir 8 ou 900 pas de circuit, élevée de tous côtés de trois à quatre toises de rochers. Il y a un autre lieu à couvert pour mettre des vaisseaux de 80 à 100 tonneaux. C'est une fort bonne situation. Il y a des vaisseaux qui ne pourraient passer sur la rivière qu'à la merci du canon de celle-ci. C'est le lieu le meilleur pour la situation et la communication avec les sauvages de ces côtes et du dedans des terres, lesquels avec le temps on pourrait amener à la foi chrétienne. Ce lieu est nommé par le sieur de Mons l'île Ste-Croix. Passant, on voit une grande baie en

laquelle il y a deux îles; l'une haute et l'autre plate, et 3 rivières dont une grande qui va vers l'occident, c'est celle des Etchemins. Allant dedans environ 2 lieues, il y a un saut, où les sauvages portent leurs canots par terre environ 500 pas, puis rentrent dans la rivière, d'où en traversant un peu de terre on va dans la rivière St-Jean.

CHAPITRE IV.

Le sieur de Mons fortifie Ste-Croix et y fait des logements—Retour des vaisseaux en France et de Ralleau, secrétaire du sieur de Mons..

N'ayant trouvé lieu plus propre que l'île Ste-Croix, nous commençâmes à faire une barricade sur un petit flot un peu séparé de l'île, qui servait de plateforme pour mettre notre canon.

La barricade achevée, le sieur de Mons envoya sa barque pour avertir le reste de nos gens qui étaient en la baie Ste-Marie qu'ils vinssent à Ste-Croix.

Quelques jours après nos vaisseaux étant arrivés, chacun mit pied à terre et le sieur de Mons commença à employer les ouvriers à bâtir des maisons pour notre demeure, et me permit de faire l'ordonnance de notre logement.

Pendant que nous bâtions nos logis, le sieur de Mons envoya le capitaine Fougues dans le vaisseau de Rossignol, pour aller trouver Pont-gravé à Canso, afin d'avoir ce qui restait des commodités pour notre habitation.

Quelque temps après, il arriva une petite barque du port de 8 tonneaux, où était du Glas de Honfleur, pilote du vaisseau de Pont-gravé, avec les

maîtres des navires Basques qui avaient été pris par Pont en faisant le trafic. Le sieur de Mons les reçut humainement et les renvoya par le dit du Glas à Pont-gravé pour qu'il emmenât à la Rochelle les vaisseaux qu'il avait pris afin que justice en fut faite. Cependant, on travaillait fort et ferme aux logements : les charpentiers au magasin et logis du sieur de Mons, et tous les autres chacun au sien ; comme moi au mien, que je fis avec l'aide de quelques serviteurs que le sieur d'Orville et moi avions, lequel fut achevé sans délai, et où le sieur de Mons se logea en attendant que le sien le fût. On fit un four et un moulin à bras pour moudre nos blés. L'on fit aussi quelques jardinages.

Quelques jours après le sieur de Mons se délibéra de savoir où était la mine de cuivre franc que nous avions tant cherchée et pour cet effet m'envoya avec un sauvage appelé Messamouët. Je partis dans une barque avec 9 matelots. A 8 lieues de l'île, tirant à la rivière St-Jean, nous trouvâmes une mine de cuivre. Quand nous fûmes au lieu où nous prétendions trouver celle que nous cherchions, le sauvage ne la put trouver, de sorte qu'on s'en revint, laissant cette recherche pour une autre fois.

Quand je fus de retour le sieur de Mons résolut de renvoyer les vaisseaux en France et aussi le sieur de Poitrincourt qui n'était venu que pour son plaisir et qui demanda au sieur de Mons le Port Royal, qu'il lui donna suivant le pouvoir qu'il avait du Roi. Il renvoya aussi Ralleau, son secrétaire, pour mettre ordre à quelques affaires ; lesquels partirent de Ste-Croix le dernier jour d'août 1604.

CHAPITRE V.

De la côte, peuples et rivière de Norembegus, et de tout ce qui s'est passé durant les découvertes de celle-ci.

Après le départ des vaisseaux, le sieur de Mons m'envoya à la découverte le long de la côte de Norembegue, et je partis de Ste-Croix le 2 de septembre avec 12 matelots et 2 sauvages. Ce jour-là nous trouvâmes les vaisseaux où était le sieur de Poitricourt qui étaient ancrés à l'embouchure de la rivière Ste-Croix, à cause du mauvais temps duquel lieu nous partîmes le 5. Continuant notre route nous fîmes ce jour-là 25 lieues et nous passâmes proche d'une île qui contient environ 4 ou 5 lieues de long, près de laquelle nous pensâmes perdre notre barque sur un petit rocher qui fit une ouverture à notre barque près de la quille, de cette île jusqu'au nord à la terre ferme il n'y a pas cent pas de large (Monts-déserts). Elle est fort haute, coupée par endroits, qui paraissent, étant en mer, comme 7 ou 8 montagnes rangées les unes proches des autres. Je l'ai nommée l'île des Monts-déserts.

Le lendemain 6 du mois, nous fîmes 2 lieues et aperçûmes une fumée dedans une anse et vîmes deux canots conduits par des sauvages, qui vinrent nous reconnaître, j'envoyai les deux nôtres dans un canot pour les assurer de notre amitié. La crainte qu'ils avaient de nous les fit retourner. Le lendemain matin ils revinrent, je leur fis donner du biscuit et quelques bagatelles. Ces sauvages étaient venus à la chasse aux castors. Ayant fait alliance avec eux, ils nous guidèrent en leur rivière de Peimtegouët (Pentagouet), où ils nous dirent que leur capitaine Bessabez en était le chef.

Or, les sauvages furent avertir Bessabez, leur chef, et d'autres sauvages, qui allèrent en une autre petite rivière avertir aussi le leur, nommé Cabahis et l'avertir de notre arrivée.

Le 16 du mois il vint à nous quelque 30 sauvages et le dit Bessabez avec 6 canots. Aussitôt que les sauvages qui étaient à terre le virent arriver ils se mirent tous à chanter, danser et sauter, jusqu'à ce qu'il eut mis pied à terre; puis s'assirent tous en rond. Cabahis, l'autre chef, arriva peu après avec 20 ou 30 de ses compagnons et se réjouirent fort de nous voir, c'était le première fois qu'ils voyaient des chrétiens.

Je fus à terre avec quelques-uns de mes compagnons et 2 de nos sauvages qui servaient de trucheman et je donnai ordre à ceux de notre barque d'approcher près des sauvages, et tenir leurs armes prêtes pour faire leur devoir. Bessabez nous fit asseoir et commença à pétuner avec ses compagnons. Ils nous firent présent de gibier.

Je dis à notre trucheman de faire entendre à Bessabez, Cabahis et leurs compagnons que le sieur de Mons m'avait envoyé par devers eux pour les voir, les tenir en amitié, et les mettre d'accord avec les Souriquois, leurs ennemis, et qu'il désirait habiter leur terre et leur montrer à la cultiver, afin qu'ils ne traînaient plus une vie si misérable. Ce dont ils furent très contents, disant qu'il ne pouvait leur arriver plus grand bien que notre amitié. Après la harangue, je leur fis quelques présents et nous nous séparâmes. Tout le reste de ce jour et la nuit, ils ne firent que danser, chanter et faire bonne chère, attendant le jour auquel nous traitâmes quelques castors; et après, chacun s'en retourna, Bessabez avec ses compagnons de son côté et nous du nôtre, fort satisfaits d'avoir eu connaissance de ces peuples.

Le 17 du mois, je pris la hauteur et partimes pour aller à une autre rivière appelée Quinibequy, distante de ce lieu de 35 lieues, et près de 20 de Bédabedec. Cette nation de sauvages de Quinibequy s'appelle Etchemins.

Le 18 du mois, nous passâmes près d'une petite rivière où était Cabahis, qui vint avec nous dans notre barque environ 12 lieues. Et lui ayant demandé d'où venait la rivière de Norembegue, il me dit qu'elle passe le saut et que, faisant quelque chemin en icelle, on entrerait en un lac par où ils vont en la rivière de Ste-Croix, d'où ils vont quelque peu par terre, puis entre dans la rivière des Etchemins, et qu'il y a encore une autre petite rivière qui vient se décharger à une lieue de Québec, qui est sur le grand fleuve St-Laurent.

Le 20 du mois, nous passâmes les montagnes de Bedabedec, où nous mouillâmes l'ancre. Nos sauvages nous quittèrent ne voulant venir à Quinebequy parce que les sauvages du lieu sont leurs grands ennemis. Nous fîmes environ 8 lieues jusqu'à une île distante de Quinibequy 10 lieues.

Considérant le peu de vivres que nous avions, nous résolûmes de retourner à notre habitation, attendant l'année suivante où nous espérons y revenir. Nous rebroussâmes donc chemin le 23 septembre et arrivâmes en notre habitation le 2 octobre suivant. Je crois que ce lieu est aussi mal agréable en hiver que celui de notre habitation, dont nous fûmes bien déçus.

CHAPITRE VI.

Du mal de terre—A quoi les hommes et femmes sauvages passent le temps durant l'hiver—Ce qui se passa en l'habitation pendant l'hivernement.

Comme nous arrivâmes à l'île Ste-Croix, chacun achevait de s'y loger. L'hiver nous surprit plus tôt que nous ne l'espérions, et nous empêcha de faire beaucoup de choses que nous nous étions proposées.

Néanmoins le sieur de Mons fit faire des jardinages dans l'île. Beaucoup d'autres aussi défrichèrent et semèrent des graines diverses qui vinrent assez bien. Je fis de même. Mais comme l'île n'était que sable, tout y brûlait presque lorsque le soleil y donnait. Le sieur de Mons fit aussi défricher à la grande terre pour y faire des jardinages, et aux sauts, il fit labourer à trois lieues de notre habitation, et y fit semer du blé qui y vient très beau et à maturité.

Les neiges commencèrent le 6 du mois d'octobre. Le 3 décembre nous vîmes passer des glaces qui venaient de quelque rivière. Les froids furent plus excessifs et de plus longue durée qu'en France. Il ne pleut presque pas en hiver. Nous eûmes 4 pieds de neige jusqu'à la fin d'avril.

Durant l'hiver il se mit une certaine maladie entre plusieurs de nos gens, appelée mal de terre ou scorbut. Il s'engendrait en la bouche de ceux qui l'avaient de gros morceaux de chair qui causaient la putréfaction. Les dents ne leur tenaient presque point, et l'on coupait souvent ces morceaux de chair qui leur faisaient jeter force sang par la bouche. Après, il leur prenait une grande douleur de bras et jambes, lesquels demeuraient gros et durs, tachetés comme de morsures de puces, et ne pouvaient mar-

cher. Ils avaient aussi des douleurs de reins, d'estomac et de ventre; une toux fort mauvaise et courte haleine; bref, ils étaient en tel état que la plupart des malades ne pouvaient se lever ni remuer, et même ne pouvaient se tenir debout, de façon que de 79 que nous étions il en mourut 35. Et plus de 20 qui en furent bien près. Nous ne pûmes trouver aucun remède pour ces maladies et l'on fit l'ouverture de plusieurs pour reconnaître la cause de leur maladie.

L'on trouva à beaucoup les parties intérieures gâtées, comme les poumons altérés, la rate enflée, le foie tacheté et n'ayant pas sa couleur naturelle.

Nos chirurgiens ne purent mieux faire pour eux que pour les autres. Ceux qui restèrent malades furent guéris au printemps.

Durant cet hiver nos boissons gelèrent toutes, hormis le vin d'Espagne. On donnait le cidre à la livre. Nous étions contraints d'user de très mauvaise eau et boire de la neige fondue. Le travail du moulin à bras était fort pénible d'autant que la plupart étant mal couchés n'avaient quasi point de force, et aussi on ne mangeait que chair salée et légumes durant l'hiver, ce qui à mon avis causa cette fâcheuse maladie.

Les sauvages qui y habitent vont, durant l'hiver, à la chasse, de quoi ils vivent. Et si les neiges ne sont pas grandes ils ne font guère de profit, d'autant qu'ils ne peuvent rien prendre et pâtissent fort. Ils se vêtent l'hiver de fourrures de castors et d'élans. Les femmes font tous les habits. Quand ils vont à la chasse ils chaussent de grandes raquettes et n'enfoncent pas dans la neige. Au mois de mars suivant il vint quelques sauvages qui nous firent part de leur chasse et nous leur donnâmes du pain et autres choses en échange. Voilà la façon de vivre en hiver de ces gens-là, qui me semble être bien misérable.

Nous attendions nos vaisseaux à la fin d'avril mais n'arrivant point, le 15 de mai, le sieur de Mons fit accommoder une barque de 15 tonneaux et une autre de 7 afin de nous en aller à la fin du mois de juin à Gaspé, chercher des vaisseaux pour retourner en France si les nôtres n'arrivaient, mais Dieu nous assista mieux que nous espérions, car le 15 de juin suivant étant en garde sur les 11 heures du soir, le Pont, capitaine de l'un des vaisseaux du sieur de Mons, arriva dans une chaloupe, lequel nous dit que son navire était ancré à 6 lieues de notre habitation, et fut le bienvenu.

Le lendemain le vaisseau arriva, et vint mouiller l'ancre proche de notre habitation avec force canonades et éclat des trompettes. Le Pont nous dit qu'il venait après lui un vaisseau de St-Malo appelé St-Etienne pour nous apporter des vivres.

Le 17 du mois le sieur de Mons se délibéra d'aller chercher un lieu plus propre pour habiter et de meilleure température. Pour cet effet il fit équiper la barque dans laquelle il avait pensé aller à Gaspé.

CHAPITRE VII.

Découverte de la côte des Almouchiquois et des particularités de ce voyage.

Le 18 du mois de juin 1605, le sieur de Mons partit de l'île Ste-Croix avec quelques gentilhommes, 20 matelots, un sauvage nommé Panounias et sa femme qu'il ne voulut laisser, pour nous guider au pays des Almouchiquois.

En rangeant la côte nous vîmes une île où il y

avait grande multitude de corneilles et nous l'avons nommée île aux Corneilles. De là nous fîmes à l'île des Monts-déserts.

Le 1er juillet nous fîmes quelques 25 lieues entre la pointe de Bedabedec jusqu'à la rivière Quinibequy, où à l'ouest est une île que nous avons nommée île de la Tortue.

Nous entrâmes dans la rivière et fîmes rencontre de deux canots qui étaient venus à la chasse aux oiseaux. Nous accostâmes ces sauvages et fîmes amitié avec eux et les autres sauvages de cette rivière. Allant plus avant nous vîmes leur capitaine nommé Manthoumermer, lequel vint à nous dans un canot. Approchant de notre barque, il fit une harangue, où il faisait entendre qu'il était bien aise de nous voir et qu'il désirait notre alliance, et qu'il enverrait le lendemain à deux autres capitaines qui étaient dans les terres, l'un appelé Marchim, et l'autre Sazinou, chef de la rivière Quinibequy. Le sieur leur fit donner des galettes et des pois, dont ils furent fort contents. Le lendemain ils nous guidèrent en descendant la rivière par un autre chemin que celui par où nous étions venus pour aller à un lac, et passant par des îles, ils laissèrent chacun une flèche proche d'un cap par où les sauvages passent et croient que s'ils ne le faisaient il leur arriverait malheur. Par delà ce cap nous passâmes un saut d'eau fort étroit. Les sauvages portèrent leurs canots par terre; après avoir franchi ce saut, nous vîmes de belles prairies et poursuivant notre route nous vîmes au lac où il y a quelques îles et deux rivières, celle de Quinibequy qui vient du nord nord-est, et l'autre du nord-ouest par où devaient venir Marchim et Sazinou, mais ne les voyant pas venir nous vîmes mouiller l'ancre à l'embouchure de la rivière. L'île de la Tortue est devant l'entrée de la dite rivière. L'on va par cette rivière au travers des

terres jusqu'à Québec. La rivière Quinibequy est fort dangereuse pour les vaisseaux à demi-lieue au dedans à cause des nombreux rochers qui s'y trouvent.

Les peuples vivent comme ceux de notre habitation et nous dirent que les sauvages qui semaient le blé d'Inde étaient fort avant dans les terres.

Le 8 du mois nous partîmes de l'embouchure de cette rivière et nous fîmes 4 lieues en passant une baie d'où l'on voit de grandes montagnes à l'ouest, où est la demeure d'un capitaine appelé Aneda qui se tient proche de la rivière Quinibequy. Je me persuadai par ce nom que c'était un de sa race qui avait trouvé l'herbe appelée aneda que Jacques Cartier a dit avoir grande puissance contre la maladie appelée scorbut. Les sauvages ne connaissent point cette herbe, bien que leur chef porte ce nom.

Le lendemain nous fîmes mouiller l'ancre derrière un petit flot proche de la grande terre, où nous vîmes plus de 80 sauvages qui accouraient pour nous voir. Le sieur de Mons envoya 2 hommes avec notre sauvage Panounias pour les aller trouver et après avoir fait amitié avec eux ils nous baillèrent un de leurs gens et nous leur laissâmes un des nôtres.

Le sieur de Mons fut visiter une île qui contient de beaux raisins et la nommâmes île de Bacchus. Nous levâmes l'ancre et entrâmes dans une petite rivière et comme nous eûmes mouillé l'ancre il vint à nous quantité de sauvages. Leur capitaine nommé Honomechin arriva et s'en vint tournoyer autour de notre barque. On envoya quelques marchandises à terre pour traiter avec eux. Le sieur de Mons fit quelques présents au chef dont il fut très content.

Ces sauvages se rasent les cheveux de dessus le crâne et portent le reste très longs qu'ils tortillent par derrière avec des plumes qu'ils attachent sur

leur tête. Ils se peignent le visage de noir et de rouge. Ils cultivent la terre.

Le lendemain, le sieur de Mons fut à terre pour voir leur culture et moi avec lui.

Nous y vîmes du blé d'Inde, des citrouilles, du petun, des fèves. Les sauvages se tiennent en ce lieu et ont une grande cabane entourée de palissades. Ce lieu est fort plaisant. La rivière est abondante en poisson et à l'entrée il y a un îlet où l'on pourrait faire une bonne forteresse et y être en sûreté.

Le 12 de juillet nous partîmes de la rivière appelée Chouïacoet et allâmes à un cap que nous avons nommé Port aux îles. Mettant le cap au nord-est on entre dans un autre port où il y a plusieurs îles.

Le 15 du dit mois nous fîmes 12 lieues et le lendemain nous fûmes à un cap que nous nommâmes cap aux îles, près duquel il y avait un canot avec 5 ou six sauvages qui vinrent à nous lesquels étant près de notre barque s'en allèrent danser sur le rivage.

Le sieur de Mons m'envoya à terre pour les voir, et leur donner à chacun un couteau et un biscuit, ce qui les fit danser davantage. Ayant fait une demi-lieue nous aperçûmes plusieurs sauvages sur la pointe d'un rocher qui couraient le long de la côte, en dansant, vers leurs compagnons, par les avertir de notre venue. Nous ayant montré le quartier de leur demeure, ils firent signal de fumée pour nous montrer l'endroit de leur habitation.

Nous fûmes mouiller l'ancre proche d'un petit îlet, où l'on envoya notre canot pour porter quelques couteaux et galettes aux sauvages. Après un arrêt de 2 heures nous levâmes l'ancre. Poursuivant notre route nous fîmes 8 lieues et aperçûmes force sauvages qui accouraient pour nous voir. Le sieur de Mons envoya deux ou trois hommes vers eux. Nous

ne pûmes savoir le nom de leur chef ne parlant pas leur langue.

Le lendemain, 17 du dit mois, nous levâmes l'ancre et ne fîmes que 5 lieues et allâmes ancrer au pied d'un cap que nous nommâmes St-Louis et où il vint 15 ou 16 canots de sauvages qui montrèrent grand signe de réjouissance.

Le sieur de Mons envoya 4 hommes à terre dans notre canot pour voir leur chef nommé Honabetha, lequel nous vint voir en notre bord, avec nombre de ses compagnons. L'on reçut le chef fort humainement et il s'en retourna.

Il y a dans cette baie (baie de Boston) une rivière fort spacieuse que nous avons nommée la rivière du Gas (du nom de monsieur de Mons, Pierre du Gas).

CHAPITRE VIII.

Continuation des découvertes de la côte des Almouchiquois, et de ce que nous y avons remarqué de particulier.

Le lendemain nous doublâmes le cap St-Louis et fîmes ce jour 2 lieues et nous vîmes quantité de cabanes et jardinages.

Nous entrâmes dans une petite anse et 3 canots vinrent à nous pour nous prier d'entrer en leur rivière, mais nous ne pûmes les vents étant contraires.

Je descendis à terre et fus reçu fort gracieusement par les sauvages avec qui, moyennant quelques présents, je fis amitié.

Le 19 du mois nous partîmes de ce lieu et vin-

mes mouiller l'ancre à la côte où nous vîmes quelques sauvages, vers lesquels furent 4 de nos gens. Etant à environ une lieue et demie de nous, un sauvage vint à eux en dansant et qui s'en alla donner avis de notre venue à ceux de son habitation.

Le lendemain 20, nous fûmes en un lieu fort dangereux à cause des lames où nous pouvions nous briser. Comme nous fûmes dedans, nous vîmes ce lieu assez spacieux, tout entouré de maisonnettes, à l'entour desquelles chacun a autant de terre qu'il lui est nécessaire pour sa nourriture. Il vint à nous quantité de sauvages, tant hommes que femmes, et nous avons nommé ce lieu Mallebarre (aujourd'hui Nauset).

Le 21, le sieur de Mons prit résolution d'aller voir leur habitation et l'accompagnâmes 9 ou 10 avec nos armes. Nous leur demandâmes s'ils habitaient toujours là, et s'il neigeait beaucoup. Ce que nous ne pûmes bien savoir ne connaissant pas leur langage, bien qu'ils s'y efforçassent par signes. Je tiens cependant que le pays est tempéré et l'hiver pas rude.

Le 23 juillet, 5 marins étant allés à terre pour chercher de l'eau douce dans des chaudières, un sauvage prit de force la chaudière d'un matelot qui était sans arme. Un des nôtres voulant courir après ne put l'atteindre. Les autres sauvages voyant que nos matelots accouraient à notre barque en nous criant que nous tirassions quelques coups de mousquet sur eux, qui étaient en grand nombre, ils se mirent à fuir. Il y en avait quelques-uns dans notre barque qui se jetèrent à l'eau et nous n'en pûmes saisir qu'un. Ceux qui étaient à terre, les voyant nager, retournèrent droit au matelot à qui ils avaient ôté la chaudière, et lui tirèrent plusieurs coups de flèches par derrière et l'abattirent, ce que

voyant, ils coururent aussitôt sur lui et l'achevèrent à coups de couteau. On fit diligence d'aller à terre, et on tira des coups d'arquebuse de notre barque, dont la mienne creva entre mes mains et me pensa perdre. Les sauvages entendant cette décharge se mirent à la fuite, qu'ils redoublèrent quand ils nous virent à terre; d'autant qu'ils avaient peur, nous voyant courir après eux. Il n'y avait point apparence de les attraper, car ils courent comme des chevaux. L'on apporta le mort, qui fut enterré quelques heures après. Cependant nous tenions toujours le prisonnier attaché par les mains et les pieds, craignant qu'il ne s'enfuit.

Le sieur de Mons le laissa aller, persuadé qu'il n'y avait point de sa faute, et qu'il ne savait rien de ce qui s'était passé, ni même ceux qui étaient pour lors dedans ou autour de notre barque. Quelques heures après il vint des sauvages vers nous, faisant des excuses par signes et démonstrations, que ce n'était pas eux qui avaient fait cette méchanceté, mais d'autres plus éloignés dans les terres. On ne leur fit point de mal, bien qu'il fût en notre puissance de nous venger.

Tous ces sauvages ne portent point de robes ni de fourrures, mais se couvrent seulement d'une petite peau et se rasent le poil dessus la tête comme ceux de la rivière Chouacouet. Je vis une fille coiffée assez proprement, d'une peau teinte en rouge brodée avec de petites porcelaines; une partie de ses cheveux pendaient en arrière, et le reste entrelacé de diverses façons. Ces peuples se peignent le visage de rouge et de noir et s'arrachent la barbe au fur et à mesure qu'elle croît. Ils ne savent ni adorer ni prier et ils ont quelques superstitions comme les autres. Pour armes, ils ont des piques, massues, arcs et flèches. Ils semblent meilleurs que ceux du Nord; mais

à bien parler, ne valent pas grand chose. Ils sont voleurs et s'ils ne peuvent attraper avec les mains, ils cherchent avec leurs pieds. Ils échangeaient avec nous des arcs, flèches et carquois, pour des épingles et des bonbons. Il faut vivre en méfiance avec eux, toute^sis sans le leur faire apercevoir.

Nous vîmes un oiseau marin qui a le bec noir, le haut un peu aquilin, et long de quatre pouces, fait en forme de lancette, la partie inférieure représentant le manche et la supérieure la lame qui est brune, tranchante des deux côtés et plus courte d'un tiers que l'autre, qui étonne beaucoup de personnes qui ne peuvent comprendre comment cet oiseau peut manger avec un tel bec.

Les sauvages disent qu'il vient d'autres oiseaux qui sont fort gros. Ils nous en montrèrent des plumes qu'ils mettent sur leur tête. Nous jugeâmes que c'étaient des coqs d'Inde par la démonstration qu'ils nous en firent et par le chant de l'oiseau qu'ils imitèrent.

CHAPITRE IX.

Retour des découvertes de la côte des Almouchiquois.

Ayant demeuré plus de 5 semaines et nos vivres étant bien petits, le sieur de Mons se délibéra de s'en retourner à l'île Ste-Croix, afin de trouver un lieu plus propre pour notre habitation.

Le 25 de juillet nous partîmes, et au sortir nous courûmes risque de nous perdre sur la barre qui est à l'entrée, par la faute de nos pilotes appelés Cra-molet et Champdoré, maîtres de la barque, qui

avaient mal balisé l'entrée du chenal du côté du sud par où nous devions passer. Ayant évité ce péril, nous mîmes le cap au nord, six lieues jusqu'au cap blanc et de là jusqu'au cap des îles; puis mîmes le cap à l'est-nord-est jusqu'à Chouacoet, où nous vîmes le capitaine sauvage Marchim que nous avions espéré voir au lac de Quinibequy, lequel avait la réputation d'être l'un des vaillants hommes de son pays. Il avait la façon belle et tous ses gestes paraissaient graves, quelque sauvage qu'il fût.

Le sieur de Mons lui fit présent de plusieurs choses, dont il fut très satisfait, et en récompense donna un jeune garçon Etchemin qu'il avait pris en guerre, que nous emmenâmes avec nous, et partîmes de ce lieu en bons amis et arrivâmes à Quinibequy le 29 du mois, où nous pensions trouver un sauvage appelé Safinou que nous attendîmes quelque temps, pensant de retirer de lui un jeune homme et une jeune fille Etchemin qu'il tenait prisonniers. En l'attendant il vint à nous un capitaine appelé Anafou pour nous voir, et fîmes alliance avec lui. Il nous dit qu'il y avait un vaisseau à dix lieues du port, qui faisait la pêche et que ceux qui étaient dedans avaient tué 5 sauvages et selon la façon dont il nous dépeignait les gens du vaisseau, nous les jugeâmes être Anglais. Voyant que le dit Safinou ne venait point, nous partîmes et le lendemain, 1er août, nous passâmes la nuit au cap Corneille.

Le 2, nous vîmes à l'entrée de la rivière Ste-Croix du côté de l'ouest. Ayant mouillé l'ancre, le sieur de Mons s'embarqua dans un canot à 6 lieues de l'habitation de Ste-Croix, où le lendemain nous arrivâmes avec notre barque. Nous y trouvâmes le sieur des Antons, de St-Malo, qui était venu en l'un des vaisseaux du sieur de Mons, pour apporter des vivres pour ceux qui devaient hiverner en ce pays.

CHAPITRE X.

L'habitation de l'île Ste-Croix, transportée au Port Royal.

Le sieur de Mons se délibéra de changer de lieu et faire une autre habitation pour éviter les froidures et mauvais hiver que nous avons eu en l'île Ste-Croix. N'ayant trouvé aucun port qui nous fut propre pour lors, et vu le peu de temps que nous avons à nous loger et bâtir des maisons à cet effet, nous fîmes équiper deux barques que l'on chargea de la charpenterie des maisons de Ste-Croix, pour la porter au Port Royal, à 25 lieues de là, où on jugeait y être la demeure beaucoup plus douce et tempérée. Le Pont et moi partîmes pour y aller; où étant arrivés nous choisîmes un lieu un peu élevé autour duquel il y a plusieurs bonnes sources d'eau.

Ce lieu est devant l'île qui est à l'entrée de la Quille. Et au nord de nous il y a un côteau de montagnes. Tout le pays est rempli de forêts très épaisses.

Ayant donc reconnu la situation bonne, on commença à défricher le lieu et dresser les maisons. Après que tout fut mis en ordre, le sieur de Mons se délibéra de retourner en France pour demander à Sa Majesté ce dont il avait besoin pour son entreprise. Et pour commander en son absence il laissa le Pont-gravé en cette charge; ce qu'il eut pour agréable, et fit achever de bâtir ce qui restait en l'habitation. Et moi je pris résolution d'y rester aussi, sur l'espérance de faire de nouvelles découvertes vers la Floride: ce que le sieur de Mons trouva fort bon.

CHAPITRE XI.

Ce qui se passa depuis le départ du sieur de Mons, jusqu'à ce que voyant qu'on n'avait point de nouvelles de ce qu'il avait promis, on partit de Port Royal pour retourner en France.

Aussitôt que le sieur de Mons fut parti, de 30 ou 45 qui restèrent, une partie commença à faire des jardins. J'en fis un pour éviter l'oisiveté, entouré de fossés pleins d'eau, dans lesquels il y avait de très belles truites que j'y avais mises et où descendaient trois ruisseaux de fort belle eau courante. Je fis une petite écluse contre le bord de la mer, pour écouler l'eau quand je voulais. Ce lieu était tout environné de prairies, où j'accommodai un cabinet avec de beaux arbres, pour y aller prendre la fraîcheur. Je fis aussi un petit réservoir pour y mettre du poisson d'eau salée, que nous prenions au besoin. J'y semai des graines qui vinrent fort bien et je prenais un singulier plaisir à mon travail. Nous y allions souvent passer le temps, et les petits oiseaux d'alentour en avaient du contentement, car ils s'amassaient en quantité et y faisaient un ramage et gazouillis si agréable, que je pense n'en avoir jamais ouï de semblable.

Quelques jours après que les bâtiments furent achevés, je fus à la rivière St-Jean, pour chercher le sauvage appelé Secondon, lequel avait mené les gens de Prévert à la mine de cuivre, que j'avais déjà été chercher avec le sieur de Mons. L'ayant trouvé, je le priai de venir avec nous : ce qu'il m'accorda, fort librement, et il nous la vint montrer. Nous y trouvâmes quelques petits morceaux de cuivre de l'épaisseur d'un sou. Le mineur, maître Jacques,

natif d'Esclavonie, nous dit qu'il n'était pas possible de trouver du cuivre pur dessus la terre sans en avoir dessous. La vérité est, que si la mer ne couvrirait deux fois le jour les mines et qu'elles ne fussent en rochers si durs, on pourrait en tirer quelque chose.

Après, nous retournâmes à notre habitation, où nous trouvâmes de nos gens malades du mal de terre dont 12 moururent sur 45 que nous étions. Notre chirurgien appelé des Champs, de Honfleur, homme très expert, fit l'ouverture de quelques corps et trouva les mêmes causes et effets qu'à ceux qui furent ouverts en l'île Ste-Croix.

Le 20 décembre il commença à neiger, et il passa quelques glaces par devant notre habitation.

Le 20 de février 1606, il vint un si grand coup de vent qu'il abattit une grande quantité d'arbres avec leurs racines et beaucoup qu'il brisa. C'était chose étrange à voir.

Le 1er mars, Pont-gravé fit accommoder une barque du port de 17 tonneaux pour aller en Floride.

Le 16 nous partîmes et eûmes si mauvais vents, que nous pensions faire naufrage, car notre barque vint se jeter sur un petit rocher, et n'attendions que l'heure de la voir briser. En ce désespoir il vint un coup de mer si grand qu'il nous fit franchir le rocher et nous jeta en une petite plage de sable qui nous garantit du naufrage.

La barque étant échouée, l'on commença promptement à décharger ce qu'il y avait dedans. Ayant raccommodé notre barque, on la rechargea et le beau temps revenu, nous partîmes le 21 mars et fûmes au port aux Coquilles qui est à l'entrée de la rivière Ste-Croix. Nous y arrêtâmes jusqu'au 29 du dit mois et Pont-gravé prit la résolution de relâcher au Port Royal pour voir en quel état étaient nos com-

pagnons. Y étant arrivés, le Pont fut atteint d'un mal de cœur, qui nous retarda jusqu'au 8 d'avril.

Le 9, il s'embarqua, bien décidé à voir les côtes de la Floride. Le lendemain, Champdoré vint demander à Pont-gravé s'il fallait lever l'ancre, lequel lui dit que s'il jugeait le temps propre, qu'il partit. Aussitôt Champdoré fit lever l'ancre. Le temps était fort obscur, pluvieux et plein de brumes. Comme l'on sortait du port, nous fûmes transportés par les marées hors du passage, et fûmes rendus sur les rochers avant de les apercevoir. Le Pont et moi étions couchés, et nous entendîmes les matelots criant : Nous sommes perdus ! ce qui me fit lever aussitôt pour voir ce que c'était. Je ne fus pas sitôt sur le tillac, que la barque fut jetée à la côte et le vent se trouva nord, qui nous poussait sur une pointe de rochers. Du premier coup le gouvernail fut rompu, une partie de la quille et 3 ou 4 planches enfoncées, et notre barque s'emplit incontinent et fûmes forcés d'attendre que la mer se retirât pour mettre pied à terre.

La mer s'étant retirée, on déchargea la barque et sauvâmes une bonne partie des commodités qui y étaient, à l'aide du capitaine sauvage Sécondon et ses compagnons, qui vinrent à nous avec leurs canots pour reporter en notre habitation ce que nous avions sauvé de notre barque, laquelle toute fracassée s'en alla au retour de la mer en plusieurs pièces : et nous bien heureux d'avoir la vie sauve, retournâmes à notre habitation où nous louâmes Dieu de nous avoir préservés.

La perte de notre barque nous fut un grand déplaisir, et c'était faute de prévoyance au maître, qui était opiniâtre et ne croyait que sa tête. Il était bon charpentier, adroit à fabriquer des vaisseaux, mais nullement propre à les conduire.

Le Pont, étant à l'habitation, fit informer à l'encontre de Champdoré qui était accusé d'avoir malicieusement mis notre barque à la côte; et sur ses informations fut emprisonné et emmenotté, d'autant qu'on le voulait mener en France pour le mettre entre les mains du sieur de Mons, et en requérir justice.

Le 15 de juin, le Pont voyant que les vaisseaux de France ne revenaient point, fit démenotter Champdoré pour achever la barque qui était sur les chantiers, lequel s'acquitta fort bien de son devoir.

Et le 16 juillet nous partîmes de notre habitation pour aller au cap Breton ou à Gaspé, chercher le moyen de retourner en France, puisque nous n'en avions aucune nouvelle.

Il y eut 2 de nos hommes qui demeurèrent de leur propre volonté en l'habitation, à chacun desquels le Pont promit 50 écus en argent et 50 autres qu'il devait leur apporter en les venant requérir l'année suivante.

Ces deux hommes s'appelaient la Taille et Miquelet.

Il y eut un capitaine des sauvages appelé Machebreton qui promit de les maintenir. Nous l'avions reconnu pour bon enfant en tout temps, bien qu'il eût le renom d'être traître et le plus méchant entre ceux de sa nation.

CHAPITRE XII.

*Départ de Port Royal pour retourner en France.—
Rencontre de Ralleau au cap Sable, qui fit re-
brousser chemin.*

Le 17 du mois, selon la résolution que nous avons prise, nous partîmes de l'embouchure de Port Royal avec 2 barques pour le cap Breton et vîmes mouiller l'ancre au détroit de l'île Longue, où la nuit notre cable rompit et courûmes risque de nous perdre, mais par diligence de tous on en sortit heureusement.

Le 21 du mois il vint un grand coup de vent qui rompit les ferrures de notre gouvernail entre l'île Longue et le cap Fourchu, et nous ne pouvions accoster la terre, de façon que nous résolûmes plutôt mourir à la mer. Comme chacun pensait à part soi à ce qui devait se faire, Champdoré, qu'on avait de nouveau emmenotté, dit qu'il trouverait un moyen de faire gouverner notre barque, le Pont accepta. Il fut donc démenotté pour la deuxième fois, et coupant un cable il en accommoda le gouvernail qui allait aussi bien que si rien n'était arrivé; et par ce moyen répara les fautes qu'il avait commises à la première barque et fut libéré de ce dont il était accusé.

Le 23 nous fûmes proche du cap Sable.

Le 24 nous aperçûmes une chaloupe près de l'île aux Cormorans et approchant nous vîmes que c'était Rolleau, secrétaire du sieur de Mons, qui nous dit qu'on nous envoyait un vaisseau commandé par le sieur de Poitrincourt, et qui venait comme lieutenant général, habiter le Canada avec 50 hommes et qu'il avait mis pied à terre à Canso, d'où le

dit vaisseau avait pris la pleine mer, pour voir s'il nous découvrirait et que lui s'en venait le long de la côte pour nous rencontrer au cas que nous fussions en chemin. Toutes ces nouvelles nous firent rebrousser chemin et arrivâmes à Port Royal le 31 juillet, où nous trouvâmes le sieur de Poitrincourt. Il nous dit que ce qui avait causé son retardement était un accident qui était survenu au vaisseau, au sortir de la Rochelle.

Le sieur de Poitrincourt résolut de rester à Port Royal pour cette année et envoya quelques gens de travail au labourage des terres : fit semer du blé, du seigle, du chanvre, etc.

Le 22 août on vit une petite barque. C'était des Antons de St-Malo, qui venait de Canso, où était son vaisseau, pour nous donner avis qu'il y avait quelques vaisseaux autour du cap Breton qui traitaient de pelleteries et que si on voulait envoyer notre navire, il les prendrait en s'en retournant en France, ce qui fut résolu après qu'il serait déchargé des commodités qui étaient dedans.

Ceci fait, Pont-gravé s'embarqua avec le reste de ses compagnons qui avaient demeuré l'hiver avec lui au Port Royal, hormis quelques-uns, qui fut Champdoré et Foulgeré de Vitré. J'y demeurai aussi avec le sieur de Poitrincourt, pour finir la carte des côtes que j'avais commencée. Toutes choses mises en ordre en l'habitation, le sieur de Poitrincourt fit charger des vivres pour notre voyage aux côtes de la Floride.

Le 29 d'août partimes de Port Royal en même temps que Pont-gravé et des Antons qui allaient au cap Breton pour saisir les vaisseaux qui faisaient la traite. Etant à la mer, nous fûmes contraints de relâcher au port à cause du mauvais temps. Le grand vaisseau tint sa route et bientôt le perdimes de vue.

CHAPITRE XIII.

Le sieur de Poitrincourt part du Port Royal pour faire ses découvertes.—Tout ce que l'on y vit, Et ce qui arriva jusqu'à Mallebarre.

Le 5 septembre nous partîmes de rechef de Port Royal.

Le 7 nous fûmes à l'entrée de la rivière Ste-Croix où nous trouvâmes nombre de sauvages, entre autres Secondon et Messamouet.

Le lendemain nous fûmes à l'île Ste-Croix, où le sieur de Mons avait hiverné. Après avoir visité l'île, nous retournâmes à notre barque, et prîmes avec nous Secondon et Messamouet, qui vinrent jusqu'à Chaoucoet dans une chaloupe, où ils voulaient aller faire amitié avec ceux du pays en leur faisant quelques présents.

Le 21 arrivâmes à Chouacoet où nous vîmes Onomechin, chef de la rivière et Marchin.

En ce lieu le sieur de Poitrincourt retira un prisonnier qu'avait Onomechin, auquel Messamouet fit des présents de chaudières, haches, couteaux. Onomechin lui en fit en réciproque qui ne donna pas contentement à Messamouet qui partit d'avec eux fort mal content.

Continuant notre route, nous allâmes relâcher en une pointe où nous vîmes environ 200 sauvages en ce lieu qui est assez agréable. Le chef s'appelle Quiouhamenec qui nous vint voir avec son voisin Cohouepéch, à qui nous fîmes bonne fête.

Onomechin nous y vint aussi voir, on lui donna un habit qu'il ne garda pas longtemps, et en fit présent à un autre.

Le lendemain le sieur de Poitrincourt aperçut dans le bois quantité de sauvages qui venaient en

intention de nous faire quelque déplaisir. Comme je me promenais le long de la chaussée, les sauvages m'aperçurent et pour faire bonne mine ils commencèrent à danser, puis s'en vinrent à moi avec leurs arcs; flèches, carquois et autres armes. Je leur fis signe de danser encore, ce qu'ils firent en rond, mettant toutes leurs armes au milieu d'eux. Ils ne faisaient que commencer, quand ils avisèrent le sieur de Poitrincourt dans le bois avec huit arquebusiers, ce qui les étonna. Nous revînmes à notre chaloupe pour nous en aller. Ils nous prièrent de retarder un jour, disant qu'il viendrait plus de deux mille hommes pour nous voir, mais ne pouvant perdre notre temps, nous ne voulûmes différer davantage. Je crois que ce qu'ils en faisaient était pour nous surprendre.

Le dernier de septembre nous passâmes par le cap St-Louis et fîmes au cap Blanc le matin avant le jour. Le jour étant venu, nous aperçûmes une côte de sable fort basse et notre chaloupe alla reconnaître s'il y avait lieu pour un bon port. Ayant reconnu nous entrâmes et nous trouvâmes force huîtres très bonnes et le nommâmes Port aux huîtres.

Le lendemain, 2 octobre, nous arrivâmes devant Mallebarre et après avoir reconnu le lieu nous retournâmes en notre vaisseau, où le vent, venant bon, fîmes voile le long de la côte courant au sud.

CHAPITRE XIV.

Continuation des susdites découvertes et ce qui y fut remarqué de singulier.

A quelques 6 lieues de Malebarre, nous mouillâmes l'ancre proche de la côte et une dizaine de sauvages vinrent à nous et nous montrèrent que plus bas il y avait un port, où nous pourrions être en sûreté.

Le lendemain nous continuâmes notre route au sud et nous fûmes engagés parmi les brisants et bancs de sable, qu'il fallut passer au hasard mais avec le grâce de Dieu, nous passâmes. On envoya la chaloupe por trouver un chenal, pour aller au lieu que les sauvages nous avaient indiqué.

Notre chaloupe y étant, nos gens mirent pied à terre, et considérèrent le lieu, puis revinrent avec un sauvage qu'ils amenèrent et nous dirent que de pleine mer nous pourrions entrer, ce qui fut résolu et partîmes sous la conduite du sauvage qui nous pilota et vîmes mouiller l'ancre à une rade qui est devant le port et louâmes Dieu d'être en sûreté. Les peuples de ce lieu sont fort amateurs de labourage et font provision de blé-d'Inde pour l'hiver.

Nous vîmes en ce lieu 5 à 600 sauvages. Ils ont les cheveux bien peignés. Ils se parent de plumes, de porcelaine et autres petits objets qu'ils arrangent fort proprement. Leur police, gouvernement et croyance ressemblent à ceux des Souriquois, lesquels n'adorent ni la lune ni le soleil, ni aucune chose, et ne prient pas plus que les bêtes.

Leurs logements sont séparés les uns des autres, et sont grands, faits en rond, couverts de nattes et remplis de puces.

Ce serait un lieu propre pour y bâtir et jeter les fondements d'une république si le port était un peu plus profond.

Huit ou dix jours après nous aperçûmes que les sauvages abattaient leurs cabanes et envoyaient leurs femmes et leurs enfants dans les bois, ce qui nous donna des soupçons qu'ils voulaient faire méchanceté à nos gens qui travaillaient à terre.

Or le sieur de Poitrincourt et moi, nous passâmes par des cabanes où il y avait quantité de femmes, à qui on avait donné des bracelets et bagues pour les tenir en paix, et sans crainte; et aux hommes, des couteaux, des haches et autres choses dont ils avaient besoin. Nous passâmes partout sans qu'ils nous fissent aucun mal, ce qui nous réjouit fort, les voyant si simples en apparence.

Nous revînmes donc à notre barque, accompagnés de quelques sauvages.

Le sieur de Poitrincourt commanda de faire embarquer tout ce qui était à terre: ce qui fut fait, hormis le boulanger qui demeura pour achever une fournée et deux hommes avec lui. On leur dit que les sauvages avaient quelques mauvaises intentions et qu'ils fissent diligence, afin de s'embarquer le soir.

Le soir étant venu, le sieur de Poitrincourt commanda qu'on envoyât la chaloupe à terre pour quérir les hommes qui y étaient restés, ce qui fut fait aussitôt. Mais les hommes refusèrent, excepté un serviteur du sieur de Poitrincourt, qui s'embarqua, mais deux autres débarquèrent de la chaloupe et furent trouver les trois autres qui étaient à terre, lesquels étaient demeurés pour manger des galettes. Ne voulant donc faire ce qu'on leur disait, la chaloupe s'en revint à bord sans rien dire au sieur de Poitrincourt qui reposait et pensait qu'ils étaient tous dans le vaisseau.

Le lendemain matin, 15 octobre, les sauvages vinrent voir en quel état étaient nos gens qu'ils trouvèrent endormis, excepté un qui était auprès du feu.

Les voyant en cet état ils vinrent tout doucement au nombre de 400 et leur firent une telle salve de flèches, qu'ils furent frappés à mort, avant que de se relever, pour une partie, et les autres se sauvant vers la barque en criant : à l'aide ! on nous tue ! une partie tomba à l'eau, les autres étaient tous lardés de flèches dont l'un mourut quelque temps après. Les sauvages menaient un bruit désespéré, avec des hurlements épouvantables à entendre.

La sentinelle de notre vaisseau cria aux armes : on tue nos gens. Vivement on sauta 15 ou 16 dans une chaloupe, mais ne pouvant aborder à cause d'un banc de sable, chacun se jeta à l'eau et passâmes à gué à la grande terre. Aussitôt que nous y fûmes, les sauvages, nous voyant, prirent la fuite dans les terres. Tout ce que nous pûmes faire fut de retirer les corps morts et les enterrer près d'une croix qu'on avait plantée le jour auparavant. Nous retournâmes à notre vaisseau et 3 heures après ils revinrent à nous sur le bord de la mer. Nous leur tirâmes plusieurs coups de petits espoirs de fonte verte ; et comme ils entendaient le bruit ils se jetaient à terre pour éviter le coup. En dérision de nous, ils abattirent la croix, et désenterrèrent les corps : ce qui nous donna un grand déplaisir et fit que nous fûmes à eux pour la seconde fois, mais ils prirent la fuite. Nous redressâmes la croix et renterrâmes nos morts et nous revînmes sans avoir rien fait contre eux, voyant bien qu'il n'y avait pas apparence de s'en venger pour ce coup, et qu'il fallait remettre la partie quand il plairait à Dieu.

Le 15 du mois, nous partîmes du port Fortuné que nous avons ainsi nommé pour le malheur qui nous arriva.

CHAPITRE XV.

Le mauvais temps ne nous permettant pas de faire de nouvelles découvertes, nous fit résoudre de retourner à l'habitation. Et ce qui nous arriva jusque là.

Ayant fait six lieues, nous eûmes connaissance d'une île que nous nommâmes la Soupçonneuse pour avoir eu plusieurs fois croyance de loin que ce fut autre chose qu'une île et le mauvais vent nous obligea à relâcher au lieu d'où nous étions partis, nous y fûmes 3 jours sans qu'il vînt un seul sauvage se présenter à nous.

Le 20 nous partîmes de rechef, et rangeant la côte au sud-ouest près de 12 lieues, nous passâmes près d'une rivière que j'ai nommée de mon nom.

Nous fûmes encore obligés de relâcher au Port Fortuné à cause des vents contraires et quelques heures après notre arrivée, le fils de Pont-gravé appelé Robert, perdit une main en tirant un mousquet qui se creva en plusieurs pièces.

Quelques jours après il vint des sauvages sur le bord de la mer, faisant signe que nous allions à eux mais nous voyions bien le gros de leur armée caché en embuscade au-dessous d'un coteau derrière des buissons. Le sieur de Poitrincourt y alla avec 10 des nôtres, bien armés et résolus à les combattre si l'occasion se présentait. Nous fûmes descendre par un endroit que nous jugions être hors de leur embuscade.

Nous y mîmes 3 ou 4 pied à terre avec le sieur de Poitrincourt, le reste ne bougea pas de la chaloupe pour la conserver et tenir prête au besoin. Comme ils nous virent ils levèrent le siège et des 4 sauvages nous n'en vîmes plus que 2 qui s'en allaient

tout doucement.. En se retirant ils nous faisaient signe de mener notre chaloupe en un autre endroit. Nous nous rembarquâmes et allâmes où ils nous montraient, qui était leur seconde embuscade.

Comme notre chaloupe approcha de terre, ils se mirent en fuite et ceux de l'embuscade aussi, après qui nous tirâmes quelques coups de mousquet.

Ce jour-là le sieur de Poitricourt résolut de s'en retourner à notre habitation à cause de 5 malades et blessés qui empiraient faute de remèdes et d'onguent.

Le lendemain nous vîmes mouiller l'ancre proche de Mallebarre, où nous fûmes jusqu'au 28 du mois. Ce jour nous mîmes à la voile. L'air était froid et il fit un peu de neige. La nuit suivante nous eûmes connaissance des îles qui sont entre Quinibegui et Norembegue. Le vent était si grand que nous fûmes contraints de nous mettre à la mer pour attendre le jour.

Le dernier jour d'octobre, notre gouvernail se rompit en plusieurs pièces. Nous fûmes quelque temps au gré du vent et de la mer. Le vent s'apaisa et le jour étant venu, nous nous trouvâmes proche des îles Rangées et louâmes Dieu de nous avoir conservés si miraculeusement parmi tant de périls.

Le 1er novembre, nous allâmes en un lieu que nous jugeâmes propre pour échouer notre vaisseau et refaire notre gouvernail. Ce jour je fus à terre et je vis de la glace épaisse de 2 pouces et les feuilles mortes et tombées.

Le lendemain, il vint un canot où il y avait des sauvages Etchemins qui dirent à Secondon, que Touanifcou avec ses compagnons avait tué quelques autres sauvages et emmené des femmes prisonnières, et que proche des îles des Monts déserts ils avaient fait leur exécution.

Le 9 nous partîmes du cap Corneille et le même jour vîmes mouiller l'ancre au petit passage de la rivière Ste-Croix.

Le lendemain matin nous mîmes notre sauvage à terre avec quelques commodités qui fut très satisfait d'avoir fait ce voyage avec nous, et emporta quelques têtes des sauvages qui avaient été tués au port Fortuné. Le même jour nous allâmes mouiller l'ancre au sud de l'île Menason.

Le 12 du mois nous fîmes voile et le 14 arrivâmes à l'entrée du Port Royal où nous pensâmes nous perdre sur une pointe : mais Dieu nous délivra de ce péril comme de bien d'autres que nous avons courus.

CHAPITRE XVI.

Retour et ce qui se passa durant l'hivernement.

A notre arrivée L'Escarbot qui était demeuré en l'habitation nous fit quelques surprises pour nous réjouir.

Etant à terre, chacun commença à faire de petits jardins pour y semer des graines apportées de France.

Le sieur de Poitricourt fit faire un moulin à eau à 1 lieue de notre habitation, près d'un saut qui vient d'une petite rivière. On fit aussi provision de charbon pour la forge. L'hiver, pour éviter l'oisiveté, je fis un petit chemin avec 2 ou 3 hommes que j'avais demandés au sieur de Poitricourt. Notre chemin a près de deux mille pas avec des arbres de chaque côté.

Quelque temps après notre arrivée nous aperçûmes une chaloupe et des sauvages qui nous dirent qu'on avait tué un sauvage à Norembugue qui était

de nos amis, en vengeance de ce que Touanifcou avait tué ceux de Norembegue et de Quinebequi et que les Etchemins l'avaient dit à Secondon qui pour lors était avec nous.

Celui qui commandait la chaloupe était appelé Ouagimou qui avait familiarités avec Bessabes, chef de la rivière Norembegue, à qui il demanda le corps de Panounias qui avait été tué, ce qu'il lui octroya, disant qu'il était bien fâché de sa mort, assurant que c'était à son insu qu'il avait été tué et qu'il le pria de dire à ses amis qu'il désirait rester amis comme auparavant. Ce que Ouagimou lui promit faire quand il serait de retour. Il emmena le corps en sa chaloupe depuis Norembegue jusqu'à notre habitation, soit 50 lieues.

Aussitôt que le corps fut à terre, ses parents et amis commencèrent à crier auprès de lui. Après ils prirent quantité de petun, 2 ou 3 chiens et autres choses qui étaient au défunt, qu'ils firent brûler au bord de la mer.

Le lendemain ils prirent le corps du défunt et l'enveloppèrent dans une catologue rouge que Mabretou, chef de ce lieu, me demanda et qu'il donna aux parents du défunt qui me remercièrent beaucoup. Après avoir enveloppé le corps ils le parèrent de plusieurs sortes de bracelets et autres choses, lui peignirent le visage et sur sa tête lui mirent plusieurs plumes, puis mirent le corps à genoux et autour du corps, la mère, la femme, les parents et amis hurlaient comme des chiens.

Le sauvage Mabretou fit une harangue à ses compagnons, disant de faire la guerre aux sujets de Bessabes. Tous lui accordèrent de la faire au printemps.

Après ils emportèrent le corps dans une autre cabane, l'enveloppèrent dans une peau d'élan et le

lièrent fort bien et le conservèrent jusqu'à ce qu'il n'y eut plus grande compagnie de sauvages, desquels le frère du défunt espérait avoir des présents.

La nuit du 26 décembre il fit un vent qui abattit plusieurs arbres.

Le 16 janvier 1607 le sieur de Poitrincourt trouva la rivière de l'Equille gelée à 2 lieues de notre habitation.

Le 10 de mai il neigea toute la nuit et jusqu'au 12 de juin eûmes de fortes gelées blanches.

Nous passâmes cet hiver fort joyeusement, par le moyen de l'ordre que j'établis. Cet ordre était une chaîne que nous mettions avec quelques cérémonies au cou d'un de nos gens, lui donnant pour ce jour-là la charge d'aller chasser, le lendemain on la donnait à un autre. Tous s'efforçaient de bien faire et d'apporter bonne chasse. Nous ne nous en trouvâmes pas mal, ni les sauvages qui étaient avec nous.

Au commencement de mai chacun enseigna ses graines, lesquelles vinrent très bien.

Le 24 de mai nous aperçûmes une petite barque qui était dirigée par un jeune homme de St-Malo appelé Chevalier qui apportait des lettres du sieur de Mons au sieur de Poitrincourt, par lesquelles il lui demandait de ramener ses compagnons en France et nous dit la naissance de Monseigneur le duc d'Orléans, qui nous apporta de la réjouissance et en fîmes des feux de joie, et chantâmes le *Te Deum*.

Depuis le commencement de juin jusqu'au 20 du mois, quantité de sauvages s'assemblèrent en ce lieu pour aller faire la guerre aux Almouchiquois et venger la mort de Panounias, qui fut enterré par les sauvages suivant leur coutume, lesquels donnèrent quantité de pelleteries à son frère.

Les présents faits, ils partirent tous de ce lieu le 29 de juin pour aller à la guerre à Chouacoet, qui est le pays des Almouchiquois.

Quelques jours après l'arrivée du dit Chevalier le sieur de Poitrincourt l'envoya à la rivière St-Jean et Ste-Croix pour traiter quelques pelleteries; mais il ne le laissa pas aller sans gens pour ramener la barque, d'autant que quelques-uns avaient rapporté qu'il désirait s'en retourner en France avec le vaisseau où il était venu, et nous laisser en notre habitation. L'Escarbot était de ceux qui l'accompagnèrent, lequel n'avait encore sorti du Port-Royal; c'est le plus loin qu'il ait été, soit 15 lieues plus avant que le dit Port Royal.

Attendant le retour de Chevalier, le sieur de Poitrincourt fut au fond de la baie Française avec 8 hommes. Nous fûmes à 25 lieues où le sieur de Poitrincourt voulut monter sur un rocher de plus de 30 toises de haut où il courut grand danger de perdre la vie. Ce lieu fut appelé cap de Poitrincourt (aujourd'hui cap Fendu).

Nous fûmes au port aux mines et le sieur de Poitrincourt y prit quelques morceaux de cuivre qu'il eut avec grande peine.

A 3 ou 4 lieues du cap de Poitrincourt, nous trouvâmes une croix qui était fort vieille, toute couverte de mousse et presque pourrie, qui était un signe évident qu'autrefois il y avait été des chrétiens. Toutes ces terres sont couvertes de forêts très épaisses.

Du port aux mines nous retournâmes à notre habitation.

Le 12 de juillet arriva Ralleau avec 3 hommes, venant de Niganis, distant du Port Royal de 170 lieues, qui confirma au sieur de Poitrincourt ce que Chevalier lui avait rapporté.

Le 30 juillet on fit équiper 3 barques pour envoyer les hommes et commodités qui étaient à notre

habitation pour aller à Canso, distant de 115 lieues, où était le vaisseau qui nous devait repasser en France.

Le sieur de Poitrincourt renvoya tous ses compagnons et demeura avec 8 en l'habitation pour emporter en France quelques blés qui n'étaient pas encore à maturité.

Le 10 d'août arriva de la guerre Mabretou, lequel nous dit avoir été à Chouacoet, et avoir tué 20 sauvages et blessé 12 et que Onemechin, chef de ce lieu, Marchin et un autre avaient été tués par Safinou, chef de la rivière Quinibequi, lequel depuis fut tué par les compagnons d'Onemechin et Marchin. Toute cette guerre fut pour le sujet de la mort de Panounias, sauvage de nos amis, lequel avait été tué à Norembegue par les gens de Onemechin et Marchin.

Les chefs qui sont aujourd'hui en la place d'Onemechin, Marchin et Safinou, sont leurs fils, savoir : pour Safinou, Pememen; pour Onemechin, Queconfieq et Abriou pour Marchin son père. Les deux derniers furent blessés par les gens de Mabretou, qui les attrappèrent sous apparence d'amitié, comme est leur coutume, de quoi on se doit bien méfier.

CHAPITRE XVII.

Habitation abandonnée.—Retour en France du sieur de Poitrincourt et de tous ses gens.

Le 11 d'août nous partimes de notre habitation pour le cap de la Hève et reconnûmes la côte jusqu'à Canso.

Partant du cap de la Hève jusqu'à une île appelée Sesambre par quelques Malouins nous trouvâmes

quantités d'îles que nous nommâmes Martyres pour y avoir eu des Français autrefois tués par les sauvages.

De Sésambre nous passâmes une baie fort saine (Baie d'Halifax) continuant 7 ou 8 lieues et fîmes à un port distant de Sésambre de 8 lieues. En son entrée il y a une île et nous avons nommé ce lieu Port Ste-Hélène.

De ce lieu nous fîmes à une baie appelée de toutes îles, lieu fort dangereux à cause des bancs qui s'y trouvent. Le pays est très mauvais et rempli de mauvais bois.

De là nous passâmes proche d'une rivière qui s'appelle la rivière de l'île verte. Ce peu de chemin que nous fîmes est rempli de quantité de rochers qui jettent près d'une lieue en la mer.

De là nous fîmes à un lieu où il y a 3 îles et un assez beau port. Nous passâmes par plusieurs îles rangées les unes près des autres et les nommâmes Îles Rangées et fîmes jusqu'à un lieu où nous trouvâmes un vaisseau qui faisait la pêche et nommâmes ce lieu port de Savalette, nom du maître du vaisseau qui faisait la pêche et qui était Basque, lequel nous reçut fort bien et fut très aise de nous voir.

Partant de ce lieu, nous arrivâmes à Canso le 27 du dit mois, où nous trouvâmes les 3 barques arrivées. Champdoré et L'Escarbot vinrent au devant de nous pour nous recevoir et trouvâmes le vaisseau prêt à faire voile qui avait fait la pêche et n'attendait plus que le temps pour s'en retourner.

Toutes les côtes que nous rangeâmes sont mauvaises pour les vaisseaux. Néanmoins il y a de bons ports.

Le port de Canso est un lieu entre des îles qui est de fort mauvais abord, pour les rochers et les brisants qui sont autour.

De ce lieu jusqu'au cap Breton, il y a une grande baie qui fait passage entre l'île du cap Breton et la grande terre qui va en la grande baie St-Laurent, par où on va à Gaspé. Ce passage de l'île du cap Breton est fort étroit. Les grands vaisseaux n'y passent point.

Cette île du cap Breton est en forme triangulaire, qui a quelque 80 lieues de circuit et est montagneuse. Au milieu il y a une manière de lac où la mer entre par le côté du nord quart de nord-ouest et il y a quantité d'îles remplies de grand nombre de gibiers. En ce lieu il y a 2 ports, où l'on fait pêche de poisson : savoir le Port aux Anglais (Louisbourg), distant du cap Breton de 2 à 3 lieues et l'autre Niganis. Les Portugais autrefois voulurent habiter cette île, et y passèrent un hiver ; mais la rigueur du temps et les froidures leur firent abandonner leur habitation.

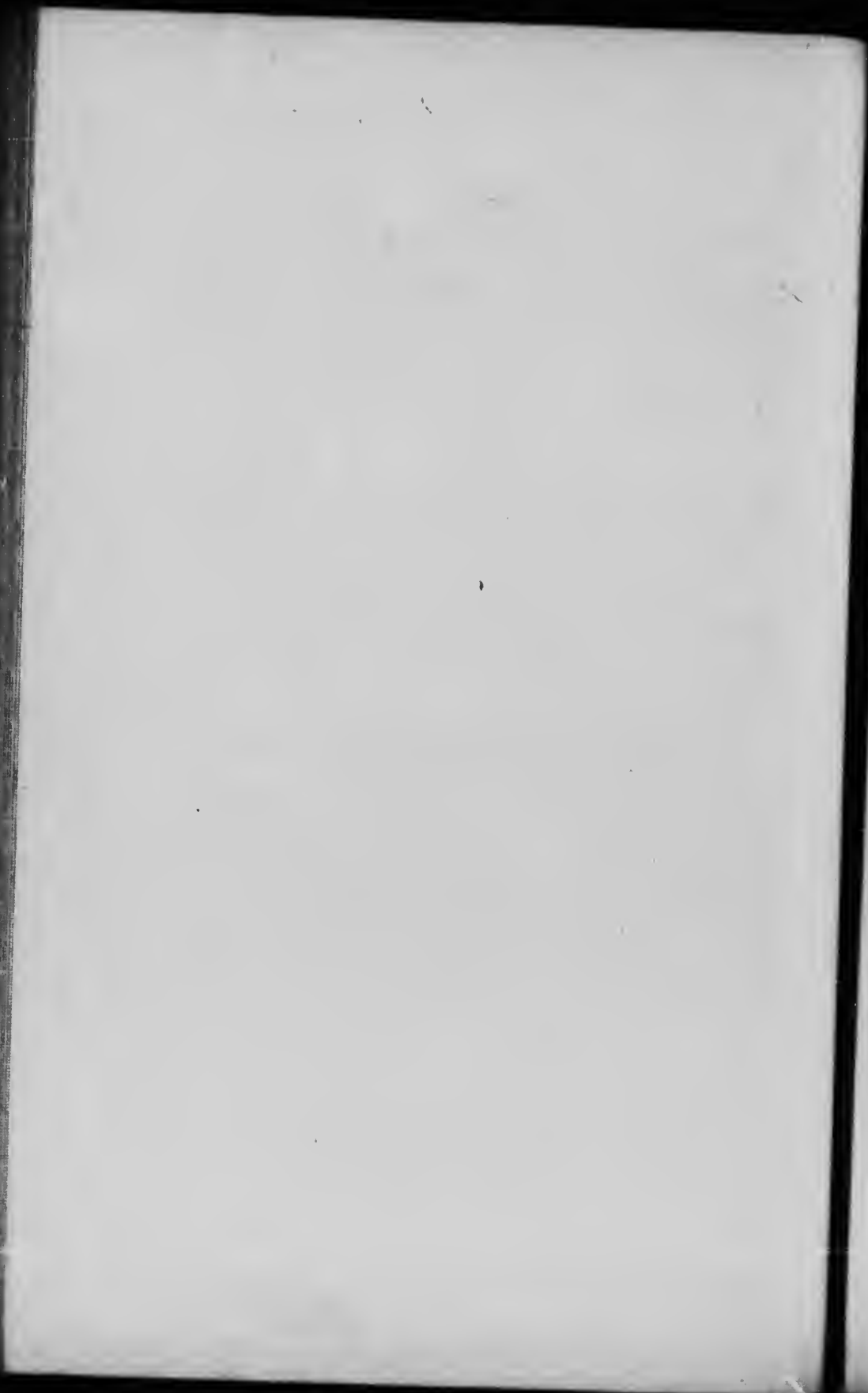
Le 3 septembre nous partîmes de Canso.

Le 4 nous étions au travers de l'île de Sable.

Le 6 nous arrivâmes au grand Banc.

Le 26 nous fûmes proche des côtes de Bretagne et d'Angleterre.

Et le 28 relâchâmes à Roscou en basse Bretagne, où nous fûmes contrariés du mauvais temps jusqu'au dernier de septembre, que le vent venant favorable nous nous mîmes à la mer pour achever notre route jusqu'à St-Malo, qui fut la fin de ces voyages, où Dieu nous conduisit sans naufrage ni péril.



SECOND LIVRE

2e Voyage du Sieur de Champlain

Fait en la Nouvelle-France depuis l'année 1608 jusque en 1612

CHAPITRE I.

Résolution du sieur de Mons pour faire les découvertes dans les terres ; sa commission, et enfreinte de celle-ci par les Basques qui désarmèrent le vaisseau de Pont-gravé ; et l'accord qu'ils firent après entre eux.

Etant de retour en France après avoir séjourné trois ans au pays de la Nouvelle-France, je fus trouver le sieur de Mons, auquel je récitai les choses les plus singulières que j'y eusse vues depuis son départ, et lui donnai la carte et plan des côtes et ports les plus remarquables qui y soient.

Quelque temps après, le dit sieur de Mons résolut de continuer ses desseins, et d'achever de découvrir dans les terres par le grand fleuve St-Laurent, où j'avais été par le commandement de feu Henri-le-Grand en l'an 1603, quelque 180 lieues, commençant par la hauteur de 48 degrés 2-3 de latitude, qui est Gaspé, entrée du dit fleuve, jusqu'au grand saut, qui est sur la hauteur de 45 degrés et quelques minutes de latitude, où finit notre découverte, et où les bateaux ne pouvaient passer selon notre jugement ; d'autant que nous ne l'avions pas bien reconnu comme depuis nous l'avons fait.

Or, après que le sieur de Mons m'eut parlé de son intention touchant les découvertes, je pris la résolution de continuer une si généreuse et vertueuse entreprise, quelques peines et travaux qu'il y eût eu par le passé. Il m'honora de sa lieutenance pour le voyage ; et pour cet effet fit équiper deux vaisseaux, dont un commandé par Pont-gravé, qui était député pour les négociations avec les sauvages du pays, et ramener avec lui les vaisseaux : et moi pour hiverner au dit pays.

Le sieur de Mons pour en supporter la dépense obtint des lettres de Sa Majesté pour un an, où il était interdit à toute personne de ne trafiquer de pelleteries avec les sauvages, sous les peines portées par sa commission.

Je fus à Honfleur pour m'embarquer, où je trouvai le vaisseau de Pont-gravé prêt. Il partit du port, le 5 avril (1608), et moi le 13, et j'arrivai sur le grand banc le 15 de mai, par la hauteur de 45 degrés et $\frac{1}{4}$ de latitude, et le 26 nous eûmes connaissance du cap Ste-Marie, qui est par la hauteur de 46 degrés $\frac{3}{4}$ (46° 51') de latitude, tenant à l'île de Terre-neuve. Le 27 du mois, nous aperçumes le cap St-Laurent tenant à la terre du cap Breton et à l'île St-Paul, distante du cap de Ste-Marie de 83 lieues.

Le 30 du mois, nous eûmes connaissance de l'île Percée et de Gaspé qui est sous la hauteur de 48 degrés 2-3 de latitude, distant du cap de St-Laurent de 70 à 75 lieues.

Le 3 de juin, nous arrivâmes devant Tadoussac, distant de Gaspé de 80 ou 90 lieues, et jetâmes l'ancre à la rade du port de Tadoussac qui est à une lieue du port, lequel est comme une anse à l'entrée de la rivière du Saguenay, où il y a une marée fort étrange pour la vitesse et quelquefois il vient des vents impétueux qui amènent de grands froids.

L'on tient que cette rivière a quelque 45 ou 50 lieues du port de Tadoussac au premier saut, qui vient du nord nord-ouest. Ce port est petit, et n'y pourrait contenir que quelque 20 vaisseaux. Il y a de l'eau assez et est à l'abri de la rivière du Saguenay et d'une petite île de rochers qui est presque coupée par la mer. Le reste sont des montagnes hautes, où il y a peu de terre, mais des rochers et du sable remplis de bois, comme sapins et bouleaux. Il y a un petit étang proche du port, renfermé de montagnes couvertes de bois. A l'entrée, il y a deux pointes du côté du sud-ouest, contenant près d'une lieue en la mer, qui s'appelle la pointe St-Mathieu, ou autrement aux Allouettes, et l'autre du côté du nord-ouest contenant un demi-quart de lieue, qui s'appelle la pointe de tous les Diables, pour le grand danger qu'il y a. Les vents du sud sud-est, qui frappent dans le port, ne sont pas à craindre, mais bien celui du Saguenay. Les deux pointes ci-dessus nommées s'assèchent à marée basse. Notre vaisseau ne put entrer dans le port n'ayant ni le vent ni la marée propre. Je fis aussitôt mettre notre barque hors du vaisseau pour aller au port voir si Pont-gravé était arrivé. Comme j'étais en chemin, je rencontrai une chaloupe et le pilote de Pont-gravé et un Basque, qui venaient m'avertir de ce qui leur était survenu pour avoir voulu faire quelques défenses aux vaisseaux basques de ne traiter, suivant la commission que le sieur de Mons avait obtenue de Sa Majesté, qu'aucun vaisseau ne pourrait traiter sans la permission du sieur de Mons, comme il était porté par celle-ci : et que, nonobstant les significations que put faire Pont-gravé de la part de Sa Majesté, ils ne laissaient de traiter la force en main ; et qu'ils s'étaient mis en armes et se maintenaient si bien dans leur vaisseau, que faisant jouer tous leurs canons sur celui de Pont-gravé, et tirant force

coups de mousquets, il fut fort blessé, et trois des siens, dont il y en eut un qui en mourut, sans que le Pont fit aucune résistance; car dès la première salve de mousquets qu'ils tirèrent il fut abattu par terre. Les Basques vinrent à bord du vaisseau et enlevèrent tout, le canon et les armes qui étaient dedans, disant qu'ils traiteraient nonobstant les défenses du Roi, et que quand ils seraient près de partir pour aller en France ils lui rendraient son canon et ses munitions, et que ce qu'ils en faisaient était pour être en sûreté. Entendant toutes ces nouvelles, cela me fâcha fort, pour le commencement d'une affaire, dont nous nous fussions bien passé.

Or, après avoir entendu du pilote toutes ces choses, je lui demandai ce qu'était venu faire le Basque au bord de notre vaisseau. Il me dit qu'il venait à moi de la part de leur maître appelé Dara-che, et de ses compagnons, pour tirer assurance de moi que je ne leur ferais aucun déplaisir, lorsque notre vaisseau serait dans le port.

Je fis réponse que je ne pouvais le faire, que premièrement je n'eusse vu le Pont. Le Basque dit que si j'avais besoin de tout ce qui dépendait de leur puissance ils m'en assisteraient. Ce qui leur faisait tenir ce langage, c'était la connaissance qu'ils avaient d'avoir failli, comme ils le confessaient, et la crainte qu'on ne leur laissât faire la pêche à la baleine.

Après avoir assez parlé, je fus à terre voir le Pont pour prendre délibération de ce que nous aurions à faire et le trouvai fort mal. Il me conta particulièrement tout ce qui s'était passé. Nous considérâmes que nous ne pourrions entrer au dit port que par la force, et que l'habitation ne fût perdue pour cette année, de sorte que nous avisâmes pour le mieux, (afin d'une juste cause n'en faire

une mauvaise et ainsi se ruiner) qu'il fallait leur donner assurance de ma part, tant que je serais là et que le Pont n'entreprendrait aucune chose contre eux, mais qu'en France la justice se ferait et viderait le différend qu'ils avaient entre eux.

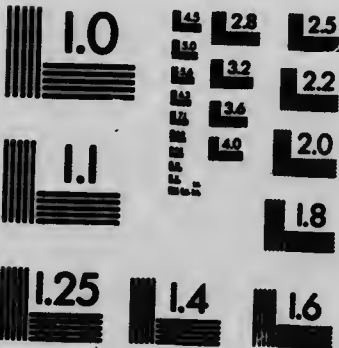
Darache, maître du vaisseau, me pria d'aller à son bord, où il me fit bonne réception. Après plusieurs discours, je fis l'accord entre le Pont et lui, et je lui fis promettre qu'il n'entreprendrait aucune chose sur Pont-gravé ni au préjudice du Roi et du sieur de Mons, que s'il faisait le contraire je tiendrais ma parole pour nulle : ce qui fut accordé et signé par chacun.

En ce lieu il y avait nombre de sauvages qui y étaient venus pour la traite des pelleteries, plusieurs desquels vinrent à notre vaisseau avec leurs canots, qui sont de 8 ou 9 pas de long, et environ un pas ou un pas et demi de large par le milieu, et vont en diminuant par les deux bouts. Ils sont fort sujets à tourner si on ne les sait bien gouverner, et sont faits d'écorce de bouleau, renforcés par le dedans de petits cercies de cèdre blanc, bien proprement arrangés ; et sont si légers qu'un homme en porte aisément un. Chacun peut porter la pesanteur d'une pipe. Quand ils veulent traverser la terre pour aller en quelque rivière où ils ont affaire, ils les portent avec eux. Depuis Chanacoët le long de la côte jusqu'au port de Tadoussac ils sont tous ensemble.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1853 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5988 - Fax

CHAPITRE II.

De la rivière du Saguenay, et des sauvages qui nous y vinrent aborder. De l'île d'Orléans, et de tout ce que nous y avons remarqué de singulier.

Après cet accord fait, je fis mettre des charpentiers à accommoder une petite barque du port de 12 à 14 tonneaux, pour porter tout ce qui nous serait nécessaire pour notre habitation, qui ne put être plus tôt prête qu'au dernier de juin.

Cependant j'eus moyen de visiter quelques endroits de la rivière du Saguenay, qui est une belle rivière, et d'une profondeur incroyable, comme 150 et 200 brasses. A quelque cinquante lieues del'entrée du port, il y a un grand saut d'eau, qui descend d'un lieu fort haut et d'une grande impétuosité. Il y a quelques îles dans cette rivière qui sont fort désertes, n'étant que rochers, couvertes de sapins et bruyères. Elle est large d'une demi-lieue en des endroits, et d'un quart en son entrée où il y a un courant si grand qu'il est trois quarts de marée couru dans la rivière. Toute la terre que j'y ai vue n'est que montagnes et promontoires de rochers, la plupart couverts de sapins et bouleaux, terre fort mal plaisante, tant d'un côté que de l'autre ; enfin ce sont de vrais déserts inhabités d'animaux et d'oiseaux ; car allant chasser par les lieux les plus plaisants, je ne trouvais que de petits oiselets, comme hirondelles, et quelques oiseaux de rivière, qui y viennent en été ; autrement il n'y en a point, pour l'excessive froidure qu'il y fait.

Les sauvages m'ont fait rapport qu'ayant passé le premier saut ils en passent huit autres, puis vont une journée sans en trouver, et de rechef en passent

dix autres, et vont dans un lac, où ils font trois journées, et en chacune ils peuvent faire à leur aise dix lieues en montant ; au bout du lac il y a des peuples errants et trois rivières qui se déchargent dans ce lac, l'une venant du nord, fort proche de la mer, qu'ils disent être plus froide que leur pays, et les deux autres d'autres côtés par dedans les terres, où il y a aussi des peuples sauvages qui vivent de chasse et est le lieu où nos sauvages vont porter leurs marchandises que nous leur donnons pour traiter les fourrures qu'ils ont, comme castors, martres, loup-cerviers et loutres, qui y sont en quantité, et puis nous les apportent à nos vaisseaux. Ces peuples septentrionaux disent aux nôtres qu'ils voient la mer salée ; et si cela est, comme je le tiens pour certain, ce ne doit être qu'un golfe qui entre dans les terres par les parties du nord. Les sauvages disent qu'il peut y avoir de la mer du nord au port de Tadoussac 40 à 50 journées à cause de la difficulté des chemins, rivières ou montagnes où la plus grande partie de l'année il y a des neiges. Voilà au certain ce que j'ai appris de ce fleuve. J'ai désiré souvent faire cette découverte, mais je n'ai pu sans les sauvages, qui n'ont jamais voulu que j'allasse avec eux ni aucun de mes gens. Cette découverte ne serait point mauvaise, pour beaucoup de personnes qui sont en doute sur cette Mer du Nord, par où les Anglais ont été pour trouver le chemin de la Chine.

Je partis de Tadoussac le 30 de juin pour aller à Québec, et passâmes près d'une île qui s'appelle l'île aux Lièvres, distante de 6 lieues du port, et est à deux lieues de la terre du Nord, et à près de quatre lieues de la terre du Sud. De l'île aux Lièvres nous fûmes à une petite rivière qui s'assèche de basse mer, où à quelque 700 à 800 pas dedans il y a deux sauts d'eau ; nous la nommâmes la rivière aux Sau-

mons, à cause que nous en primes. Côté de la côte Nord nous fûmes à une pointe qui avance à la mer, et que nous avons nommée le cap Dauphin, distant de la rivière aux Saumons de 3 lieues. De là nous fûmes à un autre cap que nous nommâmes le cap à l'Aigle, distant du Dauphin de 8 lieues. Du cap à l'Aigle nous allâmes à l'île aux Coudres qui en est distante d'une bonne lieue. Elle est quelque peu unie, diminuant par les deux bouts ; à celui de l'ouest il y a des prairies et pointes de rochers et au sud-ouest il y a des battures assez agréables, à cause des bois qui l'environnent, distantes de la terre du Nord d'environ une demi-lieue, où il y a une petite rivière qui entre assez avant dans les terres, et l'avons nommée la rivière du Gouffre, d'autant que la marée y court merveilleusement et est toujours fort agitée y ayant une grande profondeur ; mais il y a force rochers en son entrée et autour de celle-ci. De l'île aux Coudres nous fûmes à un cap que nous avons nommé le cap Tourmente, que nous avons ainsi nommé parce que pour peu qu'il fasse du vent la mer y effleure. En ce lieu l'eau commence à être douce. De là nous fûmes à l'île d'Orléans, où il y a deux lieues, en laquelle du côté du sud il y a nombre d'îles, qui sont basses, couvertes d'arbres, fort agréables, remplies de prairies, et force gibier. Autour de celles-ci, il y a beaucoup de rochers fort dangereux à passer, qui sont éloignés de quelques deux lieues de la grande terre du Sud. Toute cette côte, tant du nord que du sud, depuis Tadoussac jusqu'à l'île d'Orléans, est terre montueuse et fort mauvaise, où il n'y a que sapins et bouleaux, et des rochers ou on ne saurait aller en la plupart des endroits.

Or nous rangeâmes l'île d'Orléans du côté du sud, distante de la grande terre d'une lieue et de-

mie ; et du côté du nord une demi-lieue, contenant de long 6 lieues, et de large une lieue environ. Du côté du nord elle est fort plaisante pour la quantité du bois et prairies qu'il y a ; mais il y fait fort dangereux d'y passer pour la quantité de pointes et rochers qui sont entre la terre et l'île. Ce lieu est le commencement du beau et bon pays de la grande rivière. Au bout de l'île il y a un torrent d'eau du côté du Nord, qui vient d'un lac qui est quelque dix lieues dedans les terres, et descend de dessus une côte qui a près de 25 toises (1) de haut, au-dessus de laquelle la terre est unie et plaisante à voir, bien que dans le pays on aperçoive de hautes montagnes, qui paraissent éloignées de 15 à 20 lieues.

CHAPITRE III.

Arrivée à Québec, où nous fîmes nos logements. La Situation. Conspiration contre le service du Roi, et ma vie, par quelques-uns de nos gens. La punition qui en fut faite, et tout ce qui se passa en cette affaire.

De l'île d'Orléans jusqu'à Québec, il y a une lieue, et j'y arrivai le 3 juillet ; où étant, je cherchai un lieu propre pour notre habitation, mais je n'en pus trouver de plus commode, ni de mieux situé que la pointe de Québec, ainsi appelée des sauvages, laquelle était remplie de noyers. Aussitôt j'employai une partie de nos ouvriers à les abattre pour y faire notre habitation, l'autre à scier des ais, l'autre à creuser la cave et faire des fossés, et l'autre à

(1) Le sant Montmorency a environ 40 toises de haut.

aller quérir nos commodités à Tadousac avec la barque. La première chose que nous fîmes fut le magasin pour mettre nos vivres à couvert, qui fut promptement fait par la diligence de chacun, et le soin que j'en eus.

Quelques jours après que je fus au dit Québec, il y eut un serrurier qui conspira contre le service du Roi, en me faisant mourir, et se rendant maître de notre fort, pour le mettre entre les mains des Basques ou Espagnols, qui étaient pour lors à Tadousac, où les vaisseaux ne peuvent passer plus loin sans avoir la connaissance du passage et des rochers qu'il y a en chemin.

Pour exécuter son malheureux dessein, sur l'espérance de faire ainsi sa fortune, il suborna quatre de ceux qu'il croyait être des plus mauvais garçons, leur faisant entendre mille faussetés et espérances d'acquérir du bien.

Après que ces quatre hommes furent gagnés, ils promirent chacun de faire en sorte d'attirer le reste à leur plan ; et pour lors je n'avais personne avec moi en qui j'eusse confiance ; ce qui leur donnait encore plus d'espérance de faire réussir leur dessein ; d'autant que quatre ou cinq de mes compagnons, en qui ils savaient que je me fiais, étaient dans les barques pour veiller sur les vivres et les choses nécessaires pour notre habitation.

Enfin ils surent si bien faire leurs menées avec ceux qui restaient, qu'ils devaient les attirer tous à leur intention, et même mon laquais, leur promettant beaucoup de choses qu'ils n'eussent su accomplir.

Etant donc tous d'accord, ils étaient de jour en jour en diverses résolutions comment ils me feraient mourir, pour n'en pouvoir être accusés, ce qu'ils tenaient pour très difficile ; mais le diable leur ban-

dant à tous les yeux et leur ôtant la raison et toute la difficulté qu'ils pouvaient avoir, ils arrêterent de me prendre dépourvu d'armes et m'étouffer, ou donner la nuit une fausse alarme, et comme je sortirais tirer sur moi, et que par ce moyen ils auraient plus tôt fait qu'autrement ; tous promirent les uns aux autres de ne se découvrir, sous peine que le premier qui en ouvrirait la bouche, serait poignardé ; et dans quatre jours ils devaient exécuter leur entreprise, avant que nos barques fussent arrivées, car autrement ils n'eussent pu venir à bout de leur dessein.

Ce même jour arriva une de nos barques, où était notre pilote appelé le capitaine Testu, homme fort discret. Après que la barque fut déchargée et prête à s'en retourner à Tadoussac, il vint à lui un serrurier appelé Natel, compagnon de Jean du Val, chef de la trahison, qui lui dit qu'il avait promis aux autres de faire comme eux, mais qu'en effet il n'en désirait pas l'exécution et qu'il n'osait s'en déclarer, et ce qui l'en avait empêché, était la crainte qu'il avait d'être poignardé.

Après qu'Antoine Natel eut fait promettre au dit pilote de ne rien déclarer de ce qu'il dirait, d'autant que si ses compagnons le découvraient ils le feraient mourir, le pilote l'assura de toutes choses, et dit à Natel de lui déclarer le fait de l'entreprise qu'ils désiraient faire, ce que Natel fit tout au long. Le pilote lui dit : Mon ami, vous avez bien fait de découvrir un dessein si pernicieux, et montrez que vous êtes homme de bien, et conduit par le Saint-Esprit. Mais ces choses ne peuvent passer sans que le sieur de Champlain le sache pour y remédier, et vous promets de faire tant envers lui, qu'il vous pardonnera et à d'autres ; et de ce pas, dit le pilote, je le vais trouver sans faire semblant de rien,

et vous ,allez faire votre besogne et entendez toujours ce qu'ils diront et ne vous souciez du reste.

Aussitôt le pilote me vint trouver en un jardin que je faisais accommoder, et me dit qu'il désirait me parler en lieu secret, où il n'y eut que nous deux. Je lui dis que je le voulais bien. Nous allâmes dans le bois, où il me conta toute l'affaire. Je lui demandai qui le lui avait dit. Il me pria de pardonner à celui qui le lui avait déclaré ; ce que je lui accordai bien qu'il devait s'adresser à moi. Il craignait, dit-il, que je n'entre en colère et que je ne l'offense. Je lui dis que je savais mieux me gouverner que cela en telles affaires, et qu'il le fit venir pour l'entendre parler. Il y fut, et l'amena tout tremblant de crainte qu'il avait que je lui fisse quelque déplaisir. Je le rassurai et lui dis qu'il n'eût point de peur et qu'il était en lieu de sûreté, et que je lui pardonnais tout ce qu'il avait fait avec les autres, pourvu qu'il dît entièrement la vérité de toute chose, et le sujet qui les y avait menés. Rien, dit-il, sinon que s'étant imaginés qu'en rendant la place entre les mains des Basques ou Espagnols, ils seraient tous riches, et qu'ils ne désiraient plus aller en France ; et il me conta le surplus de leur entreprise.

Après l'avoir entendu et interrogé, je lui dis qu'il s'en allât à ses affaires ; cependant je commandai au pilote qu'il fit approcher la chaloupe, ce qu'il fit ; et après je donnai deux bouteilles de vin à un jeune homme, pour qu'il dise à ses quatre galants principaux de l'entreprise, que c'était du vin de présent que ses amis de Tadoussac lui avaient donné et qu'il leur en voulait faire part, ce qu'ils ne refusèrent pas, et il fut sur le soir en la barque où il leur devait donner la collation ; je ne tardai pas beaucoup après à y aller et les fis prendre et arrêter sans attendre le lendemain.

Voilà donc mes galants bien étonnés. Aussitôt je fis lever un chacun (car c'était sur les dix heures du soir) et leur pardonnai à tous, pourvu qu'ils me dissent la vérité de tout ce qui s'était passé, ce qu'ils firent et après je les fis retirer.

Le lendemain, je pris toutes leurs dépositions, les uns après les autres, devant le pilote et les marins du vaisseau, lesquelles je fis coucher par écrit, et furent fort aises à ce qu'ils dirent, d'autant qu'ils ne vivaient qu'en crainte, par la peur qu'ils avaient les uns des autres, et principalement de ces quatre coquins qui les avaient séduits ; et depuis vécurent en paix, se contentant du traitement qu'ils avaient reçu, comme ils déposèrent.

Ce jour je fis faire six paires de menottes pour les auteurs de la sédition, une pour notre chirurgien appelé Bonnerme, une pour un autre appelé la Taille, que les quatre séditieux avaient chargés, ce qui se trouva néanmoins faux, et fut occasion de leur donner la liberté.

Ces choses étant faites, je menai mes galants à Tadoussac, et priai le Pont de me faire plaisir en les gardant, d'autant que je n'avais aucun lieu de sûreté pour les mettre, et aussi pour prendre résolution de lui et d'autres du vaisseau, de ce que nous aurions à faire là-dessus. Nous avisâmes qu'après qu'il aurait fait ses affaires à Tadoussac, il s'en viendrait à Québec avec les prisonniers, où nous les ferions confronter devant leurs témoins ; et après les avoir entendus, ordonner que la justice en fût faite selon le délit qu'ils avaient commis.

Je m'en retournai le lendemain à Québec pour parachever notre magasin et y mettre nos vivres qui y auraient été abandonnés de tous ces bélitres, qui n'épargnaient rien, sans considérer où ils pourraient en trouver d'autres quand ceux-là manque-

raient ; car je ne pouvais y donner remède avant que le magasin ne fût fait et fermé.

Le Pont-gravé arriva quelque temps après moi avec les prisonniers, ce qui apporta du mécontentement aux ouvriers qui restaient, craignant que je leur eusse pardonné, et qu'ils n'eussent de vengeance envers eux, pour avoir déclaré leur mauvais dessein.

Nous les fîmes confronter les uns aux autres, où ils leur maintinrent tout ce qu'ils avaient déclaré dans leur déposition, sans que les prisonniers leur déniassent le contraire, s'accusant d'avoir méchamment fait et mérité punition, si on n'usait de miséricorde envers eux, en maudissant Jean du Val, comme le premier qui les avait induits à telle trahison, dès qu'ils partirent de France. Le dit du Val ne sut que dire, sinon qu'il méritait la mort, et que tout le contenu des informations était véritable, et qu'on eût pitié de lui, et des autres qui avaient adhéré à ses pernicieuses volontés.

Après que le Pont et moi avec le capitaine du vaisseau, le chirurgien, maître, contre-maître, et autres mariniers eûmes entendu leur déposition, nous avisâmes que ce serait assez de faire mourir le dit du Val, comme le chef de l'entreprise, et aussi pour servir d'exemple à ceux qui restaient, de se comporter sagement à l'avenir en leur devoir, et afin que les Espagnols et Basques qui étaient en grand nombre au pays n'en fissent trophée ; et les trois autres condamnés à être pendus, et cependant les ramener en France entre les mains du sieur de Mons, pour leur être fait plus ample justice, selon qu'il aviserait, avec toutes les informations, et la sentence, tant du dit Jean du Val qui fut pendu et étranglé au dit Québec, et sa tête mise au bout d'une pique pour être plantée au lieu le plus éminent de notre fort, et les autres trois renvoyés en France.

CHAPITRE IV.

Retour du Pont-gravé en France. Description de notre logement et du lieu où séjourna Jacques Cartier en l'an 1535.

Après que toutes ces choses furent passées, le Pont partit de Québec le 18 septembre pour s'en retourner en France avec les 3 prisonniers. Depuis qu'ils furent libérés tout le reste se comporta sagement en son devoir.

Je fis continuer notre logement, qui était de trois corps de logis à deux étages. Chacun contenait trois toises de long et deux et demie de large. Le magasin six et trois de large avec une belle cave de six pieds de haut. Tout autour de nos logements je fis faire une galerie par dehors au second étage, qui était fort commode, avec des fossés de quinze pieds de large et six de profond ; et au dehors des fossés, je fis plusieurs pointes d'éperons qui enfermaient une partie du logement, là où nous eûmes nos pièces de canon ; et devant le bâtiment il y a une place de quatre toises de large, et six ou sept de long, qui donne sur le bord de la rivière. Autour du logement il y a des jardins qui sont très bons et une place du côté du septentrion qui a quelque 100 ou 120 pas de long et 50 ou 60 de large. Plus proche du dit Québec, il y a une petite rivière qui vient de dans les terres d'un lac distant de notre habitation de six ou sept lieues. Je tiens que dans cette rivière qui est au nord et un quart du nord-ouest de notre habitation, ce fut le lieu où Jacques Cartier hiverna, d'autant qu'il y a encore à une lieue dans la rivière des vestiges comme d'une cheminée, dont on a trouvé les fondements, et apparence d'y avoir eu

des fossés autour de leur logement, qui était petit. Nous trouvâmes aussi de grandes pièces de bois écarriés, vermoulues, et 3 ou 4 balles de canons. Toutes ces choses montrent évidemment que ça a été une habitation, laquelle a été fondée par des chrétiens ; et ce qui me fait dire et croire que c'est Jacques Cartier, c'est qu'il ne se trouve point que personne n'a hiverné ni bâti en ces lieux que le dit Jacques Cartier au temps de ses découvertes, et fallait à mon jugement que ce lieu s'appelât Ste-Croix, comme il l'avait nommé, que l'on a transféré depuis à un autre lieu qui est 15 lieues de notre habitation à l'ouest, et n'y a pas d'apparence qu'il eût hiverné en ce lieu que maintenant on appelle Ste-Croix, ni en d'autres ; d'autant qu'en ce chemin il n'y a rivière ni autres lieux capables de tenir vaisseaux, si ce n'est la grande rivière ou celle dont j'ai parlé ci-dessus, où de basse mer, il y a demi-brasse d'eau, force rochers et un banc à son entrée ; car de tenir des vaisseaux dans la grande rivière, où il y a de grands courants, marées et glaces qui charrient en hiver, ils courraient risque de se perdre, aussi qu'il y a une pointe de sable qui avance sur la rivière, qui est remplie de rochers, parmi lesquels nous avons trouvé depuis 3 ans un passage qui n'avait point encore été découvert ; mais pour le passer il faut bien prendre son temps, à cause des pointes et dangers qui y sont. Ce lieu est à découvert du vent du nord-ouest, et la rivière y court comme si c'était un saut d'eau et y perd de deux brasses et demie. Il ne s'y voit aucune apparence de bâtiments, ni qu'un homme de jugement voulût s'établir en cet endroit, y en ayant beaucoup d'autres meilleurs quand on serait forcé de demeurer. J'ai bien voulu traiter de ceci, d'autant qu'il y en a beaucoup qui croient que ce lieu fut la résidence du dit Jacques Cartier.

Et pour montrer encore que ce lieu que maintenant on appelle Ste-Croix n'est pas le lieu où hiverna Jacques Cartier, voici ce qu'il en dit en ses découvertes, extrait de son histoire, qu'il arriva à l'île aux Coudres le 5 décembre en l'an 1535, (d'après le second voyage de Cartier, c'est le 6 septembre) qu'il nomma de ce nom, parce qu'il y avait beaucoup de ces arbres.

Et le 7 du mois il partit de là pour remonter le fleuve, où il vit 14 îles distantes de l'île aux Coudres de 7 à 8 lieues du sud et dit que le lieu où sont les îles sud est le commencement de la province du Canada et qu'il arriva à une île de 10 lieues de long et 5 de large, où il se fait une grande pêcherie de poisson, principalement de l'esturgeon. Il dit aussi qu'il mouilla l'ancre entre cette île et la mer du Nord, qui est un passage petit et dangereux, et là mit 2 sauvages à terre qu'il avait emmenés en France, et après avoir arrêté en ce lieu quelque temps avec les peuples du pays il fit amener ses barques, et passa outre avec le flot pour chercher havre et lieu de sûreté pour ses navires, ils cotoyèrent l'île et au bout trouvèrent un havre d'eau fort beau et plaisant, auquel il y a une petite rivière qu'ils trouvèrent fort propre pour mettre leurs vaisseaux à couvert, et la nommèrent Ste-Croix, pour y être arrivés ce jour-là, lequel lieu s'appelait en ce temps Stadaca (Stadaconé) que maintenant nous appelons Québec.

Le 19 de septembre il partit de Ste-Croix où étaient les vaisseaux, et fit voile pour remonter avec la marée le dit fleuve qu'ils trouvèrent fort agréable tant pour les bois, vignes et habitations qu'il y avait de son temps qu'autres choses ; et furent poser l'ancre à 25 lieues de l'entrée de la terre du Canada, qui est au haut de l'île d'Orléans, du côté de l'Orient

ainsi appelée par le dit Cartier. Ce que l'on appelle aujourd'hui Ste-Croix, s'appelait alors Achelacy, la dite rivière au courant fort et dangereux, tant pour les rochers qu'autres choses, et où on ne peut passer que de flot, distant de Québec et de la rivière où hiverna Cartier, 15 lieues.

Pendant que les charpentiers, scieurs d'ais et autres ouvriers travaillaient à notre logement, je fis mettre tout le reste à défricher autour de l'habitation, afin de faire des jardinages pour y semer des grains et graines pour voir comme le tout fructifierait, d'autant que la terre paraissait fort bonne.

Cependant quantité de sauvages étaient cabanés proche de nous, qui faisaient pêche d'anguilles, dont ils se nourrissent et font sécher pour l'user jusqu'au mois de février que les neiges sont grandes de 2 pieds $\frac{1}{2}$ et 3 pieds, qui est le temps que quand leurs anguilles et autres choses qu'ils font sécher sont accomodées, ils vont chasser aux castors où ils sont jusqu'au commencement de janvier. Comme ils y furent, ils nous laissèrent en garde toutes leurs anguilles et autres choses jusqu'à leur retour, qui fut au 15 décembre, et ne firent pas grande chasse de castors, les rivières étant débordées ainsi qu'ils nous dirent. Je leur rendis toutes leurs victuailles qui ne durèrent que jusqu'au 20 de janvier.

Tous ces peuples pâtissent tant, que quelquefois ils sont contraints de vivre de certains coquillages, et manger leurs chiens et se couvrent de leurs peaux contre le froid. Je tiens que si on leur montrait à vivre, et le labourage des terres, ils apprendraient fort bien ; car il s'en trouve assez qui ont bon jugement et répondent à propos sur ce qu'on leur demande. Ils ont une méchanceté entre eux qui est d'user de vengeance, et d'être grands menteurs, gens auxquels il ne se faut pas trop confier, sinon avec

raison et la force en la main. Ils promettent assez, mais ils tiennent peu. Ce sont gens dont la plupart n'ont point de loi, selon que j'ai pu voir, avec tout plein d'autres fausses croyances. Je leur demandai de quelle sorte de cérémonies ils usaient à prier leur Dieu, ils me dirent qu'ils n'en usaient point d'autres, sinon qu'un chacun le priait en son cœur, comme il voulait. Voilà pourquoi il n'y a aucune loi parmi eux, et ne savent ce que c'est d'adorer et prier Dieu, vivant comme bêtes brutes, et je crois que bientôt ils seraient bons chrétiens si on habitait leur terre, ce qu'ils désirent la plupart. Ils ont parmi eux quelques sauvages qu'ils appellent Pillotois, qui croient parler au diable visiblement, leur disant ce qu'il faut qu'ils fassent, tant pour la guerre que pour autre chose, et s'il leur commandait qu'ils allassent mettre en exécution quelque entreprise, ils obéiraient aussitôt à son commandement. Comme aussi ils croient que tous les songes qu'ils font sont véritables ; et de fait, il y en a beaucoup qui disent avoir vu et songé choses qui adviennent et adviendront. Mais pour en parler avec vérité, ce sont des visions diaboliques qui les trompent et séduisent. Voilà tout ce que j'ai pu apprendre de leur croyance bestiale. Tous ces peuples sont gens bien proportionnés de leur corps, sans difformité, et sont dispos. Les femmes sont aussi bien formées, potelées et de couleur bazannée, à cause de certaine peinture dont elles se frottent, qui les fait demeurer olivâtres. Ils sont habillés de peaux ; une partie de leur corps est couverte et l'autre découverte ; mais l'hiver ils remédient à tout : car ils sont habillés de bonnes fourrures, comme de peaux d'élan, loutres, castors, loups marins, cerfs et biches qu'ils ont en quantité. L'hiver quand les neiges sont grandes ils font une manière de raquettes qui sont 2 ou 3 fois

plus grandes que celles de France, qu'ils attachent à leurs pieds, et vont ainsi sur la neige sans enfoncer ; car autrement ils ne pourraient chasser ni aller en beaucoup de lieux. Ils ont aussi une façon de mariage, qui est, que quand une fille est en l'âge de 14 ou 15 ans et qu'elle a plusieurs serviteurs, elle a compagnie avec tous ceux que bon lui semble ; puis au bout de 5 ou 6 ans elle prend lequel il lui plaît pour son mari et vivent ensemble jusqu'à la fin de leur vie ; sinon qu'après avoir demeuré ensemble, si elles n'ont point d'enfants, l'homme peut se démarier et prendre une autre femme, disant que la sienne ne vaut rien ; ainsi les filles sont plus libres que les femmes.

Dès qu'elles sont mariées, elles sont chastes et leurs maris sont la plupart jaloux, lesquels donnent des présents aux parents des filles qu'ils ont épousées.

Pour ce qui est de leurs enterrements, quand un homme ou une femme meurt, ils font une fosse, où ils mettent tout le bien qu'ils ont, comme chaudières, fourrures, haches, arcs, flèches, robes et autres choses ; puis ils mettent le corps dans la fosse et le couvrent de terre, et mettent quantité de grosses pièces de bois dessus et une autre debout qu'ils peignent en rouge par en haut. Ils croient l'immortalité des âmes, et disent qu'ils vont se réjouir en d'autres pays, avec leurs parents et amis qui sont morts. Si ce sont capitaines ou autres ayant quelque créance, ils vont après leur mort, trois fois l'année, faire un festin, chantant et dansant sur leur fosse.

Tout le temps qu'ils furent avec nous, qui était le lieu le plus de sûreté pour eux, ils ne laissaient d'appréhender tellement leurs ennemis, qu'ils prenaient souvent des alarmes la nuit en songeant, et envoyaient leurs femmes et enfants à notre fort, où

je leur faisais ouvrir les portes, et les hommes demeureraient autour du dit fort, sans permettre qu'ils entrassent dedans, car ils étaient autant en sûreté de leur personne comme s'ils y eussent été, et je faisais sortir 5 ou 6 de nos compagnons pour leur donner courage, et aller découvrir parmi les bois s'ils verraient rien pour les contenter. Ils sont fort craintifs et appréhendent infiniment leurs ennemis, et ne dorment presque point en repos en quelque lieu qu'ils soient, bien que je les assurasse tous les jours de ce qu'il m'était possible, en leur remontrant de faire comme nous, savoir veiller une partie tandis que les autres dormiront, et chacun avoir ses armes prêtes comme celui qui fait le guet, et ne pas tenir les songes pour vérité, sur quoi ils se reposent; d'autant que la plupart ne sont que menteries, avec autres propos sur ce sujet; mais peu leur servaient ces remontrances, et disaient que nous savions mieux nous garder de toutes choses qu'eux, et qu'avec le temps, si nous habitions leur pays, ils le pourraient apprendre.

CHAPITRE V.

Semences et vignes plantées à Québec. Commencement de l'hiver et des glaces. Extrême nécessité de certains sauvages.

Le 1er octobre je fis semer du blé et le 15 du seigle.

Le 3 du mois suivant il fit une gelée blanche et les feuilles des arbres commencèrent à tomber au 15.

Le 24 du mois je fis planter des vignes du pays qui vinrent fort belles; mais après que je fus parti de l'habitation pour venir en France, on les gâta toutes, sans en avoir eu soin, ce qui m'affligea beaucoup à mon retour.

Le 18 de novembre il tomba quantité de neige, qui ne resta que deux jours sur la terre, et il se fit en ce temps un grand coup de vent. Il mourut en ce mois un matelot et notre serrurier, de la dissenterie, comme firent plusieurs sauvages à force de manger des anguilles mal cuites, selon mon avis.

Le 5 février il neigea fort et fit un grand vent qui dura 2 jours.

Le 20 du mois il apparut à nous quelques sauvages qui étaient de delà la rivière, qui croyaient que nous allions les secourir, mais il était hors de notre puissance, à cause de la rivière qui charriait un grand nombre de glaces, car la faim pressait si fort ces pauvres misérables, que, ne sachant que faire, ils se résolurent de mourir, hommes, femmes et enfants, ou de passer la rivière, pour l'espérance qu'ils avaient que je les assisterais en leur extrême nécessité. Ayant donc pris cette résolution, les hommes et les femmes prirent leurs enfants et se mirent en leurs canots, pensant gagner notre côté par une ouverture de glace que le vent avait faite, mais ils ne furent pas plus tôt au milieu de la rivière que leurs canots furent pris et brisés entre les glaces en mille pièces. Ils firent si bien qu'ils se jetèrent, avec leurs enfants que les femmes portaient sur leur dos, dessus un grand glaçon. Comme ils étaient là-dessus, on les entendait crier, tant que c'était grande pitié, n'espérant pas moins que de mourir. Mais le bonheur en voulut tant à ces pauvres misérables qu'une grande glace vint choquer par le côté celle où ils étaient, si rudement, qu'elle les jeta à terre. Eux voyant ce coup si favorable furent à terre avec autant de joie que jamais ils en reçurent quelque grande famine qu'ils eussent eue. Ils s'en vinrent à notre habitation si maigres et défaits, qu'ils semblaient des squelettes, la plupart ne pou-

vant se soutenir. Je m'étonnai de les voir de la façon qu'ils avaient passé, vu qu'ils étaient si faibles et débiles. Je leur fis donner du pain et des fèves. Ils n'eurent pas la patience qu'elles furent cuites pour les manger. Je leur prêtai aussi quelques écorces d'arbres, que d'autres sauvages m'avaient données pour couvrir leurs cabanes. Comme ils se cabanaient, ils avisèrent une charogne qu'il y avait plus de deux mois que j'avais fait jeter pour attirer les renards, dont nous prenions des noirs et des roux, comme ceux de France, mais beaucoup plus chargés de poils. Cette charogne était une truie et un chien qui avaient enduré toute la rigueur du chaud et du froid. Quand le temps s'adoucissait, elle puait si fort qu'on ne pouvait rester auprès ; néanmoins ils ne laissèrent de la prendre et emporter en leur cabane, où aussitôt ils la dévorèrent à moitié cuite, et jamais viande ne leur sembla de meilleur goût. J'envoyai deux ou trois hommes les avertir qu'ils n'en mangeassent point s'ils ne voulaient mourir ; comme ils approchaient de leur cabane, ils sentirent une telle puanteur de cette charogne à demi échauffée, dont ils avaient chacun une pièce en la main, qu'ils pensèrent rendre gorge, qui fit qu'ils n'y arrêtaient guère. Ces pauvres misérables achevaient leur festin. Je ne laissai pourtant de les accommoder selon ma puissance, mais c'était peu pour la quantité qu'ils étaient : et dans un mois ils eussent bien mangé tous nos vivres, s'ils les eussent eus en leur pouvoir, tant ils sont gloutons ; car quand ils en ont, ils ne mettent rien en réserve, et en font bonne chère entière jour et nuit, puis après ils meurent de faim. Ils firent encore une autre chose aussi misérable que la première. J'avais fait mettre une chienne au haut d'un arbre, qui servait d'appas aux martres et oiseaux de proie, où je prenais plaisir

d'autant qu'ordinairement cette charogne en était assaillie : ces sauvages furent à l'arbre et ne pouvant monter dessus à cause de leur faiblesse, ils l'abattirent et aussitôt enlevèrent la chienne, où il n'y avait que la peau et les os, et la tête puante et infecte, qui fut incontinent dévorée.

Voilà le plaisir qu'ils ont le plus souvent en hiver ; car en été ils ont assez de quoi se maintenir et faire des provisions, pour n'être assaillis de ces extrêmes nécessités, les rivières abondant en poisson et chasse d'oiseaux et autres bêtes sauvages. La terre est fort propre et bonne au labourage, s'ils voulaient prendre la peine d'y semer des blés d'Inde comme font tous leurs voisins Algommequins, Ochastaguins et Iroquois qui ne sont pas attaqués d'un si cruel asaut de famine pour y savoir remédier par le soin et prévoyance qu'ils ont, qui fait qu'ils vivent heureusement au près de ces Montaignets, Canadiens et Souriquois qui sont le long des côtes de la mer. Voilà le principal de leur vie misérable. Les neiges et les glaces y sont 3 mois sur la terre, qui est depuis le mois de janvier jusque vers le huitième d'avril, qu'elles sont presque toutes fondues ; et au plus à la fin du dit mois il ne s'en voit presque plus au lieu de notre habitation. C'est chose étrange, que tant de neige et glace qui y est épaisse de 2 ou 3 brasses sur la rivière soient en moins de 12 jours toute fondue. Depuis Tadoussac jusqu'à Gaspé, cap Breton, île de Terre neuve et Grande Baie, les glaces et neige y sont encore en la plupart des endroits jusqu'à la fin de mai ; auquel toute l'entrée de la grande rivière est fermée de glaces, mais à Québec il n'y en a point ; ce qui montre une étrange différence pour 120 lieues de chemin en longitude, car l'entrée de la rivière est par les 49, 50 et 51 degrés de latitude, et notre habitation par les 46 et deux tiers.

CHAP. VI.

Maladies de la terre à Québec. Le sujet de l'hivernement. Description du lieu. Arrivée du sieur des Marais, gendre de Pont-gravé, au dit Québec.

Les maladies de la terre commencèrent à prendre fort tard, qui fut en février jusqu'à la mi-avril. Il en fut frappé 18 et en mourut 10 ; et cinq autres de la dissenterie. Je fis faire ouverture de quelques-uns pour voir s'ils étaient offensés comme ceux que j'avais vus dans d'autres habitations, on trouva les mêmes causes de mort.

Quelque temps après, notre chirurgien (il s'appelait Bonnerme) mourut. Tout cela nous donna beaucoup de déplaisir, pour la peine que nous avons à soigner les malades.

Or je tiens que ces maladies proviennent de manger trop de salures et légumes, qui échauffent le sang et gâtent les parties intérieures. L'hiver aussi en est en partie cause, qui resserre la chaleur naturelle qui cause plus grande corruption de sang ; et aussi la terre, quand elle est ouverte, il en sort de certaines vapeurs qui y sont encloses lesquelles infectent l'air ; ce que l'on a vu par expérience en ceux qui ont été aux autres habitations après la première année que le soleil eut donné sur ce qui était sorti, tant de notre logement qu'autres lieux, où l'air y était beaucoup meilleur et les maladies pas si dangereuses. Pour ce qui est du pays, il est beau et plaisant, et apporte toutes sortes de grains à maturité, y ayant de toutes les espèces d'arbres que nous avons dans nos forêts en deça, et quantité de fruits, bien qu'ils soient sauvages pour n'être pas cultivés :

comme noyers, cerisiers, pruniers, vignes, framboises, fraises, groseilles vertes et rouges et plusieurs autres petits fruits qui sont très bons. Aussi il y a plusieurs sortes de bonnes herbes ou racines. La pêche du poisson y est en abondance dans les rivières, où il y a quantité de prairies et gibier, qui est en nombre infini. Depuis le mois d'avril jusqu'au 15 de décembre l'air y est si sain et bon, qu'on ne sent en soi aucune indisposition ; mais janvier, février et mars sont dangereux pour les maladies qui prennent plutôt en ce temps qu'en été, pour les raisons ci-dessus dites ; car pour le traitement, tous ceux qui étaient avec moi étaient bien vêtus, et couchés dans de bons lits, et bien chauffés et nourris, s'entend des viandes salées que nous avons, qui à mon opinion les offensaient beaucoup à ce que j'ai vu, et la maladie s'attaque aussi bien à un qui se tient délicatement et aura bien soin de soi, comme à celui qui sera le plus misérable. Nous pensions au commencement qu'il n'y avait que les gens de travail qui fussent pris de ces maladies ; mais nous avons vu le contraire. Ceux qui naviguent aux Indes Orientales et plusieurs autres régions, comme vers l'Allemagne et l'Angleterre, en sont aussi bien frappés qu'en la Nouvelle-France. Depuis quelque temps, les Flamands étant attaqués de cette maladie en leur voyage aux Indes, ont trouvé un remède fort singulier contre elle, qui nous pourrait bien servir ; mais nous n'en avons point la connaissance pour ne l'avoir recherché. Toutefois je tiens pour assuré qu'ayant de bon pain et viande fraîche, on n'y serait point sujet.

Le 8 d'avril les neiges étaient toutes fondues et néanmoins l'air était encore assez froid jusqu'en mai, que les feuilles commencent à pousser.

Quelques-uns de ceux qui étaient malades du

mal de la terre, furent guéris venant le printemps, qui en est le temps de guérison. J'avais un sauvage du pays qui hiverna avec moi, qui fut atteint de ce mal, pour avoir changé sa nourriture en salée, lequel en mourut ; ce qui montre évidemment que les salures ne valent rien et y sont contraires.

Le 5 juin arriva une chaloupe à notre habitation, où était le sieur des Marais, gendre de Pont-gravé, qui nous apportait nouvelle que son beau-père était arrivé à Tadoussac le 28 de mai. Cette nouvelle m'apporta beaucoup de contentement pour le soulagement que nous en espérions avoir. Il ne restait plus que 8 de 28 que nous étions, encore la moitié de ce qui restait était indisposée.

Le 7 de juin je partis de Québec pour aller à Tadoussac communiquer quelques affaires, et priai le sieur des Marais de demeurer en ma place jusqu'à mon retour : ce qu'il fit.

Aussitôt que j'y fus arrivé, le Pont-gravé et moi discourûmes ensemble sur le sujet de quelques découvertes que je devais faire dans les terres, où les sauvages m'avaient promis de nous guider. Nous résolûmes que j'irais dans une chaloupe avec 20 hommes et que Pont-gravé demeurerait à Tadoussac pour donner ordre aux affaires de notre habitation, ainsi qu'il avait été résolu, il fut fait et y hiverna ; d'autant que je devais m'en retourner en France selon le commandement du sieur de Mons, qui me l'avait écrit pour le rendre certain des choses que je pouvais avoir faites, et des découvertes du dit pays. Après avoir pris cette résolution je partis aussitôt de Tadoussac, et m'en retournai à Québec, où je fis accommoder une chaloupe de tout ce qui était nécessaire pour faire les découvertes du pays des Iroquois, où je devais aller avec les Montagnais, nos alliés.

CHAPITRE VII.

Partement de Québec jusqu'à l'île St-Eloi, et de la rencontre que je fis des sauvages Algomequins et Ochataiguins.

Et pour cet effet je partis le 18 du dit mois où la rivière commence à s'élargir, quelquefois d'une lieue et demie en ces endroits. Le pays va de plus en plus en embellissant. Ce sont côteaux en partie le long de la rivière et terres unies avec peu de rochers. La rivière est dangereuse en beaucoup d'endroits, à cause des bancs et rochers qui sont dedans, et n'y fait pas bon naviguer, si ce n'est la sonde à la main. La rivière est fort abondante en toutes sortes de poissons. Le pays est tout couvert de grandes forêts comme vers notre habitation. Il y a aussi plusieurs vignes et noyers qui sont sur le bord de la rivière et quantité de petits ruisseaux et rivières qui ne sont navigables qu'avec des canots. Nous passâmes proche de la pointe Ste-Croix. Cette pointe est de sable, qui avance un peu dans la rivière. Il y a quelques prairies, mais elles sont inondées des eaux à toutes les fois que vient la pleine mer, qui perd de près de 2 brasses et demie. Ce passage est fort dangereux à passer pour quantité de rochers qui sont au travers de la rivière, bien qu'il y ait bon chenal lequel est fort tortu, et faut bien prendre le temps à propos pour le passer. Ce lieu a tenu beaucoup de gens en erreur qui croyaient ne le pouvoir passer que de pleine mer pour n'y avoir aucun chenal ; maintenant nous avons trouvé le contraire : car pour descendre du haut en bas, on le peut à basse mer ; mais de monter il serait malaisé, si ce n'était avec un

grand vent, à cause du grand courant d'eau ; et faut par nécessité attendre un tiers de flot pour le passer.

Continuant notre chemin, nous fûmes à une rivière distante de Ste-Croix de 9 lieues, et de Québec, 24, et l'avons nommée rivière Ste-Marie (aujourd'hui rivière Ste-Anne de la Pérade).

Continuant notre route, je fis rencontre de 2 ou 3 cents sauvages qui étaient cabanés près d'une petite île, appelée St-Eloi ; nous fûmes les reconnaître, et trouvâmes que c'étaient des Ochateguins et Agoumequins qui venaient à Québec pour nous assister dans les découvertes du pays des Iroquois, contre lesquels ils ont une guerre mortelle, n'épargnant aucune chose qui soit à eux.

Après les avoir reconnus, je fus à terre pour les voir et m'enquis qui était leur chef : ils me dirent qu'il y en avait deux, l'un appelé Yroquet et l'autre Ochasleguin qu'ils me montrèrent ; et fus en leur cabane, où ils me firent bonne réception, selon leur coutume.

Je commençai à leur faire entendre le sujet de mon voyage, dont ils furent fort réjouis, et après plusieurs discours je me retirai ; et quelque temps après ils vinrent à ma chaloupe, où ils me firent présent de quelque pelleterie, en me montrant plusieurs signes de réjouissance et s'en retournèrent à terre.

Le lendemain les 2 chefs vinrent me trouver et ils furent un espace de temps sans dire mot, en songeant et fumant toujours. Après avoir bien pensé, ils commencèrent à haranguer hautement à tous leurs compagnons qui étaient sur le bord du rivage avec leurs armes en la main, écoutant fort attentivement ce que leurs chefs leur disaient, savoir :

Qu'il y avait près de dix lunes, ainsi qu'ils comptent, que le fils d'Yroquet m'avait vu, et que je

lui avais fait bonne réception, et déclaré que le Pont et moi désirions les assister contre leurs ennemis, avec lesquels ils avaient, dès longtemps, la guerre, pour beaucoup de cruautés qu'ils avaient exercées contre leur nation, sous prétexte d'amitié : Et qu'ayant toujours depuis désiré la vengeance, ils avaient sollicité tous les sauvages que je voyais sur le bord de la rivière, de venir à nous, pour faire alliance avec nous, et qu'ils n'avaient jamais vu de chrétiens, ce qui les avait aussi décidés de nous venir voir ; et que d'eux et de leurs compagnons j'en ferais tout ainsi que je voudrais ; et qu'ils n'avaient point d'enfants avec eux, mais gens qui savaient faire la guerre, et pleins de courage, sachant le pays et les rivières qui sont au pays des Iroquois, et que maintenant ils me priaient de retourner en notre habitation, pour voir nos maisons, et que 3 jours après nous retournerions à la guerre tous ensemble ; et que pour signe de grande amitié et réjouissance je fasse tirer des mousquets et arquebuses, et qu'ils seraient fort satisfaits : ce que je fis ; ils jetèrent de grands cris avec étonnement, surtout ceux qui n'en avaient jamais vu ni entendu.

Après les avoir écoutés, je leur fis réponse que, pour leur plaisir, je désirais bien m'en retourner à notre habitation pour leur donner plus de contentement, et qu'ils pouvaient juger que je n'avais d'autre intention que d'aller faire la guerre, ne portant avec nous que des armes, et non des marchandises pour traiter, comme on leur avait donné à entendre, et que mon désir n'était que d'accomplir ce que je leur avais promis ; et si j'eusse su qu'on leur eût rapporté quelque chose de mal, que je tenais ceux-là pour ennemis plus que les leurs mêmes. Ils me dirent qu'ils n'en avaient jamais entendu parler ; néanmoins c'était le contraire : car il y avait eu

quelques sauvages qui le dirent aux nôtres ; je me contentai en attendant l'occasion de leur pouvoir montrer par effet autre chose qu'ils n'eussent pu espérer de moi.

CHAPITRE VIII.

Retour à Québec, et depuis continuation avec les sauvages jusqu'au fond de la rivière des Iroquois.

Le lendemain (22 de juin), nous partîmes tous ensemble pour aller à notre habitation, où ils se réjouirent 5 à 6 jours, qui se passèrent en danses et festins, pour le désir qu'ils avaient que nous fussions à la guerre.

Le Pont vint aussitôt de Tadoussac avec 2 petites barques pleines d'hommes, suivant une lettre où je le priais de venir le plus promptement qui lui serait possible.

Les sauvages le voyant arriver se réjouirent encore plus que devant, d'autant que je leur dis qu'il me donnait de ses gens pour les assister, et que peut-être nous irions ensemble.

Le 28 du mois de juin, nous équipâmes des barques pour assister ces sauvages ; le Pont se mit dans l'une et moi dans l'autre et partîmes tous ensemble. Le 1er juillet nous arrivâmes à Ste-Croix, distant de Québec de 15 lieues, où étant, nous arrê tâmes ensemble, le Pont et moi, que pour certaines considérations je m'en irais avec les sauvages, et lui à notre habitation et à Tadoussac. La résolution étant prise, j'embarquai dans ma chaloupe tout ce qui était nécessaire avec 9 hommes, des Marais, la Route notre pilote et moi.

Je partis de Ste-Croix, le 3 juillet avec tous les sauvages, et passâmes par les 3 rivières, qui est un fort beau pays. A l'entrée de 3 rivières il y a 6 îles. 3 petites et les autres de 15 à 1,600 pas de long. Ce lieu est par la hauteur de 46 degrés quelques minutes moins de latitude. Les sauvages nous dirent qu'à quelques journées il y a un lac par où passe la rivière, qui a dix journées, et puis on passe quelques sauts, et après encore 3 ou 4 autres lacs de 5 ou 6 journées et étant parvenus au haut ils font 4 ou 5 lieues par terre, et entrent de rechef dans un autre lac, où le Saguenay prend la meilleure part de sa source. Les sauvages viennent du dit lac à Tadoussac. Les 3 rivières vont 40 journées des sauvages et disent qu'au bout de cette rivière il y a des peuples qui sont grands chasseurs, sans demeure arrêtée, et qu'ils voient la mer du Nord en moins de six journées. Ce peu de terre que j'ai vu est sablonneuse, assez élevée en côteaux, chargée de quantité de pins et sapins, mais entrant dans la terre les bois y sont très beaux et clairs, et le pays uni.

Continuant notre route jusqu'à l'entrée du lac St-Pierre, qui est un pays fort plaisant, et traversant le lac à 2, 3 et 4 brasses d'eau, lequel peut avoir 8 lieues de long et 4 de large, du côté du nord nous vîmes une rivière fort agréable d'environ 20 lieues de long et l'ai nommé rivière Ste-Suzanne (maintenant rivière du loup) et du côté du sud, il y en a 2, l'une appelée la rivière du Pont (rivière de Nicolet) et l'autre de Genes (rivière d'Yamaska) qui sont très belles et en bon pays. L'eau est presque dormante dans le lac qui est fort poissonneux. Ayant traversé le lac, nous passâmes un grand nombre d'îles qui sont de plusieurs grandeurs, et de belles prairies avec beaucoup de gibier et animaux sauvages qui vont de la grande terre aux dites îles.

De ces îles nous fûmes à l'entrée de la rivière des Iroquois, où nous séjournâmes 2 jours et nous rafraîchîmes de bons oiseaux et poissons que nous donnaient les sauvages et où il y eut entre eux quelque différend sur le sujet de la guerre, qui fut qu'une partie vint avec moi et l'autre s'en retournèrent en leur pays.

Partant de cette rivière nous arrivâmes à un lieu qui est à 22 ou 23 lieues des 3 rivières.

Toute cette rivière est environnée de bois. Il y a 9 ou 10 belles îles jusqu'au 1er saut des Iroquois, remplies de chênes et noyers. L'entrée du saut est une manière de lac (bassin de Chambly) où l'eau descend, qui contient environ 3 lieues de circuit, et il y a quelques prairies où il n'y habite aucun sauvage, pour le sujet des guerres. Il y a fort peu d'eau au saut qui court d'une grande vitesse, et quantité de rochers et cailloux, qui font que les sauvages ne les peuvent remonter par eau ; mais les descendent fort bien. Aucun chrétien n'était encore parvenu jusqu'en ce dit lieu, que nous, qui eûmes assez de peine de monter la rivière à la rame.

Aussitôt que nous fûmes arrivés au saut, des Marais, la Route et moi et 5 hommes fûmes à terre, voir si nous pourrions passer ce lieu. Le saut peut contenir 600 pas de large. Et voyant qu'il était impossible de couper les bois et faire un chemin avec si peu d'hommes que j'avais, je résolus de faire autre chose que ce que nous nous étions promis. Nous retournâmes à notre chaloupe où j'avais laissé quelques hommes pour la garder et donner à entendre aux sauvages quand ils seraient arrivés, que nous étions allés découvrir le long du dit saut.

Voyant le peu d'apparence qu'il y avait de passer le saut avec notre chaloupe, cela m'affligea de m'en retourner sans avoir vu un grandissime lac,

rempli de belles îles, et quantité de beaux pays, qui bornent le lac, où habitent leurs ennemis, comme ils me l'avaient assuré. Après avoir bien pensé en moi-même je résolus d'y aller pour accomplir ma promesse et m'embarquai avec les sauvages dans leurs canots et pris avec moi 2 hommes de bonne volonté. Après avoir proposé mon dessein à des Marais et autres de la chaloupe, je priai des Marais de s'en retourner à notre habitation avec le reste de nos gens sous l'espérance que bientôt avec la grâce de Dieu je les reverrais.

Aussitôt je parlai aux capitaines des sauvages et leur donnai à entendre comme ils nous avaient dit le contraire de ce que j'avais vu au saut, savoir qu'il était de notre impuissance d'y pouvoir passer avec la chaloupe ; toutefois que cela ne m'empêcherait pas de les assister comme je leur avais promis.

Cette nouvelle les attrista fort et voulurent prendre une autre résolution ; mais je leur dis de continuer leur premier dessein, et que je m'en irais à la guerre avec eux dans leurs canots et aussi deux de mes hommes.

Ils furent fort contents de ce que je leur dis, et d'entendre la résolution que j'avais et me promettant toujours de me faire voir de belles choses.

CHAPITRE IX.

Partement du haut de la rivière des Iroquois. Description d'un grand lac. De la rencontre des ennemis que nous fîmes au dit lac et de la façon et de la conduite qu'ils usent en allant attaquer les Iroquois.

Je partis donc du dit saut de la rivière des Iroquois le 12 juillet. Tous les sauvages commencèrent à apporter leurs canots, armes et bagages par terre pour passer l'impétuosité du saut, ce qui fut promptement fait.

Aussitôt ils les mirent tous à l'eau et 2 hommes en chacun et firent aller 1 homme de chaque canot par terre. Après que nous eûmes passé le saut, tous les sauvages qui étaient allés par terre, par un chemin assez beau, se rembarquèrent dans leurs canots. Nous avions 24 canots, et 60 hommes et continuâmes notre chemin jusqu'à une île (île Ste-Thérèse) qui a 8 lieues de long, passant outre de là de 3 lieues environ. Nous y logeâmes la nuit suivante.

Incontinent chacun d'eux commença à couper du bois, prendre des écorces, abattre des arbres et en moins de 2 heures ils étaient si bien barricadés que 500 de leurs ennemis auraient bien de la peine à les forcer, sans qu'ils en firent beaucoup mourir. Ils ne barricadèrent point le côté de la rivière où sont leurs canots pour s'embarquer si l'occasion le requirait. Après qu'ils furent logés, ils envoyèrent 3 canots avec 9 bons hommes pour découvrir 2 ou 3 lieues et revenir s'ils ne découvrent rien. Toute la nuit ils se reposent sur les découvertes des avant-coureurs, ce qui est mauvaise coutume en eux ; car quelquefois ils sont surpris de leurs ennemis en dor-

mant, qui les assomment sans qu'ils aient le temps de se mettre sur pied. Je leur montrai la faute qu'ils faisaient, et qu'ils devaient veiller comme ils nous avaient vu faire toutes les nuits et avoir des hommes aux aguets, pour écouter et voir s'ils n'apercevraient rien. Ils me dirent qu'ils ne pouvaient veiller et travaillaient assez de jour à la chasse. Quand ils vont en guerre ils se divisent en 3 corps, savoir : une partie pour la chasse, une autre pour le gros de l'armée et sont toujours sous les armes, et l'autre en avant-coureurs pour découvrir quelque marque ou signal par où aient passé leurs ennemis ou leurs amis ; ce qu'ils connaissent par certaines marques que les chefs se donnent d'une nation à l'autre et qu'ils changent de temps en temps. Les chasseurs ne vont jamais de l'avant du gros, ni des avant-coureurs, pour ne donner de désordre, mais sur la retraite et du côté qu'ils n'appréhendent pas l'ennemi. Ils mangent de la farine de blé d'inde cuite comme bouillie. Ils conservent ces farines pour leur nécessité, et quand ils sont proches de leurs ennemis, ou quand ils font retraite après leurs charges.

A tous leurs logements ils ont leur sorcier qui sont manière de gens qui font les desseins, en qui ces peuples ont créance, lequel se fait une cabane, entourée de petits bois, et la couvre de sa robe ; après qu'elle est faite, il se met dedans, en sorte qu'on ne le voit en aucune façon, puis prend un des piliers de sa cabane et le balance marmotant certaines paroles entre ses dents, par lesquelles il dit invoquer le diable, et qu'il lui apparaît et lui dit s'ils trouveront leurs ennemis et en tueront beaucoup. Ce sorcier est prosterné en terre, sans remuer, ne faisant que parler au diable, et puis aussitôt se lève sur les pieds, en parlant et se tourmentant de telle façon

qu'il est tout en eau, bien qu'il soit nu. Tout le peuple est autour de la cabane assis par terre comme des singes. Ils me dirent que je verrais sortir du feu par le haut, ce que je ne vis point. Ces drôles changent aussi leur voix grosse et claire, parlant en langage inconnu aux autres sauvages. Et quand ils la représentent cassée ils croient que c'est le diable qui parle.

Néanmoins tous ces devins, sur 100 paroles n'en disent pas deux de vraies. Je leur remontrai bien souvent que tout ce qu'ils faisaient n'était que folie et qu'ils ne devaient y ajouter foi.

Or après qu'ils ont su de leur devin ce qui doit arriver, les chefs prennent des bâtons de la longueur d'un pied, et indiquent leurs chefs par d'autres un peu plus grands; puis vont dans les bois et esplanadent une place de 5 ou 6 pieds carrés où le chef met par ordre tous ces bâtons, comme bon lui semble; puis appelle tous ses compagnons, qui viennent tous armés, et leur montre le rang et ordre qu'ils devront tenir lorsqu'ils se battront avec leurs ennemis; ce que tous les sauvages regardent attentivement, remarquant la figure que leur chef a faite avec ces bâtons; et après se retirent de là, et commencent de se mettre en ordre, ainsi qu'ils ont vu les dits bâtons; puis se mêlent les uns parmi les autres, et retournent de rechef dans leur ordre, continuant deux ou trois fois et à tous leurs logements sans qu'il soit besoin de sergents pour leur faire tenir leur rang, qu'ils savent fort bien garder, sans se mettre en confusion. Voilà la règle qu'ils tiennent à leur guerre.

Nous partîmes le lendemain continuant notre chemin dans la rivière jusqu'à l'entrée du lac qui est de grande étendue, où je vis 4 îles qui autrefois ont été habitées par des sauvages, mais elles ont été

abandonnées depuis qu'ils ont eu guerre les uns contre les autres ; aussi il y a plusieurs rivières qui viennent tomber dans le lac, environnées de beaux arbres, avec force vignes fort belles et châtaigners.

Continuant notre route dans le lac du côté de l'Occident, considérant le pays, je vis du côté de l'Orient de fort hautes montagnes, où sur le sommet il y avait de la neige. Je m'enquis si ces lieux étaient habités, ils me dirent que oui et que c'était par les Iroquois, et qu'en ces lieux il y avait de belles vallées et campagnes fertiles en blé comme j'en ai mangé au dit pays avec infinité d'autres fruits ; et que le lac allait proche des montagnes, qui pouvaient être éloignées de nous de 15 à 20 lieues. J'en vis au midi d'aussi hautes, mais qui n'avaient point de neige. Les sauvages me dirent que c'était où nous désirions aller trouver leurs ennemis, et qu'elles étaient fort peuplées et qu'il falloit passer par un saut d'eau que je vis depuis ; et de là entrer dans un autre lac où y étant parvenus, il fallait faire 2 lieues de chemin par terre et passer une rivière (la rivière Hudson) qui va tomber en la côte de Norembegue.

Or comme nous commençâmes à approcher à quelque deux ou trois journées de la demeure de leurs ennemis, nous n'allions plus que la nuit, et le jour nous nous reposions et souvent me venaient demander si j'avais songé et avais vu leurs ennemis ; je leur disais que non. Néanmoins je ne me lassais de leur donner du courage et bonne espérance. La nuit venue nous nous mîmes en chemin jusqu'au lendemain que nous nous retirâmes dans le fort du bois, pour y passer le reste du jour. Sur les 10 heures, après m'être quelque peu promené autour de notre logement, je fus me reposer ; et en dormant, je songai que je voyais les Iroquois dedans le lac, proche

d'une montagne, qui se noyaient à notre vue ; et les voulant secourir, nos sauvages alliés nous disaient qu'il les fallait tous laisser mourir et qu'ils ne valaient rien. Etant éveillé, ils vinrent comme de coutume me demander si j'avais songé : je leur dis ce que j'avais vu en songe ; cela leur apporta une belle créance qu'ils ne doutèrent plus de ce qui devait leur advenir pour leur bien.

Le soir étant venu, nous nous embarquâmes en nos canots pour continuer notre chemin, et comme nous allions fort doucement, et sans mener bruit, le 29 du mois nous fîmes rencontre des Iroquois sur les dix heures du soir au bout d'un cap qui avance dans le lac du côté de l'Occident, lesquels venaient à la guerre. Eux et nous jetèrent des grands cris, chacun préparant ses armes. Nous nous retirâmes vers l'eau, et les Iroquois vinrent à terre et rangèrent leurs canots les uns contre les autres et commencèrent à abattre des arbres avec des haches et se barricadèrent fort bien.

Aussi les nôtres tinrent leurs canots arrangés les uns contre les autres pour ne s'égarer et combattre tous ensemble s'il en était besoin ; nous étions à la portée d'une flèche du côté de leurs barricades. Et quand ils furent armés, et mis en ordre, ils envoyèrent deux canots séparés de la troupe, pour savoir de leurs ennemis s'ils voulaient combattre, lesquels répondirent qu'ils le désiraient et qu'aussitôt que le soleil se lèverait ils nous livreraient le combat ; ce qui fut accordé par les nôtres ; et en attendant toute la nuit se passa en danses et chansons, tant d'un côté que d'autre, avec une infinité d'injures et autres propos, comme du peu de courage qu'ils avaient, avec le peu de résistance contre leurs armes, et que le jour venant ils le sentiraient à leur ruine.

Les nôtres aussi ne manquaient de reparties, leur disant qu'ils verraient des effets d'armes que

jamais ils n'avaient vus. Après avoir bien chanté, dansé et parlementé les uns aux autres, le jour venu, mes compagnons et moi étions toujours couverts, de peur que les ennemis ne nous vissent préparant nos armes le mieux qu'il nous était possible, étant toutefois séparés, chacun en des canots des sauvages montagnais.

Après que nous fûmes armés d'armes légères, nous primes chacun une arquebuse et descendîmes à terre. Je vis sortir les ennemis de leur barricade, ils étaient près de 200 hommes forts et robustes à le voir, qui venaient au petit pas, au devant de nous, avec une gravité et assurance qui me contenta fort, à la tête desquels il y avait trois chefs. Les nôtres aussi allaient en même ordre et me dirent que ceux qui avaient 3 grands panaches étaient les chefs, et qu'il n'y en avait que trois, et qu'on les reconnaissait à ces plumes, qui étaient beaucoup plus grandes que celles de leurs compagnons, et que je fisse ce que je pourrais pour les tuer. Je leur promis de faire ce qui serait de ma puissance, et que j'étais bien fâché qu'ils ne pouvaient bien m'entendre pour leur donner l'ordre et façon d'attaquer leurs ennemis, et que nous les déferions tous ; mais qu'il y avait remède, que j'étais très aise de leur montrer le courage et bonne volonté qui étaient en moi quand nous serions au combat.

Aussitôt que nous fûmes à terre, ils commencèrent à courir quelque deux cents pas vers leurs ennemis qui étaient de pied ferme et n'avaient pas encore aperçu mes compagnons, qui s'en allèrent dans le bois avec quelques sauvages. Les nôtres commencèrent à m'appeler à grands cris ; et pour me donner passage ils s'ouvrirent en deux et je me mis à la tête marchant quelque 20 pas en avant, jusqu'à 50 pas environ des ennemis qui, aussitôt qu'ils

m'aperçurent firent halte en me contemplant et moi aussi. Comme je les vis ébranler pour tirer sur nous, je couchai mon arquebuse en joue, et je visai droit un des 3 chefs, et de ce coup il en tomba deux par terre et un de leurs compagnons qui fut blessé et mourut quelque temps après. J'avais mis 4 balles dans mon arquebuse. Comme les nôtres virent ce coup si favorable pour eux, ils commencèrent à jeter de si grands cris qu'on n'eût pu entendre le tonnerre ; et cependant les flèches volaient de côté et d'autre. Les Iroquois furent fort étonnés, que si promptement deux hommes avaient été tirés, bien qu'ils fussent armés d'armes tissées de fil de coton, et de bois à l'épreuve de leurs flèches. Cela leur donna une grande appréhension. Comme je rechargais, l'un de mes compagnons tira un coup de dedans le bois, qui les étonna de telle façon, qu'ils perdirent courage et se mirent en fuite, et abandonnèrent le champ et leur fort, s'enfuyant dans la profondeur des bois, où les poursuivant j'en tuai encore d'autres. Nos sauvages en tuèrent aussi plusieurs et en prirent 12 prisonniers ; le reste se sauva avec les blessés. Il y en eut des nôtres 16 blessés de coups de flèches, qui furent promptement guéris.

Après la victoire, ils s'amuserent à prendre force blé d'inde, et les farines des ennemis, et de leurs armes qu'ils avaient laissées pour mieux courir. Après avoir fait bonne chère, dansé et chanté, trois heures après nous partîmes avec les prisonniers. Ce lieu où se fit cette charge fut nommé le lac de Champlain.

CHAPITRE X.

Retour de la bataille et ce qui se passa par le chemin.

Après avoir fait quelque 8 lieues, sur le soir ils prirent un des prisonniers à qui ils firent une harangue des cruautés que lui et les siens avaient exercées en leur endroit, sans avoir eu aucun égard, et qu'an semblable il devait se résoudre d'en recevoir autant, et lui commandèrent de chanter s'il avait du courage, ce qu'il fit, mais avec un chant fort triste à entendre.

Cependant, les nôtres allumèrent un feu, et quand il fut bien embrasé ils prirent chacun un tison, et faisaient brûler ce pauvre misérable peu à peu pour lui faire souffrir plus de tourments. Ils le laissaient quelquefois, lui jetant de l'eau sur le dos ; puis lui arrachèrent les ongles et lui mirent du feu sur les extrémités des doigts. Après ils lui écorchèrent le haut de la tête, et lui firent dégoutter dessus certaine gomme toute chaude ; puis lui percèrent les bras près des poignets, et avec des bâtons tirèrent les nerfs et les arrachaient à force ; et quand ils voyaient qu'ils ne les pouvaient avoir ils les coupaient. Ce pauvre misérable poussait des cris étranges, et me faisait pitié de le voir traiter de cette façon, toutefois avec une telle confiance, qu'on eût dit quelquefois qu'il ne sentait presque point de mal. Ils me sollicitèrent fort de prendre du feu pour faire de même qu'eux. Je leur montrais que nous n'usions point de ces cruautés, et que nous les faisons mourir tout d'un coup et que s'ils voulaient que je lui donnasse un coup d'arquebuse, j'en serais content. Ils dirent que non et qu'il ne sentirait

point de mal. Je m'en allai d'avec eux comme fâché de voir tant de cruautés qu'ils exerçaient sur ce corps. Comme ils virent que je n'étais pas content, ils m'appellèrent et me dirent que je lui donnasse un coup d'arquebuse : ce que je fis sans qu'il en vit rien, et je mis fin à tous les tourments qu'il devait souffrir, d'un coup plutôt que de le voir tyranniser. Après qu'il fut mort, ils lui ouvrirent le ventre, et jetèrent les entrailles dans le lac, ils lui coupèrent la tête, bras et jambes et réservèrent la peau de la tête, qu'ils avaient écorchée. Ils firent encore une méchanceté, qui fut de prendre le cœur qu'ils coupèrent en plusieurs pièces et le donnèrent à manger à un de ses frères et autres de ses compagnons qui étaient prisonniers, lesquels le prirent et le mirent en leur bouche, mais ne voulurent les avaler. Voilà comme ces peuples se gouvernent à l'égard de leurs prisonniers, et mieux vaudrait pour eux mourir en combattant que de tomber entre les mains de leurs ennemis. Après l'exécution nous nous mîmes en chemin pour nous en retourner avec le reste des prisonniers, qui chantaient toujours. Etant au saut de la rivière des Iroquois, les Algonmequins et les Ochatequins (Hurons) s'en retournèrent en leur pays, fort contents de ce qui s'était passé en guerre. Nous nous séparâmes avec de grandes démonstrations d'amitié.

Je m'en revins avec les Montagnais. Après m'être informé des prisonniers de leur pays et de ce qu'il pouvait y en avoir, nous ployâmes bagages pour nous en revenir. Comme nous fûmes à l'entrée de la rivière des Iroquois, il y eut quelques sauvages qui songèrent que leurs ennemis les poursuivaient et pour cela levèrent le camp et furent se coucher dans les roseaux du lac St-Pierre. Deux jours après nous arrivâmes à notre habitation, où je leur fis donner du pain et des pois. Le lendemain je fus

avec eux à Tadoussac, pour voir leurs cérémonies. Approchant de la terre, ils prirent chacun un bâton, où au bout ils pendirent les têtes de leurs ennemis tués, chantant les uns et les autres ; et les femmes se dépouillèrent de leurs vêtements et se jetèrent à l'eau, allant au devant des canots pour prendre les têtes de leurs ennemis et les pendre à leur cou comme bijou précieux. Quelques jours après ils me firent présent d'une de ces têtes comme chose très précieuse, et d'une paire d'urnes de leurs ennemis pour les conserver afin de les montrer au roi ; ce que je leur promis.

Quelques jours après je fus à Québec, où il vint quelques sauvages Algoumequins, qui me firent excuse de ne s'être pas trouvés à la défaite de leurs ennemis, ils me firent présent de quelques fourrures, en considération de ce que j'y avais été et assisté leurs amis.

Quelques jours après, je fus à Tadoussac voir si le Pont serait de retour de Gaspé. Il y arriva le lendemain, et me dit qu'il avait délibéré de retourner en France. Nous résolûmes de laisser un honnête homme appelé le capitaine Pierre Chavin, de Dieppe, pour commander à Québec, où il demeura jusqu'à ce que le sieur de Mons en eût ordonné.

CHAPITRE XI.

Retour en France et ce qui s'y passa jusqu'au rembarquement.

Cette résolution prise, nous fûmes à Québec pour l'établir et lui laisser le nécessaire avec 15 hommes. Après quoi nous partîmes le 1er septembre pour Tadoussac, faire appareiller notre vaisseau, afin de nous en revenir en France.

Nous partîmes donc de ce lieu le 5 du mois, et le 8 nous fûmes mouiller l'ancre à l'île Percée.

Le 10 nous partîmes et le 18 nous arrivâmes sur le grand banc.

Le 2 octobre, nous eûmes la sonde. Le 8 nous mouillâmes l'ancre au Conquet en basse Bretagne. Le samedi 10 du mois, nous partîmes de ce lieu, et arrivâmes à Honfleur le 13.

Etant débarqué, je pris la poste pour aller trouver le sieur de Mons, qui était alors à Fontainebleau où était Sa Majesté, et lui représentai tout ce qui s'était passé, tant en mon hivernement, que de nouvelles découvertes, et l'espérance de ce qu'il y avait à faire à l'avenir touchant les promesses des sauvages appelés Ochateguins, qui sont bons Iroquois. Les autres Iroquois, leurs ennemis, sont plus au midi. Les premiers entendent et ne diffèrent pas beaucoup de langage aux peuples découverts de nouveau, et qui étaient inconnus avant.

Aussitôt je fus trouver Sa Majesté, à qui je fis le discours de mon voyage, à quoi il prit plaisir et contentement.

J'avais une ceinture faite de poils de porc-épic, qui était fort bien tissée, selon le pays, laquelle Sa Majesté eut pour agréable, avec deux petits oiseaux

gros comme des merles, qui étaient incarnats, et aussi la tête d'un certain poisson pris dans le lac des Iroquois, qui avait un bec fort long avec 2 ou 3 rangées de dents fort aiguës.

Ayant fini avec Sa Majesté, le sieur de Mons alla à Rouen trouver les associés Collier et le Gendre pour aviser à ce qu'ils auraient à faire l'année suivante. Ils résolurent de parachever l'habitation et les découvertes dans le grand fleuve St-Laurent, suivant les promesses des Ochataguins, à condition qu'on les assisterait en leurs guerres.

Le Pont fut destiné pour aller à Tadoussac tant pour la traite que pour faire quelque chose qui pourrait subvenir aux frais de la dépense.

Et le sieur Lucas le Gendre, de Rouen, l'un des associés, ordonné pour l'achat des vivres, fréter des vaisseaux, équipages et autres choses nécessaires pour le voyage.

Après ces choses résolues, le sieur de Mons s'en retourna à Paris, et moi avec lui, où je fus jusqu'à la fin de février : durant lequel temps le sieur de Mons chercha moyen d'avoir nouvelle commission pour les traites des nouvelles découvertes, où personne n'avait encore traité. Ce qu'il ne put obtenir bien que les demandes fussent justes et raisonnables.

En se voyant hors d'espérance d'obtenir cette commission, il ne cessa de poursuivre son dessein par le désir qu'il avait que toutes choses réussissent au bien et à l'honneur de la France.

Pendant ce temps, le sieur de Mons ne m'avait pas encore dit sa volonté pour mon particulier jusqu'à ce que je lui eusse dit qu'on m'avait rapporté qu'il ne désirait pas que j'hivernasse au Canada, ce qui n'était pas, car il remit le tout à ma volonté.

Je m'équipai du nécessaire pour hiverner à notre habitation de Québec et pour cet effet je partis de Paris le dernier jour de février suivant et fus passer 2 jours à Rouen ; et de là fus à Honfleur où je trouvai le Pont et le Gendre, qui me dirent avoir fait embarquer les choses nécessaires pour l'habitation. Je fus fort aise de nous voir prêts à faire voile.

2e VOYAGE du sieur de CHAMPLAIN

FAIT EN LA NOUVELLE-FRANCE EN L'AN 1610

CHAPITRE I.

Départ de France pour retourner en la Nouvelle-France, et ce qui se passa jusqu'à notre arrivée en l'habitation.

Le temps venant favorable, je m'embarquai à Honfleur avec quelques artisans, le 7 de mars, et fûmes contrariés de mauvais temps en la Manche, et contraints de relâcher en Angleterre, à un lieu appelé Porlan (Portland), où nous fûmes quelques jours à la rade, et jetâmes l'ancre pour aller à l'île de Wight, qui est proche de la côte d'Angleterre. Etant proche de cette île, la brume fut si forte que nous fûmes contraints de relâcher à la Hougue.

Depuis notre départ de Honfleur, je fus malade et je perdis l'espérance de faire le voyage, je m'étais embarqué dans un bateau pour me faire reporter en France, au Havre, et là me faire traiter, étant fort malade.

J'espérais, recouvrant ma santé, pouvoir me rembarquer dans un vaisseau qui était à Honfleur, où devait s'embarquer des Marais, gendre de Pontgravé ; et je me fis porter à Honfleur toujours fort mal, où le 15 de mars le vaisseau d'où j'étais sorti relâcha. Il fut en ce lieu jusqu'au 8 d'avril. Durant

ce temps je me remis en assez bon état ; toutefois encore que faible et débile, je me rembarquai.

Nous partîmes le 8 d'avril et arrivâmes sur le grand banc le 19 du mois.

Le 26 du mois nous arrivâmes à Tadoussac, où il y avait des vaisseaux qui y étaient arrivés dès le 18. C'était le peu d'hiver, et le peu de glaces qui favorisèrent les dits vaisseaux. Nous sûmes par un jeune gentilhomme appelé du Parc qui avait hiverné à notre habitation, que tous ses compagnons se portaient bien, et qu'il n'y en avait eu que quelques-uns de malades, encore fort peu, et nous assura qu'il n'y avait presque point eu d'hiver, et avaient eu de la viande fraîche tout le temps.

Les sauvages nous attendaient de jour à autre pour aller à la guerre avec eux. Quand ils surent que le Pont et moi étions arrivés, ils se réjouirent fort et vinrent nous parler.

Je fus à terre pour leur assurer que nous irions avec eux, qu'après le retour de leur guerre, ils me mèneraient découvrir les 3 rivières, jusqu'à un lieu où il y a une si grande mer (Baie d'Hudson) qu'ils n'en voient point le bout, et nous en revenir par le Saguenay au dit Tadoussac ; toutefois j'avais promis aux Algoumequins et Ochataguins de les assister aussi en leurs guerres, lesquels m'avaient promis de me faire voir leur pays, et le grand lac (le lac Huron) et quelques mines de cuivre et autre chose : si bien que j'avais deux cordes à mon arc, de façon que si l'une manquait, l'autre pouvait réussir.

Le 28 du dit mois je partis de Tadoussac pour aller à Québec, où je trouvai le capitaine Pierre Chavin qui y commandait, et tous ses compagnons en bon état ; et avec eux un capitaine sauvage appelé Batiscan et quelques-uns de ses compagnons qui

nous y attendaient, lesquels furent fort réjouis de ma venue, et se mirent à chanter et danser tout le soir. Je leur fis festin, ce qui leur fut très agréable, et firent bonne chère. Ils m'invitèrent avec 7 de mes hommes pour aller chez eux festoyer et nous partimes portant chacun notre écuelle, comme c'est la coutume, et de la rapporter chacune pleine de viande, que nous donnions à qui bon nous semblait.

Quelques jours après que nous fûmes partis de Tadoussac, les Montagnais arrivèrent à Québec au nombre de 60 bons hommes pour s'acheminer à la guerre. Ils y séjournèrent quelques jours, s'y donnant du bon temps, et m'importunèrent souvent à savoir si je ne manquerais point à ce que je leur avais promis. Je les assurais, et promis de rechef. Ils se réjouirent fort lorsque je leur réitérai mes promesses.

Et ils me disaient, voilà beaucoup de Basques et Mistigaches (Normands et Malouins) qui disent qu'ils viendront à la guerre avec nous, que t'en semble ? disent-ils vérité ? Je leur répondis que non, et que je savais bien ce qu'ils avaient au cœur ; et que ce qu'ils en disaient n'était que pour avoir leurs commodités. Ils me dirent : tu as dit vrai, ce sont des femmes, et ne veulent faire la guerre qu'à nos castors ; avec plusieurs autres discours facétieux, et de l'état et ordre d'aller à la guerre.

Ils se résolurent de partir, et m'aller attendre aux trois rivières, 30 lieues plus haut que Québec, où je leur avais promis de les aller trouver, et quatre barques chargées de marchandises, pour traiter de pelleteries, avec les Ochateguins qui me devaient venir attendre à l'entrée de la rivière des Iroquois, comme ils m'avaient promis l'année précédente, et y amener 400 hommes, pour aller à la guerre.

CHAPITRE II.

Départ de Québec pour aller assister nos sauvages alliés à la guerre contre les Iroquois, leurs ennemis, et tout ce qui se passa jusqu'à notre retour en notre habitation.

Je partis de Québec le 14 de juin pour aller trouver les Montagnais, Algoumequins et Ochataguins qui se devaient trouver à l'entrée de la rivière des Iroquois.

Quand je fus à huit lieues de Québec, je rencontrai un canot, où il y avait deux sauvages, l'un Algoumequin et l'autre Montagnais, qui me venaient prier de m'avancer le plus vite qu'il me serait possible, et que les Algoumequins et Ochataguins seraient dans deux jours au rendez-vous au nombre de 200 et 200 autres qui devaient venir un peu après, avec Yroquet un de leurs chefs ; et me demandèrent si j'étais content de la venue de ces sauvages ; je leur dis que je n'en pouvais être fâché, puisqu'ils avaient tenu leur promesse. Ils se mirent dans ma barque, où je leur fis fort bonne chère. Peu de temps après avoir devisé avec eux de plusieurs choses touchant leur guerre, le sauvage Algoumequin, qui était un de leurs chefs, tira d'un sac une pièce de cuivre de la longueur d'un pied, qu'il me donna, lequel était fort beau et bien franc, me donnant à entendre qu'il y en avait en quantité là où il l'avait pris, qui était sur le bord d'une rivière proche d'un grand lac, et qu'ils le prenaient par morceaux et le faisant fondre, le mettaient en lames, et avec des pierres le rendaient uni. Je fus fort aise de ce présent, encore qu'il fût de peu de valeur.

Arrivant aux 3 rivières, je trouvai tous les

Montagnais qui m'attendaient, et quatre barques qui étaient allées pour traiter avec eux.

Les sauvages furent réjouis de me voir. Ils me prièrent, qu'allant à la guerre je ne m'embarquasse point, ni mes compagnons aussi, en d'autres canots que les leurs ; et qu'ils étaient nos anciens amis ; ce que je leur promis, leur disant que je voulais partir tout à l'heure, d'autant que le vent était bon, et que ma barque n'était point si aisée que leurs canots, et que pour cela je voulais prendre l'avant. Ils me prièrent d'attendre au lendemain matin, que nous irions tous ensemble, et qu'ils ne feraient pas plus de chemin que moi. Enfin pour les contenter je leur promis, et ils furent très joyeux.

Le jour suivant nous partîmes tous ensemble et le lendemain matin 19 nous arrivâmes à une île devant la rivière des Iroquois, en attendant les Algonmequins qui devaient venir ce même jour. Comme les Montagnais coupaient des arbres pour faire place pour danser et se mettre en ordre à l'arrivée des dits Algonmequins, voici un canot Algonmequin qu'on aperçut venir en diligence avertir que les Algonmequins avaient fait rencontre des Iroquois, qui étaient au nombre de cent, et qu'ils étaient fort bien barricadés, et qu'il serait malaisé de les emporter, s'ils ne venaient promptement, et les Matigoches avec eux (ainsi nous appellent-ils).

Aussitôt l'alarme commença parmi eux, et chacun se mit en son canot avec ses armes. Ils furent promptement en état, mais avec confusion : car ils se précipitaient si fort qu'au lieu d'avancer ils se retardaient. Ils vinrent à notre barque et aux autres, me priant d'aller avec eux dans leurs canots, et mes compagnons aussi, et me pressèrent si fort que je m'y embarquai moi cinquième. Je priai la Route, qui était notre pilote, de demeurer en la bar-

que, et m'envoyer encore quelque 4 ou 5 de mes compagnons, si les autres barques envoyaient quelques chaloupes avec hommes pour nous donner secours ; car aucune des barques n'y voulut aller avec les sauvages, hormis le capitaine Thibaut qui vint avec moi, qui avait là une barque. Les sauvages criaient à ceux qui restaient qu'ils avaient des cœurs de femmes, et ne savaient faire autre chose que la guerre à leurs pelleteries.

Cependant après avoir fait une demi-lieue en traversant la rivière, tous les sauvages mirent pied à terre, et abandonnant leurs canots, prirent leurs boucliers, arcs, flèches, massues et épées, qu'ils (*enmanchent*) ajustent au bout de grands bâtons, et commencent à prendre leur course dans les bois, de telle façon que nous les eûmes bientôt perdus de vue et nous laissèrent cinq que nous étions sans guides. Cela nous apporta du déplaisir ; néanmoins voyant toujours leurs brisées nous les suivions ; mais souvent nous nous abusions. Quand nous eûmes fait environ une demi-lieue par les bois, dans les marécages, toujours l'eau jusqu'aux genoux, armés chacun d'une pique qui nous importunait beaucoup, et aussi les moustiques, qui étaient si nombreux qu'ils ne nous permettaient presque point de reprendre notre haleine, tant ils nous persécutaient, et si cruellement que c'était chose étrange, nous ne savions plus où nous étions sans deux sauvages que nous aperçûmes traversant le bois, lesquels nous appelâmes et leur dîmes qu'il était nécessaire qu'ils furent avec nous pour nous guider et conduire où étaient les Iroquois, et qu'autrement nous n'y pourrions aller, et que nous nous égarerions dans les bois. Ils demeurèrent pour nous conduire. Ayant fait un peu de chemin, nous aperçûmes un sauvage qui venait nous chercher pour nous faire avancer le

plus promptement qu'il serait possible, lequel me fit entendre que les Algonmequins et Montagnais avaient voulu forcer la barricade des Iroquois et qu'ils avaient été repoussés, et qu'il y avait eu des meilleurs hommes Montagnais tués, et plusieurs autres blessés, et qu'ils s'étaient retirés en nous attendant, et que leur espérance était toute en nous. Nous n'eûmes pas fait un quart de lieue avec ce sauvage qui était capitaine Algonmequin, que nous entendions les hurlements et cris des uns et des autres, qui s'entre-disaient des injures, escarmouchant toujours légèrement en nous attendant. Aussitôt que les sauvages nous aperçurent ils commencèrent à s'écrier de telle façon qu'on n'eût pas entendu tonner. Je donnai ordre à mes compagnons de me suivre toujours, et ne point s'écarter de moi. Je m'approchai de la barricade des ennemis pour la reconnaître. Elle était faite de puissants arbres, arrangés les uns sur les autres en rond, qui est la forme ordinaire de leurs forteresses. Tous les Montagnais et Algonmequins s'approchèrent aussi de la barricade. Lors nous commençâmes à tirer force coups d'arquebuse à travers le feuillage, d'autant que nous ne pouvions les voir, ni eux nous. Je fus blessé en tirant le premier coup sur le bord de leur barricade, d'un coup de flèche qui me fendit le bout de l'oreille et entra dans le col. Je pris la flèche qui me tenait encore au col et l'arrachai ; elle était ferrée par le bout d'une pierre bien aiguë. Un autre de mes compagnons en même temps fut aussi blessé au bras d'une autre flèche que je lui arrachai. Néanmoins ma blessure ne m'empêcha de faire mon devoir ; et nos sauvages aussi de leur part, et pareillement les ennemis, tellement qu'on voyait voler les flèches de part et d'autre, menu comme grêle. Les Iroquois s'étonnaient du bruit de nos arquebuses, et

principalement de ce que les balles perçaient mieux que leurs flèches ; et eurent tellement l'épouvante de l'effet qu'elles faisaient, voyant plusieurs de leurs compagnons tombés morts, et blessés, que de crainte qu'ils avaient, croyant ces coups être sans remède, ils se jetaient par terre, quand ils entendaient le bruit ; aussi ne tirions guère à faute, et deux ou trois balles à chaque coup, et avions la plupart du temps nos arquebuses appuyées sur le bord de leur barricade. Comme je vis que nos munitions commençaient à manquer, je dis à tous les sauvages qu'il fallait emporter de force et rompre leur barricade, et pour cela prendre leurs rondaches (boucliers) et s'en couvrir, et ainsi s'en approcher de si près que l'on put lier de bonnes cordes aux piliers qui les soutenaient, et à force de bras tirer tellement qu'on les renversât, et par ce moyen faire ouverture suffisante pour entrer dans leur fort ; et que cependant nous, à coups d'arquebuses repousserions les ennemis qui viendraient se présenter pour les empêcher, et aussi qu'ils eussent à se mettre quelques-uns auprès des grands arbres qui étaient proches de la dite barricade, afin de les renverser dessus pour les accabler, que d'autres couvriraient de leurs rondaches pour empêcher que les ennemis ne les endommageassent, ce qu'ils firent fort promptement. Et comme on était en train de parachever, les barques qui étaient à une lieue et demie de nous nous entendaient battre par l'écho de nos arquebusades qui résonnait jusqu'à eux, qui fit qu'un jeune homme de St-Malo plein de courage, appelé desPrairies, qui avait la barque comme les autres pour la traite de pelleterie, dit à tous ceux qui restaient, que c'était une grande honte à eux de me voir battre de la façon avec des sauvages, sans qu'ils me vinssent secourir, et que pour lui il avait trop l'honneur en recomman-

dation et qu'il ne voulait point qu'on lui pût faire ce reproche ; et sur cela se délibéra de venir me trouver dans une chaloupe avec quelques siens compagnons et des miens qu'il amena avec lui. Aussitôt qu'il fut arrivé il alla vers le fort des Iroquois, qui était sur le bord de la rivière, où il mit pied à terre, et me vint chercher. Comme je le vis, je fis cesser nos sauvages qui rompaient la forteresse, afin que les nouveaux venus eussent leur part du plaisir. Je priai le sieur des Prairies et ses compagnons de faire quelques salves d'arquebusades, auparavant que nos sauvages les emportassent de force, comme ils avaient délibéré ; ce qu'ils firent, et tirèrent plusieurs coups, où chacun d'eux se comporta bien en son devoir. Et après avoir assez tiré, je m'adressai à nos sauvages et les incitai de parachever ; aussitôt s'approchant de la dite barricade comme ils avaient fait auparavant, et nous à leurs ailes pour tirer sur ceux qui les voudraient empêcher de la rompre. Ils firent si bien et vertueusement qu'à la faveur de nos arquebusades ils y firent ouverture, néanmoins difficile à passer, car il y avait encore la hauteur d'un homme pour entrer dedans, et les branchages d'arbres abattus, qui nuisaient fort. Toutefois quand je vis l'entrée assez raisonnable, je dis qu'on ne tirât plus ; ce qui fut fait. Au même instant 20 ou 30, tant de sauvages que de nous autres, entrâmes dedans l'épée à la main, sans trouver beaucoup de résistance. Aussitôt ce qui restait sain commença à prendre la fuite ; mais ils n'allaient pas loin car ils étaient défaits par ceux qui étaient à l'entour de la dite barricade ; et ceux qui s'échappèrent se noyèrent dans la rivière. Nous primes quelque quinze prisonniers, le reste tué à coups d'arquebuse, de flèche et d'épée. Quand ce fut fait, il vint une autre chaloupe et quelques-uns de nos compagnons dedans,

qui fut trop tard ; toutefois assez à temps pour la dépouille du butin, qui n'était pas grand chose ; il n'y avait que des robes de castor, des morts pleins de sang, que les sauvages ne voulurent prendre la peine de dépouiller, et se moquaient de ceux qui le faisaient, qui furent ceux de la dernière chaloupe ; car les autres ne se mirent en ce vilain devoir. Voilà donc avec la grâce de Dieu la victoire obtenue, dont ils nous donnèrent beaucoup de louange.

Ces sauvages écorchèrent les têtes de ceux qui étaient morts, ainsi qu'ils ont accoutumé de faire pour trophée de leur victoire, et les emportent. Ils s'en retournèrent avec 50 blessés des leurs, et trois hommes morts, en chantant, et leurs prisonniers avec eux. Ayant les têtes pendues à des bâtons devant leurs canots, et un corps mort coupé par quartiers, pour le manger, par vengeance, à ce qu'ils disaient, et vinrent en cette façon jusqu'où étaient nos barques au devant de la dite rivière des Iroquois.

Et mes compagnons et moi nous embarquâmes dans une chaloupe, où je me fis panser de ma blessure par le chirurgien de Boyer, de Rouen, qui y était venu aussi pour la traite. Tout ce jour se passa avec les sauvages en danses et chansons.

Le lendemain le sieur du Pont arriva avec une autre chaloupe chargée de quelques marchandises et une autre qu'il avait laissée derrière, où était le capitaine Pierre qui ne pouvait venir qu'avec peine, étant la dite barque un peu lourde et malaisée à nager.

Le dit jour on traita quelques pelleteries, mais les autres barques emportèrent la meilleure partie du butin. C'était leur avoir fait un grand plaisir de leur être allé chercher des nations étrangères, pour après emporter le profit sans aucun risque ni hasard.

Ce jour je demandai aux sauvages un prisonnier Iroquois qu'ils avaient, lequel ils me donnèrent. Je ne fis pas peu pour lui, car je le sauvai de plusieurs tourments qu'il lui eût fallu souffrir avec ses compagnons prisonniers, auxquels ils arrachaient les ongles, puis leur coupaient les doigts, et les brûlèrent en plusieurs endroits. Ils en firent mourir le dit jour deux ou trois, et pour leur faire souffrir plus de tourments ils en usent ainsi.

Ils prirent leurs prisonniers et les emmenèrent sur le bord de l'eau et les attachèrent tout droits à un bâton, puis chacun venait avec un flambeau d'écorce de bouleau, les brûlant tantôt sur une partie tantôt sur l'autre ; et les pauvres misérables sentant ce feu faisaient des cris si haut que c'était chose étrange à ouïr et des cruautés dont ces barbares usent les uns envers les autres. Après les avoir bien fait languir de la façon, et les brûlant avec la dite écorce, ils prenaient de l'eau et leur jetaient sur le corps pour les faire languir davantage, puis leur remettaient de rechef le feu de telle façon, que la peau tombait de leurs corps, et continuaient avec grands cris et exclamations, dansant jusqu'à ce que ces pauvres misérables tombassent morts sur la place.

Aussitôt qu'il tombait un corps mort à terre, ils frappaient dessus à grands coups de bâton, puis lui coupaient les bras et les jambes et autres parties, et n'était tenu pour homme de bien entre eux celui qui ne coupait pas un morceau de sa chair et ne la donnait aux chiens. Voilà la courtoisie que reçoivent les prisonniers. Mais néanmoins ils endurent si constamment tous les tourments qu'on leur fait subir, que ceux qui les voient en demeurent étonnés.

Quant aux autres prisonniers qui restèrent, tant aux Aloumequins qu'aux Montagnais, ils furent

conservés pour les faire mourir par les mains de leurs femmes et filles, qui en cela ne se montrent pas moins inhumaines que les hommes, encore elles les surpassent de beaucoup en cruauté ; car par leur subtilité elles inventent des supplices plus cruels, et y prennent plaisir, les faisant ainsi finir leur vie en douleurs extrêmes.

Le lendemain arriva le capitaine Yroquet et un autre Ochatagin, qui avaient 80 hommes, qui étaient bien fâchés de ne s'être trouvés à la défaite. En toutes ces nations il y avait près de 200 hommes qui n'avaient jamais vu de chrétiens, dont ils firent de grandes admirations.

Nous fîmes trois jours ensemble à une île (île de St-Ignace), le travers de la rivière des Iroquois, et puis chacune des nations s'en retourna en son pays.

J'avais un jeune garçon, qui avait déjà hiverné deux ans à Québec, lequel avait désir d'aller avec les Algoûmequins, pour apprendre la langue. Pontgravé et moi avisâmes que s'il en avait envie ce serait mieux là qu'ailleurs, pour savoir quel était leur pays, voir le grand lac, remarquer les rivières, quels peuples y habitent ; ensemble découvrir les mines et choses les plus rares de ces lieux et peuples, afin qu'à son retour nous puissions être informés de la vérité. Nous lui demandâmes s'il l'avait agréable, car de l'y forcer ce n'était pas de notre volonté ; mais aussitôt la demande faite il accepta le voyage très volontiers.

Je fus trouver le capitaine Yroquet qui m'était fort affectionné, auquel je demandai s'il voulait emmener ce jeune garçon avec lui en son pays pour y hiverner, et le ramener au printemps. Il me promit le faire, et le tenir comme son fils, et qu'il en était très content. Il le va dire à tous les Algoûmequins.

qui n'en furent pas très contents, pour la crainte que quelqu'accident ne lui arrivât, et que pour cela nous leur fissions la guerre. Ce doute refroidit Yroquet et il me vint dire que tous ses compagnons ne le trouvaient pas bon. Cependant toutes les barques s'en étaient allées, hormis celle du Pont, qui, ayant quelqu'affaire pressée, à ce qu'il me dit, s'en alla aussi; et moi je demurai avec la mienne pour voir ce qui réussirait du voyage du garçon que j'avais envie qu'il fit. Je fus donc à terre et demandai à parler aux capitaines, lesquels vinrent à moi, et nous assimes avec beaucoup d'autres sauvages anciens de leurs troupes; puis je leur demandai pourquoi le capitaine Yroquet, que je tenais pour mon ami, avait refusé d'emmener mon garçon avec lui; que ce n'était pas comme frère ou ami de me refuser une chose qu'il m'avait promise, laquelle ne leur pouvait apporter que du bien; et que en emmenant ce garçon c'était pour contracter plus d'amitié avec eux et leurs voisins, que n'avions encore fait, et que leur difficulté me faisait avoir mauvaise opinion d'eux; et que s'ils ne voulaient emmener ce garçon, je n'aurais jamais d'amitié avec eux, car ils n'étaient pas enfants pour rejeter cette promesse. Alors ils me dirent qu'ils en étaient bien contents, mais que changeant de nourriture ils craignaient que n'étant si bien nourri comme il était accoutumé, il ne lui arrivât quelque mal dont je pourrais être fâché, et que c'était la seule cause de leur refus.

Je leur fis réponse que pour la vie qu'ils faisaient et des vivres dont ils usaient, le dit garçon s'y accommoderait, et que si par maladie ou fortune de guerre il lui arrivait quelque mal, cela ne m'empêcherait de leur vouloir du bien, et que nous étions tous sujets aux accidents, qu'il fallait prendre en patience; mais que s'ils le traitaient mal et qu'il

lui arrivât mauvaise fortune par leur faute, j'en serais mal content.

Ils me dirent : puis donc que tu as ce désir, nous l'emmènerons et le tiendrons comme nous autres ; mais tu prendras aussi un jeune homme en sa place qui ira en France. Nous serons bien aises qu'il nous rapporte ce qu'il aura vu de beau. Je l'acceptai volontiers, et le pris (1). Il était de la nation des Ochateguins, et fut fort aise de venir avec moi. Cela donna plus de sujet de mieux traiter mon garçon, lequel j'équipai de ce qui lui était nécessaire, et promîmes les uns aux autres de nous revoir à la fin de juin.

Nous nous séparâmes avec force promesses d'amitié. Ils s'en allèrent du côté du grand saut de la rivière du Canada, et moi, à Québec.

En allant je rencontrai le Pont-gravé, dans le lac St-Pierre, qui m'attendait avec une grande patache (chaloupe) très lourde de nage.

Nous nous en retournâmes tous à Québec, et le Pont-gravé s'en alla à Tadoussac, pour mettre ordre à quelques affaires que nous avions en ces quartiers-là, et moi je demeurai à Québec attendant le retour de le Pont-gravé pour aviser ensemble à ce qui serait nécessaire de faire.

Le 4 de juillet, des Marais arriva à Québec qui nous réjouit fort, car nous doutions qu'il lui fût arrivé accident sur la mer.

Quelques jours après un prisonnier Iroquois se sauva par la crainte qu'il avait, nonobstant les assurances que lui donnait une femme de sa nation que nous avions en notre logis.

Peu de jours après, le Pont-gravé m'écrivit

(1) " J'ai vu souvent dit Lescarbot, ce sauvage de Champlain, nommé Savignon, à Paris gros garçon et robuste, lequel se moquait voyant quelquefois deux hommes se quereller sans se battre, ou tuer, disant que ce n'était que des femmes, et n'avaient point de courage." (Liv. v, ch. v.)

qu'il hivernerait en l'habitation. Je lui récrivis que, s'il croyait mieux faire que ce que j'avais fait par le passé, il ferait bien. Il fit donc diligence de faire apporter les commodités nécessaires pour la dite habitation.

Après que j'eus fait parachever la palissade autour de notre habitation, et remis toute chose en état, le capitaine Pierre revint de Tadoussac ; et moi j'y fus aussi pour voir ce qui réussirait de la seconde traite. Où étant je trouvai le dit Pont-gravé qui me communiqua son dessein, et ce qui l'occasionnerait d'hiverner. Je lui dis que je croyais qu'il n'y profiterait pas beaucoup, selon les apparences certaines qui se pouvaient voir.

Il changea donc de résolution, et manda au capitaine Pierre qu'il revint de Québec pour quelques affaires qu'il avait avec lui. Quelques vaisseaux qui étaient venus de Brouage apportèrent nouvelles, que monsieur de St-Luc était venu en poste de Paris, et avait chassé ceux de la religion, hors de Brouage, et renforcé la garnison de soldats, et s'en était retourné en Cour ; et que le Roi avait été tué. (Henri IV assassiné le 14 de mai.)

Toutes ces nouvelles apportèrent un grand déplaisir aux vrais Français, qui étaient en ces quartiers-là ; pour moi, il m'était fort malaisé de le croire, mais bien affligé d'entendre de si mauvaises nouvelles.

Or après avoir séjourné quatre jours à Tadoussac, le Pont-gravé et moi, nous nous embarquâmes chacun dans une barque et nous laissâmes le capitaine Pierre au vaisseau et emmenâmes du Parc à Québec, où nous parachevâmes l'habitation. Nous résolûmes que du Parc hivernerait à Québec et que le capitaine Pierre reviendrait aussi en France.

Nous laissâmes donc du Parc, pour y commander avec 16 hommes, auxquels nous fîmes une remon-

trance de vivre tous sagement en la crainte de Dieu, et avec toute l'obéissance qu'ils devaient porter au dit du Parc, qu'on leur laissait pour chef, comme si l'un de nous y demeurait ; ce qu'ils promirent tous de faire et de vivre en paix les uns avec les autres.

Quant aux jardins nous les laissâmes bien garnis d'herbes potagères de toutes sortes, avec de fort beau blé d'Inde et du froment, seigle et orge, qu'on avait semé.

Après avoir vu toutes choses en bon état, nous partîmes de Québec le 8 du mois d'août, pour aller à Tadoussac, afin de faire appareiller notre vaisseau ; ce qui fut promptement fait.

CHAPITRE III.

Retour de France. Rencontre d'une baleine, et de la façon qu'on les prend.

Le 13 du dit mois nous partîmes de Tadoussac et arrivâmes à l'île Percée le lendemain, où nous trouvâmes quantité de vaisseaux faisant pêche de poisson.

Le 18 du dit mois, nous partîmes de l'île Percée et passâmes par la hauteur de 42 degrés de latitude, sans avoir aucune connaissance du grand banc, où se fait la pêche du poisson.

Etant comme à demi traversé, nous rencontrâmes une baleine qui était endormie, et le vaisseau passant par dessus, lui fit une grande ouverture proche de la queue, qui la fit bientôt réveiller sans que notre vaisseau en fut endommagé et jeta grande abondance de sang.

Il m'a semblé n'être hors de propos de faire ici une petite description de la pêche des baleines, que plusieurs n'ont vue, et croient qu'elles se prennent à coups de canon, d'autant qu'il y a de si impudents menteurs qui l'affirment à ceux qui n'en savent rien. Plusieurs me l'ont soutenu obstinément sur ces faux rapports.

Ceux donc qui sont plus adroits à cette pêche sont les Basques, lesquels pour ce faire mettent leurs vaisseaux en un port de sûreté, ou proche de là où ils jugent y avoir quantité de baleines, et équipent plusieurs chaloupes garnies de bons hommes, et de petites cordes faites du meilleur chanvre qui se peut trouver ayant 150 brasses de longueur, armées de piques de fer tranchant. Ils ont en chaque chaloupe un harponneur, qui est un homme des plus dispos et adroits d'entre eux ; aussi tire-t-il les plus grands salaires après les maîtres, d'autant que c'est l'office le plus dangereux. La dite chaloupe étant hors du port, ils regardent de toutes parts s'ils peuvent voir et découvrir quelque baleine, et ne voyant rien, ils vont à terre et se mettent sur un promontoire, le plus haut qu'ils trouvent, pour découvrir du plus loin, où ils mettent un homme en sentinelle, qui apercevra la baleine, qu'ils découvrent tant par la grosseur que par l'eau qu'elle jette. Or voyant cet épouvantable poisson, ils s'embarquent promptement dans leurs chaloupes et à force de rames ou de vent, vont jusqu'à ce qu'ils soient dessus. La voyant entre deux eaux, le harponneur jette son harpon sur la baleine, lequel entre fort avant, et incontinent qu'elle se sent blessée, elle va au fond de l'eau. Et si d'aventure en se retournant quelquefois, avec sa queue elle rencontre la chaloupe, ou les hommes, elle les brise aussi facilement qu'un verre. C'est tout le hasard qu'ils courent d'être tués en la harponnant;

mais aussitôt qu'ils ont jeté le harpon dessus, ils laissent filer leur corde, jusqu'à ce que la baleine soit au fond ; et quelquefois comme elle n'y va pas droit, elle entraîne la chaloupe 8 ou 9 lieues, et va aussi vite qu'un cheval, et bien souvent contraints de couper leurs cordages, craignant que la baleine ne les attire sous l'eau ; mais aussi quand elle va au fond tout droit, elle y repose quelque peu, et puis revient tout doucement sur l'eau ; et à mesure qu'elle monte, ils rembarquent leurs cordes peu à peu ; et puis comme elle est dessus, ils se mettent deux ou trois chaloupes autour avec leurs cordes et harpons desquels ils lui donnent plusieurs coups, et se sentant frappée, elle descend de rechef sous l'eau en perdant son sang, et s'affaiblit de telle façon qu'elle n'a plus de force ni vigueur, et revenant sur l'eau ils achèvent de la tuer ; et quand elle est morte, elle ne va plus au fond de l'eau. Lors ils l'attachent avec de bonnes cordes, et la traînent à terre, là où ils font fondre le lard de la dite baleine, pour en avoir l'huile. Voilà la façon qu'elles se pêchent. Pour reprendre le fil de mon discours : après la blessure de la baleine ci-devant, nous primes quantité de marsouins, que notre contre-maître harponna, dont nous reçumes du plaisir et du contentement.

Aussi primes-nous quantité de poisson à la grande ligne, où nous attachions un petit poisson, et la laissions traîner derrière le vaisseau.

Le 22 de septembre, nous arrivâmes sur la sonde, et avisâmes vingt vaisseaux qui étaient à quelque quatre lieues de nous à l'ouest, que nous jugions être Flamands à les voir de notre vaisseau.

Le 25 du dit mois nous eûmes la vue de l'île de Guernesie, après avoir eu un grand coup de vent, qui dura jusque sur le midi.

Le 27 du dit mois nous arrivâmes à Honfleur.

3e VOYAGE du sieur de CHAMPLAIN

FAIT EN LA NOUVELLE-FRANCE EN L'AN DE 1611

CHAPITRE I.

Départ de France pour retourner en la Nouvelle-France. Les dangers et autres choses qui arrivèrent jusqu'en l'habitation.

Nous partîmes de Honfleur, le premier jour de mars, avec vent favorable jusqu'au huit du dit mois, et depuis fûmes contrariés du vent du sud sud-ouest et ouest nord-ouest qui nous fit aller jusqu'à la hauteur de 42 degrés de latitude, sans pouvoir nous mettre au droit chemin de notre route, après avoir eu plusieurs coups de vent et été contrariés du mauvais temps ; et néanmoins avec tant de peine et travaux, à force de tenir à un bord et à l'autre, nous arrivâmes à quelque 80 lieues du grand banc où se fait la pêche du poisson, où nous rencontrâmes des glaces de plus de trente à quarante brasses de haut, qui nous firent bien penser à ce que nous devons faire, craignant d'en rencontrer d'autres la nuit, et que le vent, venant à changer, nous poussât contre, jugeant bien que ce ne seraient pas les dernières, d'autant que nous étions partis trop tôt de France. Naviguant donc à basse voile au plus près du vent que nous pouvions, la nuit étant venue, il se leva une brume si épaisse et si obscure, qu'à peine

voyions-nous la longueur du vaisseau. Sur les onze heures de nuit, les matelots avisèrent d'autres glaces qui nous donnèrent de l'appréhension, mais enfin nous fîmes tant avec la diligence des mariniens que nous les évitâmes. Pensant avoir passé les dangers, nous eûmes à en rencontrer une devant notre vaisseau que les matelots aperçurent et non si tôt que nous fûmes presque portés dessus. Et comme chacun se recommandait à Dieu, ne pensant jamais éviter le danger de cette glace qui était sous notre beaupré, l'on criait au gouverneur qu'il fit porter ; car la dite glace, qui était fort grande, obéissait au vent de telle façon qu'elle passa contre le bord de notre vaisseau, qui demeura court comme pour la laisser passer sans toutefois l'offenser ; et nous louâmes Dieu de nous avoir délivrés de ce péril. Après celui-là passé, la même nuit nous en passâmes deux ou trois autres, non moins dangereux que les premiers, avec une brume pluvieuse et froide au possible, et de telle façon qu'on ne pouvait presque se réchauffer. Le lendemain, continuant notre route, nous rencontrâmes plusieurs autres grandes et hautes glaces, qui semblaient des îles à les voir de loin, lesquelles évitâmes, jusqu'au grand banc, où nous fûmes fort contrariés de mauvais temps l'espace de dix jours ; et le vent venant à être un peu plus doux et assez favorable, nous débarquâmes par la hauteur de 44 degrés et demi de latitude, qui fut le plus sud que pûmes aller. Après avoir fait quelque 60 lieues à l'ouest-nord-ouest, nous aperçûmes un vaisseau qui venait nous reconnaître, et puis fit porter à l'est-nord-est, pour éviter un grand banc de glace contenant toute l'étendue de notre vue. Jugeant qu'il pouvait avoir passage par le milieu de ce grand banc, qui était séparé en deux, pour parfaire notre dite route, nous entrâmes dedans et y fîmes quelque

10 lieues sans avoir autre apparence qu'un beau passage jusqu'au soir, que nous trouvâmes le dit banc fêlé, qui nous donna bien à penser ce que nous aurions à faire, la nuit venant, et au défaut de la lune, ce qui nous ôtait tout moyen de pouvoir retourner d'où nous étions venus; et néanmoins, après avoir bien pensé, il fut résolu de rechercher notre entrée à quoi nous nous mîmes en devoir. Mais la nuit venant avec brume, pluie et neige et un vent si impétueux que nous ne pouvions presque porter notre grande voile du grand mâ, nous ôta toute connaissance de notre chemin. Car comme nous croyions éviter les dites glaces pour passer, le vent avait déjà fermé le passage; de façon que nous fûmes contraints de retourner à l'autre bord, et n'avions loisir d'être un quart d'heure sur un bord puis, revenir sur l'autre, afin d'éviter mille glaces qui étaient de tous côtés; et plus de 20 fois nous pensions périr.

Toute la nuit se passa en peines et travaux; et jamais ne fut mieux fait le quart, car personne n'avait envie de reposer, mais bien de s'évertuer à sortir des glaces et périls. Le froid était si grand que toutes les manœuvres du dit vaisseau étaient si gelées et pleines de gros glaçons, que l'on ne pouvait manœuvrer, ni se tenir sur le tillac. Après avoir bien couru d'un côté et d'autre, attendant le jour qui nous donnait quelque espérance; lequel venu avec une brume, voyant que le travail et la fatigue ne pouvait nous servir, nous résolûmes d'aller à un banc de glace, où nous pourrions être à l'abri du grand vent qu'il faisait, et amener tout bas, et nous laissant aller comme les dites glaces, afin que quand nous les aurions un peu éloignées nous remissions à la voile, pour aller retrouver le dit banc, et faire comme auparavant, attendant que la brume fut passée, pour pouvoir sortir le plus promptement que

nous pourrions. Nous fûmes ainsi tout le jour jusqu'au lendemain matin, où nous mîmes à la voile, allant tantôt d'un côté et d'autre, et n'allions en aucun endroit que ne nous trouvassions enfermés dans de grands bancs de glaces. Le soir aperçûmes un vaisseau, qui était de l'autre côté d'un des dits bancs de glace, qui n'était pas moins en peine que nous, et fûmes quatre ou cinq jours en ce péril en extrême peine, jusqu'à ce qu'un matin, jetant la vue de tous côtés, nous aperçûmes un endroit où l'on jugea que la glace était mince et que facilement nous la pourrions passer. Nous nous mîmes en devoir et passâmes par quantité de morceaux de glace séparés des grands bancs par la violence des vents. Etant parvenus au dit banc de glace, les matelots commencèrent à s'armer de grands avirons et autres bois pour repousser les morceaux de glace que nous pourrions rencontrer, et ainsi passâmes le dit banc, qui ne fut pas sans aborder des gros glaçons qui ne firent nul bien à notre vaisseau, toutefois sans nous faire dommage. Etant hors nous louâmes Dieu de nous avoir délivrés. Continuant notre route le lendemain, nous en rencontrâmes d'autres, et nous engagâmes de telle façon dedans, que nous nous trouvâmes environnés de tous côtés, sinon par où nous étions venus, qui fut occasion qu'il nous fallait retourner sur nos brisées pour essayer de doubler la pointe du côté du sud ; ce que nous ne pûmes faire que le deuxième jour, qui était le 26e du dit mois. Ces rencontres de glaces nous apportaient beaucoup de déplaisir, croyant aussi que le passage du cap Breton serait fermé, et qu'il nous faudrait tenir la mer longtemps avant que de trouver passage. Ne pouvant donc rien faire nous fûmes contraints de nous remettre à la mer quelque quatre ou cinq lieues pour doubler une autre pointe du dit grand banc, et

après retournâmes au nord-ouest pour doubler la dite pointe. La nuit s'approchait et la brume se levait, qui nous fit mettre à la mer pour passer le reste de la nuit, attendant le jour. Le 27^e jour du dit mois, nous avisâmes terre à l'ouest-nord-ouest de nous, et ne vîmes aucune glace. Nous approchâmes de plus près pour la mieux reconnaître, et vîmes que c'était Campeau, qui nous fit porter au nord pour aller à l'île du cap Breton. La nuit venant, nous fûmes contraints de nous mettre à la mer jusqu'au lendemain, que fîmes le nord-est et rencontrâmes une autre glace, que nous côtoyâmes, mettant le cap au nord-est et au nord plus de quinze lieues. Enfin fûmes contraints de refaire l'ouest, qui nous donna beaucoup de déplaisir, voyant que nous ne pouvions trouver passage, et fûmes contraints de nous en retirer et retourner sur nos brisées ; et le malheur pour nous, le calme nous prit de telle façon que la houle nous menaçait de nous jeter sur la côte du dit banc de glace et fûmes prêts de mettre notre bateau hors, pour nous servir au besoin.

Quand nous nous fussions sauvés sur les dites glaces il ne nous eût servi que de nous faire languir, et mourir tous misérables. Comme nous étions en délibération de mettre notre bateau hors, une petite fraîcheur se leva, qui nous fit grand plaisir, et ainsi évitâmes les dites glaces. Comme nous eûmes fait deux lieues, la nuit vint avec une brume fort épaisse qui fut occasion que nous amenâmes ne voyant plus rien ; et aussi parce qu'il y avait plusieurs grandes glaces en notre route, que nous craignions d'aborder, et demeurâmes ainsi toute la nuit jusqu'au lendemain 29 du dit mois, que la brume renforça de telle façon qu'à peine pouvait-on voir la longueur du vaisseau, et faisait fort peu de vent, néanmoins nous ne laissâmes de nous appareiller pour éviter les dites

glaces ; mais pensant nous dégager, nous nous y trouvâmes si embarrassés que nous ne savions de quel bord amurer ; et de rechef fûmes contraintes d'amener, et nous laisser driver jusqu'à ce que les dites glaces nous fissent appareiller, et fîmes cent bordées d'un côté et d'autre, et pensâmes nous perdre plusieurs fois ; et le plus assuré y perdrait tout jugement. Ce qui nous donnait du déplaisir davantage, c'était le peu de vue, et la nuit qui venait, et n'avions pas fait un quart de lieue sans trouver des banquises suffisantes de faire perdre quelque vaisseau que ce fut. Or comme nous étions toujours côtoyant les glaces il s'éleva un vent si impétueux qu'en peu de temps il sépara la brume et rendit l'air clair, et beau soleil. Regardant autour de nous, nous nous vîmes enfermés dans un petit étang d'environ une lieue et demie en rondeur, et aperçûmes l'île du cap Breton, au nord à environ 4 lieues, mais le passage était encore fermé jusqu'au dit cap Breton. Nous avisâmes un vaisseau le premier jour de mai, qui était parmi les glaces, qui avait bien eu de la peine d'en sortir aussi bien que nous, et mîmes vent devant pour attendre le dit vaisseau qui faisait large sur nous, d'autant que désirions savoir s'il n'avait point vu d'autres glaces. Quand il fut proche, nous aperçûmes que c'était le fils du sieur de Poutrincourt qui allait trouver son père qui était à l'habitation de Port Royal ; et y avait trois mois qu'il était parti de France et cependant étaient encore à près de cent quarante lieues du dit Port Royal, bien à l'écart de leur route. Nous leur dîmes que nous avions eu connaissance des îles de Campfeau, qui à mon opinion les rassura beaucoup, d'autant qu'ils n'avaient point encore eu connaissance d'aucune terre et s'en allaient droit entre le cap St-Laurent et le cap Raye, par où ils n'eussent

pas trouvé Port Royal. Après avoir quelque peu parlé ensemble, nous nous séparâmes chacun suivant sa route. Le lendemain nous eûmes connaissance des îles St-Pierre, et continuant notre route, le lendemain troisième jour du mois nous eûmes connaissance du cap Raye. Le quatrième du dit mois nous eûmes connaissance de l'île St-Paul, et du cap St-Laurent ; et étions à 8 lieues au nord du dit cap St-Laurent. Le lendemain nous eûmes connaissance de Gaspé. Le septième jour du dit mois nous fûmes contrariés du vent de nord-ouest, qui nous fit driver près de 35 lieues de chemin, puis le vent se vint à calmer et nous fut favorable jusqu'à Tadoussac, qui fut le 13^e jour du mois de mai, où nous fîmes tirer un coup de canon pour avertir les sauvages, afin de savoir des nouvelles des gens de notre habitation de Québec. Tout le pays était encore couvert de neige. Il vint à nous quelques canots, qui nous dirent qu'il y avait une de nos pataches qui était au port depuis un mois, et trois vaisseaux qui y étaient arrivés depuis 8 jours. Nous mîmes notre bateau hors, et fûmes trouver les dits sauvages, qui étaient assez misérables, et n'avaient rien à traiter que des rafraichissements, qui étaient de petite valeur ; encore voulurent-ils attendre qu'il vint plusieurs vaisseaux ensemble, afin d'avoir bon marché des marchandises, et par ainsi ceux s'abusent qui pensent faire leurs affaires pour arriver les premiers.

Le 17^e jour du dit mois je partis de Tadoussac pour aller au grand saut trouver les sauvages Algoumequins et autres nations qui m'avaient promis l'année précédente de s'y trouver avec mon garçon que je leur avais baillé, pour apprendre de lui ce qu'il aurait vu en son hivernement dans les terres. Ceux qui étaient dans le dit fort, qui se doutaient bien où je devais aller, suivant les promesses que

j'avais faites aux sauvages, comme j'ai dit ci-dessus, commencèrent à faire bâtir plusieurs petites barques pour me suivre le plus promptement qu'ils pourraient. Et plusieurs à ce que j'appris avant que partir de France, firent équiper des navires sur l'entreprise de notre voyage, pensant en revenir riches comme d'un voyage des Indes.

Le Pont demeura à Tadoussac sur l'espérance que s'il n'y faisait rien, de prendre une patache, et me venir trouver au dit saut. Entre Tadoussac et Québec notre barque faisait grande eau, qui me contraignit de retarder à Québec pour l'étancher, qui fut le 21 de mai.

CHAPITRE II.

*Descente à Québec pour faire raccommo-
der la barque. .Partement du dit Québec pour aller au
saut trouver les sauvages et reconnaître un lieu
propre pour une habitation. .*

Etant à terre, je trouvai le sieur du Parc qui avait hiverné en la dite habitation, et tous ses compagnons, qui se portaient fort bien, sans avoir eu aucune maladie. Le gibier ne leur manqua aucunement en tout leur hivernement à ce qu'ils me dirent. Je trouvai le capitaine sauvage Batiscan et quelques Algoumequins, qui disaient m'attendre, ne voulant retourner à Tadoussac qu'ils ne m'eussent vu. Je leur fis la proposition de mener un de nos gens aux Trois-Rivières pour les reconnaître, et ne pus obtenir aucune chose d'eux pour cette année, me remettant à l'autre ; néanmoins je ne laissai de m'informer particulièrement de l'origine et des

peuples qui y habitent ; ce qu'ils me dirent exactement. Je leur demandai un de leurs canots, mais ils ne s'en voulurent défaire en aucune façon que ce fût pour la nécessité qu'ils en avaient ; car j'étais délibéré d'envoyer 2 ou 3 hommes pour découvrir dedans les dites trois rivières ce qu'il y avait ; ce que je ne pus faire à mon grand regret, remettant la partie à la première occasion qui se présenterait.

Je fis cependant diligence de faire accommoder notre dite barque. Et comme elle fut prête, un jeune homme de la Rochelle, appelé Tréfart, me pria que je lui permisse de me faire compagnie au dit saut, ce que je lui refusai, disant que j'avais des desseins particuliers, et que je ne désirais être conducteur de personne à mon préjudice, et qu'il y avait d'autres compagnies que la mienne et que je ne désirais ouvrir le chemin à servir de guide, et qu'il trouverait assez aisément sans moi.

Ce même jour je partis de Québec, et arrivai au dit grand saut le 28 de mai, où je ne trouvai aucun des sauvages qui m'avaient promis d'y être au vingtième du dit mois. Aussitôt je fus dans un méchant canot avec le sauvage que j'avais mené en France, et un de nos gens. Après avoir visité d'un côté et d'autre tant dans les bois que du côté du rivage, pour trouver un lieu propre pour la situation d'une habitation, et y préparer une place pour bâtir, je fis quelque 8 lieues par terre, côtoyant le grand saut par des bois qui sont assez clairs, et fus jusqu'à un lac (lac des 2 montagnes) où notre sauvage me mena ; où je considérai fort particulièrement le pays ; mais en tout ce que je vis, je ne trouvai point de lieu plus propre qu'un petit endroit, qui est jusque où les barques et chaloupes peuvent monter aisément ; néanmoins avec un grand vent, à cause du grand courant d'eau ; car plus haut que le

dit lieu (que nous avons nommé la place Royale) à une lieue du Mont Royal, il y a quantité de petits rochers qui sont fort dangereux. Et proche de la dite place Royale il y a une petite rivière (rivière St-Pierre) qui va assez avant dedans les terres, tout le long de laquelle il y a plus de 60 arpents de terres désertes qui sont comme prairies, où l'on pourrait semer des grains, et y faire des jardinages. Autrefois des sauvages y ont labouré, mais ils les ont quittées pour les guerres qu'il y avaient. Il y a aussi grande quantité d'autres belles prairies pour nourrir le bétail que l'on voudra ; et de toutes les sortes de bois qu'avons en nos forêts de par deçà avec quantité de vignes, noyers, prunes, cerises, fraises et autres sortes qui sont très bonnes à manger. La pêche du poisson y est fort abondante, aussi la chasse des oiseaux de différentes espèces ; et celle des cerfs, daims, chevreuils, caribous, lapins, loups-cerviers, ours, castors et autres petites bêtes qui y sont en telle quantité, que, durant que nous fûmes au dit saut, nous n'en manquâmes aucunement.

Ayant donc trouvé ce lieu un des plus beaux qui fut en cette rivière, je fis aussitôt couper et défricher le bois pour la rendre unie et prête à y bâtir ; et on put faire passer l'eau autour, et en faire une petite île, et s'y établir comme l'on voudra.

Il y a une petite île à 20 toises environ de la dite place Royale, qui a quelque cent pas de long, où l'on peut faire une bonne et forte habitation. Il y a aussi quantité de prairies et très bonne terre grasse à potier, tant pour briques que pour bâtir, qui est une grande commodité. J'en fis accommoder une partie et fis une muraille de 4 pieds d'épaisseur et de 4 pieds de haut, et 10 toises de long pour voir comment elle se conserverait pendant l'hiver quand

les eaux descendraient, qui, à mon opinion ne sauraient parvenir jusqu'à la dite muraille d'autant que le terroir est 12 pieds plus élevé que le dessus de la rivière. Au milieu du fleuve il y a une île d'environ $\frac{3}{4}$ de lieue de circuit, capable d'y habiter une bonne et forte ville, et l'avons nommée l'île de Ste-Elaine (Ste-Hélène—Champlain avait épousé Mlle Hélène Bouillé, il peut avoir nommé ainsi cette île en souvenir de sa femme).

Le 1er jour de juin, le Pont arriva n'ayant rien su faire à Tadoussac ; et bonne compagnie le suivirent et vinrent après lui pour aller au butin, car sans cette espérance ils étaient bien de l'arrière.

Or, attendant les sauvages, je fis faire deux jardins, l'un dans les prairies et l'autre au bois, que je fis désarter ; et le 2 de juin j'y semai quelques graines, qui sortirent toutes en perfection, et en peu de temps, ce qui démontre la bonté de la terre.

Nous résolûmes d'envoyer Savignon notre sauvage avec un autre, pour aller au-devant de ceux de son pays, afin de les faire hâter de venir, et se déli-bérèrent d'aller dans notre canot, qu'ils redoutaient d'autant qu'il ne valait pas beaucoup.

Ils partirent le 5 du dit mois. Le lendemain arriva quatre ou cinq barques d'autant qu'ils ne pouvaient rien faire à Tadoussac.

Le 7 je fus reconnaître une petite rivière par où vont quelquefois les sauvages à la guerre, qui va se rendre au saut de la rivière des Iroquois ; elle est fort plaisante, y ayant plus de 3 lieues de circuit de prairies, et force terre qui se peuvent labourer ; elle est à une lieue du grand saut, et une lieue et demie de la place Royale.

Le 9 notre sauvage arriva, qui fut quelque peu par delà le lac des deux montagnes et ne purent passer plus loin à cause de leur dit canot qui leur man-

qua et furent contraints de s'en revenir sans avoir fait rencontre d'aucune chose.

Ils nous rapportèrent que passant le saut ils virent une île où il y avait si grande quantité de hérons, que l'air en était tout couvert.

Il y eut un jeune homme qui était au sieur de Mons appelé Louis, qui était fort amateur de la chasse, lequel entendant cela, voulut y aller contenter sa curiosité, et pria fort instamment notre sauvage de l'y mener ; ce que notre sauvage lui accorda avec un capitaine sauvage Montagnais, fort gentil personnage, appelé Outetoucos. Dès le matin Louis fit appeler les 2 sauvages pour s'en aller à la dite île des Hérons. Ils s'embarquèrent dans un canot et y furent. Cette île est au milieu du saut, où ils prirent telle quantité de héronneaux et autres oiseaux qu'ils voulurent en rembarquer dans leur canot.

Outetoucos contre la volonté de l'autre sauvage et de l'instance qu'il put faire voulut passer par un endroit fort dangereux, où l'eau tombait près de trois pieds de haut, disant que d'autres fois il y avait passé, ce qui était faux, il fut longtemps à débattre contre notre sauvage qui le voulut mener du côté du sud, le long de la grande terre, par où le plus souvent ils ont accoutumé de passer, ce que Outetoucos ne désira, disant qu'il n'y avait point de danger. Comme notre sauvage le vit opiniâtre, il condescendit à sa volonté ; mais il lui dit qu'à tout le moins on déchargeât une partie des oiseaux qui étaient dedans le canot, d'autant qu'il était trop chargé ou qu'il emplirait d'eau et le perdrait ; ce qu'il ne voulut faire, disant qu'il serait assez à temps s'ils voyaient qu'il y eut péril pour eux. Ils le laissèrent donc driver dans le courant. Et comme ils furent dans la chute du saut, ils en voulurent sortir et jeter leur charge, mais il n'était plus temps, car la

vitesse de l'eau les maîtrisait ainsi qu'elle le voulait, et leur faisait faire mille tours haut et bas. Ils ne l'abandonnèrent de longtemps. Enfin la raideur de l'eau les lassa de telle façon que ce pauvre Louis, qui ne savait nager en aucune façon perdit tout jugement et le canot étant au fond de l'eau il fut contraint de l'abandonner ; et revenant au haut les deux autres qui le tenaient toujours ne virent plus notre Louis, et ainsi mourut misérablement. Les deux autres tenaient toujours le dit canot ; mais comme ils furent hors du saut, le dit Outetoucos étant nu, et se fiant en son nager, l'abandonna pour gagner la terre, bien que l'eau y courût encore de grande vitesse et se noya ; car il était si fatigué et rompu de la peine qu'il avait eue, qu'il était impossible qu'il se put sauver ayant abandonné le canot. Notre sauvage Savignon mieux avisé tint fermement, jusqu'à ce qu'il fut dans un remous, où le courant l'avait porté, et sut si bien faire, quelque peine et fatigue qu'il eût eue, qu'il vint tout doucement à terre avec grande appréhension qu'on ne se vengeât sur lui, comme ils font entre eux et nous conta ces tristes nouvelles, qui nous apportèrent du déplaisir.

Le lendemain, 11 de juin, je fus dans un autre canot au dit saut avec le sauvage, et un autre de nos gens, pour voir l'endroit où ils s'étaient perdus ; et aussi si nous trouverions les corps, et vous assure que quand il me montra le lieu les cheveux me hérissèrent en la tête, de voir ce lieu si épouvantable, et m'étonnais comme les défunts avaient été si hors de jugement de passer un lieu si effroyable, pouvant aller par ailleurs ; car il est impossible d'y passer pour avoir 7 à 8 chutes d'eau qui descendent de degré en degré, la moindre de 3 pieds de haut, où il se faisait un bouillonnement étrange, et une partie du dit saut était toute blanche d'écume, qui mon-

trait le lieu le plus effroyable, avec un bruit si grand que l'on eût dit que c'était un tonnerre, comme l'air retentissait du bruit de ces cataractes. Après avoir vu et considéré particulièrement ce lieu et cherché le long du rivage les dits corps, pendant qu'une chaloupe assez légère était allée d'un autre côté, nous nous en revînmes sans rien trouver.

CHAPITRE III.

Deux cents sauvages ramènent le Français qu'on leur avait baillé, et remmenèrent leur sauvage qui était retourné de France. Plusieurs discours de part et d'autre.

Le 13 de juin, deux cents sauvages Charioquois avec les capitaines Ochatequin, Yroquet et Trogouaroti, frère de notre sauvage, amenèrent mon garçon. Nous fûmes fort contents de les voir; je fus au-devant d'eux avec un canot et notre sauvage, et pendant qu'ils approchaient doucement en ordre, les nôtres s'appareillèrent de leur faire une escopetterie d'arquebuses et mousquets, et quelques petites pièces. Comme ils approchaient, ils commencèrent à crier tous ensemble, et un des chefs commanda de faire leur harangue, où ils nous louaient fort, et nous tenaient pour véritables, de ce que je leur avais tenu ce que je leur promis, qui était de les venir trouver au dit saut. Après avoir fait trois autres cris, l'escopetterie tira par deux fois de 13 barques qui y étaient, qui les étonna de telle façon qu'ils me prièrent de dire que l'on ne tirât plus, et qu'il y en avait la plus grande part qui n'avaient jamais vu de chrétiens, ni ouï des tonnerres de la façon, et

craignaient qu'il ne leur fit mal, et furent très contents de voir notre sauvage sain et bien portant, qu'ils pensaient mort, sur quelque rapport que leur avaient faits quelques Algoumequins qui l'avaient oui dire à des sauvages Montagnais. Le sauvage se loua du traitement que je lui avais fait en France, et des singularités qu'il avait vues, dont ils entrèrent tous en admiration et s'en allèrent cabaner dans le bois attendant le lendemain que je leur montrasse le lieu où je désirais qu'ils se logeassent. Aussi je vis mon garçon qui vint habillé à la sauvage, qui se loua du traitement qu'il avait reçu de ces gens et tout ce qu'il avait vu et appris des sauvages en son hivernement.

Le lendemain venu, je leur montrai un lieu pour aller cabaner, où les anciens et principaux devinèrent fort ensemble. Et après avoir été un long temps en cet état, ils me firent appeler seul avec mon garçon, qui avait fort bien appris leur langue, et lui dirent qu'ils désiraient faire une étroite amitié avec moi, et étaient fâchés de voir toutes ces chaloupes ensemble, et que notre sauvage leur avait dit qu'il ne les connaissait point, ni ce qu'ils avaient dans l'âme, et qu'ils voyaient bien qu'il n'y avait que le gain et l'avarice qui les y amenaient, et que quand ils auraient besoin de leur assistance ils ne leur donneraient aucun secours et ne feraient comme moi qui m'offrait d'aller en leur pays avec mes compagnons, et les assister, et que je leur en avais montré des témoignages par le passé, en se louant toujours du traitement que j'avais fait à notre sauvage comme à mon frère, et que cela les obligeait tellement à me vouloir du bien, que tout ce que je désirais d'eux, ils essaieraient à me satisfaire, et craignaient que les autres ne leur fissent du déplaisir. Je leur assurai que non, et que nous étions sous

un Roi, que notre dit sauvage avait vu, et d'une même nation, mais pour ce qui était des affaires, qu'elles étaient particulières et ne devaient point avoir peur, étant aussi assurés que s'ils eussent été dans leur pays. Après plusieurs discours, ils me firent un présent de 100 castors. Je leur donnai en échange d'autres sortes de marchandises, et me dirent qu'il y avait plus de 400 sauvages qui devaient venir de leur pays, et ce qui les avait retardés fut un prisonnier Iroquois qui était à moi, qui s'était échappé et s'en était allé en son pays, et qu'il avait donné à entendre que je lui avais donné liberté et des marchandises, et que je devais aller au dit saut avec 600 Iroquois attendre les Algooumequins et les tuer tous ; que la crainte de ces nouvelles les avaient arrêtés, et que sans cela ils fussent venus.

Je leur fis réponse que le prisonnier s'était dérobé sans que je lui eusse donné congé, et que notre dit sauvage savait bien de quelle façon il s'en était allé, et qu'il n'y avait aucune apparence de laisser leur amitié comme ils avaient ouï dire, ayant été à la guerre avec eux, et envoyer mon garçon en leur pays pour entretenir leur amitié ; et que la promesse que je leur avais fidèlement tenue le confirmait encore. Ils me répondirent que pour eux ils ne l'avaient jamais pensé, et qu'ils reconnaissaient bien que tous ces discours étaient éloignés de la vérité ; et que s'ils eussent cru autrement, ils ne fussent pas venus, et que c'étaient les autres qui avaient eu peur, pour n'avoir jamais vu de Français que mon garçon. Ils me dirent aussi qu'il viendrait 300 Algooumequins dans 5 ou 6 jours, si on les voulait attendre, pour aller à la guerre avec eux contre les Iroquois et que si je n'y venais ils s'en retourneraient sans la faire. Je les entretins fort sur la

source de la grande rivière, et de leur pays, dont ils me discoururent fort particulièrement, tant des rivières, sauts, lacs et terres, que des peuples qui y habitent, et de ce qui s'y trouve. Quatre d'entre eux m'assurèrent qu'ils avaient vu une grande mer fort éloignée de leur pays, et le chemin difficile, tant à cause des guerres que des déserts qu'il faut passer pour y parvenir. Ils me dirent aussi que l'hiver précédent il était venu quelques sauvages du côté de la Floride par derrière le pays des Iroquois, qui voyaient notre océan, et ont amitié avec les dits sauvages. Enfin ils me montrèrent par figures tous les lieux où ils avaient été, prenant plaisir à m'en discourir; et moi je ne m'ennuyais pas à les entendre, pour être certain des choses dont j'avais été en doute jusqu'à ce qu'ils m'eurent éclairé. Après tous ces discours finis, je leur dis qu'ils traitassent ce peu de commodités qu'ils avaient, ce qu'ils firent le lendemain, dont chacune des barques emporta sa pièce: nous, toute la peine et aventure, les autres, la proie, qui est la seule cause qui les meut, sans rien employer ni hasarder.

Le lendemain après avoir traité tout ce qu'ils avaient, qui était peu de chose, ils firent une barricade autour de leur logement du côté du bois, et en partie du côté de nos barques, et disaient que c'était pour leur sûreté, afin d'éviter la surprise de leurs ennemis; ce que nous primes pour argent comptant. La nuit venue, ils appelèrent notre sauvage qui couchait à ma patache et mon garçon, qui les furent trouver; après avoir tenu plusieurs discours, ils me firent aussi appeler environ sur le minuit. Etant en leur cabane je les trouvai tous assis en conseil, où ils me firent asseoir près d'eux, disant que leur coutume était que quand ils voulaient s'assembler pour proposer quelque chose, ils le faisaient la nuit,

afin de n'être distraits par l'aspect d'aucune chose, et que l'on ne pensait qu'à écouter et que le jour divertissait l'esprit par les objets ; mais à mon opinion ils me voulaient dire leur volonté en cachette se fiant en moi. Et d'ailleurs ils craignaient les autres pataches, comme ils me donnèrent à entendre depuis, car ils me dirent qu'ils étaient fâchés de voir tant de Français, qui n'étaient pas bien unis ensemble, et qu'ils eussent bien désiré me voir seul : que quelques-uns d'entre eux avaient été battus : qu'ils me voulaient autant de bien qu'à leurs enfants ayant telle confiance en moi, que ce que je leur dirais ils le feraient, mais qu'ils se méfiaient fort des autres. Que si je retournais, j'amenasse telle quantité de gens que je voudrais, pourvu qu'ils fussent sous la conduite d'un chef ; et qu'ils m'envoyaient quérir pour m'assurer davantage de leur amitié qui ne se romprait jamais, et que je ne fusse point fâché contre eux ; et que sachant que j'avais pris délibération de voir leur pays, ils me le feraient voir au péril de leur vie, m'aidant d'un bon nombre d'hommes, et qu'à l'avenir nous devions espérer d'eux comme ils faisaient de nous. Aussitôt ils me donnèrent 50 castors et 4 carquans de leurs porcelaines qu'ils estiment entre eux comme nous faisons des chaînes d'or et que je fis participer mon frère, (ils entendaient ainsi Pont-gravé) et qu'ils désiraient être toujours de mes amis ; mais que s'il y avait quelques Français qui voulussent aller avec eux qu'ils seraient très contents, et plus que jamais, pour entretenir une ferme amitié. Je leur dis qu'avec la permission de Sa Majesté je les assisterais de 40 ou 50 hommes armés de choses nécessaires pour le dit voyage, et que je m'embarquerais avec eux, à la charge qu'ils nous entretiendraient de ce que nous aurions besoin et que je leur apporterais de quoi

faire des présents aux chefs qui sont dans les pays par où nous passerions et que si je reconnaissais le pays bon et fertile l'on y ferait plusieurs habitations, et que par ce moyen aurions communication les uns avec les autres, vivant heureusement en la crainte de Dieu, qu'on leur ferait connaître, et là-dessus je pris congé en les remerciant de la volonté qu'ils avaient de favoriser mon désir, les priant de toujours continuer.

Le lendemain, 17^e jour du dit mois, ils dirent qu'ils s'en allaient à la chasse des castors, et qu'ils retourneraient tous. Le matin venu ils s'embarquèrent en leurs canots, et se séparèrent les uns des autres, feignant aller chasser en plusieurs endroits, et laissèrent notre sauvage avec moi pour nous donner moins de méfiance d'eux ; et néanmoins ils s'étaient donné rendez-vous par delà le saut, où ils jugeaient bien que nous ne pourrions aller avec nos barques ; cependant nous les attendions comme ils nous avaient dit.

Le lendemain il vint deux sauvages, l'un était Yroquet, et l'autre le frère de notre Savignon, qui le venaient quérir, et me prier de la part de tous leurs compagnons que j'allasse seul avec mon garçon où ils étaient cabanés, pour me dire quelque chose de conséquence, qu'ils ne désiraient de communiquer devant aucun Français. Je leur promis d'y aller.

Le jour venu je donnai quelque bagatelle à Savignon qui partit fort content mais avec grand regret, et moi bien aise d'en être déchargé.

Etant au saut, nous fûmes où ils étaient cabanés sur le bord d'un lac. Comme ils me virent ils furent fort contents et notre sauvage s'en vint au-devant de moi me prier d'aller en la cabane de son

frère où aussitôt il fit mettre du poisson sur le feu pour me festoyer.

Quelque temps après, les principaux m'envoyèrent appeler pour me communiquer ce qu'ils avaient résolu entre eux. J'y fus avec mon garçon. Etant assis auprès d'eux ils me dirent qu'ils étaient fort contents de me voir, et n'avoir point manqué à ma parole et qu'ils avaient la crainte de toutes les autres pataches qui étaient avec moi, à cause qu'ils avaient ouï dire qu'on les devait tuer tous ; et me prièrent que revenant avec mes compagnons je n'en amenasse point d'autres.

Ils me dirent qu'il y avait un marchand appelé Bourier qui les avait priés d'emmenner un jeune garçon, ce qu'ils refusèrent qu'auparavant ils n'eussent su de moi si je serais content. Je leur fis réponse qu'ils avaient à juger auquel ils avaient le plus d'obligation de Bourier ou de moi, et de qui ils devaient le plus espérer.

Ils me dirent qu'il n'y avait pas de comparaison de l'un à l'autre, tant des assistances que je leur avais données en leur guerre que de l'offre que je leur faisais de ma personne, et que le dit Bourier leur offrait force présents.

Je leur fis réponse qu'il m'était indifférent qu'ils prissent ou non le jeune homme, s'ils le prenaient pour de bons présents mais qu'il devait demeurer avec Yroquet : ce qu'ils me promirent.

Et après ceci, il y eut un sauvage qui avait été 3 fois prisonnier des Iroquois, et s'était sauvé fort heureusement, qui résolut d'aller à la guerre lui dixième, pour se venger des cruautés que ses ennemis lui avaient fait souffrir. Tous les capitaines me prièrent de l'en détourner d'autant qu'il était fort vaillant, et craignaient qu'il ne s'engageât si avant parmi les ennemis, qu'il n'en revint jamais. Je le

fis pour les contenter, mais lui me montrait une partie de ses doigts coupés, et les grandes taillades et brûlures qu'il avait sur le corps, disant qu'il ne pouvait vivre sans faire mourir de ses ennemis, et que son cœur lui disait qu'il fallait qu'il partît au plus tôt.

Après avoir fini avec eux, je les priai de me ramener en notre patache ; ils équipèrent 8 canots pour passer le dit saut et se dépouillèrent tout nus, et me firent mettre en chemise, car souvent il arrive que d'aucuns se perdent en le passant. Ils me disaient si par malheur le tien venait à tourner, ne sachant point nager, ne l'abandonne en aucune façon, et te tiens bien à de petits bâtons qui y sont par le milieu, car nous te sauverons aisément. Je vous assure que ceux qui n'ont pas vu ni passé le dit endroit en de petits bateaux comme ils ont, ne le pourraient pas sans grande appréhension, même les plus assurés du monde.

Mais ces sauvages sont si adroits, que cela leur est facile. Je le passai avec eux, ce que je n'avais jamais fait, ni autre chrétien hormis mon garçon, et vinmes à nos barques.

Le lendemain ils s'en retournèrent avec le dit jeune homme de Bourier, lequel coûta bon à son maître, qui avait l'espérance à mon opinion de recouvrer la perte de son voyage.

Il y eut un jeune homme des nôtres qui se délibéra d'aller avec les sauvages Charioquois éloignés du saut de quelques cent cinquante lieues, et fut avec le frère de Savignon, qui était l'un des capitaines, qui me promit lui faire voir tout ce qu'il pourrait. Et celui de Bourier fut avec le dit Yroquet Algoumequin, qui est à quelque quatre-vingts lieues du dit saut.

Nous attendîmes les 300 autres qui devaient

venir sur la promesse que je leur avais faite. Voyant qu'ils ne venaient point, toutes les pataches résolurent d'inciter quelques sauvages Algoomequins, qui étaient venus de Tadoussac, d'aller au devant d'eux et pour cet effet partit un canot.

Le 5 de juillet arriva un canot des Algoomequins de ceux qui devaient venir au nombre de 300, qui nous dit que le canot qui était parti d'avec nous était arrivé en leur pays, et que leurs compagnons étant fatigués, se reposaient et viendraient bientôt, ce qui ne tarderait pas plus de 8 jours, mais qu'il n'y aurait que 24 canots ; d'autant qu'il était mort un de leurs capitaines et beaucoup de leurs compagnons, d'une fièvre qui s'était mise parmi eux ; et aussi qu'ils en avaient envoyé plusieurs à la guerre. Nous résolûmes de les attendre.

Voyant que ce temps était passé et qu'ils ne venaient point, Pont-gravé partit du saut le 11 du dit mois, pour mettre ordre à quelques affaires qu'il avait à Tadoussac, et moi je demeurai pour attendre les dits sauvages.

Ce dit jour arriva une patache, qui apporta des vivres à beaucoup de barques que nous étions ; car le pain, vin, viande nous manquaient et n'avions recours qu'à la pêche. Ce même jour arriva un canot Algoomequin qui nous assura que le lendemain les dits 24 canots devaient arriver, dont 12 étaient pour la guerre.

Le 12 du dit mois arrivèrent les dits Algoomequins avec quelque peu de marchandise. Avant de traiter ils firent un présent à un sauvage Montagnais qui était fils d'Annadabigeau dernier mort, pour l'appaiser et défâcher de la mort de son père. Peu de temps après ils donnèrent 10 castors à chacun des capitaines des pataches. Ils dirent qu'ils étaient bien fâchés de n'en avoir beaucoup mais que la

guerre en était cause ; toutefois que l'on prit ce qu'ils offraient de bon cœur, et qu'ils étaient tous nos amis, et à moi qui était assis auprès d'eux, pardessus tous les autres.

Je leur fis réponse que tous ceux qu'ils voyaient assemblés étaient de leurs amis et que à l'occasion ils le feraient bien voir, que nous étions tous amis, et qu'ils continuassent à nous vouloir du bien et que nous ferions de même.

Le lendemain ils m'apportèrent 40 castors, en m'assurant de leur amitié, et qu'ils étaient bien aises de la délibération que j'avais prise avec les sauvages qui s'en étaient allés, et que l'on faisait une habitation au saut, ce que je leur assurai, et leur fis quelques présents en échange.

Après toutes choses passées, ils se délibérèrent d'aller quérir le corps d'Outetoucas qui s'était noyé au saut ; ils le détèrèrent et le portèrent en l'île Ste-Hélène, où ils firent leurs cérémonies accoutumées, qui est de chanter et danser sur la fosse, suivies d'un festin. Je leur demandai pourquoi ils détèraient ce corps ?

Ils me répondirent que si leurs ennemis avaient trouvé la fosse, ils prendraient le corps et le mettraient en plusieurs pièces, qu'ils pendraient à des arbres pour leur faire du déplaisir ; et pour ce sujet ils le transportèrent en lieu écarté du chemin et le plus secrètement qu'ils pouvaient.

Le 15 du mois arrivèrent 14 canots, dont le chef s'appelait Tecouchata. A leur arrivée tous les autres sauvages se mirent en armes, et firent quelques tours de limaçon. Après avoir tourné et dansé, les autres qui étaient en leurs canots commencèrent aussi à danser et chanter. Après ils descendirent à terre avec quelque peu de fourrures et firent de pareils présents que les autres avaient faits. Le lendemain ils traitèrent ce qu'ils avaient, et me don-

nèrent 30 castors, dont je les récompensai. Ils me discoururent sur quelques découvertes du côté du nord, qui pouvaient apporter de l'utilité ; et sur ce sujet ils me dirent que s'il y avait quelqu'un de mes compagnons qui voulût aller avec eux ils le traiteraient comme un de leurs enfants. Je leur donnai un jeune garçon dont ils furent fort contents.

Quand il prit congé de moi, je lui baillai un mémoire des choses qu'il devait observer. Alors ils se séparèrent en trois ; les uns pour la guerre, les autres par le dit grand saut et les autres par une petite rivière qui va au grand saut ; et partirent le 18 du dit mois, et nous aussi le même jour.

Ce dit jour nous fîmes 30 lieues qu'il y a du dit saut aux 3 rivières, et le 19 arrivâmes à Québec. Je disposai la plupart d'un chacun à demeurer en la dite habitation, puis y fis faire quelques réparations et planter des rosiers, et fis charger du chêne pour l'éprouver en France, tant pour les lambris que pour les fenêtres ; et le 20 je partis. Le 23 j'étais à Tadoussac, où étant je me résolus de partir en France, avec l'avis de Pont-gravé.

Après avoir mis ordre à ce qui dépendait de notre habitation, suivant la charge que le dit sieur de Mons m'avait donnée, je m'embarquai dedans le vaisseau du capitaine Tibaut, de la Rochelle, le 11 d'août. Sur notre traverse nous eûmes grande quantité de poissons de plusieurs espèces. Nous primes aussi des marsouins.

Nous eûmes assez beau temps jusqu'à Belle-Ile (1) où les brumes nous prirent, qui durèrent 3 ou 4 jours ; puis le temps venant beau, nous eûmes connaissance d'Arvert (2), et arrivâmes à la Rochelle le 10 septembre 1611.

(1) Belle-Ile en Bretagne ou Belle-Ile-en-Mer.
(2) Ou Arvert.

CHAPITRE IV.

Arrivée à la Rochelle, association rompue entre le sieur de Mons et ses associés, les sieurs Colier et le Gendre, de Rouen. Envie des Français touchant les nouvelles découvertes de la Nouvelle-France.

Etant arrivés à la Rochelle je fus trouver le sieur de Mons à Pont en Saintonge, pour lui donner avis de tout ce qui s'était passé au voyage, et de la promesse que les sauvages Ochateguins et Algoumequins m'avaient faite, pourvu qu'on les assistât en leurs guerres, comme je leur avais promis. Le sieur de Mons ayant tout entendu, se délibéra d'aller en Cour pour mettre ordre à cette affaire. Je pris le devant pour y aller aussi ; mais en chemin je fus arrêté par un malheureux cheval qui tomba sur moi. Cette chute me retarda beaucoup ; mais aussitôt que je fus en bonne disposition, je me mis en chemin pour aller trouver le sieur de Mons à Fontainebleau, lequel étant retourné à Paris parla à ses associés, qui ne voulurent plus continuer en l'association pour n'avoir point de commission qui pût empêcher un chacun d'aller en nos nouvelles découvertes négocier avec les habitants du pays. Ce que voyant le sieur de Mons, il convint avec eux de ce qui restait en l'habitation de Québec, moyennant une somme de deniers qu'il leur donna pour la part qu'ils avaient ; et envoya quelques hommes pour conserver la dite habitation sur l'espérance d'obtenir une commission de Sa Majesté. Mais comme il était en cette poursuite, quelques affaires de conséquences lui survinrent, qui la lui firent quitter, et me laissa

la charge d'en rechercher les moyens; et ainsi que j'étais à y mettre ordre, les vaisseaux arrivèrent de la Nouvelle-France, et par même moyen des gens de notre habitation, de ceux que j'avais envoyés dans les terres avec les sauvages, qui m'apportèrent de bonnes nouvelles, disant que plus de deux cents sauvages étaient venus, pensant me trouver au grand saut St-Louis, où je leur avais donné rendez-vous, en intention de les assister en ce qu'ils m'avaient supplié; mais voyant que je n'avais pas tenu ma promesse, cela les fâcha fort; toutefois nos gens leur firent quelques excuses qu'ils prirent pour argent comptant, les assurant pour l'année suivante et qu'ils ne manquassent point de venir; ce qu'ils promirent de leur part. Mais plusieurs autres qui avaient quitté Tadoussac vinrent au dit saut avec quantité de petites barques, pour voir s'ils y pourraient faire leurs affaires avec ces peuples qu'ils assuraient de ma mort, quoi que pussent dire nos gens, qui affirmaient le contraire. Voilà comme l'envie se glisse dans les mauvais naturels contre les choses vertueuses; et ne leur faudrait que des gens qui se hasardassent en mille dangers pour découvrir des peuples et terres, afin qu'ils en eussent la dépouille et les autres la peine. Il n'est pas raisonnable qu'ayant pris la brebis, les autres aient la toison. S'ils voulaient participer en nos découvertes, employer de leurs moyens, et hasarder leurs personnes, ils montreraient avoir de l'honneur et de la gloire; mais au contraire ils montrent qu'ils sont poussés d'une pure malice de vouloir également jouir du fruit de nos labeurs. Ce sujet me fera encore dire quelque chose pour montrer comme plusieurs tâchent de détourner de louables desseins, comme ceux de St-Malo et d'autres, qui disent que la jouissance de ces découvertes leur appartient,

parce que Jacques Cartier était de leur ville, qui fut le premier au dit pays de Canada et aux îles de Terre-Neuve ; comme si la ville avait contribué aux frais des découvertes de Jacques Cartier, qui y fut par commandement et aux dépens du Roi François Ier, en l'année 1534 et 1535, découvrir ces terres appelées aujourd'hui Nouvelle-France. Si donc Jacques Cartier a découvert quelque chose aux dépens de Sa Majesté, tous ses sujets peuvent y avoir autant de droit que ceux de St-Malo; donc ils ne peuvent pas s'attribuer aucun droit, si eux-mêmes ne contribuent. Leurs raisons sont faibles et débiles de ce côté. Et pour montrer encore à ceux qui voudraient soutenir cette cause, qu'ils sont mal fondés, posons le cas qu'un Espagnol ou autre étranger ait découvert quelques terres et richesses au dépens du roi de France, les Espagnols ou autres étrangers s'attribueraient-ils les découvertes et richesses pour être l'entrepreneur Espagnol ou étranger? Non, il n'y a pas de raison, elles seraient toujours de France ; de sorte que ceux de St-Malo ne peuvent se l'attribuer, parce que Cartier est de leur ville, mais seulement, à cause qu'il en est sorti, ils en doivent faire état, et lui donner la louange qui lui est due. Davantage, le dit Cartier au voyage qu'il a fait ne dépassa jamais le dit grand saut St-Louis et ne découvrit rien ni au nord ni au sud, dans les terres du fleuve St-Laurent; ses relations n'en donnent aucun témoignage, et n'y est parlé que de la rivière du Saguenay, des Trois-Rivières et Ste-Croix, où il hiverna en un fort proche de notre habitation ; car il ne l'eût omis non plus que ce qu'il a décrit, qui montre qu'il a laissé tout le haut du fleuve St-Laurent, depuis Tadoussac jusqu'au grand saut, difficile à découvrir les terres, et qu'il ne s'est voulu hasarder ni laisser ses barques pour s'y aven-

turer ; de sorte que cela est toujours demeuré inutile, sinon depuis quatre ans que nous y avons fait notre habitation de Québec, où après l'avoir fait édifier, je me mis au hasard de passer le dit saut pour assister les sauvages en leurs guerres, y envoyer des hommes pour connaître les peuples, leur façon de vivre et ce que sont leurs terres. Nous y étant si bien employés, n'est-il pas raison que nous jouissions du fruit de nos labeurs, Sa Majesté n'ayant donné aucun moyen pour assister les entrepreneurs de ses desseins jusqu'à présent? J'espère que Dieu lui fera la grâce un jour de faire tant pour le service de Dieu, de sa grandeur et le bien de ses sujets, que d'amener plusieurs pauvres peuples à la connaissance de notre foi, pour jouir un jour du Royaume Céleste.

4e VOYAGE du sieur de CHAMPLAIN

Capitaine ordinaire pour le roi en la marine, et Lieutenant
de Monseigneur le Prince de Condé en la
Nouvelle-France, fait en l'an 1613

CHAPITRE I.

*Ce qui m'a occasionné de rechercher un règlement.
Commission obtenus. Opposition à l'encontre.
Enfin la publication par tous les ports de
France.*

Le désir que j'ai toujours eu de faire nouvelles découvertes en la Nouvelle-France, au bien, utilité et gloire du nom François, afin d'amener ces pauvres peuples à la connaissance de Dieu, m'a fait chercher de plus en plus la facilité de cette entreprise, qui ne peut être que par le moyen d'un bon règlement ; d'autant que chacun voulant cueillir les fruits de mon labeur, sans contribuer aux frais et grandes dépenses qu'il faut faire pour l'entretien des habitations nécessaires pour amener ces desseins à une bonne fin, ruine ce commerce par l'avidité de gagner qui est si grande, qu'elle fait partir les marchands avant la saison, et se précipiter non seulement dans les glaces, en espérance d'arriver des premiers en ce pays, mais aussi dans leur propre ruine ; car traitant avec les sauvages à la dérobee, et donnant à l'envie l'un de l'autre de la marchandise plus qu'il n'est requis, et pensant ainsi tromper leurs compagnons, se trompent le plus souvent eux-mêmes.

C'est pourquoi étant de retour en France le 10 septembre 1611, j'en parlai à Monsieur de Mons qui trouva bon ce que je lui en dis ; mais les affaires ne lui permettant d'en faire la poursuite en Cour, il m'en laissa toute la charge.

Dès lors j'en dressai des mémoires que je montrai à Monsieur le président Jeannin, lequel loua mon dessein, et m'encouragea à la poursuite de celui-ci.

Et m'assurant que ceux qui aiment à pêcher en eau trouble trouveraient ce règlement fâcheux, et rechercheraient les moyens de l'empêcher, il me sembla à propos de me jeter entre les bras de quelque grand, dont l'autorité pourrait servir leur envie.

Or, connaissant Monseigneur le comte de Soissons (Charles de Bourbon) prince pieux et affectionné en toutes saintes entreprises ; par l'entremise du sieur de Beaulieu, conseiller et aumônier ordinaire du Roi, je m'adressai à lui, et lui montrai l'importance de l'affaire, les moyens de la régler, le mal que le désordre avait apporté, et la ruine totale dont elle était menacée, au grand déshonneur du nom Français, si Dieu ne suscitait quelqu'un qui la voulût relever, et qui donnât espérance de faire un jour réussir ce que l'on peut espérer d'elle. Etant instruit de toutes les particularités de la chose, et qu'il eût vu la carte du pays que j'avais faite, il me promit, sous le bon plaisir du Roi, d'en prendre la protection.

Aussitôt après je présentai à Sa Majesté et à nos Seigneurs de son Conseil une requête avec des articles tendant à ce qu'il apportât un règlement en cette affaire, sans lequel, ainsi que j'ai dit, elle serait perdue ; et pour ce, Sa Majesté en donna la direction et gouvernement à Monseigneur le comte

de Soissons, le 8 octobre 1612, lequel dès lors m'honora de sa lieutenance.

Or, comme je me préparais à faire publier la commission du Roi par tous les ports et havres de France, la maladie de Monseigneur le comte arriva, et sa mort (1er novembre 1612) qui recula un peu cette affaire, mais Sa Majesté aussitôt en remit la direction à Monseigneur le prince (Henri de Bourbon, 2e du nom, auquel l'auteur dédie ce 4e voyage) qui m'honora aussi de sa lieutenance, le 22 novembre 1612, ce qui me permit de poursuivre la publication de la dite commission, qui ne fut sitôt faite, que quelques brouillons, qui n'avaient aucun intérêt en l'affaire, l'importunèrent de la faire cesser, lui faisant entendre le prétendu intérêt de tous les marchands de France, qui n'avaient aucun sujet de se plaindre, attendu qu'un chacun était reçu en l'association, et par ainsi aucun ne pouvait justement s'offenser, c'est pourquoi leur malice étant reconnue ils furent rejetés.

Pendant ces altercations, il me fut impossible de rien faire pour l'habitation de Québec, dans laquelle je désirais mettre des ouvriers pour la réparer et augmenter d'autant que le temps de partir nous pressait fort. Ainsi il fallut se contenter pour cette année d'y aller sans autre association, avec les passeports de Monseigneur le prince, qui furent donnés pour 4 vaisseaux, lesquels étaient prêts pour faire le voyage, savoir : 3 de Rouen et 1 de la Rochelle, à condition que chacun fournirait quatre hommes pour m'assister tant en mes découvertes qu'à la guerre, à cause que je voulais tenir la promesse que j'avais faite aux sauvages Ochateguins en l'année 1611 de les assister en leurs guerres au premier voyage.

Et ainsi que je me préparais pour partir, je

fus averti que la Cour du Parlement de Rouen n'avait voulu permettre la publication de la commission du Roi, à cause que Sa Majesté se réservait et à son Conseil, la seule connaissance des différends qui pourraient survenir en cette affaire ; et que aussi les marchands de St-Malo s'y opposèrent ; ce qui me contraria fort et me fit faire 3 voyages à Rouen, avec instructions de Sa Majesté, en faveur desquelles la Cour se déporta de ses empêchements, et débouta les opposants de leurs prétentions ; et fut la commission publiée par tous les ports de Normandie.

CHAPITRE II.

Départ de Franco, et ce qui se passa jusqu'à notre arrivée au Saut.

Je partis de Rouen le 5 mars pour aller à Honfleur, et le sieur l'Ange avec moi, pour m'assister aux découvertes et à la guerre si l'occasion s'en présentait.

Le lendemain 6 du mois nous nous embarquâmes dans le vaisseau du sieur Pont-gravé, où aussitôt nous mîmes les voiles au vent, qui était alors assez favorable.

Le 10 avril nous eûmes connaissance du grand banc où l'on mit plusieurs fois les lignes hors sans rien prendre.

Le 15 nous eûmes un grand coup de vent, accompagné de pluie et grêle, suivi d'un autre qui dura 48 heures, si impétueux qu'il fit périr plusieurs vaisseaux à l'île du cap Breton.

Le 21 nous eûmes connaissance du cap Raye.

Le 29, les sauvages Montagnais de la pointe de

tous les Diables nous apercevant se jetèrent dans leurs canots et vinrent au devant de nous, si maigres et hideux, que je les méconnaissais. Ils commencèrent à crier du pain, disant qu'ils mouraient de faim. Cela nous fit juger que l'hiver n'avait pas été grand, et par conséquent, la chasse mauvaise.

Quand ils furent dans notre vaisseau ils regardaient chacun au visage, et comme je ne paraissais point, ils demandèrent où était Monsieur de Champlain, on leur fit réponse que j'étais demeuré en France ; ce que ne croyant du tout, il y eut un vieillard qui vint à moi en un coin, où je me promenais, ne désirant encore être connu, et me prenant l'oreille vit la cicatrice du coup de flèche que je reçus à la défaite des Iroquois ; alors il s'écria, et tous les autres après lui, avec grandes démonstrations de joie, disant : Tes gens sont au port de Tadoussac qui t'attendent.

Ce même jour, bien que nous fussions partis des derniers nous arrivâmes pourtant les premiers à Tadoussac et de la même marée le sieur Boyer, de Rouen. Ayant mouillé l'ancre, nos gens nous vinrent trouver et se mirent à préparer trois outardes et deux lapins qu'ils avaient apportés, et en jetèrent les tripailles à bord, sur lesquelles se ruèrent ces pauvres sauvages, et ainsi que bêtes affamées les dévorèrent sans les vider et raclaient avec les ongles la graisse dont on avait suiffé notre vaisseau, et la mangeaient gloutonnement, comme s'ils y eussent trouvé quelque grand goût.

Le lendemain, 30 avril, arrivèrent deux vaisseaux de St-Malo qui étaient partis avant que les oppositions fussent vidées, et que la commission fut publiée en Normandie.

Je fus à bord d'eux, accompagné de l'Ange : les sieurs de la Moinerie et la Tremblaye y comman-



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1853 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5889 - Fax

daient, auxquels je fis lecture de la commission du Roi et des défenses d'y contrevenir sous les peines portées par celle-ci. Ils firent réponse qu'ils étaient sujets et fidèles serviteurs de Sa Majesté, et qu'ils obéiraient à ses commandements ; et dès lors je fis attacher sur le port à un poteau les armes et commission de Sa Majesté, afin qu'on n'en prétendît cause d'ignorance.

Le 2 mai, voyant deux chaloupes équipées pour aller au saut, je m'embarquai avec le dit l'Ange dans l'une. Nous fûmes contrariés de fort mauvais temps, en sorte que le mât de notre chaloupe se rompit, et si Dieu ne nous eût préservés nous nous fusions perdus, comme fit devant nos yeux une chaloupe de St-Malo qui allait à l'île d'Orléans, de laquelle les hommes se sauvèrent.

Le 7 nous arrivâmes à Québec, où nous trouvâmes ceux qui y avaient hiverné, lesquels nous dirent que l'hiver n'avait point été grand, et que la rivière n'avait point gelé.

Le 13 nous partîmes de Québec pour aller au saut St-Louis, où nous arrivâmes le 21, et y trouvâmes l'une de nos barques qui était partie depuis nous de Tadoussac, laquelle avait traité quelque peu de marchandise, avec une petite troupe d'Algonquins, qui venaient de la guerre des Iroquois, et avaient avec eux deux prisonniers. Ceux de la barque leur firent comprendre que j'étais venu avec nombre d'hommes pour les assister en leurs guerres ; et que je désirais aller en leur pays et faire amitié avec tous leurs amis ; de quoi ils furent fort joyeux. Ils voulurent retourner en leur pays pour assurer leurs amis de leur victoire, voir leurs femmes et faire mourir leurs prisonniers en une solennelle tabagie. Pour gage de leur prompt retour ils laissèrent leurs rondaches, faites de bois et de cuir et

une partie de leurs arcs et flèches. Ce me fut un grand déplaisir de m'être trouvé à propos pour m'en aller avec eux en leur pays.

Trois jours après arrivèrent trois canots d'Algoumequins qui venaient du dedans des terres, chargés de quelque peu de marchandises, qu'ils traitèrent, lesquels me dirent que le mauvais traitement qu'avaient reçu les sauvages l'année précédente les avait dégoûtés de venir plus, et qu'ils ne croyaient pas que je dusse retourner jamais en leur pays, pour les mauvaises impressions que mes envieux leur avaient données de moi; et pour ce 1,200 hommes étaient allés à la guerre, n'ayant plus d'espérance aux Français.

Ces nouvelles attristèrent fort les marchands, car ils avaient beaucoup de marchandises, espérant que les sauvages viendraient comme de coutume: ce qui me fit résoudre, en faisant mes découvertes, de passer en leur pays, pour encourager ceux qui étaient restés du bon traitement qu'ils recevraient, et de la quantité de bonnes marchandises qui étaient au saut, et de l'affection que j'avais de les assister à la guerre. Et pour ce faire je leur demandai 3 canots et 3 sauvages pour nous guider. J'en obtins 2 et 1 sauvage, et ce moyennant quelques présents.

CHAPITRE III.

Départ pour découvrir la mer du Nord, sur le rapport qui m'en avait été fait. Description de rivières, lacs, îles, du saut de la Chaudière et autres sauts.

Or, n'ayant que deux canots, je ne pouvais mener avec moi que quatre hommes, entre lesquels était un nommé Nicolas de Vignau, le plus impudent menteur qui se soit vu de longtemps, comme la

suite de ce discours le fera voir, lequel autrefois avait hiverné avec les sauvages, et que j'avais envoyé aux découvertes les années précédentes. Il me rapporta à son retour à Paris en l'année 1612, qu'il avait vu la mer du Nord, que la rivière des Algoumequins (Outaouais) sortait d'un lac qui s'y déchargeait, et qu'en 17 journées l'on pourrait aller et venir du saut St-Louis à la dite mer; qu'il avait vu le bris et fracas d'un vaisseau anglais qui s'était perdu à la côte, où il y avait 80 hommes qui s'étaient sauvés à terre, que les sauvages tuèrent à cause que les Anglais leur voulaient prendre leur blé d'Inde et autres vivres par force, et qu'il en avait vu les têtes que les sauvages avaient écorchées, à l'exception d'un jeune garçon Anglais qu'ils m'avaient gardé. Cette nouvelle m'avait fort réjoui, pensant trouver bien près ce que je cherchais bien loin; ainsi je le conjurai de me dire la vérité, afin d'en avertir le Roi, et lui remontrai que s'il donnait quelque mensonge à entendre, il se mettait la corde au cou, aussi que si la relation était vraie, il se pouvait assurer d'être bien récompensé; il me l'assura encore avec serments plus grands que jamais. Et pour mieux jouer son rôle, il me donna une relation du pays qu'il disait avoir faite, le mieux qu'il lui avait été possible. L'assurance donc que j'avais en lui, la relation qu'il avait dressée, le bris du vaisseau et les choses ci-devant dites, avaient grande apparence avec le voyage des Anglais vers le Labrador, où ils ont trouvé un détroit (détroit d'Hudson). Ces choses me faisant croire son dire véritable, j'en fis rapport à Monsieur le Chancelier, (Nicolas Brûlart, de Sillery) et le fis voir à Messieurs le Maréchal de Brissac et le Président Jeannin, et les autres seigneurs de la Cour, lesquels me dirent qu'il me fallait voir les choses en

personne. Cela fut cause que je priai le sieur Georges, marchand de la Rochelle, de lui donner passage dans son vaisseau, ce qu'il fit volontiers, où étant il l'interrogea pourquoi il faisait ce voyage ; il lui demanda s'il espérait quelque salaire, lequel fit réponse que non, et qu'il n'en prétendait d'autre que du Roi, et qu'il n'entreprenait le voyage que pour me montrer la mer du Nord qu'il avait vue, et lui en fit à la Rochelle une déclaration par devant deux notaires.

Or comme je prenais congé de tous les chefs le jour de la Pentecôte (26 mai) aux prières desquels je me recommandais et de tous en général, je lui dis en leur présence, que si ce qu'il avait dit n'était pas vrai, il ne me donnât pas la peine d'entreprendre le voyage, pour lequel il fallait courir plusieurs dangers. Il assura encore tout ce qu'il avait dit au péril de sa vie.

Ainsi nos canots chargés de quelques vivres, de nos armes et marchandises pour faire présent aux sauvages, je partis le lundi 27 mai de l'île Ste-Hélène avec 4 Français et un sauvage, et me fut donné un adieu avec quelques coups de petites pièces, et ne fûmes ce jour qu'au saut St-Louis, à cause du mauvais temps.

Le 29, nous passâmes le saut, partie par terre et partie par eau, où il nous fallut porter nos canots, hardes, vivres et armes sur nos épaules, ce qui n'est pas petite besogne pour ceux qui n'y sont accoutumés, et après nous entrâmes dans un lac (le lac St-Louis), où se déchargent 3 rivières : l'une venant de l'ouest (le St-Laurent) du côté des Ochateguins, éloignés du grand saut de 150 à 200 lieues ; l'autre (rivière Chateauguay) venant du sud, pays des Iroquois ; et l'autre (rivière des Outaouais) vers le nord, qui vient des Aloumequins, et Nébicerini (ou

Nipissirini). Cette rivière du Nord, suivant le rapport des sauvages, vient de loin et passe par des peuples qui leur sont inconnus, distant environ de 300 lieues d'eux.

Ce lac est rempli de belles et grandes îles, qui ne sont que prairies, où il y a plaisir de chasser, la venaison et le gibier y étant en abondance, aussi bien que le poisson. Le pays qui l'environne est rempli de grandes forêts. Nous fîmes coucher à l'entrée du dit lac, et fîmes des barricades à cause des Iroquois qui rôdent par ces lieux pour surprendre leurs ennemis; et pour ce toute la nuit nous fîmes bonne garde.

Le lendemain sur les trois heures du soir, nous entrâmes dans la rivière qui vient du Nord, et passâmes un petit saut par terre pour soulager nos canots et fîmes à une île le reste de la nuit en attendant le jour.

Le dernier mai, nous passâmes par un autre lac (lac des 2 montagnes). Le pays d'alentour est fort uni, hormis en quelques endroits, où il y a des coteaux couverts de pins. Nous passâmes un saut qui est appelé par ceux du pays Quenechouan (aujourd'hui le Long saut) qui est rempli de pierres et rochers, où l'eau y court de grande vitesse: il nous fallut traîner nos canots avec une corde; à une $\frac{1}{2}$ lieue de là nous en passâmes un autre petit à force d'avirons, ce qui ne se fait sans suer, et grande adresse pour éviter les bouillons et brisants qui les traversent: ce pour quoi les sauvages sont très adroits.

Le samedi, 1er juin, nous passâmes encore deux autres sauts: le premier contenant une $\frac{1}{2}$ lieue et le second une lieue, où nous eûmes bien de la peine, car la rapidité du courant est fort grande. Ce saut est parsemé de rochers et quelques îles qui sont ça

et là, couvertes de pins et cèdres blancs. Ce fut là où nous eûmes de la peine, car ne pouvant porter nos canots par terre à cause de l'épaisseur du bois, il nous les fallait tirer dans l'eau avec des cordes, et en tirant le mien, je me pensai perdu, à cause qu'il traversa dans un des bouillons, et si je ne fusse tombé favorablement entre 2 rochers, le canot m'entraînait ; d'autant que je ne pus défaire assez à temps la corde qui était entortillée à l'entour de ma main, qui me l'offensa fort, et pensa me la couper.

En ce danger je m'écriai à Dieu et tirai mon canot qui me fut renvoyé par le remous de l'eau, et lors je louai Dieu, le priant nous protéger et préserver. Notre sauvage vint après pour me secourir, mais j'étais hors du danger, et mon canot sauvé. car s'il eût été perdu, j'aurais dû attendre que quelques sauvages passassent par là. Pour nos Français ils eurent aussi beaucoup de peine, et plusieurs fois se pensèrent perdus, mais la divine bonté nous préserva tous.

Le lendemain, nous rencontrâmes 15 canots de sauvages appelés Quenonguebin (de la nation des Algonquins) dans une rivière, ayant passé un petit lac, lesquels avaient été avertis de ma venue par ceux qui avaient passé au saut St-Louis venant de la guerre des Iroquois ; je fus fort aise de leur rencontre et eux aussi, qui s'étonnaient de me voir avec si peu de gens en ce pays, et avec un seul sauvage. Ainsi après nous être saûvés à la mode du pays, je les priai d'écouter ma volonté, ce qu'ils firent, et fûmes cabaner dans une île.

Le lendemain je leur fis entendre que j'étais allé en leur pays pour les voir et pour m'acquitter de la promesse que je leur avais faite, et que s'ils étaient résolus d'aller à la guerre, cela m'agrèrait fort, d'autant que j'avais amené des gens à cette inten-

tion, de quoi i's furent fort satisfaits; et leur ayant dit que je voulais passer outre pour avertir les autres peuples, ils voulurent m'en détourner, disant qu'il y avait un méchant chemin; et pour ce je les priai de me donner un de leurs gens pour nous guider; ils le firent volontiers et je leur fis un présent, et leur donnai un Français, lequel je renvoyai au saut avec une feuille de tablette dans laquelle je faisais savoir de mes nouvelles.

Ainsi nous nous séparâmes et continuant notre route en amont, nous trouvâmes une rivière belle et spacieuse qui vient d'une nation appelée Ouescharini, lesquels se tiennent au nord de celle-ci et à quatre journées de l'entrée. Cette rivière est fort plaisante à cause des belles fles qu'elle contient, et des terres garnies de beaux bois clairs qui la bordent.

Le quatrième nous passâmes proche d'une autre rivière qui vient du nord, où se tiennent les peuples appelés Algoumequins, laquelle va tomber dans le grand fleuve St-Laurent.

A l'embouchure de celle-ci, il y en a une autre qui vient du sud, où à son entrée il y a une chute d'eau admirable qui fait une arcade, ayant de largeur près de 400 pas. Les sauvages passent dessous par plaisir, sans se mouiller que du poudrin que fait la dite eau. Il y a une île au milieu de la dite rivière qui est comme le terroir d'alentour, remplie de pins et cèdres blancs. Quand les sauvages veulent entrer dans la rivière ils montent la montagne en portant leurs canots, et font une $\frac{1}{2}$ lieue par terre. Les terres des environs sont remplies de toutes sortes de chasse, qui fait que les sauvages s'y arrêtent; les Iroquois y viennent aussi quelquefois les surprendre au passage.

Nous passâmes un saut à une lieue de là, qui

descend de 6 à 7 brasses de haut. Il y a quantité de petites fles qui ne sont que rochers âpres et difficiles, couverts de méchants petits bois. L'eau tombe avec telle impétuosité sur un rocher qu'il s'est cavé par succession du temps un large et profond bassin. Cete chute d'eau mène un tel bruit qu'on l'entend de 2 lieues. Nous eûmes beaucoup de peine de monter contro un grand courant, à force de rames, pour parvenir au pied du dit saut où les sauvages prirent les canots, et nos Français et moi, nos armes, vivres et autres commodités pour passer les rochers, et aussitôt nous embarquâmes, puis de rechef mettre pied à terre pour passer par des taillis environ 300 pas, après se mettre à l'eau pour faire passer nos canots par-dessus les rochers aigus, avec autant de peine que l'on peut s'imaginer.

Après midi nous entrâmes dans un lac où il y a de fort belles fles remplies de vignes, noyers et autres arbres. Le terre est sablonneuse, et s'y trouve une racine qui teint en couleur cramoisie, de laquelle les sauvages se peignent et s'affistolent le visage.

Le lendemain, 5 de juin, nous continuâmes jusqu'à un grand saut que nous passâmes tant à l'aviron que par terre, en portant nos canots et armes par le dit saut.

Poursuivant notre route, nous passâmes deux autres sauts puis entrâmes dans un lac (lac des Chats), où se décharge une rivière venant du sud, où, à 5 journées du St-Laurent, il y a des peuples qui y habitent, appelés Matou-otiescarini. Il y a quelques fles, dans l'une desquelles nous reposâmes, et vîmes plusieurs beaux cyprès rouges, les premiers que je vis dans ce pays; desquels je fis une croix, que je plantai à un bout de l'île, en lieu éminent et en vue, avec les armes de France, comme j'ai fait aux autres lieux. Je nommai cette île: l'île Ste-Croix.

Le 6 nous partîmes de cette île Ste-Croix et après 8 ou 10 lieues, nous passâmes un petit saut à la rame et quantité d'îles de différentes grandeurs. Ici nos sauvages laissèrent leurs sacs et leurs vivres pour être plus légers pour aller par terre et éviter plusieurs sauts qu'il fallait passer.

Il y eut une grande contestation entre nos sauvages et notre imposteur, qui affirmait qu'il n'y avait aucun danger par les sauts et qu'il y fallait passer. Nos sauvages lui disaient : tu es las de vivre, et à moi que je ne devais le croire et qu'il ne disait pas vérité. Ainsi ayant remarqué plusieurs fois qu'il n'avait aucune connaissance des dits lieux, je suivis l'avis des sauvages et bien m'en prit, car il cherchait des difficultés pour me perdre, ou me dégoûter de l'entreprise, comme il a confessé depuis. Nous traversâmes donc à l'ouest de la rivière qui courait au nord. Nous eûmes beaucoup de peine à faire ce chemin par terre, j'encourageai mes gens, car nous étions tous chargés et fort tourmentés par les moustiques. Après avoir cheminé 2 lieues $\frac{1}{2}$, nous étions tant fatigués qu'il nous était impossible de passer outre, à cause qu'il y avait près de 24 heures que nous n'avions mangé qu'un peu de poisson rôti. Ainsi, nous nous reposâmes sur le bord d'un étang, fîmes du feu pour chasser les moustiques et nous tendîmes nos filets pour prendre quelques poissons.

Le lendemain nous passâmes cet étang et nous cheminâmes 3 lieues par des pays difficiles et nous parvînmes à un lac (lac du Rat-Musqué) fort abondant en poisson. Près de ce lac il y a une habitation de sauvages qui cultivent la terre; le chef se nomme Nibachis, lequel nous vint voir avec sa troupe, émerveillé comment nous avions pu passer les sauts et mauvais chemins. Et après nous avoir présenté du

pétun il dit à ses compagnons qu'il fallait que nous fussions tombés des nues, ne sachant comment nous avions pu passer, leur disant que je venais à bout de tout ce que mon esprit voulait. Et sachant que nous avions faim il nous donna du poisson que nous mangeâmes, et je leur fis entendre par Thomas, l'aise que j'avais de les avoir rencontrés; que j'étais en ce pays pour les assister en leurs guerres, et que je désirais aller plus avant voir quelques autres capitaines pour même effet, de quoi ils furent joyeux, et me promirent assistance.

CHAPITRE IV.

Arrivée vers Tessouât, et le bon accueil qu'il me fit. Façon de leurs cimetières. Les sauvages me promettent 4 canots pour continuer mon chemin. Après me les refusent. Harangue des sauvages pour me dissuader de mon entreprise, me remontrant les difficultés. Réponse à ces difficultés. Tessouât traite mon conducteur de mensonge et n'avoir jamais été où il disait. Il leur maintient son dire véritable. Il les presse de me donner des canots. Plusieurs refus. Mon conducteur convaincu de mensonge, et sa confession.

Nibachis fait équiper deux canots pour me mener voir un autre capitaine nommé Tessouât, qui demeurait à 8 lieues de lui, sur le bord d'un grand lac, par où passe la rivière que nous avions laissée qui refuit au nord; ainsi nous traversâmes le lac et ayant mis pied à terre nous fîmes une lieue au nord-est parmi d'assez beaux pays, où il y a de petits sen-

tiers battus, par lesquels on peut passer aisément, et arrivâmes sur le bord de ce lac (lac des Allumettes) où était l'habitation de Tessouât qui était avec un autre chef, son voisin, tout étonné de me voir, et nous dit qu'il pensait que je fusse un songe, et qu'il ne croyait pas ce qu'il voyait.

De là nous passâmes en une île, (île des Allumettes) où leurs cabanes sont assez mal couvertes d'écorces d'arbres, et est remplie de chênes, pins et ormeaux, et n'est sujette aux inondations des eaux, comme sont les autres îles du lac.

Comme je visitais l'île j'aperçus leur cimetière, où je fus ravi en admiration, voyant des sépulcres en forme de chasses, fais de pièces de bois croisées par en haut et fichées en terre à la distance de 3 pieds; sur les croisées en haut ils mettent une grosse pièce de bois, et au devant une autre tout debout, dans laquelle est gravée la figure du défunt. Si c'est un homme ils y mettent une rondache, une épée enmanchée à leur mode, une masse, un arc et des flèches; s'il est capitaine, il aura un panache sur la tête, et quelqu'autre enjolivre; si c'est un enfant, ils mettent un arc et une flèche; si c'est une femme ou fille, une chaudière, un pot de terre, une cuillère et un aviron. Tout le tombeau est long de 6 ou 7 pieds pour le plus grand sur 4, les autres moins. Ils sont peints rouge et jaune avec plusieurs ouvrages aussi délicats que la sculpture. Le mort est enseveli dans sa robe de castor ou d'autres peaux, desquelles il se servait dans sa vie, et lui mettent toutes ses richesses auprès de lui, comme haches, couteaux, chaudières, afin que ces choses lui servent au pays où il va : car ils croient à l'immortalité de l'âme. Ces sépulcres gravés ne se font qu'aux guerriers, car aux autres ils n'y mettent pas plus qu'aux femmes, comme gens inutiles.

Après avoir considéré la pauvreté de cette terre, je leur demandai comment ils s'amusaient à cultiver un si mauvais pays, vu qu'il y en avait de beaucoup meilleurs qu'ils laissaient déserts et abandonnés, comme le saut St-Louis. Ils me répondirent qu'ils en étaient contraints, pour se mettre en sûreté, et que l'âpreté des lieux leur servait de remparts contre leurs ennemis ; mais que si je voulais faire une habitation de Français au saut St-Louis, comme j'avais promis, qu'ils quitteraient leurs demeures pour se venir loger près de nous, étant assurés que leurs ennemis ne leur feraient point de mal pendant que nous serions avec eux. Je leur dis que cette année nous ferions les préparatifs de bois et pierres pour l'année suivante faire un fort, et labourer cette terre ; ce qu'ayant entendu ils applaudirent. Je priai tous les chefs et principaux d'entre eux de venir le lendemain en la grande terre, en la cabane de Tessouât, lequel me voulait faire tabagie, et que là je leur dirais mes intentions, ce qu'ils me promirent ; et dès lors envoyèrent convier leurs voisins pour s'y trouver.

Le lendemain tous les conviés vinrent avec chacun son écuelle de bois et sa cuillère, lesquels sans ordre ni cérémonies s'assirent par terre dans la cabane de Tessouât, qui leur distribua une bouillie, faite de maïs écrasé, de la viande et du poisson, coupés par petits morceaux, le tout cuit ensemble et sans sel. Ils avaient aussi de la viande rôtie sur les charbons, et du poisson bouilli à part, qu'il distribua aussi. Et pour mon regard, d'autant que je ne voulais point de leur bouillie, à cause qu'ils cuisinent fort salement, je leur demandai de la viande et du poisson pour l'accommoder à ma mode ; ils m'en donnèrent. Nous avions pour le boire de la belle eau claire. Tessouât qui faisait la tabagie nous entretenait sans manger suivant leur coutume.

La tabagie faite, les jeunes hommes qui n'assistent pas aux harangues et conseils sortirent et puis chacun de ceux qui restaient garnit son pétunoir, (pipe ou calumet) et m'en présentèrent les uns et les autres ; après une demi-heure employée à cet exercice, sans dire un seul mot, je leur fis entendre par mon truchement (interprète) que le sujet de mon voyage n'était autre que de les assurer de mon affection. Que ce qui m'avait empêché l'année dernière de venir, ainsi que je leur avais promis, était que le Roi m'avait occupé en d'autres guerres, mais que maintenant il m'avait commandé de les visiter et les assurer de ces choses, et pour cet effet j'avais nombre d'hommes au saut St-Louis ; et que je désirais voir une nation distante de 6 journées d'eux, nommée Nebicerini, pour les convier aussi à la guerre ; et pour ce je les priai de me donner 4 canots avec 8 sauvages pour me conduire. Et d'autant que les Algoumequins ne sont pas grands amis des Nebicerini, ils semblaient m'écouter avec plus grande attention.

Mon discours achevé, ils commencèrent de rechef à pétuner et à parler tout bas ensemble touchant mes propositions ; puis Tessouät pour tous prit la parole et dit : Qu'il m'avait toujours connu plus affectionné en leur endroit, qu'aucun autre Français qu'ils eussent vu ; que les preuves qu'ils en avaient eues dans le passé, leur facilitaient la créance en l'avenir ; que je montrais être bien leur ami, pour passer tant de dangers pour les venir voir, et les assister en leurs guerres, et que toutes ces choses les obligeaient à me vouloir du bien, comme à leurs enfants propres. Que toutefois l'année dernière je leur avais manqué de promesse, et que 2,000 sauvages étaient venus au saut en intention de me trouver, pour aller à la guerre, et me faire des présents, et ne m'ayant trouvé furent fort attristés, croyant

que je fusse mort, comme quelques-uns leur avait dit. Aussi, que les Français qui étaient au saut ne les voulurent assister en leurs guerres, et qu'ils furent mal traités par eux, de sorte qu'ils avaient résolu entre eux de ne plus venir au saut, et que n'espérant plus me voir d'aller à la guerre seuls, et de fait que 1,200 des leurs y étaient allés. Et d'autant que la plupart des guerriers étaient absents, ils me priaient de remettre la partie à l'année suivante, et qu'ils feraient savoir cela à tous ceux de la contrée. Pour les 4 canots ils me les accordèrent mais avec grande difficulté, disant qu'il leur déplaisait fort de telle entreprise pour les peines que j'y endurerais; que ces peuples étaient sorciers et qu'ils avaient fait mourir beaucoup de leurs gens par sort ou empoisonnement, et que pour cela ils n'étaient amis; au surplus que pour la guerre je n'avais pas besoin d'eux, d'autant qu'ils étaient de petit cœur, me voulant détourner avec ces propos sur ce sujet.

Moi, d'autre part, qui n'avait d'autre désir que de voir ces peuples, et faire amitié avec eux, pour voir la mer du Nord, faciliter leurs difficultés, leur disant qu'il n'y avait pas loin jusqu'en leur pays; et que pour leurs sortilèges que mon Dieu m'en préserverait, que je les voulais rendre ensemble bons amis, et leur ferais des présents pour cet effet. Avec ces raisons ils m'accordèrent les 4 canots, de quoi je fus fort joyeux, sur l'espérance que j'avais de voir cette mer tant désirée.

Vers la fin de ce jour mon truchement me vint trouver pour m'avertir que les sauvages avaient songé que si j'entreprenais ce voyage, je mourrais, et eux aussi et qu'ils ne pouvaient me bailler les 4 canots mais que l'année prochaine ils me mèneraient en bon équipage, pour se défendre d'eux, s'ils voulaient mal faire, parcequ'ils sont mauvais.

Cette nouvelle m'affligea fort, et j'allai les trouver et leur dis que je les avais toujours estimés hommes et que maintenant ils se montraient enfants et menteurs, toutefois que s'ils se sentaient incommodés de 4 canots qu'ils m'en baillassent 2 et 4 sauvages seulement.

Ils me dirent que c'était par crainte de me perdre qu'ils me faisaient ce refus.

Je leur fis réponse que j'étais fâché de ce qu'ils se montraient si peu mes amis, et que je ne l'eusse jamais cru; que j'avais un garçon (leur montrant mon imposteur) qui avait été dans leur pays et n'avait trouvé ces peuples si mauvais qu'ils disaient. Alors ils commencèrent à se regarder, et spécialement Tessouät, vieux capitaine, avec lequel il avait hiverné, et l'appelant par son nom, lui dit en son langage: Nicolas, est-il vrai que tu as dit avoir été aux Nebicerini? Il fut longtemps sans répondre, puis il dit: Oui, j'y ai été. Aussitôt ils le regardèrent de travers, et se jetant sur lui, comme s'ils l'eussent voulu manger ou déchirer, firent de grands cris, et Tessouät lui dit: Tu es un menteur, tu sais bien que tous les soirs tu couchais à mes côtés avec mes enfants et que tous les matins tu t'y levais; si tu as été vers ces peuples, ç'a été en dormant; comment as-tu été si impudent d'avoir donné à entendre à ton chef des mensonges, et si méchant de vouloir hasarder sa vie? tu es un homme perdu, il te devrait faire mourir plus cruellement que nous ne faisons de nos ennemis; je ne m'étonne pas s'il nous importunait tant sur l'assurance de tes paroles. Alors je lui dis qu'il eût à répondre à ces peuples; et puisqu'il avait été en ces terres qu'il en donnât des renseignements pour me le faire croire, et me tirer de la peine où il m'avait mise, mais il demeura muet et tout éperdu.

Je le tirai à l'écart des sauvages, et le conjurai

de me déclarer la vérité, que s'il avait vu cette mer que je lui ferais donner la récompense que je lui avais promise, et s'il ne l'avait vue qu'il eût à me le dire sans me donner davantage de peine. De rechef avec jurements il assermenta tout ce qu'il avait dit, et qu'il me le ferait voir si ces sauvages voulaient bailler des canots.

Sur ces discours Thomas me vint avertir que les sauvages de l'île envoyaient secrètement un canot aux Nebicerini, pour les avertir de mon arrivée. Et lors pour me servir de l'occasion, je fus trouver les sauvages, pour leur dire que j'avais songé cette nuit qu'ils voulaient envoyer un canot aux Nebicerini sans m'avertir, de quoi j'étais étonné, vu qu'ils savaient que j'avais volonté d'y aller; à quoi ils me firent réponse, disant que je les offensais fort, en ce que je me faisais plus à un menteur, qui me voulait faire mourir qu'à tant de braves capitaines qui étaient mes amis; je leur répliquai que mon homme avait été en ces contrées avec un des parents de Tes-souât et avait vu la mer, le bris et fracas d'un vaisseau anglais, ensemble 80 têtes que les sauvages avaient, et un jeune garçon anglais qu'ils tenaient prisonnier, de quoi ils me voulaient faire présent.

Ils s'écrièrent plus qu'avant qu'il était un menteur, qu'il le fallait faire mourir, ou qu'il dit celui avec qui il y avait été, et qu'il dise les lacs, les rivières par lesquels il avait passé; à quoi je leur fis réponse en leur montrant la carte des particularités du pays qu'il m'avait baillé. Les sauvages l'interrogèrent sur la carte décrite, à quoi il ne fit réponse, ainsi son silence manifesta sa méchanceté.

Je me retirai à part et comme le canot s'apprettait, je le fis appeler devant ses compagnons: et en lui représentant tout ce qui s'était passé, je lui dis qu'il n'était plus question de dissimuler, et qu'il fallait dire la vérité, que j'oubliais tout ce qui

s'était passé; mais que si je passais plus avant, je le ferais pendre et étrangler sans lui faire grâce. Après avoir songé, il se jeta à terre et me demanda pardon, disant que tout ce qu'il avait dit, tant en France qu'en ce pays était faux; qu'il ne l'avait jamais vu, et qu'il n'avait pas été plus avant que le village de Tessouât, et qu'il avait dit ces choses pour retourner en Canada. Je le fis retirer donnant charge à Thomas de s'enquérir de tout.

Peu de temps après je fus avertir les sauvages, à mon grand regret, de la malice de ce menteur, et qu'il m'avait confessé la vérité, de quoi ils furent fort joyeux et me dirent qu'il fallait faire mourir ce malicieux menteur. Ne vois-tu pas qu'il a voulu te faire mourir? Donne-le nous et nous te promettons qu'il ne mentira plus. Je leur défendis de lui faire aucun mal d'autant plus que je le voulais ramener au saut pour le faire voir à ces messieurs, auxquels il devait porter de l'eau salée, et que là j'aviserais ce que j'en ferais.

Mon voyage étant achevé par cette voie, je conviai les sauvages de venir au saut St-Louis, où il y avait 4 vaisseaux fournis de toutes sortes de marchandises. Et avant de partir, je fis une croix de cèdre blanc, laquelle je plantai sur le bord du lac en un lieu éminent, avec les armes de France, et priai les sauvages de la conserver, comme aussi celles qu'ils trouveraient du long des chemins où nous avions passé; et que s'ils les rompaient, que mal leur arriverait; et les conservant, ils ne seraient assaillis de leurs ennemis. Ils me promirent de faire ainsi, et que je les retrouverais quand je retournerais chez eux.

CHAPITRE V.

Notre retour au saut. Fausse alarme. Cérémonie du saut de la Chaudière. Confession de notre menteur devant tous les chefs. Notre retour en France.

Le 10 juin, je pris congé de Tessouät, bon vieux capitaine, et lui fis quelques présents, et lui promis, si Dieu me préservait en santé, de venir l'année prochaine, en équipage pour aller à la guerre; et lui, me promit d'assembler grand peuple pour ce temps-là, disant que je ne verrais que sauvages et armes qui me donneraient contentement; et me bailla son fils pour me faire compagnie. Ainsi nous partîmes avec 40 canots et passâmes par la rivière qui court au nord. En chemin nous rencontrâmes 9 grands canots de Ouefcharini, avec 40 hommes forts et puissants qui venaient aux nouvelles, et d'autres que nous rencontrâmes aussi, qui faisaient ensemble 60 canots; et 20 autres qui étaient partis devant nous, ayant chacun assez de marchandises.

Vers minuit arriva deux canots qui venaient de la pêche, lesquels rapportèrent avoir vu 4 canots de leurs ennemis. On envoya 3 canots pour les reconnaître, mais ils revinrent sans avoir rien vu. Une heure avant le jour un sauvage songeant que les ennemis le chargeaient se leva en sursaut et se prit à courir vers l'eau pour se sauver, criant : on me tue.

Ceux de la bande s'éveillèrent et croyant être poursuivis de leurs ennemis se jetèrent à l'eau, comme fit un de nos Français, qui croyait qu'on l'assommait. A ce grand bruit nous fûmes éveillés et accourûmes vers eux; en les voyant, nous étions fort

étonnés. Après que j'eusse appris de notre Français la cause de cet émoi, tout se passa en risée.

En continuant notre chemin, nous parvînmes au saut de la Chaudière, où les sauvages firent la cérémonie accoutumée comme celle-ci : Ils portent leurs canots au bas du saut, ils s'assemblent en un lieu, où un d'entre eux avec un plat de bois va faire la quête, et chacun met dans ce plat un morceau de petun; la quête faite, le plat est mis au milieu de la troupe, et tous dansent à l'entour, en chantant à leur mode; puis un des capitaines fait une harangue, remontrant qu'ils ont la coutume de faire cette offrande, et par ce moyen ils sont garantis de leurs ennemis, qu'autrement malheur leur arriverait ainsi que le persuade le diable. Cela fait, le harangueur prend un plat, et va jeter le petun au milieu de la chaudière, et font un grand cri tous ensemble. Ces pauvres gens sont si superstitieux, qu'ils ne croiraient pas faire bon voyage, s'ils ne faisaient pas cette cérémonie en ce lieu.

Le 17 juin nous arrivâmes au saut St-Louis où je trouvai l'Ange qui était venu au devant de moi dans un canot, pour m'avertir que le sieur de Maisonneuve de St-Malo avait apporté un passeport de Monseigneur le prince pour trois vaisseaux. En attendant que je l'eusse vu, je fis assembler tous les sauvages pour leur faire défense de traiter aucune marchandise avant que je ne leur eusse dit. Ainsi, poursuivant notre chemin, nous arrivâmes aux barques. Ayant mis pied à terre, Maisonneuve me vint trouver avec le passeport; et aussitôt que je l'eusse vu, je le laissai jouir et les siens, du bénéfice de celui-ci comme nous autres, et fis dire aux sauvages qu'ils pouvaient traiter le lendemain.

Ayant vu tous les chefs et déduit les particularités de mon voyage, et la malice de notre menteur,

de quoi ils furent fort étonnés, je les priai de s'assembler, afin qu'en leur présence, des sauvages et de ses compagnons, il déclarât sa méchanceté ; ce qu'ils firent volontiers. Ainsi étant assemblés, ils le firent venir et l'interrogèrent, pourquoi il ne m'avait pas montré la mer du Nord comme il m'avait promis à son départ ? Il leur fit réponse qu'il avait promis une chose impossible à lui, d'autant que le désir de faire le voyage lui avait fait dire cela ; et les priai de lui pardonner, confessant avoir grandement failli ; mais que si je le voulais laisser au pays, qu'il ferait tant par son labeur qu'il réparerait sa faute, et verrait cette mer, et en rapporterait certaines nouvelles l'année suivante. Je lui pardonnai à cette condition.

Je m'enquis alors de ce qu'ils avaient fait pendant mon absence, et de la chasse, où ils avaient fait tant de progrès, que le plus souvent ils apportaient six cerfs. Une fois le sieur du Parc y étant allé avec deux autres, en tua 9. La pêche aussi avait été très abondante.

Le 22 juin, vers 8 heures du soir, les sauvages nous donnèrent une alarme pensant voir les Iroquois.

Chacun prit les armes, mais ayant vu que c'était une erreur on rentra laissant la garde ordinaire. Cela les assura fort, et furent bien contents de voir les Français prêts à les secourir.

Après que les sauvages eurent traités leurs marchandises, et qu'ils eurent résolus de s'en retourner, je les priai de mener avec eux deux jeunes hommes pour les entretenir en amitié, leur faire voir le pays et me les ramener. Je leur dis que c'étaient deux gens de bien et ils acceptèrent. Pour notre menteur aucun de ces sauvages n'en voulut et nous le laissâmes à la garde de Dieu.

Voyant n'avoir plus rien à faire en ce pays, je me résolus de passer dans le premier vaisseau qui retournerait en France. Le sieur de Maisonneuve ayant le sien prêt m'offrit le passage, lequel j'acceptai, et le 27 juin avec le sieur l'Ange nous partîmes du saut, où nous laissâmes les autres vaisseaux, qui attendaient que les sauvages qui étaient à la guerre fussent de retour et arrivâmes à Tadoussac le 6 juillet.

Le 8, le temps se trouva propice et nous partîmes. Le 18 nous sortîmes de Gaspé. Le 28 nous étions sur le grand banc, où se fait la pêche de poisson vert, où l'on en prit tant que l'on voulut.

Le 26 août arrivâmes à St-Malo, où je vis les marchands auxquels je remontrai combien il était facile de faire une bonne association pour l'avenir, à quoi ils se sont résolus comme ont fait ceux de Rouen et de la Rochelle après qu'ils eurent reconnu ce règlement nécessaire.

Dieu, par sa grâce, fasse prospérer cette entreprise à son honneur, à sa gloire, à la conversion de ces pauvres aveugles, et au bien et honneur de la France.

5e VOYAGE du sieur de CHAMPLAIN

EN LA NOUVELLE-FRANCE FAIT EN L'ANNEE 1615

L'extrême affection que j'ai toujours eue aux découvertes de la Nouvelle-France, m'a rendu de plus en plus désireux de traverser les terres, pour avoir une parfaite connoissance du pays, par le moyen des fleuves, lacs et rivières qui y sont en grand nombre, et aussi reconnoître les peuples qui y habitent, avec le dessein de les amener à connoître Dieu. A quoi j'ai travaillé continuellement depuis quatorze à quinze ans sans pouvoir avancer de fort peu mes desseins pour n'avoir été assisté comme il eût été nécessaire à une telle entreprise.

Depuis, Sa Majesté ayant remis et disposé la surintendance de cette affaire entre les mains de Mgr le Prince de Condé, pour y apporter l'ordre, et que le dit sieur, sous l'autorité de Sa Majesté, nous maintenoit contre toutes sortes d'ennuis et altérations, qui provenoient de certains malveillants. Cela, m'a comme animé et redoublé le courage en la continuation de mes découvertes en la Nouvelle-France; en augmentant celles-ci je poussai plus avant dans les terres fermes.

Ayant reconnu, aux voyages précédents, qu'il y avoit quelques peuples amateurs de labourage de la terre, n'ayant ni foi ni loi, vivant sans Dieu et sans religion, comme bêtes brutes, je jugeai que ce seroit faire une grande faute si je ne m'employais à leur préparer quelque moyen pour les faire venir

à la connoissance de Dieu. Pour y parvenir je me suis efforcé de rechercher quelques bons religieux, qui eussent le zèle et affection à la gloire de Dieu. Sur l'avis du sieur Houël, Secrétaire du Roi et Contrôleur Général des Salines de Brouage je m'adressai au Provincial des Pères Récollets, le Révérend Père Chapouin, homme fort pieux, qui commença à louer ce dessein et à le prendre en affection, promettant de faire ce qui seroit en son pouvoir.

Le Révd Père en parla à Monseigneur le Prince de Condé et à tous Messieurs les Cardinaux et évêques alors assemblés à Paris pour les Etats-Généraux (1614) qui tous ensemble louèrent et approuvèrent ce dessein, et pour montrer qu'ils y étoient portés, assurèrent le dit Provincial qu'ils trouveroient entre eux et ceux de la Cour, un moyen de leur faire un petit fonds et leur amasser quelque argent pour assister quatre religieux qui furent choisis pour l'exécution d'une si sainte œuvre.

Les aumônes qu'on amassa pour fournir aux frais de ce voyage, se montèrent à près de quinze cents livres, qui furent mises entre mes mains, et servirent à l'achat des choses nécessaires tant pour la nourriture des Pères qui feroient le voyage en la dite Nouvelle France, qu'habits, linge et ornements qu'ils avoient besoin pour faire et dire le service divin.

Les Pères religieux qui furent nommés et désignés pour cette sainte entreprise, étoient le Père Denis, pour Commissaire, Jean Dolbeau, Joseph le Caron, et Pacifique Duplessis.

Je partis de Paris, le dernier jour de février 1615 pour aller à Rouen trouver nos associés, et leur représenter la volonté de Monseigneur le Prince, entr'autres choses le désir qu'il avoit que ces bons Pères religieux fissent le voyage, reconnoissant que

malaisément les affaires du pays pourroient venir à quelque perfection ou avancement, si premièrement Dieu n'y étoit servi, de quoi nos associés furent fort contents, promettant d'assister lesdits Pères de leur pouvoir, et les entretenir à l'avenir de leur nourriture.

Lesdits Pères arrivèrent à Roven le vingtième jour de mars et de là fûmes à Houshour pour nous embarquer.

Le 24 d'avril, nous embarquâmes sur le vaisseau appelé St-Etienne avec 2 pères et 2 frères Récolets, lequel étoit commandé par Pont-gravé et voguâmes sans rencontre de glace, grâce à Dieu, jusqu'à Tadoussac.

On mit les hommes en besogne pour accommoder nos barques, afin d'aller à Québec et au grand saut St-Louis.

Les barques accommodées nous partîmes avec les dits religieux, l'un desquels, le père Joseph alla droit au grand saut où étant il vit les sauvages et leur façon de faire. Ce qui l'engagea d'aller hiverner dans le pays des peuples qui ont leur demeure arrêtée, tant pour apprendre leur langue que pour les amener au christianisme. Cette résolution ainsi prise, il s'en retourna à Québec pour avoir les ornements d'église et autres choses pour sa commodité. Cependant j'étais demeuré à Québec pour donner ordre à ce qui dépendait de l'habitation, tant pour le logement des Pères religieux que construction d'une chapelle, pour y dire la messe. Je m'embarquai pour aller au dit saut, avec le Père Denis qui étoit arrivé ce même jour de Tadoussac avec le sieur Pont-gravé.

Les Pères Jean et Pacifique restèrent à Québec pour accommoder leur chapelle et donner ordre à leur logement, lesquels furent grandement édifiés

d'avoir vu le lieu tout autrement qu'ils ne s'étaient imaginés et qui leur augmenta leur zèle.

Nous arrivâmes à la rivière des Prairies, cinq lieues au-dessous du saut St-Louis, où étaient descendus les sauvages. Le contentement des Pères religieux de voir une si grande quantité d'hommes forts et robustes.

Et continuant nous trouvâmes le Père Joseph qui s'en retournait à Québec à qui je conseillai de rester en l'habitation pour y hiverner en compagnie de ses frères, mais ne voulut y consentir étant poussé du zèle de Dieu, ce que voyant je ne l'en voulus plus détourner et il partit avec ce désir d'y annoncer le premier le nom de Dieu, ayant grand contentement de souffrir quelque chose pour le nom et la gloire de Notre-Seigneur J.-C.

Aussitôt arrivé au grand saut nous avisâmes, le sieur de Pont-gravé et moi, d'assister les sauvages en leurs guerres tant pour les obliger davantage à nous aimer que pour faciliter mes entreprises et que cela leur ferait comme un moyen pour venir au christianisme.

Nous les fîmes donc tous assembler pour leur dire nos volontés, lesquelles entendues, ils nous promirent de nous fournir 2,500 hommes de guerre, qui feraient merveilles, et qu'à cette fin je menasse le plus d'hommes qu'il me serait possible. Ce que je leur promis faire, étant fort aise de les voir si bien décidés. Lors je commençai à leur découvrir les moyens qu'il fallait tenir pour combattre, à quoi ils prenaient un singulier plaisir, avec démonstration d'une bonne espérance de victoire.

Et le jour suivant, j'e partis de là pour retourner à la rivière des Prairies, où étant avec 2 canots de sauvages je fis rencontre du Père Joseph qui retournait à notre habitation, avec quelques ornements

d'église pour célébrer le saint sacrifice de la messe, qui fut chantée sur le bord de la dite rivière, avec toute dévotion, par le Rév. Père Denis, et Père Joseph, devant tous ces peuples qui étaient en admiration de voir les cérémonies dont on usait et des ornements qui leur semblaient si beaux, comme choses qu'ils n'avaient jamais vues.

J'arrivai à Québec le 26, où je trouvai le Père Jean et le Père Pacifique en bonne disposition, qui, de leur part firent leur devoir au dit lieu, d'apprêter toutes choses. Ils y célébrèrent la sainte messe le 25 de juin.

Le célébrant et les assistants tout baignés de larmes par un effet de la consolation intérieure, que Dieu répandait dans leurs âmes. Le *Te Deum* y fut chanté au bruit de l'artillerie, et parmi les cris de joie dont cette solitude retentissait de toute part.

Ayant mis ordre à toute chose au dit Québec, je pris deux hommes avec moi, et m'en retournai à la rivière des Prairies pour m'en aller avec les sauvages, et je partis de Québec le 4 juillet, et le 8 je rencontrai Pont-gravé et le Père Denis, qui s'en revenaient à Québec, et me dirent que les sauvages étaient partis bien fâchés d'autant que je ne devais ne tarder que 4 jours et j'en avais retardé 10. Ce qui faisait désespérer ces peuples, et même nos Français, tant ils étaient désireux de nous avoir. Ils me dirent que le Père Joseph était parti avec 12 Français qu'on avait baillé aux sauvages pour les assister. Ces nouvelles m'affligèrent un peu, mais ne me firent point perdre courage. Je me séparai donc de Pont-gravé et du Père Denis avec résolution de m'en aller dans les deux canots qui étaient avec moi à la poursuite de nos sauvages.

Le 9 du dit mois je m'embarquai avec mon truchement, un homme et 10 sauvages et nous partîmes pour retrouver nos sauvages.

Le 26 du dit mois, après avoir fait par terre et par les lacs environ 25 lieues, nous arrivâmes aux cabanes des sauvages où nous séjournâmes deux jours avec eux. Ils nous firent bonne réception et étaient en bon nombre.

Durant le temps que je fus avec eux, le chef de ces peuples et autres des plus anciens, nous traitèrent le plus délicatement possible. Ils étaient bien 800 âmes.

Après 2 jours nous nous rembarquâmes en nos canots, et entrâmes dans une rivière par où ce lac se décharge, et fîmes quelque 35 lieues et descendîmes par plusieurs petits sauts, tant par terre que par eau, jusqu'au lac Attigouantan (le lac Huron). Tout ce pays est désagréable, je n'y ai point vu dix arpents de terre labourable. Il est bien vrai que proche du lac des Attigouantan nous trouvâmes du blé d'Inde et des citrouilles qui nous semblèrent bonnes.

Nous fîmes rencontre de 300 hommes que nous avons nommés les Cheveux Relevés pour les avoir ainsi et mieux peignés que nos courtisans, quelques fiers et façon qu'ils y puissent apporter. Ce qui semble leur donner une belle apparence, ils sont fort découpés par le corps, en plusieurs façons. Ils se peignent le visage de diverses couleurs, ayant les narines et les oreilles percées. Quand ils sortent de leur maison ils portent la massue, je les visitai et fis amitié avec eux. Je donnai une hache à leur chef qui en fut très content. Ils ont pour armes : l'arc et la flèche, qu'ils portent ordinairement, et une rondache de cuir de buffle.

Le lendemain nous nous séparâmes, et continuâmes notre chemin le long du rivage de ce lac, où il y a un grand nombre d'îles et nous arrivâmes en la contrée des Attigouantan à un village appelé

Ototiacha et d'un pays fort beau, accompagné de force collines et plusieurs ruisseaux, qui rendent ce territoire agréable.

Le lendemain je fus à un autre village appelé Carmaron.

Le chef me pria d'y séjourner, ce que je ne pus lui accorder. Le lendemain je partis de ce village pour aller à un autre appelé Touaguarinchain, où nous fûmes reçus fort aimablement par les habitants du dit lieu.

De là, je me fis conduire à Carhagouha où se trouvait le Père Joseph et que nous trouvâmes en bonne santé. Le 12, le Rév. Père célébra la sainte messe.

Je partis ensuite pour le village de Cahigué où devait être le rendez-vous de toute l'armée, distant de Carhagouha de quatorze lieues, et partîmes de ce village le 14 d'août, avec dix de mes compagnons.

Le 17 d'août j'arrivai à Cahigué, où je fus reçu avec grande allégresse et reconnaissance de tous les sauvages du pays, qui avaient rompu leur dessein pensant ne me revoir plus jamais, et que les Iroquois m'avaient pris. Sur ces entrefaites ils reçurent nouvelles que certaine nation de leurs alliés qui habitent à trois bonnes journées plus haut que les Entouhonorons, auxquels les Iroquois font aussi la guerre, les voulaient assister en cette expédition de 500 bons hommes, et faire alliance et jurer amitié avec nous, ayant grand désir de nous voir, et que nous fissions la guerre tous ensemble, et dont ils témoignaient avoir du contentement de notre connaissance, et moi d'avoir trouvé cette opportunité, pour le désir que j'avais de savoir des nouvelles de ce pays-là.

La plus grande partie de nos gens assemblés nous partîmes du village le 1er septembre, et pas-

sâmes sur le bord d'un petit lac où les sauvages mettent leurs filets et prennent force poisson.

Nous séjournâmes quelque peu en ce lieu pour attendre le reste de nos sauvages, où étant tous rassemblés avec leurs armes, farine et choses nécessaires, on se délibéra de choisir les hommes les plus robustes pour aller donner avis de notre départ à ceux qui nous devaient assister de 500 hommes pour nous joindre, afin qu'en même temps nous nous trouvassions devant le fort des ennemis. Cette délibération prise, ils dépêchèrent deux canots avec 12 sauvages et l'un de mes truchements qui me pria lui permettre faire le voyage, ce que facilement je lui accordai, puisque de sa volonté il y était porté, et par ce moyen verrait leur pays et pourrait reconnaître les peuples qui y habitent. Le danger n'était pas petit, d'autant qu'il fallait passer par le milieu des ennemis. Ils partirent le 8. Nous continuâmes notre chemin vers les ennemis et fîmes quelque 5 à 6 lieues dans ces lacs, et de là les sauvages portèrent leurs canots environ 10 lieues par terre, puis continuâmes notre route jusque sur le bord du lac des Entouhonorons et nous passâmes à l'autre côté du lac, vers les terres des ennemis. Les sauvages cachèrent leurs canots dans les bois proches du rivage ; nous fûmes par terre quelque 4 lieues. Tous les canots étant cachés nous continuâmes notre chemin durant quatre journées.

Le 9 d'octobre, nos sauvages allant pour découvrir rencontrèrent 11 sauvages qu'ils firent prisonniers, à savoir : 4 femmes, 3 garçons, 1 fille et 3 hommes. Un des chefs voyant ces prisonniers coupa le doigt à une de ces pauvres femmes pour commencer leur supplice ordinaire; sur quoi je survins et blâmai le capitaine Yroquet, lui représentant que ce n'était l'acte d'un guerrier, comme il se disait

être, de se porter cruel envers les femmes, qui n'ont de défense que leur faiblesse.

Le lendemain, sur les 3 heures de l'après-midi, nous arrivâmes devant le fort de leurs ennemis où les sauvages firent quelques escarmouches les uns contre les autres; encore que notre dessein ne fut de nous découvrir jusqu'au lendemain, mais l'impatience de nos sauvages ne le put permettre, tant pour le désir qu'ils avaient de voir tirer sur leurs ennemis que pour délivrer quelques-uns des leurs qui s'étaient par trop avancés, et qui étaient poursuivis de fort près. Lors je m'approchai et aussitôt qu'ils entendirent les coups d'arquebuse et les balles siffler à leurs oreilles, ils se retirèrent en leur fort, emportant leurs morts et blessés en cette charge, et nous fîmes la retraite avec 5 des nôtres blessés, dont l'un mourut.

Cela étant fait nous nous retirâmes à la portée d'un canon, hors de la vue des ennemis. Je leur proposai un moyen dont il fallait user, pour avoir leurs ennemis, qui fut de faire un chevalet qui commanderait par dessus leur palissade, sur lequel on poserait quatre ou cinq de nos arquebuses, qui tireraient force arquebusades par dessus leur palissade et par ce moyen délogerait l'ennemi. Ce qu'ils trouvèrent bon et y firent travailler à l'instant suivant mon avis. Et de fait le lendemain ils se mirent en besogne et en moins de 4 heures tout fut prêt. Ils espéraient que le dit jour les 500 hommes promis viendraient, ce dont on se doutait et affligeait fort nos sauvages. Mais voyant qu'ils étaient en assez bon nombre pour prendre leur fort, sans autre assistance, et jugeant de ma part que la longueur en toute affaire est toujours préjudiciable, je les pressai d'attaquer le dit fort, leur remontrant que les ennemis ayant reconnu leurs forces, et de nos armes,

qui perçaient ce qui était à l'épreuve des flèches, ils commencèrent à s'y barricader.

Nous nous approchâmes pour attaquer ce village, faisant porter notre chevalet par 200 hommes, qui le posèrent devant le village, à la longueur d'une pique, où je fis monter 3 arquebuses, bien à couvert des flèches. Cependant l'ennemi ne laissa pas de tirer un grand nombre de flèches. Néanmoins la multitude infinie des coups d'arquebuse les contraignirent de déloger, et d'abandonner leurs galeries, par le moyen d'un chevalet qui les découvrait. Et comme on portait le chevalet, au lieu d'apporter les mantelets par ordre, et celui où nous devions mettre le feu, ils les abandonnèrent et se mirent à crier contre leurs ennemis, en tirant des coups de flèches dedans le fort qui, à mon opinion, ne faisaient pas beaucoup de mal aux ennemis. Mais il faut les excuser, car ce ne sont pas gens de guerre, et d'ailleurs ne veulent ni discipline ni correction, et ne font que ce qui leur semble bon. C'est pourquoi un d'entre eux mit le feu au bois tout au rebours et contre le vent, tellement qu'il ne fit aucun effet.

Le feu passé, les sauvages commencèrent à apporter du bois contre les palissades, mais en petite quantité qui fut cause que le feu fit peu d'effet ; aussi, le désordre survint entre ce peuple, tellement qu'on ne se pouvait entendre ; ce qui m'affligeait fort, j'avais beau crier à leurs oreilles et leur remontrer le danger où ils se mettaient par leur désobéissance. ils n'entendaient rien, et voyant que c'était me rompre la tête que de crier, et que mes remontrances étaient vaines, je me résolus avec mes gens de faire ce qui serait possible, et tirer sur ceux que nous pourrions apercevoir. Cependant les ennemis faisaient profit de notre désordre, ils allaient à l'eau et en jetaient en telle abondance qu'ils se ren-

dirent maîtres du feu, sans pour cela cesser de tirer des coups de flèches, qui tombaient sur nous comme grêle. Ceux qui étaient sur le chevalet en tuèrent et estropièrent beaucoup. Nous fûmes trois heures en ce combat et nous eûmes deux de nos chefs et des principaux blessés et quinze autres aussi blessés. Les autres voyant leurs gens blessés commencèrent à parler de retraite, attendant les 500 hommes qui devaient venir, et ainsi se retirèrent.

Au reste, les chefs n'ont point de commandement absolu sur leurs compagnons, qui suivent leur volonté et font à leur fantaisie, qui est cause de leur désordre, et qui ruine toutes leurs affaires.

Nous nous retirâmes en notre fort, moi blessé de deux coups de flèche à la jambe. Et étant tous assemblés, je leur fis plusieurs remontrances sur le désordre qui s'était passé, mais bien inutilement.

Le lendemain il fit un vent impétueux fort favorable pour mettre le feu au fort des ennemis ; sur quoi je les pressai fort, mais ils n'en voulurent rien faire.

Nous fûmes campés jusqu'au 16 d'octobre où durant ce temps il se fit quelques escarmouches entre les ennemis, et les nôtres qui demeurèrent souvent engagés parmi les ennemis, plutôt par leur imprudence que faute de courage, nous assurant qu'il nous fallait, à toutes les fois qu'ils allaient à la charge les aller requérir et les dégager, ne pouvant se retirer qu'à la faveur de nos arquebuses qu'ils redoutent fort.

Quelques jours après, voyant que les 500 hommes ne venaient point, nous fîmes retraite et emportâmes nos blessés.

Les ennemis nous poursuivirent environ une demi-lieue, mais de loin, pour essayer d'attrapper quelques-uns de l'arrière-garde.

Tout ce que j'ai vu de bon en leur guerre, c'est qu'ils font retraite fort sûrement, mettant les blessés et les vieux au milieu d'eux, étant sur les côtés, le devant et l'arrière, bien armés et arrangés de façon qu'ils vont ainsi sans rompre leur ordre jusqu'à ce qu'ils soient en sûreté.

Le 18 du dit mois il tomba force neige et grêle, avec un grand vent. Néanmoins nous arrivâmes au lieu où étaient cachés nos canots et nous les retrouvâmes tous, et étant tous assemblés je les priai de me ramener à notre habitation et pour ce faire me donnèrent 4 hommes qui s'offrirent volontairement.

Mais quand il fallut partir ils ne trouvèrent point de canot parce que chacun avait besoin du sien, et n'en ayant pas plus qu'il ne leur en fallait. Cela m'affligea fort, mettant en doute quelque mauvaise volonté, d'autant qu'ils m'avaient promis de me ramener et conduire jusqu'à notre habitation, après leur guerre, et comme j'étais blessé, j'étais fort mal accommodé pour hiverner avec eux, car autrement je ne m'en fusse pas soucié; et ne pouvant rien faire, il fallait se résoudre à la patience. Mais après quelques jours je reconnus que leur dessein était de me retenir avec mes compagnons en leur pays; tant pour leur sûreté, craignant leurs ennemis, et pour leur conservation.

Le lendemain, 28, les uns allèrent à la chasse, les autres à la pêche et les autres à se retirer en leurs villages, et pour mon logement il y eût un nommé Durantal (Atironta) l'un des grands chefs qui me fit l'offre de sa cabane, vivres et commodités. Et après avoir traversé le bout du lac, nous entrâmes dans la rivière Cataracoui et nous fûmes en un certain endroit où nos sauvages jugeaient qu'il y avait des cerfs en quantité. Ils s'assemblèrent 25 sauvages, et bâtirent 3 cabanes de pièces de bois, accommodées l'une sur l'autre.

En moins de 10 jours tout fut en ordre et la chasse aux cerfs commença. Elle fut si fructueuse qu'en 38 jours que nous y fûmes ils prirent 120 cerfs desquels ils font bonne curée, réservant la graisse pour l'hiver, et quelque peu de chair qu'ils emportent à leur maison pour festoyer ensemble. Et des peaux ils en font des habits.

Etant sorti, je m'engageai dans la forêt pour poursuivre un bel oiseau qui me semblait étrange, ayant le bec comme un perroquet, la tête rouge, les ailes bleues et le corps jaune et gros comme une poule. Le désir que j'avais de le prendre me fit avancer fort loin dans la forêt et je ne pus retrouver mon chemin, je restai donc perdu pendant 3 jours et 3 nuits et me recommandant à Dieu, et remettant tout en sa miséricorde je lui demandai de me donner le courage de supporter patiemment mon infortune, s'il fallait que je demeurasse abandonné dans les déserts, sans conseil ni consolation. Enfin après avoir beaucoup marché malgré mes blessures qui me faisaient fort souffrir, j'aperçus la fumée des maisons de nos chasseurs et j'arrivai à leur grand contentement et au mien. Deux d'entre les sauvages étaient encore à me chercher, ils avaient perdu l'espoir de me revoir. Ils me prièrent de ne plus m'écarter d'eux et de toujours porter avec moi mon cadran, disant : si tu ne fusses venu nous ne serions plus allés aux Français, de peur qu'ils ne nous eussent accusés de t'avoir fait mourir. Depuis, ils étaient fort soigneux pour moi quand j'allais à la chasse, me donnant toujours un sauvage pour ma compagnie, qui savait si bien retrouver le lieu d'où il partait, que c'est chose étrange à voir.

Le 4 de décembre, nous partîmes de ce lieu, marchant sur la rivière qui était gelée, et sur les lacs et étangs glacés, et quelquefois cheminant par les bois

l'espace de 19 jours, ce n'était pas sans beaucoup de peine et travail, tant pour les sauvages qui étaient chargés de 100 livres pesant, et moi-même qui avait 20 livres qui à la longue m'importunaient fort. Quant à eux, pour traverser plus aisément les glaces, ils ont coutume de faire des traînes de bois sur lesquelles ils mettent leur charge et les tirent ainsi sans difficulté.

Enfin le 20 du dit mois, nous arrivâmes à notre village, où le capitaine Yroquet vint hiverner avec ses compagnons et son fils, qu'il amena pour faire traîner, lequel allant à la chasse, avait été fort maltraité par un ours.

M'étant reposé quelques jours je me délibérai d'aller voir le Père Joseph, et de là voir les peuples en hiver.

Je partis de ce village le quatorzième de janvier en suivant, après avoir remercié mon hôte du bon traitement qu'il m'avait fait, espérant ne le revoir de trois mois, et pris congé de lui.

Le lendemain, je vis le Père Joseph en sa petite maisonnette où il s'était retiré, je demurai avec lui quelques jours se trouvant en délibération de faire un voyage aux gens du Pétun comme j'avais délibéré, bien qu'il soit fâcheux de voyager en temps d'hiver, et partîmes ensemble pour aller vers cette nation. Ces peuples du Pétun sèment le maïs et ont leur demeure arrêtée comme les autres. Nous fûmes en sept autres villages, leurs voisins et alliés, avec lesquels nous contractâmes amitié; ils nous promirent de venir un bon nombre à notre habitation. Ils nous firent bonne chère et présent de chair et poisson, tous les peuples accouraient de toutes parts pour nous voir, en nous faisant mille démonstrations d'amitiés et nous conduisaient en la plupart des chemins. Le pays est rempli de côteaux, et peti-

tes campagnes qui rendent ce terroir agréable; ils commençaient à bâtir deux villages, par où nous passâmes, au milieu des bois pour la commodité qu'ils trouvent d'y bâtir et enclore leurs villages. Ces peuples vivent comme les Attignouaatitans, mêmes coutumes et sont proches de la nation neutre (Attiouandaronk) qui est puissante, qui tient une grande étendue de pays. Après avoir visité ces peuples nous partîmes de ces lieux et fûmes à une nation de sauvages que nous avons nommés les Cheveux Relevés, lesquels furent fort joyeux de nous revoir, avec lesquels nous jurâmes aussi amitié, et qui pareillement nous promirent de nous venir trouver, et voir à la dite habitation, à cet endroit. Les femmes ont le corps couvert et les hommes une façon de manteau en fourrure, qu'ils laissent ordinairement en été. Les femmes et les filles ne sont nullement émues de les voir de la façon, que si elles ne voyaient rien d'étrange. Elles vivent fort bien avec leurs maris. Ce sont gens qui font de grands festins, et plus que les autres nations; ils nous reçurent fort aimablement, et me prièrent de les assister contre leurs ennemis, qui sont sur les bords de la mer douce, éloignés de 200 lieues, à quoi je leur dis que ce serait pour une autre fois, n'étant pas accommodés des choses nécessaires. Il y a aussi à deux journées d'eux une autre nation de sauvages, qui sont grand nombre de petun, d'un côté tirant au sud, lesquels s'appellent la nation neutre, qui sont au nombre de quatre mille hommes de guerre, qui habitent vers l'Occident du lac des Entouhonorons de quatre-vingts à cent lieues d'étendue, lesquels néanmoins assistent les Cheveux Relevés contre les gens de feu: Mais entre les Iroquois et les nôtres ils ont paix, et demeurent comme neutres: de chacune nation est la bienvenue, et où ils n'osent s'entredire, ni faire aucune fâche-

rie, encore que souvent ils boivent et mangent ensemble comme s'ils étaient bons amis. J'avais bien désir d'aller voir cette nation, mais les peuples où nous étions m'en dissuadèrent, disant que l'année précédente qu'un des nôtres en avait tué un, étant à la guerre des Entouhonorons, et qu'ils en étaient fâchés, nous représentant qu'ils sont fort sujets à la vengeance, ne regardant point à ceux qui ont fait le coup, mais le premier qu'ils rencontrent de la nation, ou bien leurs amis, ils leur font porter la peine; ce qui m'empêcha d'y aller.

Continuant mon voyage, je fus trouver la nation des Pisiérinii (Nipissings) qui avaient promis de me mener plus loin en la continuation de mes desseins et découvertes; mais des nouvelles survinrent de notre grand village, et des Algoumequins, d'où était le capitaine Yroquet, à savoir que ceux de la nation des Atignouaatitans auraient mis et déposé entre ses mains un prisonnier de nation ennemie, espérant que le dit capitaine Yroquet exercerait sur ce prisonnier la vengeance ordinaire. Mais au lieu de ce faire, l'aurait non seulement mis en liberté, mais l'ayant trouvé habile, et excellent chasseur, et tenu comme son fils, les Atignouaatitans seraient entrés en jalousie et désignèrent un homme pour aller tuer ce prisonnier.

Comme il fut exécuté en la présence des principaux de la nation Algoumequine, qui indignés d'un tel acte et mus de colère tuèrent sur le champ ce téméraire, duquel meurtre les Atignouaatitans se trouvant offensés, et comme injuriés en cette action, voyant un de leurs compagnons mort prirent les armes et se transportèrent aux tentes des Algoumequins qui viennent hiverner proche de leur dit village, lesquels offensèrent fort et où le capitaine Yroquet fut blessé de deux coups de flèche, et une autre

fois pillèrent quelques cabanes des Algooumequins, sans qu'ils se pussent mettre en défense; et les Algooumequins pour avoir la paix, furent contraints de donner aux Atignouaatitans cinquante colliers de porcelaine, avec cent brasses de celle-ci : ce qu'ils estiment de grande valeur parmi eux, et un grand nombre de chaudières et haches, avec deux femmes prisonnières en la place du mort; bref ils furent en grande dissension, c'était aux Algooumequins de souffrir patiemment cette grande furie, et pensèrent être tous tués, n'étant pas bien en sûreté, jusqu'à ce qu'ils se vissent en un autre état. Ces nouvelles m'affligèrent fort, me représentant l'inconvénient qui en pourrait résulter, tant pour eux que pour nous qui étions en leur pays.

Je rencontrai deux sauvages de notre grand village, qui me sollicitèrent fort d'y aller, pour les mettre d'accord, me disant que si je n'y allais, aucun d'eux ne reviendrait plus vers les Français, ayant guerre avec les Algooumequins, nous tenant pour leurs amis. Ce que voyant je m'acheminai aussitôt, et en passant je visitai les Pisiérinii pour savoir quand ils seraient prêts pour le voyage du Nord que je trouvai rompu pour le sujet de ces querelles et batteries, ainsi que notre Truchement me fit entendre, et que le capitaine Yroquet était venu à toutes ces nations pour me trouver et m'entendre. Il les pria de se trouver à l'habitation des Français en même temps que lui, pour voir l'accord qui se ferait entr'eux, et les Atignouaatitans, et qu'ils remissent le dit voyage du Nord à une autre fois; et pour cet effet le dit Yroquet avait donné de la porcelaine pour rompre le dit voyage, et à nous ils promirent de se trouver à notre dite habitation, au même temps qu'eux. Je fus bien affligé, m'attendant bien de voir en cette année, ce qu'en plusieurs autres précé-

dentes j'avais recherché avec beaucoup de soin et de travail, par tant de fatigues, et exposant fort ma vie. Et voyant n'y pouvoir remédier, et que tout dépendait de la volonté de Dieu, je me consolai en moi-même, me résolvant de le voir à bref délai.

Je m'acheminai vers notre village, avec 6 de nos gens, et étant arrivés, les habitants furent fort aises, comme aussi les Alcoumequins que j'envoyai visiter par notre Truchement pour savoir comme le tout s'était passé, n'y ayant voulu aller moi-même pour ne leur donner ni aux uns ni aux autres aucun soupçon. Deux jours après tous les principaux vinrent me trouver, lesquels tous ensemble après quelques discours demeurèrent d'accord d'avoir pour agréable tout ce qu'on dirait, comme arbitre sur ce sujet, et ce que je leur proposerais. Alors je recueillis les voix d'un chacun et recherchant la volonté et inclination de l'une et de l'autre partie, jugeant néanmoins qu'ils ne demandaient que la paix.

Je leur représentai que le meilleur était de pacifier le tout, et demeurer amis, pour étant liés et unis ensemble, résister plus facilement à leurs ennemis, et partant je les priai qu'ils ne m'appellassent point pour ce faire, s'ils n'avaient l'intention de suivre de point en point l'avis que je leur donnerais sur ce différent. Sur quoi ils me dirent qu'ils n'avaient désiré mon retour que pour suivre mon avis. Et moi, jugeant que si je ne les mettais d'accord, et en paix, ils sortiraient mal contents les uns des autres, chacun d'eux pensant avoir le meilleur droit si je ne prenaissais la charge et conduite de leurs affaires. Je leur dis que mon intention était d'aller avec mon hôte, qui m'avait toujours bien traité et que je pourrais difficilement en trouver un si bon, car c'était en lui que les Alcoumequins mettaient la faute, disant qu'il n'y avait que lui de capitaine qui fit prendre

les armes. Plusieurs discours se passèrent tant d'une part que d'autre, et la fin fut, que je leur dis, d'après leur discours de remettre le tout à ma volonté, comme à leur père, me promettant qu'à l'avenir je pourrais disposer d'eux ainsi que bon me semblerait pour le bien et utilité des peuples.

D'un autre côté, j'étais fort affligé d'avoir appris la mort d'un de leurs parents et amis, que nous considérons comme le nôtre, et que cette mort aurait pu causer une grande désolation, dont il se fut suivi des guerres perpétuelles entre les uns et les autres, avec plusieurs grands dommages et altération de leur amitié, et par conséquent les Français privés de leur fréquentation et contraints d'aller rechercher d'autres nations, et ce d'autant que nous nous aimions comme frères, laissant à notre Dieu le châtement de ceux qui l'auraient mérité.

Je commençai à leur dire que ces façons de faire entre deux nations, amis et frères, comme ils se disaient, étaient indignes entre des hommes raisonnables : D'autre part, que leurs ennemis voyant leur division se réjouiraient et les pousseraient à faire de nouveaux et pernicieux desseins sur l'espérance de voir bientôt leur ruine, ce qui serait le vrai moyen pour se rendre maîtres de leur contrée.

Que pour la mort d'un homme ils en mettraient dix mille en danger de mourir, et le reste de rester en perpétuelle servitude, bien qu'à la vérité un homme était de grande conséquence mais qu'il fallait regarder comme il avait été tué, et considérer que ce n'était pas de propos délibéré, ni pour commencer une guerre civile parmi eux, et que le mort avait commencé le premier en ce que de propos délibéré il avait tué le prisonnier dans leurs cabanes, bien qu'il fut leur ennemi. Ce qui offensa les Algoumequins, car voyant un homme si téméraire de tuer un autre en leur cabane, auquel il avait donné la

liberté, ils se fâchèrent fortement ne se pouvant tenir ni commander à leur colère, ils auraient tué cet homme dont il est question, mais pour cela ils n'en voulaient nullement à toute la nation.

Et d'ailleurs qu'il fallait bien remarquer que l'Entouhonoron se sentant frappé de deux coups dans le ventre, arracha le couteau de sa plaie, que son ennemi y avait laissé, et lui en donna deux coups à ce qu'on m'avait certifié : De façon qu'on ne pouvait savoir au vrai si c'était les Alcoumequins qui eussent tué; et pour montrer aux Atignouaatisans que les Alcoumequins n'aimaient pas le prisonnier, ils l'avaient mangé. D'ailleurs que les Alcoumequins étaient fort fâchés de tout ce qui s'était passé, et que s'ils eussent pensé que telle chose fut arrivée, ils leur eussent donné cet Iroquois en sacrifice; d'autre part qu'ils avaient récompensé cette mort avec de grands présents et deux prisonnières, n'ayant sujet, maintenant de se plaindre et qu'ils devaient se gouverner plus modestement envers les Alcoumequins, qui sont de leurs amis, et que, puisqu'ils m'avaient promis toutes choses en délibération, je les priais les uns les autres d'oublier tout ce qui s'était passé entre eux, sans jamais plus y penser, ni en porter aucune haine et mauvaise volonté les uns envers les autres et demeurer bons amis comme auparavant, et ce faisant qu'ils nous obligerait à les aimer, et les assister comme j'avais fait par le passé et qu'ils n'étaient contents de mon avis, de se trouver le plus grand nombre d'entre eux qu'ils pourraient à notre habitation, où devant tous les capitaines des vaisseaux on confirmerait davantage cette amitié, pour les garantir de leurs ennemis, à quoi il fallait penser.

Alors ils dirent que j'avais bien parlé, et qu'ils tiendraient tout ce que je leur avais dit, et tous con-

tents, s'en retournèrent à leurs cabanes, sinon les Algoumequins qui firent retraite en leur village, mais selon mon opinion ils paraissaient n'être pas contents, d'autant qu'ils disaient entre eux qu'ils ne viendraient plus hiverner en ces lieux.

Pour moi, je m'en retournai chez mon hôte, à qui je donnai le plus de courage possible, afin de le décider à venir à notre habitation, et d'y amener avec lui tous ceux du pays.

Il est nécessaire de parler de la situation du pays (c'est-à-dire de la Nouvelle-France, et non pas seulement du pays des Hurons). L'étendue de l'Orient à l'Occident est de 450 lieues de long et de 20 lieues environ de largeur. Cette terre est presque une île que la grande rivière St-Laurent entoure, passant par plusieurs lacs de grande étendue, sur le rivage desquels habitent plusieurs nations, parlant divers langages, et ayant diverses façons de vivre et de mœurs, les uns meilleurs que les autres. Il y a de très hautes montagnes, la chasse et la pêche sont très abondants et on y trouve force cerfs, caribous, daims, buffles, ours, loups, castors, renards, fouines, martres et plusieurs autres espèces d'animaux. Le pays est traversé d'un grand nombre de rivières et ruisseaux qui se déchargent les uns dans les autres, et aboutissent dans le grand St-Laurent et dans les lacs par où il passe.

La partie nord de la grande rivière est fort âpre et montagneuse, sous la hauteur de 47 à 49 degrés de latitude, remplis de rochers forts en quelques endroits, à ce que j'ai pu voir, lesquels sont habités de sauvages qui vivent errants parmi le pays, étant maintenant en un lieu, et tantôt en un autre.

Pour ce qui est du Midi de la dite grande rivière elle est fort peuplée, et beaucoup plus que le côté du nord, et des diverses nations ayant guerre les uns

contre les autres. Le pays y est fort agréable, beaucoup plus que le côté du Septentrion.

Pour ce qui est du côté de l'Orient ils sont assez connus, d'autant que la grande mer Océan borne ces côtés-là, à savoir : Labrador, Terre-Neuve, Cap Breton, Acadie, lieux assez connus, en ayant traité dans mes voyages précédents.

La contrée des Atigouantans contient 18 villages, dont six sont clos et fermés de palissades de bois à triple rang et au-dessus ils ont des galeries garnies de pierres et d'eau, pour tuer et éteindre le feu que leurs ennemis pourraient appliquer contre leurs palissades.

Ce pays est beau et plaisant, ayant la forme et même situation que la Bretagne, étant presque environné de la mer douce et ces 18 villages sont peuplés de deux mille hommes de guerre ce qui avec le commun peut faire 30,000 âmes. Leurs cabanes sont en façon de tonnelles couvertes d'écorces d'arbres, longues de 30 toises environ et dix de large, laissant par le milieu une allée de 10 à 12 pieds de large. Ces cabanes renferment 12 feux qui font 24 ménages et il y a force puces et souris. Ils fument fort, ce qui fait que plusieurs en reçoivent de grandes incommodités aux yeux, à quoi ils sont sujets, jusqu'à en perdre la vue, n'ayant aucune fenêtre ni ouverture que celle qui est au-dessus de leurs cabanes, par où la fumée sort.

Leur vie est misérable, mais heureuse, croyant qu'il ne s'en trouve pas de meilleure.

Leur principal manger est le blé-d'Inde, les fèves qu'ils accommodent en plusieurs façons. Ils font cuire aussi du poisson, mais sans ôter les arêtes, les écailles, ni les tripes, comme nous faisons, mettant le tout dans un pot et le mangeant ainsi.

Les chiens sont bons mets en leurs festins qu'ils

font souvent les uns et les autres, principalement durant l'hiver qu'ils sont à loisir.

Quant à nous autres, nous y avons mal mangé, et jeûné le carême entier pour leur donner bon exemple, mais c'était perdre le temps. Ils engraisent aussi des ours qu'ils gardent 2 ou 3 ans pour faire des festins entre eux.

Néanmoins avec toutes leurs misères je les crois heureux, d'autant qu'ils n'ont autre ambition que de vivre, et de se conserver, et sont plus assurés que ceux qui sont errants par les forêts comme des bêtes brutes.

Leurs habits sont de peaux de bêtes sauvages qu'ils arrangent très bien et leurs souliers de peaux de cerfs, ours et castors, dont ils usent en bon nombre.

Sur tous les peuples, ce sont les Montagnais et Algonmequins qui prennent le plus de peine pour leurs vêtements, ils mettent à leurs robes des poils de porc-épic, qu'ils teignent en écarlate.

La plupart se peignent le visage noir et rouge qu'ils démêlent avec de l'huile ou bien de la graisse d'ours, aussi les cheveux qu'ils portent longs et les uns courts et quelquefois d'un côté seulement. Les femmes et les filles sont vêtues comme les hommes, elles ne sont point honteuses de montrer le corps, à savoir depuis la ceinture en haut et depuis la moitié des cuisses en bas, ayant toujours le reste couvert et sont chargées de quantité de porcelaine, tant en colliers, que chaînes qu'elles mettent devant leur robe, pendant à leur ceinture, bracelets et pendants d'oreilles, ayant les cheveux bien peignés, peints et graissés, et ainsi s'en vont danser, n'oubliant rien de ce qu'ils peuvent pour s'embellir.

Tous ces peuples sont d'une humeur assez joviale, et bien proportionnés de leur corps, mais les enfants sont fort libertins parce que les pères et mères les flattent trop, et ne les châtient pas du

tout, aussi sont-ils si méchants et de perfide nature que souvent ils battent leurs mères, leurs pères et tous autres qui s'opposent à leur volonté.

Ils ne reconnaissent aucune divinité, ils n'adorent ni ne croient en aucun Dieu; ils vivent comme bêtes brutes, ils ont bien quelques respects au diable du moins en apparence, car lorsqu'ils voient un homme faisant quelque chose d'extraordinaire, ou est plus habile que le commun, ou en furie comme hors de la raison et de soi-même, ils l'appellent Oqui, comme si nous disions un grand diable.

Quoi que ce soit, ils ont de certaines personnes, qui font les Oquis ou Manitous, ainsi appelés par les Montagnais et les Algoumequins, et cette sorte de gens sont médecins pour guérir les malades et blessés, prédire les choses futures, au reste toute illusion du diable pour les tromper.

Mais je crois leur instruction facile et les amener à la reconnaissance du vrai Dieu si avec les religieux il y avait des gens pour les maintenir et assister. Il faudrait de bonnes gens pour les tenir en devoir et leur faire oublier et supprimer leurs sales coutumes et leurs libertés inciviles, et avec douceur les contraindre à faire mieux et par bons exemples les porter à la correction de leur vie. Le Père Joseph et moi les avons maintes fois entretenu sur ce qui était de notre foi, lois et coutumes, ils écoutaient avec attention nous disant quelquefois : Tu dis chose qui dépasse notre esprit, et que nous ne pouvons comprendre. Mais si tu veux amener femmes et enfants en ce pays, nous verrons comme tu sers ce Dieu que tu adores, et de la façon que tu vis avec ta femme et tes enfants, comme tu ensemences la terre, et obéis aux lois de ton pays et de ton Dieu : Ce que voyant, nous apprendrons plus en un an qu'en vingt à écouter des discours, et si nous ne pouvons com-

prendre tu prendras nos enfants qui feront comme les tiens.

Leur discours me semblait d'un bon sens naturel, qui montre le désir qu'ils ont de connaître Dieu. C'est grand dommage de laisser perdre tant d'hommes sans leur porter secours qui ne peut venir sans l'assistance des rois, princes et ecclésiastiques qui, seuls ont le pouvoir de ce faire, car un jour ils répondront devant Dieu de la perte de tant d'âmes qu'ils laissent périr par leur avarice: or ce sera à Dieu de leur en faire la grâce, pour moi j'aime mieux aujourd'hui que demain, pour la plus grande gloire de Dieu, l'honneur de mon Roi, et le bien et réputation de ma patrie.

Chaque ménage vit de ce qu'ils peut semer et pêcher.

Les femmes ont le soin de semer et cueillir et font les provisions de bois pour l'hiver. Chaque ménage est fourni de ce qui lui est nécessaire et si une fille se marie, chaque femme ou fille doit porter un fardeau de bois à la mariée pour sa provision. Quelquefois tous les anciens s'assemblent en conseil et décident tout ce qui est de besoin pour le village. Ils n'ont point de chef absolu mais se soumettent aux avis des anciens et capitaines.

Pour les châtimens, ils n'en usent point, mais ils font tout à la prière des anciens. Quant aux guerres qu'ils entreprennent, deux ou trois anciens ou capitaines vont aux villages circonvoisins faire entendre leurs volontés, en donnant des présents à ceux des dits villages pour les obliger d'y aller, et ainsi sont comme généraux d'armée; ils disent le lieu où ils veulent aller et disposent des prisonniers qui sont pris, et autres choses d'importance dont ils ont l'honneur s'ils font bien et le déshonneur s'ils font mal, à savoir la victoire et le courage n'ayant vu ni

reconnu, autres que ces capitaines pour chefs de ces nations.

Pour leurs défunts, ils prennent le corps, l'enveloppent de fourrures, le couvrent d'écorces d'arbres, l'élèvent sur 4 piliers sur lesquels ils bâtissent une cabane de la longueur du corps qu'ils couvrent d'écorces d'arbres et de terre. Or il faut savoir que ce n'est que pour un temps, comme de 8 ou 10 ans, que les corps sont ainsi inhumés, car les gens des villages aviseront le jour et le lieu où doit se faire la cérémonie, ou pour mieux dire, ils tiennent un conseil général où tous ceux du pays assistent pour assigner le lieu où se doit faire la fête. Ceci fait, chacun retourne à son village et prennent tous les ossements des défunts, qu'ils nettoient fort nets, puis, tous les parents et amis des défunts, prennent les dits os avec leurs colliers, fourrures, haches, chaudières et autres choses qu'ils estiment de valeur, avec quantité de vivres qu'ils portent au lieu destiné, et étant tous assemblés, ils mettent les vivres en un lieu, où ceux de ce village en ordonnent, faisant des festins et danses continuel pendant 10 jours que dure la fête, et pendant celle-ci les autres nations de toutes parts y abondent, pour voir cette fête et les cérémonies qui s'y font. Or, par le moyen de ces cérémonies, comme danses, festins et assemblées, ils contractent nouvelle amitié entre eux, disant que les os de leurs parents et amis, sont pour être mis tous ensemble et qu'ainsi que leurs os sont assemblés en un même lieu, eux aussi doivent être mis en concorde, comme parents et amis sans pouvoir s'en séparer. Ces os étant ainsi mêlés ensemble, ils font une grande fosse dans laquelle ils mettent ces dits os avec les colliers, chaînes, haches, chaudières, épées, couteaux, et toutes autres choses et couvrent le tout de terre. Voilà la façon dont ils usent pour les morts.

Depuis le mois de décembre jusqu'à la fin de mars ils font force danses et festins et se trouvent quelquefois 500 personnes et en certains jours ils font des mascarades, et vont par les cabanes les uns des autres demandant les choses qu'ils ont en affection et s'il arrive qu'ils ont la chose demandée ils la donnent librement, et s'ils voient qu'on ne leur donne rien ils se fâchent, et sortant hors la porte ils prennent une pierre et la mettent à côté de celui qui n'a rien donné, et sans dire mot ils s'en vont en chantant.

Les femmes filent le chanvre et pilent des farines.

Les hommes font des rêts pour pêcher et prendre le poisson en hiver comme en été.

L'hiver commence au mois de novembre et dure jusqu'au mois d'avril et ils le passent comme j'ai dit ci-dessus.

Le 22 d'avril nous eûmes nouvelles de notre truchement, qui était allé à Carentoüan par ceux qui en étaient venus, lesquels nous dirent l'avoir laissé en chemin, et s'en était retourné au village pour certaines considérations qui l'avaient engagé à ce faire.

Et reprenant le fil de mon discours, nos sauvages s'assemblèrent pour venir avec nous, et reconduire à notre habitation et pour ce faire nous partîmes de leur pays et fûmes 40 jours sur les chemins, jusqu'à ce que nous arrivâmes à nos Français sur la fin du mois de juin, où je trouvai le sieur du Pont, qui était venu de France avec deux vaisseaux, et qui désespérait de me revoir, pour les mauvaises nouvelles qu'il avait entendues des sauvages, savoir que j'étais mort.

Nous vîmes aussi tous les Pères religieux, lesquels aussi furent fort contents de nous revoir, et nous d'autre part, nous ne l'étions pas moins.

Toutes réceptions faites, je me disposai de partir pour notre habitation et y menai mon hôte Arontal avec moi, ayant pris congé des autres sauvages et après que je les ai eu assurés de mon affection et qu'à l'avenir je les assisterais comme par le passé, les priant d'oublier toutes les disputes qu'ils avaient eues ensemble, ce qu'ils me promirent.

Nous partîmes et arrivâmes à notre habitation le 11 juillet où je trouvai tout le monde en bon état, et tous ensemble rendîmes grâces à Dieu, avec nos Pères religieux, qui chantèrent le service divin, en le remerciant du soin qu'il avait eu de nous conserver, et préserver de tant de périls et dangers, où nous nous étions trouvés.

Après ces choses et tout étant en repos, je me mis en devoir de faire faire bonne chère à mon hôte d'Arontal, lequel admirait notre bâtiment, et façon de vivre, et nous ayant bien considéré il me dit en particulier qu'il ne mourerait jamais content, qu'il ne vit tous ses amis venir faire leur demeure près de nous pour apprendre à servir Dieu, et notre manière de vivre qu'il estimait infiniment heureuse en regard de la leur, et qu'ils apprendraient mieux par la vue que par discours l'usage de nos arts, sciences et métiers, que leurs enfants qui sont jeunes se pourront aisément faire et que pour l'avancement de cette œuvre nous fassions une autre habitation au Saut St-Louis pour leur donner la sûreté du passage de la rivière, et qu'aussitôt que nous aurions bâti une maison ils viendront en nombre à nous pour y vivre comme des frères : ce que je leur promis au plus tôt qu'il nous serait possible.

Et après avoir demeuré quelques jours ensemble je lui donnai quelques honnêtes dons, le priant de nous aimer toujours et de revenir à notre habitation avec ses compagnons et ainsi s'en retourna content au Saut St-Louis, où ses compagnons l'attendaient.

Après le départ d'Arondal, nous fûmes bâtir, fortifier et agrandir notre habitation d'un tiers au moins et fîmes le tout bien bâtir de chaux et sable.

Les Pères Denis et Joseph se délibérèrent de s'en revenir en France pour témoigner par deça tout ce qu'ils avaient vu, et l'espérance qu'ils avaient de la conversion de ces peuples qui n'attendaient d'autres secours que l'assistance de ces bons religieux pour être convertis et amenés à notre foi et religion catholique.

Etant sur le point de notre départ, nous laissâmes deux de nos religieux à notre habitation, à savoir, le Père Jean d'Olbeau et le Père Pacifique (1) fort contents du temps qu'ils avaient passé au dit lieu, et résolus d'y attendre le retour du Père Joseph qui les devait venir voir, comme il fit l'année suivante.

Nous partîmes le 20 juillet et arrivâmes à Tadoussac le 23, où le sieur du Pont nous attendait avec son vaisseau dans lequel nous embarquâmes et partîmes le 3 d'août et eûmes vent si à propos, que, grâce à Dieu, nous arrivâmes à Honfleur le 20 septembre, tous en santé et rendîmes grâces à Dieu de tant de soins qu'il avait eus de nous et de nous avoir tiré de tant de périls où nous avons été exposés comme aussi de nous avoir ramenés et conduits en santé, jusque dans notre patrie, le pria t aussi d'émouvoir le cœur de notre Roi et Nos Seigneurs de ses conseils, pour y contribuer de ce qui est nécessaire de leur assistance, afin d'amener ces pauvres sauvages à la connaissance de Dieu, dont l'honneur reviendra à Sa Majesté, l'accroissement de ses états, l'utilité de ses sujets, et la gloire de Dieu seul auteur de toute perfection. A lui donc honneur et gloire. Amen.

(1) Frère Pacifique.

Voyage de 1617

*(Extrait du Père le Clercq et du Frère Sigard.—
Premier établissement de la Foi, etc., v. p.
104 et 105.*

Le 11 avril 1617, Champlain entreprit un autre voyage en Canada emmenant avec lui la famille Hébert, composée du père, la mère, deux filles et un petit garçon. Le vaisseau fut commandé par le capitaine Morel. La traversée fut longue et orageuse. Arrivés à environ 60 lieues du Grand Banc, nos voyageurs se virent entourés de glaces immenses, que le vent et les courants poussaient avec violence contre le vaisseau. Dans la consternation générale, "le Père Joseph voyant que tout le secours humain n'était point capable de les délivrer du naufrage, demanda très instamment celui du Ciel par les vœux et prières qu'il fit publiquement dans le vaisseau. Il confessa tout le monde. On fut touché de compassion et sensiblement attendri, quand la dame Hébert éleva par les écoutils le plus petit de ses enfants, afin qu'il reçut aussi bien que tous les autres les bénédictions de ce bon Père. Ils n'échappèrent que par miracle. On avait déjà prié Dieu pour eux à Québec les croyant morts, lorsque Dieu les délivra et leur donna passage pour Tadoussac, où ils arrivèrent à bon port le 14 de juin, après avoir été 13 semaines et un jour en mer dans de conti-

nuelles appréhensions de la mort et si fatigués qu'ils n'en pouvaient plus.

Le Père Joseph monta à Québec pour aller promptement assurer les hivernants de leur délivrance et comme Dieu avait eu soin d'eux au milieu de leurs plus grandes afflictions. Champlain monta immédiatement à Québec avec le Père Caron. Le Père Paul resta à Tadoussac, et il célébra la sainte messe pour la première fois dans une chapelle qu'il bâtit à l'aide des matelots et du capitaine Morel avec des rameaux et feuillages.

Le capitaine Morel fit tirer tous les canons de son bord pendant le saint sacrifice, en action de grâce et réjouissance de voir dire la sainte messe où jamais elle n'avait été célébrée, et après les prières faites, il donna à dîner à tous les catholiques et l'après-midi on retourna à la chapelle, chanter les vêpres, de manière que cet âpre désert en ce jour-là fut changé en un petit paradis, où les louanges divines retentissaient jusqu'au ciel. Cette chapelle a subsisté plus de six années sur pied, bien qu'elle ne fut bâtie que de perches et de rameaux. Les affaires du capitaine Morel étant expédiées à Tadoussac, on partit pour Québec où la nécessité de toutes choses commençait à être grande et importune aux hivernants qui ne furent guère soulagés par la venue des barques, qui ne leur donnèrent pour tout rafraîchissement à 50 ou 60 personnes qu'ils étaient, qu'une petite barrique de lard, laquelle un homme seul porta sur son épaule depuis le port jusqu'à l'habitation, de manière qu'avant la fin de l'année, ils tombèrent presque tous malades de la faim, et d'une certaine maladie qu'ils appellent le mal de terre, qui fait qu'ils sont misérables et languissants. Le retour du Père Joseph engagea le Père Dolbeau de passer en France espérant obtenir

davantage et mieux représenter les nécessités du pays, mais il eut à faire avec les mêmes esprits, et toujours aussi mal disposés au bien, et partant n'y fit rien davantage que de perdre ses peines et s'en retourner de rechef en Canada en qualité de commissaire avec le frère Modeste Guines, aussi mal satisfait de ces messieurs qu'avait été le Père Joseph. Ils recommandèrent le tout à Dieu, sans plus rien attendre des marchands, et faire de leur côté ce qu'ils pourraient, puisqu'il n'y avait plus d'espérance de secours. Ensuite chacun des religieux se proposa un pieux exercice avec l'ordre du R. P. Commissaire, les uns d'aller hiverner avec les Montagnais, les autres d'administrer les sacrements aux Français, et ceux qui ne pouvaient davantage chantaient les louanges de notre Dieu en la petite chapelle, instruisant les sauvages qui les venaient voir et tout ce qui était fonctions de religieux.

Pendant le voyage du Père Dolbeau, le Père Joseph fit le premier mariage qui se fût fait au Canada avec les cérémonies de la sainte église, entre Etienne Jonquet, natif de Normandie, et Anne Hébert, fille aînée du sieur Hébert.

Les périls du voyage avaient engagé Champlain à demander au Père Commissaire, le Père Jean Dolbeau pour l'accompagner en France, espérant aussi que le dit Père serait plus heureux que ses devanciers.

Continuation des Voyages

Et découvertes faites en la Nouvelle-France par le sieur de Champlain, capitaine pour le Roi en la marine du Ponant, l'an 1618.

Au commencement de l'année 1618, le 22 de mars je partis de Paris, et mon beau-frère Eustache Bouillé, fils de Nicolas Bouillé, secrétaire de la chambre du Roi, et de dame Maguerite Alix, âgé de 19 ans et je le menai avec moi à Honfleur lieu ordinaire de notre embarquement, où étant après un long séjour pour passer la contrariété des vents, et retourner en leur bonace et favorables au voyage, nous embarquâmes dans le grand vaisseau que commandait Pont-gravé, et avec un gentilhomme, appelé le sieur de la Mothe (Nicolas de la Mothe, le Vilin), lequel avait auparavant fait voyage avec les Jésuites en Acadie, où il fut pris par les Anglais, et par eux mené aux Virginies, lieu de leur habitation : et quelque temps après le repassèrent en Angleterre, et de là en France, où le désir augmenta de voyager de rechef en la Nouvelle-France, qui lui fit rechercher les occasions en mon endroit, sur quoi je l'avais assuré d'y apporter mon pouvoir, et l'assister envers messieurs nos associés, comme me promettant qu'ils auraient agréable la rencontre d'un tel personnage, attendu qu'il leur serait fort nécessaire aux dits lieux.

Notre embarquement ainsi fait, nous partîmes de Honfleur le 24 de mai ayant le vent propre pour notre route, qui néanmoins ne dura que quelques

jours, et changea aussitôt, et fûmes toujours contrariés de mauvais temps, jusqu'au Grand Banc où nous arrivâmes le 3 juin. Le 15 du dit mois nous nous trouvâmes à l'île Percée, et le jour de St-Jean (24 juin) nous entrâmes au Port de Tadoussac, où nous trouvâmes notre petit vaisseau, arrivé trois semaines avant nous, les gens duquel nous dirent que le sieur de Chènes qui commandait était allé à Québec en notre habitation, et de là devait aller aux 3 Rivières pour attendre les sauvages qui y devaient venir de plusieurs contrées pour traiter comme aussi pour savoir ce qu'on devait faire et délibérer sur la mort de deux de nos hommes de l'habitation, qui, perfidement et par trahison furent tués par deux méchants garçons sauvages Montagnais, ainsi que ceux du dit vaisseau nous firent entendre, et que ces deux pauvres gens furent tués en allant à la chasse, il y avait près de deux ans, ayant ceux de l'habitation toujours cru qu'ils s'étaient noyés par le moyen de leur canot renversé sur eux, jusqu'à ce que depuis peu de temps l'un des dits hommes ayant conçu une haine contre les meurtriers, en aurait averti, et donné l'avis à nos gens de l'habitation et comment ce meurtre arriva, et le sujet de celui-ci, duquel pour aucune considération il m'a semblé à propos d'en faire le récit et de ce qui se passa alors sur ce sujet.

La cause de l'assassinat de ces 2 pauvres défunts est que l'un des meurtriers fréquentait ordinairement notre habitation, et y recevait mille courtoisies et affections entr'autres du sieur du Parc, gentilhomme de Normandie, commandant lors au dit Québec pour le service du Roi et le bien des marchands de la dite association, qui fut en l'année 1616, lequel sauvage en cette fréquentation ordinaire, par quelque jalousie reçut un jour quelques

mauvais traitements de l'un des 2 morts, qui était serrurier de son art, lequel battit tellement le dit sauvage, qu'il lui donna occasion de s'en ressouvenir et ne se contentant pas de l'avoir battu et outragé, il incitait ses compagnons de faire le semblable; ce qui augmenta la haine au cœur du dit sauvage à l'encontre du dit serrurier et ses compagnons, et qui le poussa à rechercher l'occasion de s'en venger, épiant le temps pour ce faire, se comportant néanmoins discrètement sans faire démonstration d'aucun ressentiment; Et quelque temps après, le dit serrurier et un matelot appelé Charles Pillet, de l'île de Ré, se délibérèrent à la chasse, et coucher 3 ou 4 nuits dehors, et à cet effet prirent un canot et partirent de Québec pour aller au cap Tourmente, où grande quantité de gibier, et d'oiseaux faisaient leur retraite, ce lieu étant proche de l'île d'Orléans et distant de Québec de 7 lieues environ lequel départ fut incontinent découvert par les sauvages, qui ne tardèrent guère à se mettre en chemin pour les suivre et exécuter leur mauvais dessein.

Ils épièrent où le dit serrurier et son compagnon iraient coucher, afin de les surprendre; ce qu'ayant reconnu le soir, et le matin à l'aube du jour, les dits sauvages se glissèrent doucement le long de certaine prairie assez agréable, et arrivés à une pointe proche du gîte de nos deux hommes et de leur canot, mirent pied à terre, et se jetèrent en la cabane, où avaient couché nos gens, et où ils ne trouvèrent que le serrurier, qui se préparait pour aller chasser, un des sauvages s'approcha de lui, et avec quelques douces paroles il lui leva le doute de tout mauvais soupçon, afin de le mieux tromper; et comme il le vit baissé, accommodant son arquebuse, il ne perdit point de temps et donna sur la tête du serrurier un si grand coup de massue qu'il le rendit tout

chancelant et étourdi : et voyant que le serrurier voulait se mettre en défense, il redouble son coup, et le renverse par terre et se jette sur lui, et avec un couteau lui en donna trois ou quatre coups de dans le ventre et le tua ainsi misérablement, et afin d'avoir aussi le matelot, compagnon du serrurier, qui était parti de grand matin pour aller à la chasse, non par haine particulière, mais afin de ne pas être découverts ni accusés par lui, ils vont le chercher de ça et de là, et enfin le découvrent par l'ouïe d'une arquebuse, laquelle entendue par eux, ils s'avancent promptement vers le coup, afin de ne donner temps au dit matelot de recharger son arquebuse et se mettre en défense, et s'approchant de lui, le tuèrent à coups de flèches, et l'ayant abattu par terre, ils coururent sur lui, et l'achèvent à coups de couteaux. Cela fait, les meurtriers emportent le corps avec l'autre, et les lièrent ensemble, l'un contre l'autre, si bien qu'ils ne se pouvaient séparer, après ils leur attachèrent quantité de pierres et cailloux, avec leurs armes et habits, afin de n'être découverts par aucune remarque, et les portèrent au milieu de la rivière, les jettent et coulent au fond de l'eau, où ils furent longtemps, jusqu'à ce que par la permission de Dieu les cordes se rompirent, et les corps jetés sur le rivage et si loin de l'eau, que c'était une merveille, le tout pour servir de parties plaignantes et de témoins irrécusables à l'encontre de ces deux cruels et perfides assassins : car on trouva ces deux corps loin de l'eau, plus de 20 pas dans le bois, encore liés et garottés, n'ayant plus que les os, tout décharnés, comme carcasses, qui néanmoins ne s'étaient point séparés pour un si long temps, et furent les 2 pauvres corps trouvés par ceux de notre habitation les cherchant et déplorant leur absence le long des rives de la rivière, et ce contre l'opinion de ces deux

meurtriers qui pensaient avoir fait leurs affaires si secrètement qu'elles ne se devaient jamais savoir, mais Dieu par sa justice ne voulant pas souffrir une telle méchanceté fit découvrir par un autre sauvage, leur compagnon, en faveur de quelques difficultés par lui reçues d'eux, et ainsi les méchants desseins se découvrent, ces cadavres furent rendus au Père religieux et à ceux de l'habitation, fort étonnés en voyant les corps de ces 2 misérables, ayant les os tout découverts, et ceux de la tête brisés du coup de la massue, et furent les religieux et gens de l'habitation d'avis d'attendre le retour de nos vaisseaux afin d'aviser entre tous les Français à ce qui serait trouvé bien à cet égard : Cependant nos gens de l'habitation se résolurent de se tenir sur leur garde, et de ne plus donner tant de libertés aux sauvages, mais qu'il fallait avoir raison d'un si cruel assassin par une forme de justice et pour ce faire attendre nos vaisseaux afin d'aviser ensemble le moyen qu'il fallait tenir, et en attendant conserver les choses en état.

Mais les sauvages, voyant que leur malice était découverte, et eux et les assassins en mauvaise odeur aux Français, ils entrèrent en défiance, et, en crainte que nos gens n'exercassent sur eux la vengeance de ce meurtre, se retirèrent de notre habitation pour un temps, tant les coupables que les autres convaincus d'une crainte dont ils étaient saisis et ne venaient plus à la dite habitation comme ils avaient accoutumé,, attendant quelque plus grande sûreté pour eux.

On était menacé de 800 sauvages de diverses nations, qui s'étaient assemblés aux 3 Rivières à dessein de venir surprendre les Français et leur couper à tous la gorge, pour prévenir la vengeance qu'ils eussent pu prendre de deux de leurs hommes

tués par les Montagnais. Mais cette armée de sauvages ayant été trop longtemps à se résoudre de la manière d'assaillir les Français en perdirent l'occasion, plus par divine permission que pour difficulté qu'il eût d'avoir le dessus de ceux qui étaient déjà à demi-morts de faim.

Les sauvages se voyant privés de notre conversation, et bon accueil accoutumé, envoyèrent un de leurs compagnons nommé par les Français la Ferrière pour faire leurs excuses de ce meurtre et savoir qu'ils protestaient n'y avoir jamais adhéré, ni consenti aucunement, se soumettant que si on voulait avoir les deux meurtriers pour en faire justice, les autres sauvages y consentiraient volontiers, si mieux les Français avaient pour agréable pour réparation et récompense des morts, quelques honnêtes présents de pelleteries, comme c'est leur coutume pour une chose qui est irréparable : ce qu'ils prièrent fort les Français d'accepter plutôt que la mort des accusés. Et qu'ils feraient mieux à l'avenir. Ils envoyèrent le même la Ferrière demander pardon et réconciliation avec les Français, ce qu'ils obtinrent d'autant plus facilement que la paix était nécessaire des deux côtés. Ensuite ils envoyèrent 40 canots de femmes et d'enfants pour avoir de quoi manger, disant qu'ils mouraient tous de faim, ce que considéré par les gens de l'habitation, ils leur distribuèrent ce qu'ils purent, car la nécessité était grande chez nous comme chez eux. On envoya sauf conduit à leurs capitaines pour descendre à Québec où ils arrivèrent chargés de présents et de compliments avec des démonstrations de vraie amitié. Les harangues ayant été faites et les questions agitées avec amples protestations des Montagnais qu'ils ne connaissaient point les meurtriers des Français; ils offrirent leurs présents et promirent qu'en tout cas ils satisferaient

à cette mort. Beauchesne et tous les Français étaient bien d'avis de les recevoir à cette condition, mais le Père Joseph le Caron et le P. Paul Huet s'y opposèrent absolument, disant qu'on ne devait pas ainsi vendre la vie et le sang des chrétiens pour des pelleteries, et que ce serait autoriser le meurtre et permettre aux sauvages de se venger sur nous et nous maltraiter à la moindre fantaisie qu'il leur prendrait, et que si on recevait quelque chose d'eux que ce devait être seulement en dépôt et non en satisfaction jusqu'à l'arrivée des navires, qui en ordonneraient ce que de raison. Ainsi Beauchesne ne reçut rien qu'à cette condition. De plus nos Pères insistèrent que les meurtriers devaient être représentés. A quoi de l'avis des Pères religieux fut répondu et conclu que les dits sauvages amèneraient et représenteraient les deux malfaiteurs, afin de savoir d'eux leurs complices, et qui les avaient incités à ce faire; ce qu'ils firent entendre au dit la Ferrière pour en faire rapport à ses compagnons.

Cette résolution ainsi prise, le la Ferrière se retira avec ses compagnons, et leur a fait entendre la résolution des Français ils trouvèrent cette procédure et forme de justice fort étrange et assez difficile, d'autant qu'ils n'ont point de justice établie entre eux, sinon la vengeance ou la récompense par présents. Et ayant considéré le tout et discuté cette affaire entre eux, ils appelèrent les deux meurtriers et leur représentèrent le malheur où ils s'étaient précipités, et que ce meurtre pourrait causer une guerre perpétuelle avec les Français; leurs femmes et enfants en pourraient pâtir, quand bien même ils nous tiendraient renfermés en notre habitation, nous empêchant de chasser, cultiver et labourer les terres, que nous sommes en trop petit nombre pour tenir la rivière serrée, comme par leurs discours

ils se persuadaient, mais qu'enfin il valait mieux vivre en paix avec les Français qu'en une guerre et une défiance perpétuelle, et à cette cause demandent aux accusés s'ils n'auraient pas le courage de se transporter avec nous en l'habitation des Français, et de comparaître devant eux, leur promettant qu'ils n'auraient point de mal, que les Français étaient doux et pardonnaient volontiers, bref qu'ils feraient tant envers eux, qu'ils leur remettraient cette faute, à la charge de ne retourner plus à telle méchanceté. lesquels deux criminels se voyant convaincus en leur conscience, s'accordent de suivre cet avis, suivant lequel, l'un d'eux se prépara, et accommoda ses habits d'ornements comme s'il eût été invité d'aller à une noce ou à quelque fête solennelle, lequel en cet équipage vint en la dite habitation, accompagné de son père et autres des principaux chefs et capitaines de leur compagnie. Quant à l'autre meurtrier, il s'excusa de ce voyage (des 3 Rivières à Québec), craignant quelque punition étant convaincu en soi-même de ce méchant acte.

Etant donc entrés en la dite habitation, qui aussitôt fut cernée d'une foule de sauvages de leur compagnie, on leva le pont et chacun des Français se mit sur ses gardes, et leurs armes en main faisant bon guet et sentinelles posées aux lieux nécessaires, craignant l'effort des sauvages du dehors, parce qu'ils se doutaient qu'on voulut faire justice du coupable, qui si librement s'était exposé à notre merci. et non lui seulement, mais aussi ceux qui l'avaient accompagné au dedans, lesquels pareillement n'étaient pas trop assurés de leur personne, voyant les choses disposées de cette façon, n'espéraient pas sortir leur vie sauve. Le tout fut assez bien fait, conduit et exécuté, pour leur faire sentir la grandeur de ce mal, et appréhender pour le futur autrement il

n'y eût plus eu de sûreté en eux, que les armes en la main avec une perpétuelle défiance.

Les Pères religieux leur firent une harangue sur ce sujet criminel, leur représentant que l'amitié que les Français leur portaient depuis 10 ou 12 ans et ayant toujours vécu paisiblement avec eux, de plus que je les avais assisté en leurs guerres et exposé ma vie pour leur bien tant nous étions poussés d'amitié et bonne volonté envers eux, ayant compassion de leurs misères et persécutions que leur faisaient souffrir leurs ennemis. C'est pourquoi nous ne pouvions croire que ce meurtre se fut fait sans leur consentement, vu d'autre part qu'ils entreprenaient de favoriser ceux qui l'avaient commis.

Et parlant au père du criminel, le Père Caron lui représenta l'énormité du fait exécuté par son fils, et que pour réparation il méritait la mort, attendu que par notre loi un tel fait si pernicieux ne demeurerait impuni, et quiconque s'en trouve atteint et convaincu, mérite condamnation de mort, pour réparation, mais pour ce qui regardait les autres habitants du pays, non coupables de ce crime, on ne leur voulait aucun mal, ni en tirer contre eux aucune conséquence.

Ce qu'ayant, tous les sauvages entendus, ils dirent pour s'excuser qu'ils n'étaient point consentants de ce fait, qu'ils savaient très bien que les deux criminels méritaient la mort, mais qu'ils n'avaient su leur méchanceté qu'après la mort de ces deux pauvres misérables et ils l'avaient su trop tard pour y remédier, d'ailleurs que le présent criminel venait se rendre entre nos bras, non pour être puni mais pour recevoir grâce des Français. Néanmoins le père parlant au religieux dit en pleurant :

Tiens, voilà mon fils qui a commis le délit supposé, il ne veut rien, mais ayez égard que c'est un jeune homme et inconsideré, qui a plutôt fait cet

acte par folie, poussé de quelque vengeance, que par prudence, il est en toi de lui donner la vie ou la mort, tu peux en faire ce que tu voudras, d'autant que lui et moi sommes en ta puissance, et ensuite le fils prit la parole, et se présentant assuré qu'il était, dit ces paroles : L'appréhension de la mort ne m'a point tant saisi le cœur, qu'il m'empêche de venir la recevoir pour l'avoir mérité selon votre loi, me reconnaissant bien coupable de cette mort et s'adressant au commis des marchands, un nommé Beauchesne, il le pria de le faire mourir sans autre formalité.

Alors les Pères religieux prirent la parole, et leur dire que les Français n'avaient cette coutume de faire mourir si subitement les hommes et qu'il fallait délibérer avec tous ceux de l'habitation et que c'était de grande conséquence qu'il la fallait conduire adroitement et la ménager à propos, attendant une autre occasion meilleure et plus certaine pour en tirer la raison et que pour lors il n'y était pas à propos. La première raison que nous étions faibles au regard du nombre des sauvages qui étaient dehors et dedans notre habitation, qui, vindicatifs et pleins de vengeance comme ils sont, eussent pu mettre le feu partout, et nous mettre en désordre.

La deuxième raison est qu'il n'y eût plus eu de sûreté en leur conversation, et vivre en continuelle défiance.

La troisième que le commerce pourrait être altéré et le service du Roi retardé.

Il fut résolu de se contenter de la promesse du père de venir se représenter et son fils toutes les fois qu'ils en seraient requis : Ce qu'il fallait tenir pour une amende honorable et une satisfaction à justice mais que dorénavant ils feraient service aux Français, qui lui donnaient la vie, pour demeurer, lui et tous les sauvages, amis et serviteurs des Français.

Cette résolution faite, néanmoins en attendant les vaisseaux de retour de France, pour, suivant l'avis des capitaines et autres, en résoudre définitivement, et avec plus d'autorité, leur promettant toujours toute faveur et de leur faire sauver la vie, et cependant pour sûreté il leur fut dit, qu'ils laisseraient quelques-uns de leurs enfants en otage, ce qu'ils accordèrent fort volontiers, et en laissèrent deux, l'un nommé Nigamon et assez bon enfant, et l'autre Tebachi, assez mauvais garçon, bien qu'il fût fils d'un bon père et il s'enfuit après avoir été quelque temps à l'habitation, de quoi on ne se mit guère en peine, car il n'y avait aucune espérance de faire un bon chrétien avec si mauvais garçon.

Le premier resta entre les mains des bons religieux qui l'instruisirent à la foi et aux lettres, et à l'arrivée des vaisseaux il eût été bien aise d'aller en France pour y vivre parmi les chrétiens, mais ni lui ni eux ne purent l'obtenir des marchands.

Les vaisseaux arrivés à bon port nous eûmes l'avis le sieur du Pont-gravé et quelques autres et moi, comme cette affaire s'était passée et alors tous ensemble avisâmes qu'il était à propos de faire ressentir aux sauvages l'énormité de ce meurtre, et néanmoins n'en venir à exécution qu'après bonnes considérations et raisons.

Et aussitôt que nos vaisseaux furent entrés au port de Tadoussac, même dès le lendemain au matin du 25 juin, le sieur du Pont et moi nous remontâmes en une petite barque et d'autre part le sieur de la Mothe avec le Père Jean d'Olbeau et l'un des commis appelé Loquin, s'embarquèrent en une petite chaloupe et ainsi partîmes ensemble du dit Tadoussac, demeurant au vaisseau un religieux appelé le Père Modeste avec le pilote et le maître d'équipage. Nous arrivâmes à Québec le 27 juin où nous trou-

vâmes les Pères Joseph, Paul et Pacifique avec le sieur Hébert et sa famille et autres hommes de l'habitation, se portant tous bien, et joyeux de notre retour et en bonne santé, eux et nous, grâces à Dieu.

Le même jour le sieur du Pont partit pour les 3 Rivières et porta avec lui quelques marchandises pour aller trouver le sieur Deschênes et mena avec lui le dit Loquin et moi je demeurai en notre habitation où je m'occupai de nos affaires. Je visitai les labourages du sieur Hébert. Je trouvai les terres ensemencées, et de beaux blés; les jardins remplis de toutes sortes de légumes ce dont il faut donner louange à Dieu et au sieur Hébert et sa famille.

Je séjournai quelque temps à Québec puis je partis pour aller aux 3 Rivières, où se faisait la traite, afin de voir les sauvages, communiquer avec eux, et découvrir ce qui se passait touchant l'assassin ci-dessus déclaré, et ce qu'on y pourrait faire pour pacifier et adoucir le tout.

Nous arrivâmes à 3 Rivières sur les 3 heures du soir le 7 de juillet, et tous les sauvages de ma connaissance, vinrent au-devant de moi, forts contents et joyeux de me revoir.

Et cependant nous avisâmes ensemble pour résoudre ce que nous aurions à faire sur le sujet du meurtre de ces deux pauvres défunts, afin d'en faire justice, et par ce moyen les ranger au devoir.

Les sauvages étant en leur conseil, je leur dis qu'il fallait résoudre ce qu'il fallait faire sur la mort et assassinat de ces deux pauvres hommes et qu'il en fallait tirer raison, alors, sortant de leur conseil comme en colère et fâchés sur ce sujet, ils s'offrirent de tuer les criminels, et y aller dès lors en faire l'exécution si on voulait le permettre, reconnaissant bien l'énormité de cette affaire, à quoi nous ne voulions consentir.

Je représentai au sieur du Pont qu'il était à propos de vider la question de nos deux défunts, parce que les sauvages pourraient accuser les Français de manquer de cœur, et ils jugeront que nous avons peur et crainte d'eux, et les laissant passer à si bon marché, ils se rendront plus insolents, audacieux et insupportables, d'ailleurs que les autres nations sauvages qui auront connaissance de ce fait, demeuré sans être vengé, se pourraient vanter que de tuer un homme ce n'est pas grand chose, puisque les Français n'en font point de cas.

Mais d'autre part, si on se presse de faire justice, il n'y aura plus de sûreté pour ceux qui se disposeront de faire des découvertes parmi eux. C'est pourquoi le tout considéré nous nous résolûmes de couler cette affaire à l'amiable.

Or il y avait avec eux un nommé Etienne Brulé, l'un de nos truchements qui était avec eux depuis 8 ans et à qui j'avais donné charge d'aller vers les Entouhonorons. Je l'appelle et me dit qu'après avoir beaucoup souffert et avoir été perdu dans les grands bois, il n'avait pu revenir plus tôt et qu'étant tombé entre les mains des sauvages ennemis il fut amené devant un grand chef qui lui demanda d'où il venait, quelle occasion l'avait poussé et amené en ce dit lieu, et comment il s'était égaré, et s'il n'était pas de la nation des Adoresetohi (c'est ainsi que s'appelaient les Français—gens de fer) qui leur faisaient la guerre, ne voulant croire sa réponse, ils se jetèrent sur lui et lui arrachèrent les ongles avec les dents, le brûlèrent avec des tisons ardents, et lui arrachèrent la barbe. Un des sauvages avisa un Agnus Dei qu'il avait pendu au cou, le demanda, le voulut prendre et l'arracher, mais le dit Brulé lui dit : Si tu le prends et me fait mourir, incontinent après tu mourras subitement, et tous ceux de ta

maison. Ils voulaient tous ensemble lui arracher et le faire mourir, mais auparavant lui faire souffrir plusieurs douleurs et tourments. Mais Dieu ne voulut le permettre, et par sa providence fit que le ciel qui était beau et serein se changea subitement en obscurité, en tonnerre et éclairs si violents et continus que c'était chose épouvantable, et donnèrent ces orages une telle épouvante aux sauvages, qu'ils oublièrent leur méchanceté à l'égard de Brulé qui leur adressa de douces paroles leur remontrant combien notre Dieu était courroucé contre eux pour l'avoir ainsi maltraité.

Lors le capitaine s'approcha de Brulé, le délia, et le mena en sa maison, où il le soigna et guérit de ses plaies. Après quelque temps ils lui donnèrent bonne escorte pour le ramener vers notre habitation.

Voilà tout le discours et récit de son voyage, depuis qu'il partit d'avec moi pour aller aux dites découvertes, ce qui me donna du contentement, sur l'espérance de mieux parvenir par ce moyen à la continuation et avancement de mon œuvre.

Et le dit Brulé prit congé de moi pour s'en retourner avec les peuples sauvages, dont il avait connaissance, le priant de continuer ses découvertes jusqu'à l'année prochaine que je retournerais avec bon nombre d'hommes, tant pour le reconnaître de ses labeurs, que pour assister les sauvages, ses amis, comme par le passé.

La traite faite et les sauvages partis, nous nous retirâmes et partîmes des 3 Rivières le 14 juillet et le lendemain arrivâmes à Québec, où les barques furent déchargées des marchandises qu'elles contenaient.

Cela fait, le sieur du Pont s'en retourna à Tadoussac, avec les barques, afin de les faire charger et porter en l'habitation, les vivres et choses nécessaires à ceux qui y devaient hiverner.

Lors de mon départ de l'habitation, je pris congé des Pères religieux, du sieur de la Mothe et de tous ceux qui demeuraient, leur donnant l'espérance de retourner, Dieu aidant, avec bon nombre de familles pour peupler ce pays. Je m'embarquai le 26 juillet et les Pères Pol et Pacifique qui y avaient hiverné 3 ans et le Père Huet un an et demi afin de faire rapport de ce qu'ils avaient vus au dit pays et ce qui s'y pouvait faire.

Nous partîmes ce dit jour pour Tadoussac faire notre embarquement pour retourner en France et nous partîmes le 30 de juillet 1618 et arrivâmes à Honfleur le 28e jour d'août, avec vent favorable, et contentement d'un chacun.

FIN

